TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 143 — 30 PAGES — VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Attentats au Portugal contre des centres régionaux de la réforme agraire

LIRE PAGE 2

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une victoire pour M. Callaghan

« La meilleure nouvelle de l'année... », tel a été le commentaire des plus optimistes des membres du gouvernement britannique lorsqu'ils ont pris connaissance de la victoire remportée mercredi 7 septembre par M. Callaghan à la conférence des syndicats. L'appel du premier ministre a été *entendu : à une majorité d'une* ampleur inattendue — 7 millions 130 000 contre 4 millions 347 000 mandats — le maintien de la règle dite des douze mois a été voté. Elle impose aux syndicats un délai d'un an avant que soient présentées de nouvelles revendications salariales. La conférence des trade unions a pris conscience de ses responsabilités et ne veut pas compromettre un redressement auquel depuis deux ans les travailleurs ont beaucoup contribué par leurs sacrifices.

« Des salaires plus élevés ne nous sortiront pas de nos difficultés si l'inflation nous reprend le gain obtenu », a déclaré M. Murray, secrétaire général des TUC. Mais l'intervention décisive fut celle de M. Scanlon, dirigeant du syndicat des mécaniciens, qui, parvenu à maîtriser la rébellion d'une partie de ses troupes, plaida en faveur du plan officiel et, tout comme le fit le chef du syndicat des transporteurs, invita les minoritaires à se plier à la règle de la majorité.

La City a *naturellement* réagi très favorablement au vote intervenu à Blackpool. Les dirigeants du patronat ont de leur côté exprimé leur satisfaction et leur soulagement à M. Healey, le chancelier de l'Échiquier. Le maintien de la règle des douze mois encouragera les industriels à résister aux revendications salariales — les demandes d'augmentation atteignent parfois 20 % et même 30 %, affirment les milieux d'affaires — à condition que le gouvernement se montre ferme en *ce qui concerne le secteur public.*

M. Callaghan a imposé la norme de 10 % pour ce secteur, une norme qu'il a recommandée aux entreprises privées. Or, en dépit du vote de Blackpool, un certain nombre de syndicats sont décidés à pousser en avant des revendications bien supérieures et à ignorer la règle des douze mois. M. Scargill, leader des mineurs du Yorkshire, a déjà déclaré que la décision de la conférence n'aurait aucun effet sur ses troupes. D'autres groupes de travailleurs — par exemple ceux de l'imprimerie et les dockers — paraissent eux aussi décidés à mener le combat.

D'autre part, M. Murray a déclaré, à l'issue du vote de mercredi, que le mouvement syndical attend du gouvernement une action rapide en faveur de l'emploi. La motion majoritaire adoptée mercredi insiste sur la nécessité d'une relance de l'économie. Les TUC estiment que des mesures en ce sens devraient être prises à *brève échéance,* notamment sous forme d'allégements fiscaux.

M. Callaghan est demeuré sur ce dernier point évasif. Le premier ministre a laissé entendre que le degré de stimulation de l'économie dépendrait largement du niveau des salaires plus encore que des contraintes imposées par le Fonds monétaire international. La victoire qu'il a remportée à Blackpool est peut-être « la meilleure nouvelle de l'année », mais il faudra attendre plusieurs mois pour savoir si la majorité des travailleurs britanniques accepteront réellement de se plier à une règle aussi contraignante. Et, si M. Callaghan ne répond pas aux voeux exprimés par M. Murray au sujet du chômage et de la relance, on assistera peut-être, non seulement à des actes d' « insubordination » sur le front salarial, mais à une confrontation plus générale entre le pouvoir et les syndicats.

M. Owen à Madrid

PAS DE PROGRÈS SUR L'AVENIR DE GIBRALTAR

(Lire page 3.)

L'ATTENTAT DE COLOGNE

Un laborieux dialogue s'est engagé avec les ravisseurs de M. Schleyer

Un difficile et lent dialogue s'est noué entre les autorités ouest-allemandes et le « commando Hausner de la Fraction armée rouge » *qui a enlevé lundi 5 septembre, à Cologne, le président du patronat ouest-allemand, M. Hanns-Martin Schleyer.*

Le gouvernement du chancelier Schmidt ne peut rester insensible à la pression d'une opinion publique favorable à l'intransigeance face aux exigences des terroristes. Ceux-ci réclament notamment la libération de onze membres de la Fraction armée rouge parmi lesquels Andreas Baader.

La police, soucieuse sans doute de gagner du temps, a demandé aux ravisseurs de prouver que leur otage était bien en vie. Les enquêteurs ne semblent pas avoir réalisé de notables progrès dans leurs recherches, et les deux personnes arrêtées au début de l'affaire ont été remises en liberté.

Les phantasmes français

par ALFRED GROSSER

S'il y avait un championnat d'Europe ou même du monde de l'illusionnisme national, nous aurions toutes nos chances. Aucun autre pays en tout cas ne se livre à un entraînement plus intensif !

L'entraînement consiste souvent à détourner délibérément le regard et l'esprit *de l'analyse sérieuse* qui nous est présentée du dehors, dès lors qu'elle ne satisfait pas nos passions (comme, par exemple, l'anti-étatisme), mais qu'elle met en cause un credo commun. Ainsi les deux livres les plus importants de ces dernières années, consacrés à des conduites d'échec françaises, n'ont-ils connu aucun retentissement. L'un constituait pourtant la seule étude complète de notre politique militaire (1), l'autre une présentation rigoureuse des causes de nos échecs dans les applications des techniques *de pointe* (2).

Il est vrai que leur lecture aurait pu entamer deux des sentiments négatifs les plus agréables que nous puissions éprouver, les mieux faits pour nous donner bonne conscience et pour détourner nos regards des réalités françaises et des réalités mondiales dans lesquelles elles sont insérées : la crainte face à l'Allemagne et l'indignation face aux Etats-Unis.

Des formes variées

Le livre de Gilpin montre par anticipation le pourquoi de l'échec économique et commercial de Concorde. Une chance presque miraculeuse a permis le refus de New-York, donc la possibilité pour les Français (lecteurs fidèles du *Canard enchaîné* sans doute exclus) de rejeter sur les méchants Américains toute la responsabilité des erreurs accumulées.

L'anti-américanisme prend des formes variées. « Ils » sont par exemple sans culture, tandis que nous sommes cultivés : si nous n'avions pas cette supériorité face à leur poids économique, nous serions inégaux, ce qui est une idée inacceptable ! Peu importe que notre culture, notre histoire, notre société soient souvent mieux étudiées et connues aux Etats-Unis que chez nous, comme le montre notamment Régine Pernoud dans son admirable petit livre *Pour en finir avec le Moyen Age* (3). Le thème se maintiendra.

Comme se maintient le thème mythologique de « Yalta partage du monde » qui justifie si bien que l'on mette les Deux Grands sur le même plan. On peut donc faire comme si les Etats-Unis pesaient sur la France comme l'U.R.S.S. sur la Tchécoslovaquie, ce qui permet d'attribuer nos insuffisances et nos échecs, mais aussi la réduction inévitable de notre place dans le monde par rapport à l'avant-guerre, à la pernicieuse domination américaine.

A gauche se produit ici un phénomène complémentaire. Il est bien entendu que Staline était affreux, que le Goulag a existé, etc. Mais il est non moins entendu que le plan Marshall était une simple machination du capitalisme américain, qu'aucune menace réelle ne pesait sur l'Europe et que l'affrontement de la guerre froide ne concernait que très indirectement les Français. Oui, il faut encore évoquer aujourd'hui les mécanismes psychologiques américains qui ont conduit à l'exécution des Rosenberg.

(Lire la suite page 2.)

(1) Lothar Ruehl, *la Politique militaire de la Ve République,* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.
(2) Robert Gilpin, *la Science et l'Etat en France,* Gallimard, 1970.
(3) Le Seuil, 1977.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

MAJORITÉ : M. Servan-Schreiber s'oppose à M. Chirac

OPPOSITION : Le P. S. publie son dossier sur le programme commun

En révélant l'existence, jusqu'ici secrète, d'une coalition anti-R.P.R. au sein de la majorité, avec caution de l'Elysée, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a délibérément porté le fer dans la plaie : il ne se satisfait pas de l'apparente union faite sur la base d'un manifeste à la rédaction duquel il n'a pas participé.

Ses partenaires sont gênés par cette initiative et M. Chirac, qui devait s'exprimer jeudi à France-Inter, se refuse à donner de l'importance à une manoeuvre qui, selon lui, n'en a pas : il s'en tient à l'accord réalisé au sein de la majorité, sans les radicaux, et aux négociations engagées sur l'organisation des élections législatives.

La relance de l'épreuve de force au sein de la majorité relaie la controverse de la gauche. Celle-ci ne cesse pas pour autant. L'hebdomadaire socialiste « l'Unité » publie, en réponse au dossier de « l'Humanité » sur l'actualisation du programme commun, son propre contre-dossier en l'accompagnant de commentaires sévères *pour le P.C.*

Les ponts ne sont pas rompus à gauche, puisque, selon M. Estier, membre du secrétariat national du P.S., la rencontre au sommet est prévue pour le mercredi 14 septembre et qu'une délégation socialiste ira à la fête de *l'Humanité* le dimanche 11 septembre. Comment sera-t-elle reçue ? Comme d'habitude, vraisemblablement, par la direction du P.C.F., qui l'a invitée, mais, peut-être, moins bien par une assistance à dominante communiste qui, depuis des semaines, est *mobilisée pour faire pression sur* un allié jugé peu sûr. Pression que M. Claude Estier juge « intolérable », ainsi qu'il l'écrit dans *l'Unité,* tandis que M. Attali pose des questions précises sur l'extension des nationalisations.

S'ils sont prêts à négocier sur certains points de l'actualisation du programme commun — en précisant par exemple que le montant du SMIC sera à débattre avec les syndicats sur la base d'une proposition gouvernementale de 2 200 F ou en envisageant la nationalisation des filiales détenues à 100 % par les groupes passant sous contrôle public — les dirigeants socialistes n'entendent pas céder sur tout. Pas plus qu'ils n'acceptent de s'associer à un programme réactualisé, mais entérinant des points de désaccord. *Le P.S.* ne veut pas se laisser enfermer dans une alliance qui, selon lui, permettrait au P.C. de faire de la surenchère ou de poursuivre ses procès d'intention.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 7.)

« Journée-test » en Corse

Les cinq parlementaires appellent les élus à manifester contre les violences

Pour le trente-quatrième anniversaire de la libération de l'île, le vendredi 9 septembre sera un jour férié en Corse. Les autorités locales veulent ainsi solenniser la démarche des cinq parlementaires insulaires, des présidents des deux conseils généraux, des maires d'Ajaccio, de Calvi et de Corte, qui invitent tous les élus, ceints de leur écharpe — sept cents environ —, à se rendre devant les monuments aux morts d'Ajaccio et de Bastia afin « d'exprimer leur hostilité au séparatisme et aux violences d'où qu'elles viennent ».

M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, qui avait lancé l'idée d'une telle riposte le 15 août dernier, au lendemain du rassemblement autonomiste de Furiani, a appelé ses administrés à « *s'associer massivement* » à cette manifestation. Les radicaux de gauche, mal à l'aise devant ces « *tentatives de récupération par la droite* », n'en maintiennent pas moins leur participation. Dénonçant ces « *manoeuvres politiciennes* », les socialistes et les communistes se contenteront d'assister à la cérémonie traditionnelle qu'organise ce même jour le Comité de liaison de la Résistance.

Après les manifestations et l'effervescence de l'été, on en arrive en Corse à l'heure des bilans. Chez les élus qui, au lendemain des déclarations du président de la République annonçant son intention de se rendre dans l'île « *au moment venu* », souhaitent reprendre l'initiative. Chez les autonomistes, qui auront à *repréciser leur attitude* par rapport aux politiques et aux extrémistes. Parmi la population enfin, où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour souhaiter que ne soient pas artificiellement durcies les oppositions qui ont pu apparaître entre les différentes communautés : autochtones, continentaux ou « Pieds-Noirs ».

(Lire page 20 l'article de notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN.)

Après le congrès de psychiatrie d'Honolulu

« COMME UN BRUIT DE CHAINES... »

par le docteur Gérard Bles

(Lire page 9.)

LE PROJET DE BUDGET 1978

Le dogme ou l'ambition

Les réactions au projet de budget pour 1978, que nous analysons pages 25 à 27, ont été probablement moins favorables que ne l'espérait le gouvernement. Si la C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas jugé utile de faire connaître leur point de vue, les partis de gauche se sont montrés très critiques lors de l'audition de M. Barre par la commission des finances de l'Assemblée nationale. M. Ballanger (P.C.) a jugé que le budget « maintiendrait notre économie dans la crise » ; *M. Boulloche (P.S.) a dénoncé* « l'inquiétant délabrement des finances publiques » *du pays, puisque le déficit des collectivités publiques aura, selon lui, dépassé 100 milliards de francs en quatre ans. M. Papon (R.P.R.) s'est interrogé sur le sérieux des prévisions gouvernementales ; pour lui, le budget* « n'est pas génial », *mais il admet qu'il est* « difficile à faire » *en cette période d'incertitude conjoncturelle.*

Le patronat paraît déçu, ne trouvant pas dans le projet toutes les mesures financières d'aide aux entreprises qu'il escomptait. Il regrette en particulier que la réévaluation des bilans ne soit que partielle. Les syndicalistes de la Direction des impôts critiquent, eux, l'injustice fiscale du dispositif. Les clubs automobiles déplorent la hausse de l'essence et la majoration spécialement lourde de la vignette sur les véhicules de moyenne cylindrée.

par GILBERT MATHIEU

C'est devenu une habitude pour M. Barre que d'émailler ses démonstrations de piques à l'encontre de ses amis politiques. Façon pour lui de marquer ses distances à l'encontre de dirigeants qui, tout en professant la même orientation générale, préféreraient suivre une voie économique autre que la sienne.

Mercredi soir, il s'en est pris d'abord à ceux qui voudraient « *s'écarter des priorités* » actuelles — le redressement commercial et la stabilisation du franc, — au risque d'obliger le pays à subir ultérieurement « *des mesures encore plus restrictives et une amputation du pouvoir d'achat des Français* ». Chacun pouvait reconnaître M. Chirac et ses propos sur la relance souhaitable à travers ce portrait qui visait aussi les leaders de la gauche. Puis M. Barre a ironisé sur ceux qui ont « *un respect dogmatique de l'équilibre des finances publiques* » ; ils ne comprennent pas qu' « *en période de faible activité économique un déficit budgétaire peut être accepté* » pour ranimer la production, à condition que ce découvert reste « *limité* ». L'homme du « dogme », à l'évidence, c'était M. Giscard d'Estaing, qui jusqu'à cette année professait la nécessité de l'équilibre budgétaire, après avoir même voulu en faire naguère une loi organique, s'imposant à tous les gouvernements.

Pourquoi ces critiques ? Pour bien distinguer la politique qu'entend mener M. Barre des deux solutions de rechange qui pourraient lui être opposées. Pas question de renoncer à l'austérité, qui, selon le premier ministre, peut seule assainir à terme une économie minée en permanence par l'inflation. Pas question non plus de revenir à l'archéo-monétarisme d'antan ; néo-classique, le professeur Barre a enseigné pendant des années à ses élèves les vertus conjoncturelles du budget et entend présentement les utiliser.

Au « *dogmatisme* » rétrograde des partisans de l'équilibre à tout prix, il vaut opposer l' « *ambition* » d'une politique combinant un déficit modéré des finances publiques — « *contribution au soutien de l'activité économique* » — avec le maintien autoritaire d'une modération des salaires et des crédits et la recherche d'une plus grande solidarité (en matière fiscale notamment). C'est à ce prix, selon lui, que dans « *l'avenir un peu moins austère* » qu'annonce un environnement international encore maussade, la France aura une chance de modérer ses prix, donc de redresser ses paiements et d'améliorer l'emploi sans avoir besoin pour autant de laminer le pouvoir d'achat des citoyens.

Le budget de 1978 illustre cette voie moyenne. Son déficit aurait pu être plus important pour relancer vraiment l'économie ou éviter une légère aggravation de la pression fiscale. Mais un « *découvert à deux chiffres* » aurait pu inquiéter les cambistes, donc menacer le franc.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

La belle France

Comment appeler cela ? Babiole, bricole, bimbelot, caprice, colifichet, fantaisie, frivolité, ou gadget ? N'importe, sur le trottoir d'un grand magasin parisien, cela se vend si bien que beaucoup d'amateurs viennent trop tard, et n'en trouvent déjà plus.

Mais, qui achète cela ? Est-ce la France du bon sens, la France que nous aimons, la France qui gagne, la France de Guy Drut et de Michel Sardou ? Est-ce une autre France, aux plaisirs plus sophistiqués ? On ne sait trop. En tout cas, c'est une belle France, comme disait Georges Darien, celle qui achète, avec un tel empressement, des guillotines miniatures.

FRANÇOIS BOTT.

CONCOURS DES JEUNES CHEFS D'ORCHESTRE

L'Orient et l'Occident

La conversion des cultures entre l'Orient et l'Occident se poursuit et donne sans cesse de nouvelles preuves. On sait la fascination qu'exerce la musique orientale sur nos compositeurs. Dans l'autre sens, si la nouvelle Chine vient seulement de découvrir avec étonnement la « Cinquième Symphonie », de Beethoven, il y a quelques mois, les Japonais fournissent depuis longtemps de brillants interprètes à la musique européenne ; un Indien, Zubin Mehta, que Paris va accueillir prochainement, prendra, *l'an prochain, la succession* de Boulez à New-York ; et voici qu'un Iranien vient de remporter, mercredi soir, « ex aequo » avec un Tchèque, le concours international des jeunes chefs d'orchestre de Besançon.

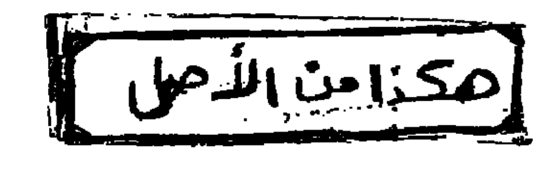
Bon sang ne saurait mentir dans ces deux pays de haute culture musicale, et si l'art monodique traditionnel de l'Iran est d'une tout autre souche que celui des Mozart et Beethoven, il est d'une si profonde richesse et subtilité qu'il *n'a rien à envier à celui de* la Bohême d'où surgirent tant de musiciens *et interprètes exceptionnels* depuis le Moyen Age.

Le Tchèque Tomas Koutnik avait dominé tous ses camarades dès la première éliminatoire en faisant répéter l'ouverture d' « Euryanthe », de Weber, avec une délicatesse de sentiments et une justesse technique qui avaient d'emblée conquis l'Orchestre des Pays de la Loire. Puis il avait dépisté infailliblement les fautes parsemées dans le « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, et maîtrisé à première lecture « Jeu de cartes », de Stravinski.

En finale, il paraissait plus intimidé dans l'accompagnement de la « Burlesque » pour piano et orchestre, de Richard Strauss, une oeuvre assez acrobatique au point de vue rythmique, qui demande une longue familiarité avec le soliste, mais, dirigeant « dans un mouchoir de poche » avec une baguette aux mouvements précis, il se tirait à son honneur de cette épreuve périlleuse, malgré un lyrisme un peu étriqué.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)



EUROPE

Union soviétique

LA FOIRE DU LIVRE DE MOSCOU

Les autorités ont accordé un visa au professeur Vittorio Strada

Des exposants américains à la première Foire internationale du livre, qui s'est ouverte mardi 6 septembre à Moscou, ont indiqué, mercredi, qu'une protestation avait été adressée aux organisateurs à propos de la saisie de huit ouvrages et de deux cents catalogues par les douanes soviétiques. Un certain nombre d'autres publications ont été également saisies avant l'ouverture de la foire par les agents des services des douanes soviétiques chez des exposants britanniques, italiens et ouest-allemands, ainsi qu'à d'autres stands américains, mais aucune protestation n'a été formulée par les intéressés. Les mille trois cents maisons d'édition des pays occidentaux, communistes et du tiers-monde représentées à Moscou avaient été averties, avant le début de la foire, que certains ouvrages ne pourraient pas être exposés (1).

On a enfin appris, mercredi après-midi à Rome, que les autorités soviétiques avaient finalement accordé un visa d'entrée en U.R.S.S. au professeur Vittorio Strada, membre du P.C.I., afin qu'il puisse se rendre à la foire du livre.

De notre correspondant

Rome. — Les autorités soviétiques nient avoir refusé un visa au professeur Strada malgré la polémique soulevée depuis le 2 septembre par leur attitude (voir nos dernières éditions datées 8 septembre).

Un communiqué très inhabituel de cinq lignes, publié mercredi par l'ambassade soviétique à Rome, affirmait que « *les informations de la presse italienne selon lesquelles le visa au professeur Strada aurait été refusé ne correspondent pas à la vérité* ».

Quelques heures plus tard, à Turin, un communiqué de l'éditeur Einaudi, chez qui le professeur Strada est conseiller pour la littérature russe et soviétique, confirmait que M. Vittorio Strada, qui a traduit en italien plusieurs ouvrages de dissidents soviétiques, avait finalement obtenu son visa pour assister à la Foire internationale du livre de Moscou.

Apprenant cette nouvelle, M. Strada — qui est inscrit au parti communiste italien depuis 1945 — a déclaré : « *Il s'agit là du résultat d'une action de l'opinion publique démocratique, du ministère des affaires étrangères italien, de diverses forces politiques et culturelles ainsi que de la bonne volonté des autorités soviétiques pour sortir d'une situation insoutenable et absurde.* »

Ce jeudi 8 septembre, l'organe du P.C.I., *l'Unità*, a consacré deux colonnes en première page à cette affaire. Le quotidien juge « positive et juste » la décision finale des autorités soviétiques. *L'Unità* — qui avait, dès samedi, condamné le refus initial du visa au professeur Strada — regrette cependant que plusieurs livres restent interdits à la Foire internationale de Moscou.

(Intérim.)

(1) Parmi les livres saisis figurent notamment un roman de V. Nekrassov, deux anthologies de Soljenitsyne et de Mikhail Boulgakov, *Littérature et Révolution*, de Trotski. L'éditeur Einaudi est le plus touché par ces mesures. Gallimard menace de fermer son stand si les Soviétiques continuent d'exiger le retrait d'*Humanisme et Terreur* de Merleau-Ponti, et de *Paris des années 30* de Brassai.

Allemagne fédérale

Les autorités font traîner en longueur le dialogue avec les ravisseurs de M. Schleyer

De notre envoyé spécial

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand ne semble pas décidé à donner satisfaction aux exigences des ravisseurs de M. Hanns-Martin Schleyer. Un dialogue a certes été engagé. Mais il est manifeste que, du côté officiel, on cherche à le ralentir, à en freiner au maximum le déroulement, sans le rompre, comme si les pouvoirs publics fédéraux se trouvaient placés devant deux exigences contradictoires.

La première est de gagner du temps pour laisser à la police une chance de retrouver l'endroit où le commando terroriste retient en otage le président du patronat allemand. Sans doute l'assaut serait-il alors donné sans plus attendre, comme dans l'affaire de l'ambassade de Stockholm. La seconde exigence est de ne pas céder, sur le fond au moins, à l'ensemble des exigences des ravisseurs. On a en effet appris que parmi les onze détenus d'extrême gauche dont ils demandent maintenant la libération en échange de celle de M. Schleyer, figurent les trois principaux animateurs du « noyau dur » de la Rote Armee Fraction (fraction Armée rouge, dite groupe Baader Meinhof) : Andreas Baader lui-même, Gudrun Ensslin et Jan-Karl Raspe, leurs deux compagnes de détention Irmgard Moeller et Verena Becker, et enfin Guenther Sonnenberg, qui se trouve à l'hôpital de la prison de Hoenasperg.

L'opinion pardonnerait sans doute beaucoup moins leur remise en liberté à M. Schmidt, que la disparition de M. Schleyer. Selon un sondage réalisé mardi et mercredi pour le quotidien *Bild Zeitung*, 71 % des personnes interrogées seraient favorables à la fermeté, et 17 % seulement préféreraient voir l'otage sauvé à tout prix. Ainsi s'explique la lenteur des pourparlers engagés. Pour autant que l'on en connaisse le détail, qui devait être tenu secret, mais sur lequel différentes indiscrétions ont filtré, les exigences des ravisseurs seraient actuellement les suivantes : leurs onze amis politiques doivent être libérés et rassemblés sur un aérodrome, où leur départ serait télévisé. Chacun recevrait une somme de 100 000 DM (un peu plus de 200 000 F). Cette libération s'effectuerait sous le contrôle d'un haut fonctionnaire de l'ONU, ainsi que du pasteur Niemoeller (1), président de la Société allemande pour la Paix, et qui, à quatre-vingt-cinq ans, n'a pas renoncé à ses activités de militant pacifiste. On a appris également que les membres du commando ont donné à celui-ci le nom de Hausner (2), terroriste blessé lors de l'assaut de l'ambassade de Stockholm, et mort par la suite.

La police a demandé aux ravisseurs de faire enregistrer par M. Schleyer, sur une bande magnétique, une réponse à deux questions concernant sa vie privée, réponse que, seul l'industriel peut connaître. Ce procédé, étrangement compliqué, doit permettre aux autorités, assure-t-on, de vérifier que le président du patronat est toujours en vie, malgré la blessure qu'il a peut-être reçue au cours de son enlèvement. Il vise sans doute surtout par sa lourdeur à imposer de nouveaux délais et à fournir à la police des indices supplémentaires.

Le quotidien *Die Welt* assure, ce jeudi matin 8 septembre, que les autorités ont reçu une photo et une note manuscrite de l'otage déclarant :

« *On m'explique que la poursuite des recherches et le refus de satisfaire aux exigences mettent ma vie en danger. Je suis indemne et je crois que je serai libéré si les conditions sont satisfaites. Cela ne relève cependant pas de ma décision.* »

Cette information n'a pas encore été confirmée officiellement, pas plus que n'a été révélé le contenu d'un nouveau message adressé, dans la soirée de mercredi, au Bureau criminel fédéral par le commando. Les terroristes demandaient la diffusion à la télévision d'une bande vidéo qu'ils ont fait parvenir à la police. Les autorités ont affirmé que la réalisation de cette exigence se heurtait à des difficultés techniques et qu'elle devait être de ce fait retardée.

Dans un nouveau message aux ravisseurs, le Bureau criminel fédéral a indiqué que la teneur de leur lettre du 6 septembre serait rendue publique ce jeudi. Il a fait savoir qu'il était d'accord pour que soit désignée une « *personne de contact* » refusant d'utiliser le terme de « *médiateur* ».

Le renforcement de l'appareil de lutte antiterroriste

Le conseil des ministres de mercredi a d'autre part adopté un certain nombre de mesures destinées à renforcer l'appareil de lutte antiterroriste, et qui figuraient à son ordre du jour avant l'enlèvement. Parmi ces décisions, on relève une accélération de la procédure pénale, un alourdissement des peines réprimant la détention d'armes de guerre, et une plus grande faculté laissée au juge d'écarter de la procédure, pendant un an, et « *sur simples soupçons* », les avocats des terroristes inculpés lorsqu'ils semblent se livrer à une coopération trop active avec leurs clients. Jusqu'à présent, une loi datant de 1975 exigeait « *des présomptions graves et fondées* » pour prononcer cette exclusion qui était alors définitive.

La presse ouest-allemande, une fois surmonté le choc du premier jour, réagit dans l'ensemble avec un certain sang-froid aux événements. Le long éditorial dans lequel *Die Welt* estimait, mercredi : « *Nous sommes en guerre* », ne fait visiblement pas l'unanimité, et certains commentateurs semblent penser qu'une telle affirmation fait le jeu des terroristes. Quant à la *Bild Zeitung*, elle explique gravement à ses lecteurs l'art et la manière d'échapper à ce type d'attentat : de l'épaisseur du gilet pare-balles au prix du blindage de la voiture, tout y est...

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Président de la Société allemande pour la paix, le pasteur Martin Niemoeller est connu depuis de longues années pour son engagement pacifiste. Pasteur à Berlin en 1930, il s'opposa à Hitler dès 1934 et fut arrêté en juillet 1937. Interné dans les camps de concentration de Dachau et de Sachsenhausen, il fut libéré en 1945. Il a présidé, de 1961 à 1968, le Conseil mondiale des Eglises. Il a eu l'occasion d'exposer dans « le Monde » du 11 mai 1977 ses thèses « contre l'Europe des riches ».

(2) Siegfried Hausner avait participé à l'attaque lancée le 24 avril 1975 contre l'ambassade d'Allemagne fédérale à Stockholm. Cette action s'était soldée, après l'assaut lancé par les forces de l'ordre, par la mort de deux diplomates et d'un touriste, et avait également fait une trentaine de blessés. Siegfried Hausner, qui était âgé de vingt-trois ans, avait été grièvement atteint en manipulant une bombe. Il devait succomber quelque temps après son arrestation.

ASIE

Chine

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT TITO

Belgrade et Pékin resserrent leurs liens mais aucune relation n'est rétablie entre partis

Avant d'achever sa visite en Chine, le maréchal Tito a annoncé, le mercredi 7 septembre, que le président Hua Kuo-feng avait accepté de faire un voyage officiel en Yougoslavie « à une date appropriée ».

De notre correspondant

Pékin. — Le président Tito quitte la Chine ce jeudi 8 septembre, après une ultime escale à Urumchi, capitale du Sinkiang, d'où il s'envole à destination de Téhéran. Tout au long du séjour du chef de l'Etat yougoslave, la presse a accordé une très large place à sa visite, et l'atmosphère dans laquelle celle-ci s'est déroulée paraît laisser, de part et d'autre, un sentiment de satisfaction.

Toutefois, comme il en avait été convenu à l'avance, les entretiens du président Tito avec les Chinois ne doivent pas donner lieu à un communiqué, ce qui évite aux deux parties de souligner notamment leurs évidentes divergences de vues dans l'appréciation de la situation internationale.

Développement des échanges commerciaux

D'autre part, contrairement à certaines indications antérieures, on affirmait mercredi, de très bonne source, à Pékin que la question des relations entre P.C. chinois et Ligue des communistes de Yougoslavie n'avait pavs été traitée. Ce problème a donné lieu à d'autant plus de spéculations que l'on prêtait généralement aux Yougoslaves le désir de voir les bonnes relations entre Etats, désormais rétablies, se prolonger par le développement de relations entre partis. Certains indices ont encouragé ces spéculations, comme par exemple l'emploi du terme « camarade », à plusieurs reprises, dans des dépêches de presse chinoises. En outre, la présence aux côtés d uprésident Tito de dirigeants de la Ligue des communistes a pu faire croire qu'on s'apprêtait à franchir un pas important dans cette direction. Il n'en a rien été, et l'interprétation donnée aujourd'hui des entretiens est qu'ils ont précisément démontré que les deux gouvernements pouvaient entretenir d'excellents rapports bien qu'aucune relation officielle n'existe entre les deux partis.

Les mises au point à cet égard dépassent en intérêt le cadre des relations bilatérales sino-yougoslaves. Certains observateurs avaient en effet été incités à penser que les rapports avec Belgrade pourraient servir de modèle à d'éventuelles relations entre Pékin et d'autres gouvernements européens dont feraient partie des communistes, en France et en Italie notamment. Lors de la visite en Chine, en juin, du ministre italien des affaires étrangères, M. Forlani, divers propos des dirigeants chinois avaient attiré l'attention de leur interlocuteur sur l'exemple des relations avec les Yougoslaves. On en tirerait à tort la conclusion que le P.C. chinois serait disposé à renouer des liens avec le P.C.I. ou le P.C.F. si ces derniers devenaient partis de gouvernement. C'est ce que confirme, une fois de plus, le résultat des entretiens du président Tito à Pékin.

Selon les informations dont on dispose, les conversations n'ont guère donné lieu, au demeurant, à des échanges d'ordre idéologique, chacune des deux parties se bornant à exposer ses propres conceptions des méthodes de développement national. On semble être tombé d'accord, en revanche, pour multiplier les échanges de délégations entre les deux pays. Au cours de conversations parallèles, les ministres responsables ont d'autre part envisagé un développement sensible des échanges commerciaux. Ces échanges ont atteint, en 1976, le chiffre relativement modeste de 30 millions de dollars, et l'on prévoit leur doublement cette année. Le vœu a été exprimé qu'ils doublent à nouveau de volume en 1978.

ALAIN JACOB.

Pakistan

LE GÉNÉRAL ZIA AFFIRME AVOIR LA PREUVE QUE M. BHUTTO AVAIT ORDONNÉ UN ASSASSINAT

« *J'ai vu de mes propres yeux* » un document apportant la preuve que M. Bhutto était impliqué dans un meurtre politique, a déclaré le général Zia Ul-Huq, au cours d'un entretien publié dans le *New York Times* du 7 septembre. Le chef de la junte au pouvoir à Islamabad depuis le 5 juillet affirme que l'ancien premier ministre avait écrit dans la marge d'un rapport des services de police : « *Eliminez-le* », à propos d'un homme — dont il n'a pas indiqué le nom, — et que celui-ci fut effectivement assassiné.

« *M. Bhutto,* dit encore le général Zia, est un « *génie démoniaque* » qui a gouverné le pays « *plus ou moins à la manière de la Gestapo, détournant des fonds, faisant chanter les gens.* » L'ancien premier ministre était un « *Machiavel de 1977, le prince du Pakistan* », ajoute le général Zia Ul-Huq, qui fut nommé chef d'état-major de l'armée, il y a un an, par M. Bhutto.

L'administrateur en chef de la loi martiale révèle également qu'il avait personnellement autorisé l'arrestation, samedi 3 septembre, de l'ancien chef de gouvernement, actuellement entendu dans le cadre d'une enquête sur un meurtre politique. Il a précisé ne pas l'avoir fait en vertu des pouvoirs que lui confère la loi martiale, mais parce que cette arrestation était requise par la cour de justice.

Enfin, le nouvel « *homme fort* » du Pakistan assure que, à moins que de nouveaux éléments interviennent, il n'avait pas l'intention de repousser la date des élections prévues pour le 18 octobre, en dépit du souhait de certains hauts responsables militaires. « *Un gouvernement militaire n'est pas la solution pour le Pakistan. Nous devons avoir une démocratie* », ajoute-t-il.

Portugal

SÉRIE D'ATTENTATS CONTRE DES CENTRES RÉGIONAUX DE LA RÉFORME AGRAIRE

Lisbonne (*A. F. P.*). — Cinq attentats à la bombe ont été commis, jeudi matin 8 septembre, contre des centres régionaux de la réforme agraire, dans l'Alentejo et le Ribatejo, et contre l'institut de la réforme agraire de Lisbonne.

A Santarem, dans le Ribatejo, quatre personnes ont été blessées par l'explosion, dont un enfant, qui, selon la radio, se trouve dans un état grave. Les cinq attentats, qui se sont tous produits entre 3 et 4 heures du matin à Santarem, à Beja et à Alcacer-do-Sal (Alentejo), ainsi qu'à Setubal et à Lisbonne, ont provoqué d'importants dégâts matériels.

Depuis un an, il n'y avait guère eu d'attentats à la bombe au Portugal, mais ce dernier week-end quatre explosions de faible puissance ont été enregistrées, l'une à Lisbonne et les autres aux Açores.

La nouvelle vague d'attentats, beaucoup plus violente, vise les centres de la réforme agraire au moment où la nouvelle loi, plus connue sous le nom de « loi Barreto », du nom du ministre, est à l'examen devant la commission constitutionnelle.

Pays-Bas

GRAVES INCIDENTS A ASSEN EN MARGE DU PROCÈS DES EXTRÉMISTES SUD-MOLUQUOIS

Assen (Pays-Bas) (A.F.P.). — Un policier a été grièvement blessé au ventre par une balle au cours de heurts entre des jeunes Sud-Moluquois et une unité de la garde mobile néerlandaise à Assen, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre.

Les policiers qui maintiennent l'ordre autour du tribunal d'Assen, où a lieu le procès de sept Moluquois, auteurs des prises d'otages de Groningue et de Bovensmilde en mai dernier, avaient déjà chargé, mercredi soir, des jeunes Sud-Moluquois qui lançaient des pétards et des pierres en direction des forces de l'ordre.

Les jeunes se sont ensuite retirés, comme la nuit précédente, vers le quartier sud-moluquois d'Assen. Ils ont, dans leur retraite, incendié trois maternelles et une dépendance de la Croix-Rouge. Les pompiers d'Assen n'ont pu commencer leurs travaux d'extinction qu'à l'aube de jeudi car des tirs venant du quartier sud-moluquois empêchaient toute intervention.

Un Sud-Moluquois en possession d'une carabine chargée a été arrêté.

Laos

LA PRINCESSE SOUVANNA PHOUMA EST MORTE

La prinesse Souvanna Phouma, qui fut l'épouse de l'ancien premier ministre du Laos, dont elle avait divorce en 1969, est décédée, mercredi 7 septembre, à la suite d'une crise cardiaque, dans sa résidence d'été de l'île de Ré.

[Fille d'un haut fonctionnaire français et d'une laotienne, Claire-Aline Allard était née le 25 décembre 1912 au Laos. Après des études à Hanoï, à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses et à la faculté des lettres de Paris, elle avait épousé, en 1933, le prince Souvanna Phouma, à qui elle donna quatre enfants. Après avoir professé au Laos, elle fut, de 1950 à 1957, directeur du Bureau des conférences internationales au ministère des affaires étrangères, puis conseiller du Laos à l'Assemblée de l'union française de 1957 à 1959. Elle avait, d'autre part, présidé la délégation de son pays aux assemblées générales de plusieurs organisations des Nations unies.]

Les phantasmes français

(Suite de la première page.)

Mais sûrement pas l'évoquer en écrivaint, comme les préfaciers français du livre de leurs fils, que le seul souci des Etats-Unis à l'époque était de « stopper la tache d'huile du socialisme », de « juguler la montée du mouvement progressiste mondial » (4).

La mémoire sélective joue également un grand rôle dans les mécanismes de l'antigermanisme, ce sentiment rénové qui est, depuis quelques années, en même temps un sous-produit de l'anti-américanisme : la République fédérale, même et surtout quand elle parle de plus en plus d'égal à égal avec les Etats-Unis, est le représentant de ceux-ci en Europe, ce qui la rend encore plus déplaisante.

La mémoire sélective, on l'a vu fonctionner tout l'été avec l'affaire Kappler. Oui, c'était un crime que de faire exécuter des otages, dix fois plus d'otages que l'attentat italien n'avait tué d'Allemands. Mais à Sétif en 1945, à Madagascar en 1947, en Indochine, en Algérie à partir de 1954, combien de crimes français que nous n'évoquons jamais, qu'il est même interdit d'évoquer puisqu'il y a eu amnistie ?

La mémoire n'est pas seulement sélective. Elle est falsificatrice. Si la seule Allemagne vraiment présente sur nos écrans de télévision, c'est celle de l'Occupation, c'est que l'évocation de la période de guerre a une vertu majeure : elle permet à tous les Français de s'identifier rétrospectivement aux héroïques résistants. Elle permet aussi de ne faire naître aucun conflit entre les diverses couches politiques de nos sociétés de télévision, puisque, des communistes aux gaullistes, on a une vision commune des années 1941-1945, et de ces années-là seulement !

D'une façon plus générale, l'antigermanisme, comme l'ensemble du néo-chauvinisme français, anti-américanisme compris, tient une grande place dans le fonctionnement de notre vie politique. Il ne s'agit pas seulement de la pression que les communistes exercent sur les socialistes et les gaullistes sur les autres groupes de la majorité. Il s'agit aussi d'un moyen commode d'éviter un débat sérieux à gauche sur la politique de l'U.R.S.S., et, à droite, sur l'Europe.

Et puis, s'il existe une éternelle Allemagne, si on peut se laisser agréablement chatouiller par la crainte, si on peut dénoncer l'extrême gauche et l'extrême droite comme signes de la permanence de ce qu'on croit être l'Allemagne de toujours, on n'a plus besoin de se demander d'où vient la relative réussite allemande, notamment dans le domaine de l'organisation économique et de la technologie appliquée. Alors, à nous les absurdités, à nous les trucages. Tel hebdomadaire sérieux insinuera que M. Schmidt prétexte la lutte contre l'inflation pour « *chercher surtout à affaiblir ses partenaires* » étrangers. Tel autre, encore plus sérieux, sous-titrera froidement une photo représentant la « une » du seul hebdomadaire d'extrême droite, à l'audience plus que limitée, « un quotidien allemand », en en faisant délibérément un organe représentatif. On pourrait multiplier les exemples...

Et quand on essaie, depuis une trentaine d'années, de lutter contre les phantasmes, de faire connaître et de faire réfléchir, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de découragement. En octobre 1953, au lendemain d'une victoire électorale d'Adenauer, j'avais écrit dans ce journal un article intitulé « *Que voulez-vous qu'ils fassent ?* » J'y cherchais à montrer que les commentaires français parlant d'inquiétudes, s'interrogeant sur l'Allemagne par rapport à son passé et à son avenir, auraient été les mêmes quels qu'eussent été les résultats. Vingt-quatre ans plus tard, l'article pourrait, hélas, être repris sans trop de modifications.

Les phantasmes français seraient-ils indestructibles ?

ALFRED GROSSER.

(4) M. et R. Meeropol, *Nous sommes vos fils*. Avant-propos de Martine Monod et Stellio Lorenzi, Ed. Sociales, 1975.

M. MITTERRAND : il faut concevoir une grande politique pour l'Europe.

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, critique la timidité de la politique du S.P.D. et note : « *Les socialistes français pensent que la société nouvelle et juste ne peut être instaurée sans que les maîtres de la société capitaliste perdent leurs moyens de domination.* »

A propos des « *tentations historiques* » de l'Allemagne, M. Mitterrand ne « *croit pas du tout* » que les Allemands, « *dans leur masse, soient à nouveau tentés par une aventure de type hitlérien* ». Pour que les « *qualités profondes* » du peuple allemand ne soient pas détournées, dit-il, il faut « *concevoir une grande politique pour l'Europe, (...) l'Europe de la géographie et de l'histoire* ».

M. Mitterrand assure également qu'il ne « *croit pas à l'eurocommunisme, en tant que bloc latin italo-franco-espagnol, mais à une variété de communisme du sud de l'Europe* ».

● *Six morts, une cinquantaine de blessés*, tel est le bilan de fusillades qui ont éclaté le vendredi 2 septembre dans un bidonville situé à la périphérie d'Istanbul, à l'occasion d'affrontements entre la population et des policiers turcs chargés de détruire des baraques construites sans autorisation.

rainer en longueur le dialog
sseurs de M. Schleyer

Les phantasmes franç

EUROPE

Espagne

LA VISITE DE M. OWEN A MADRID

Aucun progrès n'a été réalisé au sujet de l'avenir de Gibraltar

De notre correspondant

Madrid. — Aucune négociation n'a été entamée sur le statut de Gibraltar, et Londres n'a pris aucun engagement à l'égard de Madrid quant à la décolonisation du fameux « rocher ». A la fin de son séjour dans la capitale espagnole, le mercredi 7 septembre, le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a douché quelque peu l'optimisme qui s'était emparé des commentateurs madrilènes lors de son arrivée, deux jours plus tôt. Beaucoup pensaient en effet que cette première visite d'un ministre *travailliste* des affaires étrangères annonçait le désir, de la part des britanniques, de réviser leur position sur un problème qui blesse au plus haut point l'amour-propre espagnol.

Mais M. Owen a indiqué, mercredi, que les deux pays n'avaient fait aucun progrès substantiel sur un thème dont le régime franquiste s'est longtemps servi pour se poser en victime; aux côtés des pays du tiers-monde, à l'assemblée générale de l'ONU. Les Britanniques maintiennent leur position sur le droit à l'autodétermination des quelque vingt-cinq mille habitants du « rocher », estimant sans doute que ceux-ci, s'ils étaient consultés, se prononceraient à une écrasante majorité en faveur de la souveraineté britannique, comme ils l'ont fait lors du référendum organisé par la Grande-Bretagne en 1967.

De son côté, Madrid continue d'affirmer ses droits sur ce territoire séparé, depuis plus de deux siècles, du restant de l'Andalousie, et estime que de tels droits n'ont pas à être légitimés par référendum, bien que promesse soit faite de respecter les conditions de vie des habitants du « rocher ». En outre, une réponse négative a été donnée une fois de plus lorsque M. Owen a évoqué la levée du blocus maintenu par les Espagnols contre la place forte. En 1968, en effet, en réponse au référendum organisé quelques mois plus tôt, le gouvernement franquiste a fermé la frontière terrestre avec Gibraltar, suspendu les communications téléphoniques et le ravitaillement en eau potable, et, par la suite, a supprimé les liaisons maritimes avec la base.

M. Owen, qui s'est entretenu avec son homologue espagnol, M. Marcellino Oreja, et avec le président du gouvernement, M. Suarez, et le roi Juan Carlos, a néanmoins laissé entendre que le problème de Gibraltar pourrait être réglé avant l'entrée définitive de l'Espagne dans le marché commun, c'est-à-dire avant le milieu de la prochaine décennie. *La candidature espagnole* à l'entrée de la Communauté européenne a été un autre thème des conversations : celle-ci est envisagée favorablement par Londres, a indiqué le secrétaire au Foreign Office, pour des raisons non économiques mais politiques. Sur l'Europe, et peut-être sur Gibraltar, les conversations reprendront prochainement, lors du voyage que M. Suarez doit faire dans quelques semaines à Londres.

CHARLES VANHECKE.

LE FRAP REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT DE LA FILLE DU CONSUL DE BELGIQUE A VALENCE

Valence (A.F.P.). — Le Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (F R A P) a revendiqué, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre, l'enlèvement de la fille du consul de Belgique à Valence et a réclamé une rançon de 1 million de dollars.

Les appels téléphoniques ont été reçus au domicile du consul et à la rédaction du quotidien local *Levante*.

Véronique Carlier, quatre ans, fille adoptive du consul honoraire de Belgique à Valence, avait disparu depuis lundi dernier (voir *le Monde* du 8 septembre).

● *Des inconnus* ont jeté mercredi 7 septembre une bombe contre une voiture de la garde civile qui se trouvait garée devant une caserne de ce corps dans le village de Guecho (près de Bilbao). L'engin (quelque 50 grammes de dynamite) n'a endommagé que légèrement le véhicule. Un autre attentat semblable avait eut lieu en fin d'après-midi à Las Arenas, toujours dans la région de Bilbao. — *(A.F.P.)*

Italie

Le parti communiste hésite à renouveler la carte de Mme Maria-Antonietta Macciocchi

De notre correspondant

Rome. — Mme Maria-Antonietta Macciocchi, *inscrite* au P.C.I. depuis 1942 et qui enseigne actuellement à l'université de Vincennes, a annoncé le mercredi 7 septembre, dans le *Corriere Della Sera*, que le renouvellement de sa carte du parti va être soumis à une discussion interne en raison des prises de position de l'écrivain, qui a signé le récent appel d'intellectuels français contre « *la répression* » en Italie.

Mme Macciocchi écrit notamment : « *Je me suis présentée le 2 septembre à ma section romaine du parti communiste pour renouveler, comme chaque année, ma carte. On m'a cependant indiqué que, en raison de mes positions politiques, la question serait soumise à une discussion lors d'une réunion de cellule et d'une assemblée de section.* »

Dans son communiqué, Mme Maccinocchi, qui « *refuse d'être exclue du parti* », déclare qu'« *elle n'est pas opposée à de telles réunions pour discuter de l'opportunité du renouvellement de sa carte, mais qu'elle estime que le débat doit être public avec, notamment, la présence de la presse* ».

L'ancien député de Naples en profite pour dénoncer certaines pratiques internes du P.C.I. : « *Mon cas est symptomatique de la façon dont le parti, qui se* déclare pluraliste et démocra*tique, se comporte en réalité en son sein et dans la société italienne* », affirme-t-elle.

(Intérim.)

CORRESPONDANCE

Le massacre des fosses Ardéatines

M. Pierre-Jean Milanini, déporté résistant, nous écrit à propos de l'article d'Olivier Merlin sur Kappler (le Monde du 18 août) :

Mon attention a été spécialement attirée par cette phrase : « *Le tri des prisonniers de Régina Coeli n'a pas traîné. Un sbire de Kappler a fait sortir des cellules tout ce qui lui tombait sous la main, y compris dix bénéficiaires de non-lieu en instance d'être élargis.* »

Je me trouvais à la prison Régina Coeli en mars 1944 et deux détenus sur quatre ont été arraché de ma cellule pour être conduits au massacre des fosses Ardéatines. Le quatrième disait qu'il s'appelait Paoli et qu'il était de Gênes.

Des deux martyrs, je crois pouvoir dire qu'ils étaient d'authentiques résistants et sans doute des communistes. L'un était boulanger et, détail curieux, je crois qu'il s'appelait Pangrani (qui signifie « pain de blé », l'autre, si j'ai bonne mémoire, était charpentier.

Tous les deux étaient sublimement fraternels. J'ai pu m'en rendre compte durant les quelques jours passés ensemble dans la même cellule.

Déporté résistant, je m'étais évadé de la prison de Sulmona et avait été capturé par les Allemands en essayant de rejoindre les troupes alliées. Je crois que je dois de m'en être tiré au fait que j'avais été préalablement prisonnier de guerre et que je m'étais évadé du Stalag VI H, en 1940. Lorsque j'ai été capturé (en civil et sans aucun papier d'identité) par les Allemands, dans un massif des Abruzzes, à 5 km des troupes alliées (près de Leto-Palena, je crois) j'ai eu la chance de pouvoir mentir à un sergent qui parlait et comprenait très bien le français et qui a transmis à l'état-major allemand une version où je m'étais bien gardé de dire que j'étais rentré en Corse au début de novembre 1940 et que j'y avais pris une part active à la lutte contre les occupants italiens.

J'ai simplement raconté qu'après mon évasion du Stalag VI H, j'avais travaillé dans les mines en Belgique, puis m'étais rendu dans le midi de la France, d'où je n'avais pu retourner en Corse, et enfin en Italie pour rejoindre les Alliés.

C'est sans doute parce que, durant les nombreux interrogatoires que j'ai subis, j'ai pu faire ressortir que j'étais vraiment Français que je n'ai pas été mêlé aux otages de Kappler, qui voulait sans doute n'exécuter que des ressortissants italiens.

AMÉRIQUES

Panama

M. Carter réaffirme le droit des États-Unis de faire respecter la « neutralité » du canal

De notre correspondant

Washington. — Le rassemblement latino-américain de Washington pour la signature des traités sur le canal de Panama (« le Monde » du 8 septembre) n'a *sans doute pas été le grand « sommet »* que certains prévoyaient, mais il a été un peu plus que la simple « photo de famille » à usage interne annoncée par les sceptiques. La sincérité avec laquelle M. Carter a décrit l'engagement des États-Unis à faire en sorte que « la correction, non la force, soit au cœur de nos relations avec tous les pays du monde », semble avoir impressionné ses interlocuteurs.

Les invités du président ont accepté de faire un geste de nature à rehausser la valeur de leur présence en signant une « déclaration » par laquelle ils disent leur « profonde satisfaction » pour la conclusion du traité et voient dans cet acte « un pas important dans la voie du renforcement des relations entre les nations de *l'hémisphère occidental* ».

Un seul pays ne s'est pas associé à ce texte : le Mexique, qui s'était fait représenter par son ministre des affaires étrangères et ne souhaitait pas s'engager dans une manifestation de solidarité avec son grand voisin du Nord, à l'heure où les contrôles renforcés des États-Unis contre l'immigration clandestine imposent de nouvelles charges à l'économie mexicaine.

M. Carter a pris soin d'évoquer dans les entretiens qu'il a eus avec tous les chefs d'Etat présents toutes les questions de l'hémisphère, depuis l'accès de la Bolivie à la mer jusqu'à la prolifération nucléaire, les problèmes du sucre, du cuivre, etc... Il n'a pas oublié non plus les droits de l'homme, en particulier lors de sa rencontre avec le général Pinochet.

Les discours échangés lors de la cérémonie de signature n'ont pas entièrement dissipé les ambiguïtés des textes. *M. Carter* a affirmé que, même après la cession complète du canal à Panama dans vingt-trois ans, « les Etats-Unis auront encore la possibilité de s'opposer à toute menace contre la neutralité du canal ou la libe[rté] d'accès ». Le général Torrijos n'a pas repris cette assertion à son compte et a au contraire déploré que, pendant ces mêmes années, le maintien des bases américaines dans son pays « voudra dire que nous pourrons faire l'objet de représailles et que nous vivrons à l'ombre du Pentagone ». Visiblement nerveux, le président panaméen a lancé un appel aux sénateurs américains pour les presser de ratifier les traités.

MICHEL TATU.

Une dictature pas comme les autres

Vincent Beaufils, journaliste ayant récemment séjourné à Panama, analyse ci-dessous la situation politique et économique dans ce pays :

« Controle sus emociones » : cet étrange avertissement est inscrit à même les Harley-Davidson des motards de la garde nationale panaméenne. *« Contrôlez vos émotions »*, une petite phrase qui éclaire la poli*tique panaméenne — partagée entre* la fascination du sacrifice cubain, l'admiration du modèle suédois et la pesante réalité de la domination américaine, — depuis la prise du pouvoir par la garde nationale en 1968 et *l'accession de son chef, le général* Torrijos, au pouvoir suprême.

A la recherche de l'identité panaméenne, se rebellant contre toute influence étrangère, le général mène une politique parfois désordonnée, *mais néanmoins guidée par le souci* constant de combattre toutes les emprises, quelles qu'elles soient : la puissance de la ville, qui condamne l'homme à l'anonymat ; la culture étrangère, qui fascine mais dénature *les intellectuels : la pénétration amé*ricaine enfin, à laquelle n'a pas voulu résister le régime précédent.

Les vieilles familles possédantes, au pouvoir depuis des décennies, usées par leurs querelles intestines *mais certainement pas par* les réformes, vivaient trop à l'heure de Washington et de New-York pour s'opposer avec un quelconque crédit au coup d'Etat militaire du 11 octobre 1968.

Depuis cette date, l'oligarchie panaméenne est mise à l'index de la vie politique et ne soutient le régime que sur le seul plan des négociations avec les Etats-Unis. Elle a compris, un peu tard, qu'à Panama *les politiques intérieure et extérieure* ne peuvent être dissociées. Le général Torrijos use et abuse de ce consensus réalisé autour de la lutte de son peuple pour recouvrer ses droits sur la zone du canal : que des difficultés internes surgissent, et il en rejette immanquablement la faute sur les Américains.

Neuf années de pouvoir de la garde nationale, durant lesquelles les négociations ont progressé de façon décisive et l'économie panaméenne s'est développée à un rythme accéléré. Mais également neuf années sans libertés publiques, sans débats ni projets politiques...

Le régime se dit révolutionnaire : le général Torrijos précise volontiers : napoléonien. C'est en tout cas un régime militaire avec sa panoplie trop *classique : partis poli*tiques interdits depuis 1969 (seul le P.C. local a conservé ses structures) ; un « pouvoir populaire » (l'assemblée des Corregimientos) dont le pluralisme est à l'image du vote *qui accorda en 1972 les pleins* pouvoirs au général Torrijos par 501 voix contre 1 : presse muselée, quand elle ne dépend pas directement du gouvernement ; opposants exilés, de droite comme de gauche, *qui forment une communauté hétéro*clite à Miami...

Un pouvoir fort assurément : le général Torrijos ne s'en cache pas, qui admet que « *les régimes latino-américains tombent parce qu'ils sont trop faibles* ». *Il est cependant* difficile de parler de dictature panaméenne : si les fonctionnaires se voient contraints d'aller applaudir le général lors de ses apparitions publiques, ils n'en conservent pas *moins une certaine liberté dans leurs* propos : le régime envoie évidemment les contestataires rêver en Floride, mais l'assassinat politique, si fréquent sous ces latitudes, n'est pas de mise à Panama

L'absence de liberté d'opinion ne s'en traduit pas moins par une faiblesse consternante du débat politique, même au sein du cabinet. Pour former son gouvernement, composé presque uniquement de civils, *le général Torrijos* a réalisé un savant dosage : on ne peut s'étonner des convictions communistes de tel ministre sans admettre que son vice-ministre a conservé de solides amitiés au sein de l'oligarchie ou *réciproquement !* Mais ne sont-ils pas tous deux des marionnettes dont les ficelles sont actionnées par les lieutenants-colonels de la garde ? N'accourent-ils pas, tous ces ministres, à la « Comandancia » dès *qu'une décision revêt de l'impor*tance, pour en débattre lors des trop fréquents Conseils d'Etat qui paralysent le fonctionnement de l'administration ?

Le rôle de la garde nationale

La garde nationale, forte de ses neuf mille hommes, détient la plus *grande partie du pouvoir, sans* que l'on sache très bien de quels moyens elle dispose pour l'exercer.

Le climat obscur dont elle s'entoure explique largement l'inquiétude et la lassitude ressenties par l'opi*nion panaméenne, notamment* par les investisseurs.

Les gros éleveurs de la riche province du Chiriqui et les vieilles familles possédantes ne veulent plus miser un centavo sur l'économie *panaméenne tant que le général* Torrijos ne leur aura pas fourni certaines garanties. Aux yeux de l'oligarchie, la création de fermes collectives et d'un secteur sucrier étatique ainsi qu'un voyage à Cuba *suffisent à taxer le général* de castriste, bien que celui-ci ait précisé, après sa rencontre avec M. Fidel Castro, que Panama avait choisi une voie différente vers le socialisme.

Les porte-parole du secteur privé *crient également au suicide écono*mique : le service de la dette extérieure absorbe plus du tiers du budget national de fonctionnement, bien que de nombreux projets de développement aient été lancés depuis 1968. *Un impressionnant barrage et quatre* raffineries de canne à sucre sont terminés : d'autres projets hydroélectriques et deux ports, l'un pour la pêche et l'autre pour les conteneurs, sont en construction ainsi qu'un nou*vel aéroport : l'exploitation de deux* mines de cuivre est à l'étude...

La balance commerciale est déficitaire, mais l'équilibre des paiements est rétabli grâce à un solde positif des services, au recours à l'emprunt, et à d'importants mouvements de capitaux : la position géographique du pays et les facilités offertes par le gouvernement en ont fait un centre d'accueil et de services : le pavillon de complaisance panaméen flotte, moyennant quelques droits, sur la flotte des armateurs qui jugent la fiscalité de leur pays trop sévère ou les lois sociales trop contraignantes. Enfin, depuis 1970, Panama a pris place parmi les centres financiers importants, grâce à une complète *liberté des changes* et à l'utilisation du dollar américain comme monnaie courante.

Le contrecoup de la crise

Il reste que 1976 a marqué un tournant : Panama a mal supporté la crise mondiale ; l'expansion a été stoppée et le niveau de chômage dépasse maintenant 10 % de la population active (20 % en milieu urbain) : la rentabilité de certains investissements n'est plus évidente. C'est le cas pour les raffineries de sucre en raison de la baisse des cours mondiaux.

Un coup de barre à droite était inévitable : politique d'abord, en appelant au gouvernement quelques membres de l'oligarchie ; économique ensuite, en annonçant un train de mesures *limitant les dépenses publi*ques et restreignant les avantages accordés aux ouvriers.

Bien sûr, personne n'y trouve son compte, pas même l'oligarchie, qui ne pardonne pas au général Torrijos l'exil d'une quinzaine de ses membres les plus éminents. L'université gronde et la Fédération des étudiants panaméens, émanation directe du gouvernement, est isolée au sein des conseils étudiants. Les ouvriers estiment, de leur côté, que le régime ne se préoccupe pas suffisamment de leur sort.

Alors, de temps à autre, le géné*ral* entame ce dialogue direct qu'il affectionne tant : oui, un effort sera fait pour *résorber* le chômage ; *oui*, nous diminuerons les impôts pour les faibles revenus ; les abus des hauts *fonctionnaires* seront combattus ; nous construirons de nouveaux logements... *Devant le succès de la* formule, le général Torrijos l'utilise également pour rendre confiance aux industriels, *rassurer les syndicats et* les étudiants.

Cela suffira-t-il ? Les atermoiements du gouvernement, les affaires de corruption qui éclaboussent jusqu'à l'entourage du *général*, l'exercice de plus en plus solitaire du pouvoir doivent faire réfléchir les quelques hommes qui se prennent à rêver d'un « destin *national* ». Au sein de la garde d'abord : qui l'emporterait en cas d'affrontement entre le petit « Botita » Garcia, commandant en second de la garde et assurément conservateur, et l'inquiétant chef des services secrets, le lieutenant-colonel Noriega ? Peut-être un troisième homme, le lieutenant-colonel Diaz Herrera, dont les promotions successives défient toute concurrence.

Chez les civils, seul M. Aquilino Boyd aurait pu offrir une alternative : ministre des affaires étrangères, et ayant mené à *ce* titre les négociations avec les Américains depuis avril 1976, il est rapidement devenu une *figure* nationale. Bien mal lui en prit, car il fut « démissionné » de ses fonctions en février dernier puis contraint à l'exil par le général Torrijos, qui n'appréciait guère que quelqu'un s'attribue le mérite de la négociation.

Mais à Panama, comme encore dans de nombreux Etats latino-américains, ce sont les Etats-Unis qui restent les maîtres du jeu. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de ce *régime* anti-impérialiste que sa dépendance à l'égard de Washington.

VINCENT BEAUFILS.

DIPLOMATIE

Pour protester contre les violations des droits de l'homme

LA C.E.E. VA TRANSFÉRER SON BUREAU DE SANTIAGO-DU-CHILI A CARACAS

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Mme Hortensia Bussi Allende, la veuve du président chilien, a annoncé, mercredi 7 septembre à Bruxelles, que le bureau des représentation de la Commission des communautés européennes en Amérique du Sud serait transféré à d'ici la fin de cette année de Santiago-du-Chili à Caracas, capitale du Venezuela. Une antenne de la C.E.E. sera néanmoins maintenue dans la capitale chilienne.

M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, que Mme Allende a rencontré le jour même, lui a indiqué, a-t-elle dit, que ce transfert avait été décidé « *pour protester contre les violations des droits de l'homme au Chili* ». Il a ajouté que la Communauté européenne n'accordait plus d'aide économique au Chili, mais seulement une aide humanitaire par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales.

Canada

M. Trudeau renonce à organiser des élections législatives anticipées

De notre correspondant

Montréal. — Le premier ministre *fédéral, M. Pierre Elliott* Trudeau, a annoncé, mercredi 7 septembre, qu'il n'y aurait pas d'élections législatives anticipées cette année. Il y a une quinzaine de jours, le principe d'élections, au mois de novembre, était considéré comme acquis dans l'entourage du premier ministre. Ses principaux conseillers y étaient favorables et, lui-même s'était apparemment rallié à cette idée. Les députés du parti libéral, au contraire, étaient peu enclins à retourner au feu. Au cours d'une réunion de l'état-major du parti libéral, tenue il y a un peu plus d'une semaine, ils ont su faire prévaloir leur point de vue (1).

Aujourd'hui, les conseillers du premier ministre sont un peu anxieux. M. Trudeau également, qui a conclu sa déclaration annonçant sa décision en disant : « *J'espère que je n'aurai pas à le regretter.* » La popularité que connaît actuellement le parti libéral fédéral pourrait bien s'effriter au cours de l'hiver : il recueillait 51 % des intentions de vote au mois de juillet, et 50 % en août selon les derniers sondages. Pour le parti conservateur-progressiste, qui constitue l'opposition *officielle*, les chiffres étaient respectivement 37 et 29 %.

D'ici au printemps, le parti conservateur se sera peut-être donné un chef plus prestigieux que son leader actuel, M. Jo Clarck et la conjoncture pourrait être *moins favorable aux libéraux*.

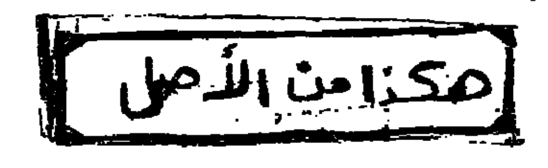
Le départ de M. Macdonald de son poste de ministre des finances, annoncé le mardi 6 septembre, rendait de toute manière des *élections prochaines malaisées*.

Le remplacement de M. Macdonald s'accompagnerait d'un remaniement gouvernemental, que l'on prévoit assez important, et qui aurait lieu avant une dizaine de jours. Ce remaniement devrait permettre à M. Trudeau de mieux jouer la carte francophone à un moment où le gouvernement québécois essaie de persuader ses administrés que le fédéralisme est un leurre.

Depuis que M. Trudeau, accompagné de quelques amis, a quitté la scène québécoise pour « monter » à Ottawa, dans la seconde moitié des années 60, les francophones ont obtenu des portefeuilles de plus en plus importants au sein du gouvernement fédéral, mais jamais jusqu'ici celui des finances. Dans bien des milieux québécois, on y voyait une preuve supplémentaire de la « colonisation » par les anglophones, qui dominent largement l'économie du pays. Or, aujourd'hui, deux ministres fédéraux francophones paraissent bien placés pour succéder à M. Macdonald. Le nom le plus souvent cité est celui de M. Jean Chrétien, ministre de l'industrie et du commerce, an*cien président du conseil du* Trésor, qui s'est montré très actif dans la défense du fédéralisme et de ses avantages économiques. On parle également de M. Marc Lalonde, ministre de la santé publique et de l'assistance sociale *depuis 1972* : responsable d'un ministère « dépensier » ; M. Lalonde a cependant mauvaise presse auprès des milieux d'affaires.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) Voir *le Monde* du 26 août 1977.



PROCHE-ORIENT

Israël

Jérusalem accuse l'Égypte de violer l'accord sur le Sinaï

Le ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman, a reçu mercredi 7 septembre à Tel-Aviv le général Enzio Sillavuo, chef des forces de l'ONU au Proche-Orient, pour lui faire part des *« violations égyptiennes de l'accord intérimaire israélo-égyptien sur le Sinaï »*. Les autorités de Jérusalem affirment que les Egyptiens maintiennent sur la rive orientale du canal de Suez des forces deux fois supérieures à celles prévues dans cet accord.

● A TAEF (Arabie Saoudite), M. Mohamed Abdo Yamani, ministre saoudien de l'information, a déploré mercredi les campagnes de presse orchestrées contre l'Arabie Saoudite en vue, dit-il, *« de semer le doute sur ses intentions à l'égard de la question palestinienne »*. M. Yamani, qui paraissait répliquer aux propos de M. Zoheir Mohsen, chef du mouvement palestinien pro-syrien Al Saïka, qui avait sévèrement critiqué l'Egypte et l'Arabie Saoudite pour leur coopération avec les Etats-Unis (*le Monde* du 8 septembre), a rappelé que son pays avait affecté son pétrole au service de la cause arabe et qu'il *« n'avait souscrit à aucun engagement avec quelque pays que ce soit au détriment de questions politiques »*.

● A BEYROUTH, M. Khaled Hassan, membre du comité central du mouvement palestinien Fath, a déclaré dans une interview publiée le 7 septembre par le quotidien koweïtien *Al Qabas* : *« L'O.L.P. est disposée à engager un dialogue avec les responsables américains sans conditions préalables. »* Le dirigeant palestinien estime que la reconnaissance de l'O.L.P. par Washington représenterait *« un gain politique important pour la résistance palestinienne »*. *« Les Etats-Unis sont la seule grande puissance,* a-t-il rappelé, *qui n'ait pas encore établi des relations politiques avec l'O.L.P. »*

La presse libanaise, enfin, a très mal accueilli mercredi le dernier « plan de paix » de M. Begin, qualifié par le quotidien *Al Nahar* de *« projet de capitulation »*. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant au Caire sur l'application de la loi coranique en Egypte (*le Monde* du 6 septembre), il fallait lire que *« les musulmans de naissance qui changent de religion se comptent, en Egypte, pour les cas connus au cours de ce siècle, sur les doigts d'une seule main »*.

Les autorités s'inquiètent du développement de la criminalité

De notre correspondant

Jérusalem. — Peut-on ou non parler de *« crime organisé »* en Israël ? La polémique sur cette question, soulevée en particulier par le député Ehoud Olmert (qui a notamment mis en cause le général de réserve Rehavam Zeevi) et une série d'articles du grand quotidien du matin *Haaretz*, a abouti à la création d'une commission d'enquête, dont le rapport, soumis au gouvernement, vient d'être publié. Les noms de témoins et de personnes mêlés à des affaires en cours ont toutefois été censurés.

La publication du rapport de la « commission Buchner » sur « le crime en Israël » ne laisse personne indifférent dans le pays... Même ceux qui souhaitaient bâtir un pays « comme les autres » avaient rêvé d'un autre Israël, plus propre, plus pur, plus exemplaire.

Certes, contrairement aux bruits qui couraient, la commission affirme qu'il n'existe pas de véritable « crime organisé », de grande organisation comme la Mafia ou le Syndicat du crime. Mais la criminalité n'en a pas moins pris des proportions inquiétantes. Le crime est désormais *« professionnel et sophistiqué »*, et l'on compte tout de même plusieurs dizaines d'organisations. Certaines d'entre elles ont des dimensions nationales et même internationales. Ce phénomène s'aggrave chaque année et la police estime que la cote d'alerte a été largement dépassée, bien que, si l'on en croit les chiffres cités par le ministre de l'intérieur et de la police, M. Yossef Burg, Israël soit encore loin d'atteindre le taux de criminalité des pays occidentaux : en 1976 on a enregistré 1,4 meurtre pour 100 000 habitants, contre 2,7 en France, 4,7 en Allemagne fédérale et 9,7 aux Etats-Unis ; pour 6,4 cambriolages en Israël, il y en a eu 30 en Allemagne fédérale, 30 en France et 208 aux Etats-Unis.

Dans le domaine de la drogue, le ministre a reconnu qu'il existait une organisation nationale de trafic des stupéfiants. Le rapport révèle que 10 % des jeunes de quatorze à seize ans ont goûté à la drogue. Le hold-up, le racket, l'intimidation et la corruption sont devenus quant à eux monnaie courante et les victimes ont bien souvent peur d'aller se plaindre à la police. Les délits économiques sont également en augmentation constante grâce à la complaisance de conseillers juridiques et d'avocats véreux.

Les causes du mal

Le rapport énumère les causes du mal : le fossé culturel social et économique qui sépare les différentes couches de la population, l'influence de la société de consommation, la conviction largement répandue que seule la violence paie, la tension nerveuse provoquée par l'état de guerre dans lequel Israël vit en permanence, la perte de confiance dans les personnalités de premier plan, notamment « l'affaire Asher Yadlin » (1), un matérialisme grandissant et la diminution continue du pouvoir d'achat.

Si la police ne peut s'attaquer à ces causes générales, elle peut néanmoins améliorer les moyens de lutte contre les manifestations du mal. M. Burg demandera 140 millions de livres au Trésor pour renforcer l'appareil policier, dont les moyens techniques paraissent très démodés par rapport à l'efficacité des méthodes mises au point par les criminels. Quatre cents policiers ont déjà été mutés de postes administratifs à des fonctions de dépistage sur le terrain. Pour accélérer cette réorganisation de la police, le ministre propose la création d'une commission comprenant les ministres de l'intérieur et de la police, des finances et de la justice.

M. Burg n'a pas perdu l'espoir de freiner la dangereuse évolution de la situation. Selon lui, l'appareil policier demeure sain dans son ensemble. Si la société israélienne se dote des moyens adéquats, elle devrait être en mesure, a conclu M. Burg, de venir à bout du fléau.

(Intérim.)

(1) M. Yadlin, qui avait été nommé gouverneur de la Banque d'Israël, fut arrêté en octobre 1976 et condamné le 22 février 1977 à cinq ans de prison pour corruption.

Pour éviter des affrontements avec les Israéliens

Les fedayin amorcent un retrait dans le Sud-Liban

Des combats sporadiques se poursuivent dans le Sud-Liban entre forces conservatrices et palestino-progressistes. L'artillerie israélienne à longue portée participe au bombardement des positions tenues par la gauche ; des avions et des hélicoptères israéliens ont survolé, le 7 septembre, la région afin de guider les artilleurs.

Pour enlever à Israël un prétexte d'intervention, indique-t-on à Beyrouth, les Palestiniens ont retiré leurs troupes des abords de la ville druze de Hasbaye et des pièces d'artillerie du fort d'Arnoun (château croisé de Beaufort), lequel domine toute la région de Marjayoun jusqu'aux contreforts du mont Hermon. Les autorités libanaises, d'autre part, s'inquiètent de la vague d'attentats qui déferle sur le pays.

Tension à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Une bombe à retardement a été découverte et désamorcée près d'une église du quartier Hamra à Beyrouth-Ouest ; une charge de dynamite a explosé à Hammana, localité de la montagne ; une voiture piégée a provoqué d'importants dégâts à Tripoli, deuxième ville du pays, tels sont les principaux attentats qui ont été commis au Liban au cours des dernières quarante-huit heures. Ils viennent s'ajouter à une longue liste d'incidents enregistrés ces derniers jours : une fusillade dans une église du Chouf (quatorze morts, vingt-cinq blessés, le 21 août) ; une bombe dans le marché aux légumes de la place des Canons à Beyrouth le 25 août (une dizaine de morts), un mort et un blessé dans une embuscade le même jour au Chouf ; un attentat à la bombe le 4 septembre contre Dar-As-Sayad, siège d'*Al Anwar*, journal officieux et pro-syrien (quatre blessés), l'explosion, le 2 septembre, d'une voiture piégée près d'une caserne de Beyrouth-Ouest.

La population a réagit avec un calme remarquable à cette vague d'attentats. Cependant, l'avenir lui paraît lourd de menaces.

A cet égard, on relève une nette différence entre les deux parties du Liban. Dans les régions contrôlées par la droite chrétienne, la mobilisation psychologique et même militaire est intense, *« la situation va en se dégradant »*, répète le chef des phalanges, M. Pierre Gemayel. Dans le camp palestino-progressiste, l'inquiétude est moins marquée, sauf chez les fedayin, qui redoutent toujours une attaque israélienne de grande envergure.

Les conservateurs chrétiens entendent faire face à trois éventualités : une opération israélienne au Liban sud suffisamment importante pour impliquer la Syrie ; une grave crise qui menacerait le régime de Damas ; un conflit inter-arabe qui remettrait en cause la présence de la Force arabe de dissuasion (FAD) au Liban. Les chefs de la droite chrétienne se montrent exigeants vis-à-vis de l'Etat : le président de la République, M. Sarkis, aurait réagi avec vivacité la semaine dernière lorsqu'ils sont venus lui soumettre une liste de six revendications après l'avoir rendue publique.

Il paraît néanmoins rassurant que le mandat de la FAD ait été prorogé de six mois, jusqu'en avril 1978, par la Ligue arabe. D'autre part, nombre d'observateurs sont persuadés qu'une attaque israélienne d'envergure est à exclure, aussi longtemps que se poursuivront les échanges diplomatiques à New-York et à Washington, M. Begin n'ayant pas intérêt à défier les Etats-Unis dans de telles circonstances.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● DEUX GUERILLEROS et un soldat ont été tués et un responsable de la sécurité blessé, mercredi 7 septembre, au cours d'un affrontement à 15 kilomètres au sud de Buenos-Aires. 560 personnes sont mortes en Argentine au cours d'affrontements, en 1977, dont 476 guérilleros, 26 policiers et 9 militaires. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE SECRETAIRE D'ETAT M. VANCE n'a jamais proposé au gouvernement chinois d'établir un bureau de liaison des Etats-Unis à Taïwan, a déclaré, mercredi 7 septembre, un responsable américain à Pékin démentant les déclarations prêtées à M. Teng Hsiao-ping (*le Monde* du 8 septembre). — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a annoncé, mercredi 7 septembre, la nomination de M. Arthur Goldberg comme ambassadeur itinérant et chef de la délégation des Etats-Unis à la conférence de Belgrade sur la coopération et la sécurité en Europe. M. Goldberg, soixante-neuf ans, juge de la Cour suprême de 1962 à 1965, a été de 1965 à 1968 le représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU ; il avait été secrétaire au travail du président John Kennedy. — *(A.F.P.)*

● DEUX BOMBES ONT FAIT EXPLOSION A WASHINGTON, le mercredi 7 septembre, à l'aube. Les engins de forte puissance n'ont pas fait de victimes. L'un a explosé à proximité des bureaux de l'Aeroflot, l'autre sur une pelouse de la Maison Blanche. Ces attentats ont été revendiqués par deux organisations anti-castristes clandestines. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● LE DIRIGEANT DE LA SECTE DES MUSULMANS NOIRS HANAFITES, Hamaas Abdul Khaalis, responsable de la prise de cent quarante-neuf otages à Washington, en mars dernier, a été condamné mardi 6 septembre à une peine de quarante et un à cent vingt ans de prison pour enlèvement à main armée. Le juge a d'autre part condamné un autre membre du commando, Abdul Adam, de quarante-quatre à cent trente-deux ans de prison. Il avait été reconnu coupable d'avoir blessé à coups de couteau deux des otages. Les peines des autres accusés doivent être annoncées ultérieurement. — *(A.F.P.)*

Maroc

● DES AFFRONTEMENTS ont opposé, le samedi 3 septembre, des paysans aux forces de l'ordre près d'Amizmiz, dans la province de Marrakech, à l'occasion de l'exécution d'un jugement relatif à l'utilisation, par deux tribus, de l'eau d'une source. Les habitants ayant blessé à coups de pierres le représentant de l'autorité et quatre membres des forces de l'ordre, celles-ci ont ouvert le feu. Le bilan de l'incident s'élève à trois morts dans la population et à quinze blessés de part et d'autre. — *(A.P.)*

République Sud-Africaine

● M. PIK BOTHA, MINISTRE SUD-AFRICAIN DES AFFAIRES ETRANGERES, a vivement critiqué la prochaine visite que doit faire au Sénégal M. Colin Eglin, leader de l'opposition, qui sera prochainement reçu par le président Senghor (*le Monde* du 6 septembre).

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que *« si le président Senghor savait ce que M. Eglin et son parti demandent, et quels sont leurs objectifs, il n'aurait rien à voir avec eux. Il y a une incompatibilité totale entre les positions de M. Eglin et celles du président Senghor, de même que celles d'autres leaders africains »*. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● RENOUVELANT SES ATTAQUES CONTRE L'EUROCOMMUNISME, l'hebdomadaire tchécoslovaque *Tribuna* a comparé, mercredi 7 septembre, le secrétaire général du P.C. espagnol, M. Santiago Carrillo, à M. Alexandre Dubcek. Il a accusé M. Carrillo d'être *« en harmonie avec la propagande anti-communiste de l'impérialisme »* et d'avoir fait l'éloge de la politique libérale de M. Dubcek. L'ère de M. Dubcek *« était en fait analogue au socialisme démocratique de Carrillo. Nous rejetons sans équivoque une telle démocratie »*, poursuit le journal. — *(Reuter.)*

● ON APPREND QUE DE VIFS INCIDENTS ont eu lieu pendant un festival en Bohême occidentale les 13 et 14 août. A la suite de l'annulation d'un concert de rock, mille deux cents spectateurs ont demandé à être remboursés. La police, l'armée et les gardes-frontières sont intervenus. Une centaine de personnes ont été blessées et il y a eu treize arrestations. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UNE CENTAINE DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTE BAPTISTE DE BRIANSK (à 400 kilomètres à l'ouest de Moscou) ont affronté le 30 août dernier les policiers qui avaient décidé de fermer leur temple, a-t-on appris, mercredi 7 septembre, à Moscou, de source proche du comité des droits des croyants. Plusieurs baptistes auraient été molestés au cours de ces incidents. Les membres de la communauté achevaient les travaux de construction de l'édifice quand la police leur a donné l'ordre de les arrêter. Une soixantaine de personnes se sont alors enfermées dans le temple et ont menacé d'entamer une grève de la faim, suscitant l'intervention des policiers. — *(A.F.P.)*

● SUR LES 258 900 000 HABITANTS que compte l'U.R.S.S., il y a 138 500 000 de femmes. Près des deux tiers des habitants sont nés après la révolution de 1917. La population urbaine totalise 160 millions 800 000 âmes. En 1913, l'empire russe comptait moins de 160 000 000 d'habitants. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● LE MINISTERE DE L'INTERIEUR a confirmé que des guérilleros ont occupé, lundi 5 septembre, la localité de Caigua, située à 340 kilomètres à l'est de Caracas. Dans un bref communiqué, le ministère indique que le groupe d'« irréguliers » s'est emparé du poste de police de Caigua, détruisant les systèmes de communication et distribuant des mots d'ordre hostiles au système démocratique avant de s'enfuir à bord d'un véhicule. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Le conseil des Nations unies pour la Namibie condamne le rattachement de Walvis-Bay à l'Afrique du Sud

Le conseil des Nations unies pour la Namibie a demandé, mercredi 7 septembre, à New-York, une réunion du Conseil de sécurité, pour examiner la situation créée par la *décision* du gouvernement de Pretoria de placer le port de Walvis-Bay sous administration sud-africaine. Le conseil a condamné cette « tentative unilatérale de l'Afrique du Sud visant à détruire l'unité territoriale de la Namibie en intégrant le port de Walvis-Bay à la province sud-africaine du Cap et à son administration » et l'a déclarée « illégale ».

Une mesure unilatérale

De notre envoyée spéciale

Walvis-Bay. — Des *rues larges* et poussiéreuses où s'engouffre le vent. Coincé entre les dunes de sable du désert namib et l'Océan, qui amène le brouillard, Walvis-Bay n'a rien d'attirant. Cela sent le poisson et les marais. C'est pourtant cette ville sans âme que se disputent l'Afrique du Sud et les Namibiens.

Géographiquement, les 969 kilomètres carrés formant le territoire de Walvis-Bay font partie de la Namibie. *De jure*, ils appartiennent à l'Afrique du Sud. Ainsi en ont décidé les caprices *de l'histoire. La ville et ses environs* furent annexés par les Britanniques le 12 mars 1878, juste avant que l'Allemagne ne s'empare du reste du Sud-Ouest africain. Six ans plus tard, ils furent rattachés à la colonie du Cap, et, ce *faisant*, devinrent partie *intégrante de l'Union Sud-Africaine* lors de la formation de celle-ci, en 1910. Pendant plusieurs années, ses habitants votèrent à Green-Point, au Cap, à plus de 1 500 kilomètres de chez eux.

Lorsque l'Afrique du Sud reçut, sous *mandat de la* Société des nations, l'ancienne colonie allemande, elle estima plus pratique de transférer la responsabilité administrateur de l'enclave à Wind hoek. Ce fut fait en 1922.

Le 1er septembre 1977, le gouvernement sud-africain, fort de son droit, coupait court à cinquante-cinq ans de vie commune avec Walvis-Bay, et la Namibie reprenait son dû.

Un simple coup d'œil sur la carte aide à comprendre les raisons pour lesquelles le mouve*ment nationaliste de Namibie*, la Swapo, et bon nombre d'autres Namibiens tels que des membres de la conférence constitutionnelle de la Turnhalle souhaitent conserver le territoire.

La ville et son bout de désert, sur lequel Pretoria a établi une base *militaire*, sont profondément imbriqués dans les pays l'environnant. Seul port en eau profonde entre Lobito, en Angola, et Le Cap, en République Sud-Africaine, Walvis-Bay reste le principal débouché maritime de la Namibie. Il y a bien le petit *port de Luderitz, un peu plus* au sud sur la côte, mais il ne dispose pas, loin de là, de la même infrastructure. Il a en plus le désavantage d'être bâti sur du roc, alors que Walvis-Bay se situe au fond d'une baie naturelle. Agrandir Lüderitz demanderait *beaucoup de temps* et d'argent.

La deuxième ville du Sud-Ouest africain

Walvis-Bay est la deuxième ville du Sud-Ouest africain après Windhoek, la capitale. Important centre commercial, il accueille chaque année une centaine de cargos européens, américains et japonais. Ceux-ci débarquent principalement du pétrole en provenance du Proche-Orient et embarquent des minerais, dont le cuivre, le zinc et l'uranium de Rössing. Il est considéré comme le cinquième port d'Afrique australe et ne demande qu'à s'étendre.

Walvis-Bay est, de plus, un port de pêche important. Les bancs qui longent la côte assurent des revenus substantiels aux compagnies sud-africaines, qui possèdent l'essentiel de la flotte de pêche et les usines de conserves. En dehors des eaux territoriales, d'immenses bateaux-usines, dont beaucoup battent pavillon soviétique ou celui d'un pays d'Europe de l'Est, ratissent le fond des mers. La nuit, on peut distinguer leurs lumières.

Retirer l'enclave au futur pays revient à le condamner à dépendre pendant plusieurs dizaines d'années encore de l'Afrique du Sud.

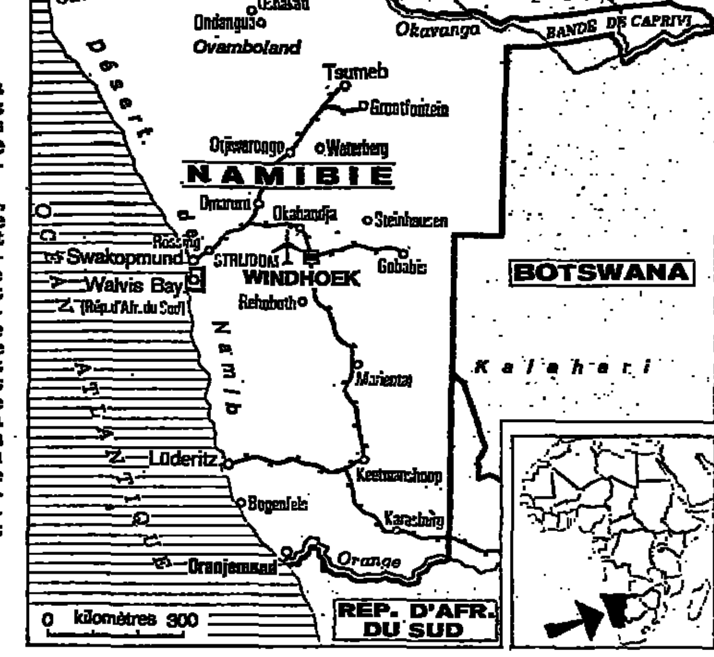
Les seize mille cinq cents métis et Africains qui habitent à Walvis-Bay voient d'un mauvais œil ce retour au pays de l'« apartheid » et envient leurs frères promis à l'indépendance. *Les quelque huit mille cinq cents* Blancs ont accueilli de façon mitigée, mais plutôt favorable, la décision de Pretoria. Sauf la minorité allemande, plutôt réticente. Les autres ne s'opposent pas au retour de la ville à la province du Cap, mais profitent de la confusion pour demander que l'on fasse de Walvis-Bay un port franc.

Mais pourquoi pas dans ce cas un port franc rattaché à une Namibie indépendante ? Dès l'annonce de la mesure prise par Pretoria pour récupérer Walvis-Bay, la Swapo a protesté publiquement.

« *Il est malheureux qu'une telle mesure ait été prise unilatéralement par l'Afrique du Sud au moment où des efforts concertés sont en cours pour trouver une solution pacifique au problème namibien* », s'est plaint M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU. Les Etats-Unis ont également considéré ce geste de Pretoria comme « *mal à propos, et d'aucune aide pour les discussions qui se poursuivent* ».

En Afrique du Sud, l'homme de la *rue estime que le gouvernement* n'a pas dit son dernier mot, qu'il compte seulement utiliser l'enclave comme pièce maîtresse dans ses négociations.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



● *Le Conseil national africain* (A.N.C.), mouvement de résistance clandestin, s'est manifesté mercredi 7 septembre, au Cap, en faisant exploser des bombes, en éparpillant des tracts, et en accrochant une banderole au sommet d'un grand immeuble du centre de la ville.

D'autre part, la police a dispersé, mercredi matin à Soweto, une manifestation d'environ cinq cents jeunes gens, qui s'apprêtaient à marcher sur Johannesburg. — *(A.F.P.)*

● *M. Sam Nujoma*, président de la South West Africa People's Organisation (SWAPO), parti nationaliste namibien, devait être reçu ce jeudi 8 septembre, à Paris, par M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères. Lors de son séjour à Lusaka, capitale de la Zambie (*le Monde* du 17 août), le ministre français, rencontrant plusieurs dirigeants de la SWAPO, avait invité M. Nujoma à venir le voir à Paris.

LE CONFLIT DE L'OGADEN

L'Éthiopie rompt ses relations diplomatiques avec la Somalie

L'Ethiopie a rompu, le mercredi 7 septembre, ses relations diplomatiques avec la Somalie. En annonçant cette décision, le ministre éthiopien des affaires étrangères a déclaré qu'une guerre ouverte était désormais *engagée entre « envahisseurs et défenseurs »*. Mogadiscio a tourné en dérision la charte de l'O.U.A., a-t-il ajouté, en décidant de « *poursuivre son agression contre l'Ethiopie* », qui avait porté l'affaire devant l'organisation inter-africaine. Le ministre a également renouvelé les accusations de l'Ethiopie, qui affirme, depuis le début des combats dans l'Ogaden, que l'armée régulière somalienne y participe.

Cette rupture diplomatique met un terme aux derniers espoirs d'une réconciliation entre Mogadiscio et Addis-Abeba sur la base d'un compromis territorial et dans le cadre d'une fédération socialiste de l'Afrique orientale, souhaitée par l'U.R.S.S. Cette dernière pourra désormais difficilement éluder un choix entre les deux pays en guerre qu'elle continue, théoriquement, de soutenir.

La décision d'Addis-Abeba intervient, en outre, à un moment où, malgré des succès militaires, la Somalie doit faire face à un isolement diplomatique sans cesse *aggravé*. Au cours des dernières semaines, la majorité des pays africains, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont condamné la violation par Mogadiscio des frontières héritées du colonialisme. Plus récemment, la Ligue arabe, *dont* les Somaliens quêtent l'appui, mais qui désire sauvegarder la coopération arabo-africaine, a adopté au Caire une position très prudente refusant, en fait, de prendre parti. Position qui a déçu Mogadiscio. Le 7 septembre enfin, *M. Kurt Waldheim, secrétaire général* des Nations unies, en visite à Moscou, a plaidé, lui aussi, en faveur du respect des frontières en Afrique, condamnant implicitement l'offensive somalienne.

En Ethiopie, selon des informations recueillies à bonne source à Paris, plusieurs dirigeants du parti Meison (mouvement socialiste pan-éthiopien) qui, après leur rupture avec les militaires, avaient choisi, le 26 août, *d'entrer dans la clandestinité*, ont été découverts et fait prisonniers. M. Haïlé Fida, leader du Pomoa (bureau politique), qui passait pour l'un des principaux inspirateurs de la révolution, a été capturé au sud d'Addis-Abeba, dans les provinces Oromos (Gallas), où il s'était réfugié. Deux autres membres du Meison au moins, anciens professeurs à l'école idéologique d'Addis-Abeba, ont été arrêtés dans le nord du pays après un affrontement armé avec les militaires.

L'aggravation de la « guerre civile » éthiopienne et des combats dans l'Ogaden ont provoqué, d'autre part, un afflux de réfugiés dans plusieurs pays voisins (Djibouti, Kenya). A Paris même, on compte désormais près de huit cents réfugiés éthiopiens se réclamant des différents groupements rivaux, mais tous hostiles au régime militaire.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Sénégal

LE NOUVEAU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN SE RÉCLAME DE LA DROITE

Comme l'avait laissé prévoir récemment le président Senghor (*le Monde* du 24 août), un nouveau parti, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) vient d'être créé à Dakar. Cette formation politique, qui a opté pour « *un courant de pensée politique dit de droite* », a déposé ses statuts en juillet dernier en vue de sa reconnaissance, a-t-on appris récemment à Dakar.

Le M.R.S., qui se déclare « *convaincu qu'on ne socialise pas la pauvreté* », observait dans sa demande de reconnaissance que « *les idéologies politiques dites de « gauche » ne sont pas à même, tout au moins au Sénégal, de trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux* » et « *ne proposent rien, absolument rien sur le plan spirituel* ».

Le Mouvement républicain sénégalais a pour secrétaire général M. Boubacar Gueye, avocat dakarois, ancien ministre, ancien député et ancien vice-président de l'Assemblée nationale.

Lorsqu'il sera légalement reconnu, le nouveau parti sera la quatrième formation politique sénégalaise. (La Constitution sénégalaise *limite actuellement* à trois le nombre des partis politiques.) Cette reconnaissance ne soulèvera pas de difficultés, contrairement à celle du Rassemblement national démocratique, parti de gauche, qui attend d'être reconnu depuis février 1976.

● *Le général Gnassingbe Eyadema*, président de la République du Togo, arrivé mercredi 7 septembre à Paris, devait être ce jeudi l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing. Le général Eyadema, qui doit rencontrer le premier ministre, M. Raymond Barre, est accompagné de six ministres, dont celui des affaires étrangères, M. Edem Kodjo.

BIBLIOGRAPHIE

« LES REBELLES D'AUJOURD'HUI » par Thierry Desjardins

Familier des mouvements de libération de par le monde, Thierry Desjardins va, dans ce livre, au-delà du grand reportage et tente de déterminer ce qu'ont de commun des insurrections aussi diverses que celles du Frolimat au Tchad, du Polisario au Sahara, du Dhofar dans le sultanat d'Oman, d'Indonésie ou de Birmanie. Son ouvrage fait heureusement le point sur la situation des différentes « rébellions », pratiquement étouffées (Dhofar, Kurdes) ou en plein essor (Polisario) avec une sympathie pour *la lutte de minorités opprimées* et un don de vie dans le récit qui font lire sans effort les indispensables rappels historiques.

« *Il y a chez les rebelles tout un folklore qui me plaît* », écrit l'auteur. Sensible au romantisme révolutionnaire du désert, des P.C. dans les grottes et des chevaliers de l'embuscade, Thierry Desjardins l'est moins aux proclamations idéologiques volontiers marxisantes, où il voit, le plus souvent, une habileté tactique et un moyen de se concilier, contre l'Occident acquis aux régimes en place, la bienveillance du « *camp socialiste* ». Il reproche justement aux Occidentaux de méconnaître la composante nationaliste des mouvements de libération et va jusqu'à assurer qu'ils les « *contraignent* » ainsi à « *être de gauche* ».

Chaleureux à l'égard des hommes et de leurs causes autant que méfiant envers leurs proclamations idéologiques, Thierry Desjardins permet en tout cas à un très vaste public de s'intéresser à tous ceux qui, dans le tiers-monde, mettent le pouvoir au bout du fusil. — P.-J. F.

★ Presses de la Cité, 372 p., 42 F.

LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Nouakchott fait état de nouveaux combats dans le centre du pays

Une dizaine de soldats mauritaniens ont été tués au cours d'un affrontement avec le Front Polisario, lundi 5 septembre près de Jraif, à 90 kilomètres au nord-est d'Atar, au centre du pays, a-t-on appris mercredi soir à Nouakchott de source gouvernementale.

Deux civils mauritaniens, qui se trouvaient dans la zone des combats, ont également été tués. Le Front Polisario aurait perdu deux véhicules « *et leurs équipages* ».

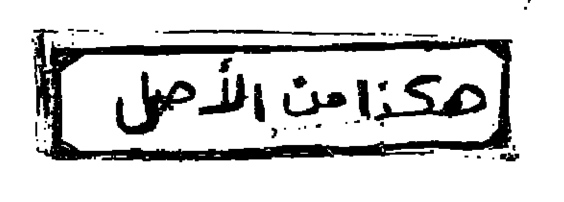
● *A Alger*, le Front Polisario a confirmé, dans un communiqué, que de violents combats avaient opposé, le 31 août, l'une de ses unités aux forces mauritaniennes à une quarantaine de kilomètres *d'Aoucert dans l'ancien Rio de* Oro. Les autorités de Nouakchott avaient annoncé que quarante soldats mauritaniens et cinquante guérilleros avaient trouvé la mort dans cet accrochage (*le Monde* du 7 septembre). Le Polisario fait état, de son côté, de quatre-vingt-treize morts mauritaniens et de trois blessés seulement dans ses rangs. — *(A.F.P.)*

[Les autorités mauritaniennes acceptent depuis quelque temps de donner des informations sur les combats qui se déroulent sur leur territoire et au sud du Sahara occidental. Cette attitude contraste avec celle du Maroc qui garde un mutisme total sur les opérations militaires. Pour leur part, les bilans annoncés par le Polisario semblent parfois très nettement exagérés, même si les succès militaires du Front sont indéniables.]

● *A Rabat*, le quotidien *Al Moharrir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), a annoncé mardi 6 septembre que le roi Hassan II avait invité le colonel Kadhafi au Maroc. Le journal estime que le chef de l'État libyen pourrait éventuellement jouer le rôle de « *dénominateur commun* » entre Alger et Rabat. Le président libyen aurait fait des déclarations en ce sens à la délégation des partis politiques marocains qui ont participé à Tripoli aux cérémonies du huitième anniversaire de la révolution libyenne. — *(A.F.P.)*







POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 7 septembre 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **BUDGET 1978**

Le premier ministre, ministre de l'économie et des finances, et le ministre délégué à l'économie et aux finances ont présenté au conseil, qui l'a adopté, le projet de loi de finances pour 1978.

Le président de la République a déclaré : « Le budget de 1978 est un budget sérieux, pour aider une économie qui se redresse. Le gouvernement a écarté tout artifice électoraliste, et n'a pris en considération que les nécessités nationales. L'opinion approuvera le sérieux et l'honnêteté de ce budget. »

(Lire pages 25 à 27.)

● **PERSONNELS DE L'ÉTAT**

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat.

Le gouvernement a décidé de majorer les traitements de 2,6 % au 1er septembre 1977, sans attendre l'issue des négociations avec les organisations syndicales qui ont repris le 5 septembre dernier et doivent se poursuivre à la fin du mois de septembre. L'augmentation de 2,6 % est une mesure conservatoire destinée à assurer le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires : elle portera à 6,6 % le relèvement des rémunérations dans la fonction publique depuis le 1er janvier.

● **DEUX NOUVEAUX SIÈGES DE DÉPUTÉ**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi organique prévoyant la création de deux sièges supplémentaires de députés, l'un en Nouvelle-Calédonie, l'autre en Polynésie, ainsi qu'un projet de loi fixant la composition des circonscriptions électorales correspondant à ces nouveaux sièges. L'augmentation de la représentation parlementaire de ces deux territoires, qui porte de 3 à 5 le nombre de députés représentant les territoires d'outre-mer, à l'Assemblée nationale, est justifiée par le doublement de la population de ces territoires intervenu depuis 1968. Elle leur permettra d'être représentés à l'Assemblée nationale dans les mêmes conditions que les départements métropolitains ayant une population d'importance équivalente.

● **RENTRÉE SCOLAIRE**

Le ministre de l'éducation a communiqué au conseil les statistiques de la rentrée scolaire dans les écoles maternelles, les écoles primaires, dans les collèges et les lycées. Il a précisé les moyens supplémentaires, notamment en création de classes et en personnel, dont disposera le ministère de l'éducation pour faire face à cette rentrée. Celle-ci se fera donc, ainsi que la mise en place du collège unique, dans des conditions parfaitement normales

(Lire page 8.)

M. AURILLAC QUITTE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Au terme d'un mouvement préfectoral adopté par le conseil des ministres, M. Michel Aurillac, préfet de la région Provence-Alpes Côte d'Azur, est réintégré, sur sa demande, au Conseil d'Etat, où il est maître des requêtes. M. Aurillac aurait l'intention de se consacrer davantage à la politique et de se présenter éventuellement aux élections législatives. Son successeur, à Marseille, sera désigné lors d'un prochain conseil des ministres.

M. Paul Camous, préfet, nommé président de la mission de contrôle des entreprises sidérurgiques, est placé en position de service détaché.

● **M. LACOLLEY, préfet de la Charente.**

M. Albert Lacolley, préfet de la Creuse, est nommé préfet de la Charente en remplacement de M. Bellec, nommé directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine.

[Né en 1924 à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône) breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, devenu sous-préfet en 1958, M. Lacolley a occupé divers postes territoriaux avant de devenir en 1971 secrétaire général de la Seine-Saint-Denis et en 1974 préfet de la Creuse.]

● **M. DURANTOU, préfet de la Creuse.**

M. Jacques Durantou, secrétaire général du Morbihan, est nommé préfet de la Creuse en remplacement de M. Lacolley.

[Né en 1924 à Paris, docteur en droit, diplômé des sciences politiques, M. Durantou devient, en 1954, chef de cabinet de préfet. Il fut notamment, en 1959, sous-préfet de Château-Chinon (Nièvre). Après avoir servi en Guyane, il devient sous-préfet de Millau et secrétaire général des Deux-Sèvres. Il était secrétaire général du Morbihan depuis 1973.]

● **M. BELLEC, directeur des « Invalides de la Marine ».**

M. José Bellec, préfet de la Charente, est nommé directeur de l'établissement national des Invalides de la marine en remplacement de M. Rudler, admis à la retraite.

[Né en 1918 à Taulé (Finistère). M. Bellec devient en 1943 commissaire de police. Déporté à Buchenwald, il occupe à la Libération divers postes dans les services de la police. En janvier 1950, il entre au cabinet de M. Christian Pineau, ministre des travaux publics et des transports, puis, la même année, il rejoint le cabinet de M. Robert Prigent, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, qu'il suivra ensuite au secrétariat d'Etat à l'intérieur. En juillet 1950, il entre au cabinet de M. André Monteil, secrétaire d'Etat à la marine, et en 1953 il est nommé sous-préfet de Montdidier (Somme), avant de retrouver le cabinet de M. Monteil, ministre de la santé publique, l'année suivante. En 1956, M. Bellec est nommé sous-préfet de La Flèche (Sarthe) ; en 1961, de Montargis (Loiret) ; en 1964, de Palaiseau (Essonne). En 1969, il est nommé préfet des Ardennes et en 1974 préfet de la Charente.]

POINT DE VUE

La France des femmes

par JANINE ALEXANDRE-DEBRAY

Afin de protester contre le fait qu'aucune femme ne figure sur la liste que la majorité entend présenter à Paris à l'occasion des élections sénatoriales, Mme Janine Alexandre-Debray, soixante-sept ans, sénateur (P.R.) sortant de Paris, fait depuis dix jours la grève de la faim (« le Monde » du 8 septembre). Jeudi matin, son mari, M. Georges Debray, a demandé à Mme Simone Veil, ministre de la santé, d'intervenir en désignant une femme susceptible d'être candidate.

Le 16 août dernier, avant de commencer cette grève de la faim, Mme Alexandre-Debray nous avait adressé le point de vue suivant :

LA récente recommandation du Conseil de l'Europe, incitant les dix-neuf Etats membres à réduire les inégalités entre hommes et femmes dans le domaine professionnel et dans celui de la famille (*le Monde* du 15 août), et la remarquable Tribune internationale. « L'Europe des femmes », de Liliane Thorn-Petit (*le Monde* du 16 août), amènent tout naturellement à réfléchir sur les moyens de parvenir en France à atteindre ces objectifs.

Ce sera le rôle de la loi. Il serait malhonnête de dire que la France n'a rien fait, déjà, par ce moyen. Il serait excessif de prétendre que le travail est achevé.

Depuis la Libération, les mœurs ont évolué. La loi n'a pas toujours suivi. Or la loi est l'expression d'une civilisation en sa forme sociale.

Qui vote les lois ? Le Parlement. Comment est composé le Parlement français ? Au Sénat, de 283 membres, dont 8 femmes. A l'Assemblée nationale, de 490 membres, dont 9 femmes. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : notre législation est presque uniquement virile. Elle ne correspond pas à la réalité française.

A la veille d'importantes consultations électorales — Sénat d'abord, Assemblée nationale ensuite, Assemblée européenne enfin, — il importe de savoir si des femmes seront présentées aux suffrages de leurs concitoyens, et combien. Leur donnera-t-on des circonscriptions ou des places sur les listes où elles seront battues d'avance, ou bien leur sera-t-il possible de courir leur chance avec l'espoir de l'emporter ?

Aujourd'hui, en cette fin de notre siècle, dans le drame dont la scène est le monde, les femmes sont « *à deux de jeux* » avec leurs compagnons. Face à la bombe atomique, il n'y a plus d'hommes au front et de femmes à la maison. Il n'y a plus de sexe fort et de sexe faible. Il n'y a plus qu'un droit égal à la préservation ou à la mort.

Aussi bien ne s'agit-il plus de faire du féminisme. L'heure en est dépassée. Il ne s'agit pas, non plus, de dresser l'influence féminine comme une rivale en face du « prestige » masculin. Elle devra être, comme dans la vie familiale, complémentaire de l'homme.

Mais l'homme est-il franchement disposé à faire les sacrifices qu'implique le partage des postes — et, partant, du pouvoir — dont il avait le monopole ?

Il est assez cocasse que, pendant soixante-treize ans (1871-1944), on ait prétendu que le suffrage universel existait en France, puisque, de cette universalité était exclue la majorité : les femmes représentent 54 % (tout comme dans les autres pays d'Europe) des Français en âge de voter.

Ainsi donc, les jeux de la démocratie ont doublé leurs cartes. Mais personne, dans les comités directeurs des partis politiques, ou chez les doctrinaires de la sociologie, n'a encore étudié sérieusement les grands courants du corps électoral féminin : il y aurait une étude très intéressante à faire sur la psychologie de la femme dans l'isoloir !

Au moment de leur accession à la citoyenneté, qu'ont fait les partis politiques pour attirer les femmes, les convaincre et les retenir ? Peu de choses en vérité, dans le fond, sinon en apparence.

***

Le parti communiste a été le premier à entrevoir les conséquences immenses de la promotion féminine et à tenter d'exploiter les chances de l'apport électoral féminin. Dès qu'une femme était un tant soit peu valable, ils l'ont « mise en vitrine ». Mais la grande masse féminine résiste aux partis extrémistes.

Un autre parti politique, le M.R.P., avait compris, dès la Libération, l'audience qu'il pouvait acquérir en développant la promotion civique féminine.

Depuis lors, le grand mouvement de la promotion politique féminine s'en va déclinant. Mises à part quelques « femmes-alibis », leur nombre n'a cessé de décroître dans les assemblées parlementaires.

Leur légère progression aux dernières élections municipales est-elle annonciatrice de plus de sens politique — et de justice — au sein des organismes directeurs des partis qui préparent à la France ses prochaines cartes électorales ? L'exemple donné par la composition des gouvernements depuis 1974 sera-t-il suivi ?

L'inquiétude des femmes est à la mesure des espérances qu'avait fait naître cet exemple pour beaucoup de celles qui estiment que les progrès accomplis ainsi sont irréversibles.

Irréversibles, ces progrès le sont, en effet. C'est de la compréhension de cette évidence que doivent se convaincre les partis politiques. Même s'il leur faut forcer leur nature « machiste », leur raison — leur intérêt aussi — leur commande de faire appel aux femmes. L'absence de candidatures féminines — ou l'insuffisance excessive de celles-ci — constituerait à leur détriment une notable et préjudiciable vulnérabilité.

Il faut qu'ils réfléchissent au fait que nos concitoyens perçoivent clairement que, tenues si longtemps à l'écart des partis politiques, les femmes apportent à la vie publique un esprit propre, neuf, hostile aux compromissions, et, sans vieilles rancunes à satisfaire. La majorité des Français ne s'y trompent pas : voyez à quels rangs ils ont placé dans les sondages les femmes ayant accédé au gouvernement !

Le climat de la femme est la justice et l'ordre. La femme a l'instinct du devoir, de la route droite à suivre.

***

Je pense, pour ma part, que toutes les femmes qui ont connu et assumé certaines tâches, qui ont éprouvé leurs forces aux travaux d'administration d'une entreprise rurale, commerciale, industrielle, que des devoirs familiaux rigoureux ont accoutumées à l'arrachement de soi-même — plus encore que si elles ont brillé dans des examens et des concours — ont reçu, par la résistance des réalités quotidiennes à certains faux tabous périmés, l'enseignement le plus nécessaire au véritable exercice du pouvoir.

Le rôle des femmes — fortes de ces expériences — a grandi en ces dernières années, et il devient essentiel à la vie du monde civilisé. Il faut leur ouvrir la route de la vie politique et leur donner la liberté de s'y mouvoir.

Particulièrement propres aux tâches qui requièrent foi, patience, empirisme créateur, leur sensibilité leur fait haïr les maux que notre espèce s'inflige à elle-même d'âge en âge, et tout ce qui, à la faveur de conditions sociales iniques ou de conflits armés, contribue à rabaisser la dignité de la personne humaine.

Pour que l'Europe s'affirme et se popularise, elle ne peut ni ne doit négliger ses femmes. Elles y forment la majorité, comme en France. Et, puisque l'Europe se fera, faites que ce ne soit pas sans les femmes de France. Il serait désastreux que notre vieux pays s'enfonce dans la misogynie des décadences.

Les Françaises doivent apporter, en contribution à l'histoire de nos temps pathétiques, l'âme d'espérance qui anime tous les agissants.



POLITIQUE

EN RELANÇANT L'IDÉE D'UN FRONT DES « NON GAULLISTES »

M. Servan-Schreiber veut sauvegarder le rôle de son parti

En relançant, mercredi soir, le projet d'un « front » des formations non gaullistes de la majorité et en évoquant publiquement des tractations jusque-là tenues secrètes avec les giscardiens et les centristes, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a délibérément placé le P.R. et le C.D.S. en situation délicate, et ce dans un but précis. Il est exact que, depuis des mois déjà — avant les élections municipales vraisemblablement, — giscardiens, centristes et radicaux « se voient » en l'absence de tout représentant du R.P.R. Les relations entre le parti de M. Chirac et celui de M. Servan-Schreiber n'ont jamais été très bonnes. Ces réunions, à l'origine tout au moins, ont eu lieu à l'initiative de l'Elysée. Certaines se sont peut-être même tenues dans l'enceinte du palais présidentiel et il semble que la suggestion concernant la création d'un « front démocratique » ait pour origine l'entourage immédiat du chef de l'Etat, si ce n'est le chef de l'Etat lui-même. Celui-ci était d'ailleurs représenté lors de la plupart de ces rencontres, le plus souvent par M. Jean Riolacci, préfet, chargé de mission auprès de lui. Les autres participants étaient, notamment, MM. Alain Griotteray et Edgar Perretti, pour le parti républicain, Pierre Brousse, François Garcia, Didier Bariani, pour le parti radical, André Fosset et Jean-Marie Vanlerenberghe, pour le C.D.S. Deux réunions eurent lieu en juillet, une à la fin du mois d'août. Une est prévue pour la semaine prochaine.

L'initiative de M. Servan-Schreiber a plusieurs causes. D'abord il semblerait qu'à la suite d'enquêtes d'opinion les dirigeants radicaux aient pris conscience que l'électorat situait mal leur parti dans le débat politique actuel, d'où la nécessité de le ramener au premier plan de l'actualité et de marquer sa place par rapport aux autres formations. Il apparait ensuite que la Place de Valois commençait à s'irriter de la conduite de ses partenaires et à juger, en particulier, un peu trop appuyés les gestes d'amitié des centristes et des giscardiens à l'adresse du R.P.R. et de son chef. La référence publique à un « front » non gaulliste en voie de constitution a donc pour objectif de freiner un peu le P.R. et le C.D.S. sur la voie de la fraternisation avec les gaullistes. Si MM. Soisson et Stasi n'ont pas véritablement démenti les propos de M. Servan-Schreiber, c'est que ceux-ci sont fondés sur une réalité (même si les contacts ne sont pas aussi avancés qu'on le dit place de Valois) ; c'est aussi parce que, à rompre brutalement avec les radicaux, centristes et giscardiens prendraient le risque de voir des candidats radicaux « s'opposer » à certains de leurs propres représentants dans les circonscriptions où est prévue une élection primaire. Or, dans un tel cas, si le radical a peu de chances d'être élu, il peut fort bien en revanche faire perdre suffisamment de voix à l'autre candidat « non gaulliste » pour l'amener derrière le gaulliste au premier tour. Là est la menace qu'a, en fait, brandie M. Servan-Schreiber hier. Ce faisant il a aussi relancé au sein de la majorité une polémique qui semblait en voie d'apaisement. Peut-être craignait-il que cet apaisement, qui avantage le R.P.R., ne se réalise au détriment de son parti.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Raymond Barre a reçu mercredi après-midi 7 septembre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avec lequel il s'est entretenu pendant près d'une heure de la préparation des élections législatives. A sa sortie de l'hôtel Matignon, le président du parti radical a notamment déclaré : *« Je voudrais clarifier et simplifier les choses. Les difficultés de la majorité ne sont pas là où l'on croit. La question de la stratégie électorale est réglée. Il y aura au sein de la majorité des primaires organisées : il y aura d'une part le candidat du R.P.R. et de la continuité, et d'autre part le candidat du front de la réforme, du front du manifeste ou du front progressiste, comme vous voudrez... Sur ce point, qui concerne essentiellement le « code de bonne conduite » pour le deuxième tour des élections, il n'y a pas de difficultés. »*

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a ajouté : *« La différence fondamentale qui nous oppose à M. Jacques Chirac est que celui-ci souhaite qu'on en dise le moins possible aux Français sur les difficultés réelles de la France et qu'on leur demande simplement de voter contre le programme commun. Nous pensons différemment.*

» Il faut dire aux Français toute la vérité, leur expliquer quelle est notre situation dans le monde actuel et ne pas leur faire de promesses que nous ne pouvons pas tenir. Nous devons leur dire qu'il faut reconstruire la France et que cela ne se fera probablement pas sans une baisse du pouvoir d'achat. Nous n'avons pas le droit de faire de la démagogie sinon la France sera dans moins de dix ans un pays sous-développé et un pays pauvre. Il ne s'agit pas de voter uniquement contre le programme commun mais pour ou contre l'acceptation d'un effort de salut public. C'est une vérité difficile et rude que M. Jacques Chirac voudrait éviter, sans doute parce qu'il n'y croit pas lui-même car je le crois un homme sincère. »

Le président du parti radical a alors précisé que les dirigeants des formations de la majorité autres que le R.P.R. avaient participé *« depuis quatre mois »* à *« une dizaine de réunions »* au cours desquelles ils ont *« travaillé régulièrement pour l'unité des candidatures »* et sont convenus de former *« un front commun pour la vérité, l'union, la justice »* afin de présenter aux Français un *« programme commun »* contenant des propositions appelant notamment à une meilleure justice fiscale et à un effort national de solidarité contre le chômage.

« Ces réunions continuent, c'est un secret de polichinelle » a poursuivi M. Jean-Jacques Servan-Schreiber Après avoir indiqué, toutefois, qu'il n'avait pas été mandaté par ses partenaires — *« le parti républicain et le parti centriste »* — pour annoncer publiquement ces initiatives mais que celles-ci se situaient *« en convergence »* avec les *« objectifs d'action »* que doit présenter le premier ministre au nom du gouvernement, le président du parti radical a conclu : *« Nous ne ferons campagne contre personne, mais pour l'effort dans la justice ».*

La préparation des élections

(Suite de la première page.)

En attendant, les dirigeants socialistes, réunis mercredi soir, se sont interrogés sur les objectifs, à terme, de leur principal partenaire. Les hypothèses les plus diverses ont été envisagées et si M. Mitterrand a paru préoccupé par ce qui se passe, M. Mauroy s'est montré résolument optimiste sur l'issue des négociations au sommet qui vont s'ouvrir. *L'Humanité* du 8 septembre répond à l'une de ces préoccupations. Francette Lazard assure que les communistes ne gardent pas deux fers au feu « d'un côté une stratégie unitaire respectant le jeu démocratique et de l'autre une stratégie dite plus révolutionnaire, préparée en secret dans les usines ».

L'étalage de ces divergences n'a pas encore modifié les intentions de vote telles qu'elles ont été enregistrées par les sondages ces derniers mois. La dernière enquête de ce genre, faite par la SOFRES et publiée par *le Figaro*, indique que 53 % des personnes interrogées ont l'intention de voter pour la gauche et 47 % pour la majorité : la même répartition avait été constatée en février et en juin, ce qui montre une grande stabilité. Tout se passe comme si la lente progression de la gauche, pendant des années, bénéficiait maintenant d'une force d'inertie capable de résister aux aléas de la conjoncture.

Ce qui change, selon le même sondage, ce sont les pronostics, qui, en septembre, sont beaucoup moins favorables qu'en juin à la victoire de la gauche : la cote de cette dernière tombe de 47 % à 32 %, tandis que celle de la majorité passe de 27 % à 36 %. Mais on ne saurait mettre en parallèle ce que les électeurs croient et ce qu'ils ont l'intention de faire au moment du vote : on peut vouloir voter pour la gauche et ne pas croire en sa victoire : ceci ne corrige pas cela.

Toutes choses égales, la majorité n'aurait peut-être rien à perdre en exprimant plus clairement sa diversité, voire ses antagonismes. C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, comme l'explique ci-dessus Noël-Jean Bergeroux. Le président du parti radical ne veut jouer ni la carte de la « continuité de gestion » ni celle du « barrage au programme commun ». Il propose celles de la vérité et du changement par la réforme, qui étaient aussi dans la donne de M. Giscard d'Estaing lorsqu'il était candidat à la présidence de la République. La tentation de supplanter la composante gaulliste de la majorité reste entière et inspire toujours l'entourage du président de la République. Sauf qu'elle n'est plus incarnée par M. Poniatowski. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber aura-t-il plus de réussite ?

Les difficultés que connaissent la gauche et la majorité dans la préparation des élections législatives procèdent, tout compte fait, du même constat. La diversité politique française, qui s'exprime par l'existence de partis nombreux, a du mal à se couler dans le moule de la bipolarisation imposée par le scrutin majoritaire et le mécanisme institutionnel. Elle continue de survivre avec vigueur et ce n'est pas forcément un mal comme le montre l'exemple des pays où paraît régner un large consensus idéologique et où il n'y a d'autre exutoire que la violence. Ce qui compte, en dernière analyse, c'est moins le bruit des querelles préélectorales que les mouvements profonds de l'opinion, qui viennent de plus loin.

ANDRÉ LAURENS.

M. STASI : le pluralisme implique des contrats.

M. Bernard Stasi, vice-président du Centre des démocrates sociaux, ancien ministre, a commenté, mercredi 7 septembre, en ces termes les propos tenus le même jour par le président du parti radical : *« Il faut replacer la déclaration de Jean-Jacques Servan-Schreiber dans son contexte. A l'instigation du président de la République, la majorité a décidé de se présenter devant le pays sous le signe du pluralisme organisé. Cela signifie que, dans certaines circonscriptions, il y aura des candidatures primaires. Cela implique aussi que des contacts soient pris entre différentes formations de la majorité pour éviter le foisonnement des candidatures. Le pluralisme organisé, cela signifie, d'autre part, que, à partir du manifeste qui vient d'être adopté, les partis qui seraient d'accord pour aller plus loin dans la réflexion essaient de préciser davantage les objectifs d'action pour la majorité.*

» Mais, dans l'esprit du C.D.S., il ne saurait être question de diviser la majorité en deux blocs. Nous continuerons à travailler à l'unité de la majorité, et celle-ci doit se faire autour du premier ministre et sous l'autorité du président de la République. »

« L'UNITÉ » RÉPOND A « L'HUMANITÉ »

M. Estier : une polémique acerbe et pour tout dire intolérable

Le secrétariat national du parti socialiste puis le bureau exécutif de cette formation ont analysé mercredi 7 septembre les problèmes posés par l'actualisation du programme commun et la réunion « au sommet », mercredi 14 septembre, des dirigeants de l'union de la gauche. Ils ont pris connaissance à cette occasion du dossier que l'hebdomadaire socialiste *l'Unité* (qui reprend sa parution) publie en réponse au numéro spécial de *l'Humanité* (*le Monde* du 8 septembre).

Dans son éditorial, M. Claude Estier, membre du secrétariat, évoque les chances de succès du « sommet » et note :

« Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons répondre que par un souhait et par l'expression d'une volonté : le parti socialiste fera tout pour qu'il en soit ainsi. »

Il ajoute :

« Les dirigeants du P.C.F. ont engagé contre le parti socialiste une polémique particulièrement acerbe et, pour tout dire, intolérable à partir du moment où elle repose essentiellement sur un procès d'intention fait au P.S., dont la vocation — à en croire l'Humanité *— serait de trahir en permanence les intérêts des travailleurs et de ne songer qu'à des renversements d'alliance, alors même que nous ne cessons de proclamer le contraire. (...)*

» Le P.C.F. pratique-t-il le débat démocratique lorsque, sans aucune consultation de ses militants, il modifie du tout au tout sa position sur la force de frappe et prétend ensuite l'imposer telle quelle à ses partenaires ? Pratique-t-il le débat démocratique lorsqu'à la porte des usines il se fait procureur pour tenter de discréditer son principal allié alors que celui-ci n'est pas présent pour répondre et faire valoir ses propres thèses ? Pratique-t-il le débat démocratique lorsqu'il tire massivement une page-tract de l'Humanité *dans laquelle, sans apporter le moindre argument nouveau, il déforme comme à plaisir les positions du P.S. ? (...)*

» Le parti socialiste n'a jamais refusé la discussion — y compris, s'il le faut, sur la place publique — sur des points de divergence qui sont chose normale entre partis diférents. Il ne prétend pas détenir la vérité révélée. Mais il n'a aucune raison d'accepter des accusations parfaitement injustifées de la part du parti communiste, que rien n'autorise à se poser aujourd'hui en donneur de leçons. »

L'Unité expose ensuite, sur quatre pages, les positions des trois partis de gauche sur douze sujets à propos desquels des désaccords persistent. Il s'agit des nationalisations, de l'impôt sur la fortune et sur le capital des sociétés où P.S. et P.C. proposent des seuils et des taux différents, de l'indemnisation des actionnaires, de la gestion des entreprises, des salaires et des revenus, des allocations familiales (+ 25 % proposent le P.S. et le M.R.G. ; + 50 % demande le P.C.F.), des terrains préemptés par les collectivités publiques (le P.S. refuse qu'elles puissent les revendre au privé), de la création d'offices fonciers (refusée par le P.C.F. et le M.R.G.), de l'éducation nationale (*« Un grand service public, unique et laïque »*, propose le P.S., alors que P.C.F. et M.R.G. veulent remplacer *« unique »* par *« national »*), de la représentation proportionnelle pour les élections, de la défense et de la durée du congé maternité (seize semaines selon le P.S., dix-huit selon le P.C.F. et vingt selon le M.R.G.)

M. ATTALI : le « flou » du P.C.F.

Dans un commentaire, M. Jacques Attali, membre du comité directeur du P.S., revient sur le problème des nationalisations. Il note :

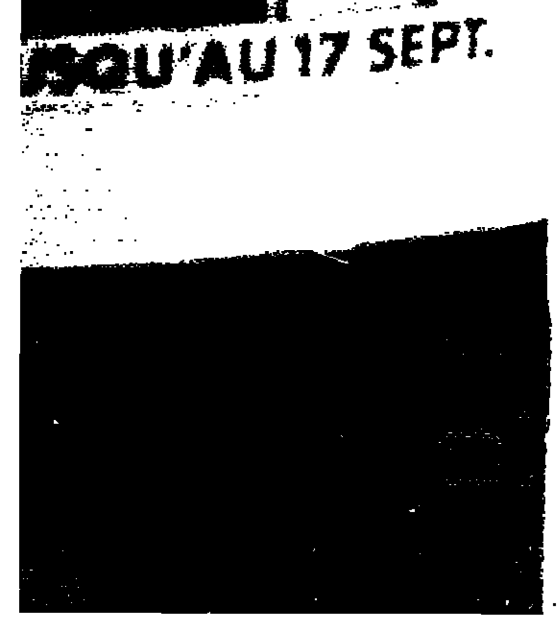
« La position communiste sur les filiales est floue, car elle est présentée sous trois formes contradictoires :

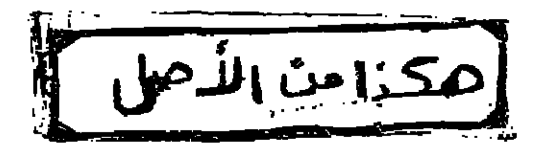
» Les filiales à 50 % d'une entreprise nationalisée ;

» Les filiales à 50 % du secteur public, toutes participations confondues ;

» Mille quatre cent cinquante entreprises.

» Or ces trois listes sont différentes. La première concerne plusieurs milliers d'entreprises, la seconde plus de dix mille, la troisième regroupe des entreprises définies arbitrairement sans aucun critère apparent. Pour nous le champ des nationalisations doit renvoyer à un critère simple. Nationaliser, c'est exproprier les actionnaires des neuf groupes énoncés dans le programme commun et ces seuls actionnaires. »





ÉDUCATION

Une rentrée scolaire sans problèmes ?

Le réemploi des auxiliaires satisfait le ministre comme ses opposants

La rentrée scolaire aura lieu dans de bonnes conditions. Pour une fois d'accord, le ministre et les principales organisations syndicales d'enseignants et de parents d'élèves n'annoncent pas de catastrophe. Rarement la période précédant la rentrée aura connu aussi peu de polémiques, si l'on met à part la querelle du « dossier scolaire », dans laquelle les organisations de gauche se sont montrées très discrètes, à l'exception du S.G.E.N.-C.F.D.T.

Aussi, au cours de sa conférence de presse, mercredi après-midi 7 septembre, et lors du débat télévisé qui a eu lieu le soir sur Antenne 2, en compagnie de MM. André Henry, secrétaire général de la FEN, Jean Cornec et Antoine Lagarde, présidents des fédérations de parents d'élèves, le ministre de l'éducation est-il apparu très serein, voire euphorique.

L'annonce, quelques jours avant le 15 septembre, du déblocage de trois mille emplois dans le secondaire pour « recaser » quatre à cinq mille auxiliaires, et la décision d'ouvrir quatre cent cinquante classes de plus dans le primaire et les maternelles ont désamorcé les critiques les plus virulentes envers la réforme. Chaque organisation s'en attribue le mérite, et le ministre y trouve son compte : le temps est loin où le Syndicat des instituteurs et professeurs de collège menaçait de ne pas appliquer la réforme si les moyens n'étaient pas donnés. Ses demandes ayant été satisfaites, la menace tombait d'elle-même.

Certes, les syndicats continuent de s'opposer, sur le fond, à la réforme, mais leur opposition ne se situe plus qu'au niveau des principes, comme on l'a vu au cours du débat confus organisé par Antenne 2. Seules les organisations où prédomine l'influence des communistes veulent maintenir leur pression : le SNES organise une journée d'action pour la pré-rentrée du 14. Ils ne manqueront pas de reprocher à leurs alliés au sein de la FEN (dont la direction est proche des socialistes) d'avoir modéré leur opposition à la politique de M. Haby.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre de l'éducation a donné des précisions sur le sort des maîtres auxiliaires (enseignants non titulaires d'un poste), qui représentent 10 % des effectifs dans le secondaire et 30 % dans le technique. Confirmant que le premier ministre, parmi les mesures contre le chômage des jeunes, venait de l'autoriser à des dépassements d'emploi par rapport aux prévisions budgétaires, il a déclaré : *« Au 15 septembre, tous les maîtres auxiliaires qui ont eu, l'an dernier, une activité continue, même à mi-temps, auront une charge au moins équivalente. Quatre à cinq mille jeunes pourront continuer à exercer des fonctions que, sans cela, ils auraient risqué de perdre. »*

« Cette mesure, a poursuivi M. Haby, *permettra aux recteurs de faire face aux besoins de la rentrée et d'apporter au fonctionnement des nouvelles classes de sixième des facilités plus grandes. »* Il a précisé que leur affectation se ferait en fonction des nécessités locales : *« Ils seront placés dans la situation d'un adjoint d'enseignement auxiliaire et auront une activité, qui pourra être mixte : enseignement, notamment, pour le soutien et les dédoublements, secrétariat pédagogique, action dans les bibliothèques et dans les permanences. »* Une circulaire est en préparation à ce sujet.

Comme on lui demandait si ces auxiliaires n'allaient pas devenir des *« tâcherons »*, M. Haby a répliqué : *« Nous ne leur demanderons pas de faucher l'herbe, je vous le promets ! »* Il a rappelé que six mille cinq cents auxiliaires avaient été titularisés en 1976-1977.

Le ministre a révélé une autre *« bonne surprise »* de cette rentrée, qui est l'autorisation d'ouverture de quatre cent cinquante classes nouvelles dans les écoles maternelles et primaires. Elles s'ajouteront à celles qui étaient prévues au budget. Cette décision devrait permettre de réduire le nombre des « bavures » qu'on observe dans les jours qui suivent la rentrée.

Ces deux mesures de dernière heure vont-elles désarmer les oppositions ? *« Nous répondons,* a dit M. Haby, *à la revendication de certains syndicats relativement modérés. C'est une manière de considérer que leur opposition devrait s'en trouver atténuée, au moins pour la rentrée et sur ce terrain. »* Le réemploi des auxiliaires permettra, en moyenne, d'affecter un ou deux enseignants de plus dans chaque collège de France.

Tout à fait optimiste sur le déroulement de la rentrée, le ministre a estimé : *« Nous n'aurons de problèmes ni du côté de l'organisation ni du côté des besoins globaux. »*

« Les nouvelles sixièmes seront ce que les enseignants et l'administration en feront », a-t-il poursuivi, estimant que la réforme était *« hardie »*, car l'institution du *« collège unique représente un tournant remarquable dans la mentalité de notre pays »*. Il est convaincu que beaucoup, *« au fond d'eux-mêmes »*, sont d'accord avec cette réforme, et que *« l'agitation sera beaucoup moins forte que s'il y avait une opposition sur les principes mêmes de ce qu'on va faire »*.

Le coût pour les familles

A propos des effectifs dans les classes, le ministre a apporté les précisions suivantes : 25 000 classes de sixième auront 24 élèves ou moins (contre 16 700 l'an dernier) ; il n'y en aura aucune de plus de 30 élèves, alors qu'il en existait encore 7 900 en 1976-1977. Les classes de plus de 24 seront au nombre de 6 000.

Parlant, enfin, du coût de la rentrée pour les familles, M. Haby a fait état d'une étude de son ministère qui montre que l'évolution de ce coût *« est proche de celle du coût de la vie en général. Ce qui est vrai, c'est que, localement, on a parfois des exigences excessives dans le domaine des fournitures »*. C'est pourquoi le ministre vient d'écrire à tous les chefs d'établissement, leur demandant de modérer les listes de fournitures obligatoires.

[Le 5 septembre, dans les services du rectorat de Paris, de nombreux maîtres auxiliaires attendaient encore leur nomination. Il y avait, à ce jour, trois postes affectés en histoire et géographie (sur quatre-vingts l'an dernier), vingt-deux en mathématique (contre cent dix-sept en 1976-1977). Les responsables de l'administration, qui, déjà, avaient fait parvenir aux maîtres auxiliaires des formulaires de l'Agence nationale pour l'emploi n'avaient reçu aucun poste supplémentaire. Ils demandaient aux auxiliaires présents de revenir, le 13 septembre au cas où ils ne seraient pas nommés pour obtenir l'attestation de l'employeur donnant droit aux allocations de chômage.

Des maîtres auxiliaires qui, l'an dernier, occupaient un plein temps dans un établissement, ont déjà été nommés à temps partiel dans plusieurs établissements éloignés les uns des autres.]

Satisfaction dans les syndicats

« En progrès mais ensemble nettement insuffisant. » C'est ainsi que M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.), a résumé au cours d'une conférence de presse la position de son syndicat après la décision du gouvernement de créer l'équivalent de trois mille emplois supplémentaires à la rentrée. Cette décision répond pour lui à deux revendications : d'une part, le réemploi de tous les maîtres auxiliaires ; d'autre part, la possibilité d'assurer un « soutien » minimum pour les élèves de sixième. Le SNI, en effet, considère comme une « caricature » les nouveaux horaires définis par la réforme Haby, qui consistent à amputer le français, les mathématiques et les langues vivantes d'une heure pouvant être consacrée à un enseignement de soutien pour certains élèves. Or, les trois mille emplois accordés se traduiront non seulement par le réemploi de quatre à cinq mille personnes, mais aussi par des heures d'enseignement. Ainsi, a précisé M. Guy Georges, *« nous pourrons renforcer les horaires des disciplines fondamentales »*, c'est-à-dire appliquer les anciens horaires, le soutien venant en supplément.

Les dirigeants du SNI considèrent que M. Haby leur donne en quelque sorte les moyens de ne pas appliquer une partie de sa réforme. Dans les établissements qui recevront des moyens nouveaux (en heures et en enseignement), les emplois du temps devront être modifiés. Ailleurs, les consignes de ne pas appliquer les nouveaux horaires sont maintenues et le syndicat fera le bilan de l'opération dans deux mois. Mais, a ajouté M. Guy Georges, *« ce succès important ne change en rien notre position à l'égard de la réforme de M. Haby »*.

Une journée d'action du SNES

La Fédération de l'éducation nationale estime, pour sa part, que *« cette mesure constitue un progrès »*. Son secrétaire général, M. André Henry, a déclaré : *« Elle permettra de ne pas licencier d'auxiliaires. De plus, les actions de soutien, qui s'annonçaient sans moyen, scabreuses, dangereuses et menaçaient de provoquer un alignement par la base des élèves, pourront se faire de façon un peu plus correcte. »*

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) considère qu'il vient de *« remporter un important succès revendicatif. (...) L'ultime négociation menée le 6 septembre au matin par le SNES a contraint le ministre de l'éducation à de nouvelles et substantielles concessions »*, affirme-t-il. Le SNES, qui veut *« élargir les succès »*, prévoit d'organiser le 14 septembre, veille de la rentrée, une « journée nationale d'action » sur l'emploi des auxiliaires.

● *A l'Ecole centrale des arts et manufactures.* — Le mandat de M. Jean-Jacques Baron, directeur de l'Ecole centrale depuis 1967, est prolongé *« jusqu'à la nomination de son successeur et, au plus tard, jusqu'au 31 mars 1978 »* par un décret publié au *Journal officiel* du 7 septembre.

Une directive du parti socialiste à propos de l'aide aux écoles privées

Les municipalités doivent « ouvrir des négociations proposer des délais, fixer des étapes »

Le parti socialiste vient de diffuser auprès de ses élus municipaux une directive sur *« L'attitude des municipalités à direction socialiste à l'égard des établissements d'enseignement privé »*. Ce texte, préparé par MM. Roger Quilliot et Louis Mexandeau, avait été adopté à l'unanimité par le comité directeur du P.S. le 23 juillet. Il est rendu public au lendemain de la décision des élus socialistes de Cherbourg de couper les crédits aux écoles privées (*le Monde* du 7 septembre).

« Devant la diversité des situations, écrit le P.S., *et afin d'éviter des décisions contradictoires que la droite ne manque pas d'exploiter, le parti souhaite que les initiatives des municipalités à direction socialiste s'inscrivent dans un cadre dont il convient de ne pas dépasser les limites. »*

La direction du parti fait d'abord état des *« principes »* à respecter :

« Les socialistes sont hostiles au monopole et donc pour la liberté de choix des parents, mais ils affirment leur préférence pour l'enseignement public, où peut s'exprimer librement le pluralisme des idées.

» Par principe, ils manifestent le souci que les fonds publics soient réservés à l'école publique et que, dans tous les cas, l'emploi des fonds publics soit contrôlé. C'est pourquoi ils sont contre la pérennisation des contrats simples (dont la loi Debré prévoyait l'abrogation). La formule laïque « A l'école publique fonds publics ; à l'école privée, fonds privés » trouve son application dans le programme commun : « Les établissements privés (...) percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés. »

» Mais, dans la procédure, le parti souhaite que les décisions prises n'apparaissent pas comme des règlements de compte témoignant d'un esprit de revanche. »

Localement, trois cas peuvent se présenter. Ils sont ainsi analysés par le P.S. :

« 1) *La municipalité verse depuis longtemps des subventions ou bien des engagements dans ce sens ont été pris par la liste d'union de la gauche lors de la campagne électorale.*

» Les subventions peuvent être maintenues, mais il faut préciser qu'il s'agit d'une mesure conservatoire. Si les établissements sont sous contrat simple, il s'agit de les faire passer, comme à Laval, sous contrat d'association.

» Quelle que soit la date du renouvellement, des négociations-consultations doivent s'engager en vue d'aboutir à la signature de contrats d'association. Ultérieurement, la procédure employée à Laval peut être reprise.

« 2) *L'équipe municipale s'est engagée à supprimer les subventions. Cette suppression ne peut viser que les établissements sous contrat simple, car nous-mêmes nous considérons le contrat d'association comme une étape vers l'intégration.*

» Même dans ce cas, une négociation doit s'engager. Des délais de réflexion sont proposés pendant lesquels les subventions sont maintenues. La suppression ne doit intervenir qu'à partir du refus par les associations gestionnaires de toute évolution vers le contrat d'association. Cette suppression peut s'associer, comme dans le projet de Laval, d'un échéancier. Dans tous les cas, la situation des enfants d'origine modeste doit faire l'objet d'un examen attentif.

» Rappelons à ce propos qu'à Saint-Herblain, où les subventions directes ont été supprimées, les cantines, les transports scolaires, les piscines et salles de sport restent ouverts aux enfants de toutes *les écoles et dans les mêmes conditions.*

« 3) *Dans une ville où n'existait pas de subventions, s'il y a sollicitation de la part de certains conseils d'administration pour la signature de contrats d'association (c'est le cas de Saint-Etienne), une réponse positive mais conditionnelle est de nature à montrer les socialistes sous leur véritable jour et à rapprocher notre attitude de celle de nos partenaires du programme commun (ne pas oublier que le parti communiste français est, comme nous, tenu au respect du programme commun). S'il n'y a pas de sollicitation, il va de soi que les élus socialistes n'ont pas à proposer de modification. »*

La direction du P.S. conclut : *« Ainsi, tout en restant vigilant sur les principes et sur les objectifs dont la réalisation se fera par voie législative, il s'agit de faciliter les évolutions et d'empêcher les faux procès en ouvrant des négociations, en proposant des délais, en fixant des étapes. »*

PRÉVENIR LES « BAVURES »

La directive du parti socialiste aux élus municipaux traduit le souci de prévenir toute relance de la « querelle scolaire » que pourrait susciter la décision des élus de la communauté urbaine de Cherbourg de couper les crédits aux écoles privées. Ce texte avait été préparé après la polémique provoquée par l'attitude de la municipalité de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), qui avait ranimé la querelle, en juin dernier, alors que commençaient seulement à s'atténuer les effets psychologiques du premier rapport Mexandeau.

L'attitude ultra-laïque de certains élus locaux embarrasse le parti socialiste pour deux raisons : elle donne l'occasion à leurs partenaires communistes d'apparaître comme plus libéraux (à Cherbourg comme à Saint-Herblain ils se sont opposés aux initiatives socialistes), elle fournit des arguments aux partisans de l'enseignement privé qui peuvent dénoncer la « duplicité » d'un parti qui affirme au niveau national des principes de « négociation » et de souplesse démentis à la « base » par certaines municipalités.

D'ici à mars 1978, le comportement des élus socialistes n'échappera pas à la vigilance des défenseurs de l'enseignement privé. La publication de la directive porte condamnation des « bavures » de Saint-Herblain et de Cherbourg et, pour l'avenir, veut montrer qu'elles ne préfigurent pas la politique qui serait adoptée, le cas échéant, après mars 1978. Le P.S. doit donc faire assaut de conviction sur deux fronts : à l'égard de certains militants pour modérer leur ardeur, à l'égard des parents d'élèves du privé pour modérer leurs craintes. — Br. F.

DÉFENSE

Nouvel exercice en terrain libre en Eure-et-Loir

L'armée sort de ses camps d'entraînement

De notre envoyé spécial

Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir). — *Entre la fin des moissons et l'ouverture de la chasse, l'armée de terre a organisé, aux confins de la Beauce et du Perche, sa première vraie manœuvre en terrain libre, c'est-à-dire que les unités se déplacent, en dehors des routes et des chemins, dans une région peu accidentée de 2 000 kilomètres carrés de terres de culture et de prairies. Depuis le 2 septembre et jusqu'au vendredi 9 septembre, quatre mille hommes de la 2e brigade mécanisée, avec mille cent véhicules divers, dont deux cent quarante à chenilles, se sont évadés de leurs garnisons et de leurs camps habituels pour manœuvrer dans les champs et bivouaquer chez l'habitant.*

Baptisé Déméter, du nom de la divinité grecque qui personnifie la terre et les moissons, cet exercice est le premier du genre sur le sol national par l'importance des moyens engagés, à l'exception de l'expérience tentée l'année dernière (*le Monde* des 14 et 23 octobre 1976) en Haute-Saône avec des effectifs plus modestes. Quatre autres manœuvres du même genre auront lieu d'ici à la fin de l'année avec des formations chenillées dans d'autres régions de France, et quatre autres encore avec des formations motorisées et des unités à pied.

De toute évidence, l'armée française s'apprête désormais à sortir des camps d'exercice où elle avait l'habitude de manœuvrer et où, à l'heure actuelle, neuf mille hommes s'entraînent encore, chaque jour en moyenne. *« L'armée de terre ne déploie pas encore une activité d'un niveau suffisant pour apprendre aux cadres leur métier et légitimer aux yeux du contingent la durée du service militaire. Ce reproche est fondé, mais voici que les choses changent »*, a du reste averti le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Lagarde, qui s'est rendu mardi 6 septembre sur les lieux de l'exercice Déméter.

Les réactions de la population suivies de près

« Nous suivons de très près les réactions de la population, a ajouté le général Lagarde, *durant cette nouvelle expérience d'entraînement de la 2e brigade mécanisée à la vie en campagne et à la manœuvre tactique et logistique en milieu naturel. »* Toute une organisation civile et militaire a été conçue pour réparer et indemniser dans les meilleurs délais les dommages légers aux propriétés traversées.

En quatre jours de manœuvre, trente-cinq incidents divers ont été signalés, depuis l'accident de circulation jusqu'aux bris de clôtures, en passant par la luzerne écrasée ou la chaussée abîmée. Les agriculteurs, qui se souviennent de l'aide apportée par l'armée en juillet de l'an dernier lors de la grande sécheresse, ont, semble-t-il, accepté sans trop de grogne l'exercice Déméter. A ce jour, un total de 2 473 francs d'indemnisations à l'amiable a été versé, mais cinq dossiers plus importants seront soumis au contentieux.

« La déesse Déméter est avec nous », reconnaît le colonel Guy de Rochegonde, qui commande la 2e brigade mécanisée, *« car le beau temps a probablement limité les dégâts »*. En fait, la manœuvre en terrain libre impose aux exécutants des contraintes et des restrictions qui peuvent s'expliquer par la crainte de provoquer de trop nombreux dommages.

Une « manœuvre-spectacle »

Ainsi, les déploiements sont limités à cause des champs de maïs. Les actions de nuit sont proscrites. Des effectifs importants — de l'ordre de 14 % de l'ensemble des hommes engagés dans l'opération — et des moyens non moins considérables — environ 18 % des matériels utilisés — sont consacrés à la prévention, aux secours et aux réparations. Déméter a été précédé d'une longue préparation — près de cinq mois — pour informer les populations des cent quatre-vingt-seize communes concernées par l'exercice. Autant de procédures qui peuvent altérer l'intérêt militaire de la manœuvre, et qui transforment quelque peu l'exercice en une « manœuvre-spectacle » pour entretenir les relations de bon voisinage de l'armée avec la population par des prises d'armes, des dépôts de gerbes, des remises de fourragères ou des démonstrations de matériels sur les places des villages.

« Nous ne sommes que les gérants de la sécurité nationale, et, à ce titre, nous devons rendre des comptes », a confié un colonel, pour expliquer que l'armée profite de ces manœuvres en terrain libre pour mêler, par exemple, la reconnaissance offensive d'une brigade à 50 kilomètres de sa base de départ avec des opérations de relations publiques dans le département d'Eure-et-Loir.

JACQUES ISNARD.

RAPATRIÉS

LE DÉCRET SUR L'AMÉNAGEMENT DES PRÊTS A LA RÉINSTALLATION PUBLIÉ AU « JOURNAL OFFICIEL »

Le décret relatif à l'aménagement des prêts consentis aux rapatriés *« en vue de leur réinstallation dans une activité non salariée »* est paru, jeudi 8 septembre, au *Journal officiel*. Ce texte, qui concerne essentiellement les rapatriés qui se sont réinstallés dans l'agriculture, le commerce et l'artisanat, crée six commissions régionales à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse, afin d'examiner les demandes des professionnels souhaitant l'allégement des charges financières résultant de leur endettement.

Le décret stipule notamment que les commissions régionales pourront prolonger la durée maximale des prêts de réinstallation dans la limite de trente ans, accorder des remises en capital, intérêts et frais *« permettant d'assurer la compatibilité des remboursements avec la situation des intéressés »*, ou encore prolonger la durée des prêts complémentaires et réduire de moitié, au maximum, le montant de leurs taux d'intérêt.

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des problèmes des rapatriés, devait commenter ces dispositions au cours de ses voyages, vendredi 9 et samedi 10 septembre, en Haute-Garonne et, vendredi 16 et samedi 17 septembre, dans la région de Nice. Au cours d'un long échange de vues qu'il a eu, mardi 6 septembre, avec les dirigeants du RECOURS (Rassemblement et Coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), M. Jacques Dominati a précisé qu'il confirmera publiquement certaines mesures visant à améliorer les dispositions de ce décret.

APRÈS LE CONGRÈS MONDIAL DE PSYCHIATRIE

« Comme un bruit de chaînes... »

par le docteur GÉRARD BLES (*)

« Le Monde » a largement relaté dans ses colonnes, jour après jour, les événements du sixième congrès mondial de psychiatrie à Honolulu. Il n'est cependant pas inutile de revenir sur certains des faits pour tenter d'en faire une première analyse, « à chaud »...

Depuis 1971, le spectre de Mexico a bien dû hanter certaines nuits des membres du comité de l'Association mondiale de psychiatrie (A.M.P.). Fantôme de scission ou esprit de démission, mais toujours sur un même bruit de fond : celui des chaînes !

Seule, l'obstination de quelques sociétés membres — surtout anglo-saxonnes, il faut bien le dire, — mais aussi le travail inlassable des comités contre l'usage de la psychiatrie à des fins politiques, parmi lesquels celui des psychiatres français (1) a joué un rôle tout à fait notable, ont sans doute permis que ne soit plus escamoté le problème infiniment grave de la perversion radicale, technique et éthique, d'une discipline qui engage au premier chef les libertés individuelles et l'existence même de l'individu en tant que sujet.

Les psychiatres présents se trouvaient donc, pour un bon nombre, « en alerte », encore que tous ne le fussent pas dans le même sens, et pour les mêmes raisons : bien des déclarations apaisantes, pleines de « sérénité scientifique », du souci du dialogue et de la concertation, témoignaient, ici et là, chez les délégués officiels ou les autres, que la prudence demeurait à l'ordre du jour. Ce qui ne démentait pas la bénignité et le neutralisme des déclarations officielles à l'ouverture du congrès.

A l'issue de la première séance plénière, consacrée à l'ethique, on pouvait même être résolument inquiet, tant celle-ci s'était avérée académique, décevante, sinon totalement vide, hormis le fait qu'elle fût l'occasion de la première prestation de celui qui devait être l'un des « ténors » du congrès, le docteur Babayan, un nouveau venu dans la délégation soviétique officielle. Ce spécialiste arménien, disert et habile, apparemment étranger aux conduites répressives que l'on impute aux professeurs Snejnevsky, Morozov, Nadzharov et autres Vartanian (au demeurant tous présents), peut-être parce qu'il semble n'avoir que des fonctions essentiellement bureaucratiques, brossait un tableau légaliste et minutieux du dispositif psychiatrique en U.R.S.S., allant du secret médical aux garanties individuelles, en passant par le contrôle des méthodes thérapeutiques et les mesures d'aide sociale, stigmatisant au passage les carences de l'Occident en ces domaines (comme la non-interdiction de la lobotomie).

Et si M. Leonid Pliouchtch prenait la parole dès ce premier jour, hors l'enceinte du congrès, bien sûr, pour rappeler à ceux qui avaient la mémoire trop complaisamment fragile, et son propre drame, et la tragédie de tous ceux qui demeurent enfermés et « neutralisés » pharmacologiquement, il fallait attendre la session spéciale, consacrée le lendemain soir à « l'éthique du psychiatre » pour entendre le docteur Chodoff (Etats-Unis) « *retourner les cartes* » dans un exposé exemplaire de clarté et de rigueur. C'est en fait au cours des deux sessions de l'assemblée générale de l'A.M.P., ouverte aux seuls délégués des sociétés membres, mais également à la presse, que devait se produire l'affrontement proprement dit, autour de la motion présentée par le Royal College of Psychiatry (G.-B.), et amendée par les Australiens et les Néo-Zélandais, condamnant l'utilisation politique de la pseychiatrie *dans tous les pays*, et notamment l'U.R.S.S. Affrontement dans les formes les plus traditionnelles (et les plus détestables) de la politique internationale : contestations de procédure qui furent le prétexte pour le docteur Babayan à proposer aux délégués présents des leçons de démocratie appliquée et de tiers-mondisme — mais dont l'opportunité tactique s'avérera ultérieurement des plus importantes, car elles permettront aux Soviétiques de se « récupérer » en parlant de « victoire morale » à partir d'une analyse « rectifiée » du scrutin — obstructions diverses menées, sans souci de la moindre crédibilité, par des « alliés » comme Cuba, l'Inde ou le Nigéria — pour finir par le déploiement répétitif d'une argumentation essentiellement formelle et interrogative (« *Où sont les preuves ?* » « *Où sont les certificats officiels signés par des experts ?* ») apparemment destinée à « *semer le doute* » dans les esprits peu affermis sur leur choix.

A la suite de ces revers apparents, et contre toute attente, les Soviétiques ne sont pas partis — pas plus que ceux qui, à Mexico, avaient solidairement menacé de le faire : pas même le délégué cubain qui avait pourtant déployé une véhémence et une passion tout à fait extraordinaires dans sa dénonciation de la calomnie. Seul, le délégué hongrois évoquera, sur un ton neutre, la possibilité du départ ultérieur de son association. Cela n'a pas été sans étonner beaucoup d'observateurs, à commencer par les apôtres obstinés de la prudence et de la neutralité, dont le « catastrophisme » se trouvait ainsi démenti par les faits. Au cours des deux jours suivants, la délégation soviétique n'affichait aucun abattement particulier, acceptant même complaisamment les interviews, au prix de quelques protestations aussi retentissantes que platoniques.

(1) Ce comité a organisé, hors congrès, un meeting international pour tenter notamment de placer les délégués officiels encore indécis devant leurs responsabilités.

Le point de vue critique

Plusieurs questions, parmi d'autres, peuvent se poser dans l'immédiat après-coup de l'événement :

● *Etait-ce le rôle d'une société savante internationale de prendre position sur un problème professionnel majeur, mais à l'évidence politique ?*

— Le refus de l'intervention politique fut le leitmotiv des « neutres »... En fait, c'est justement l'absence première de finalités politiques qui confère un poids tout particulier à la prise de position d'un groupement scientifique devant des faits qui engagent l'essentiel même des principes sur lesquels se fondent les professionnels qui l'animent. Et il est connu que responsables et savants soviétiques, pour ne parler que d'eux, sont bien plus sensibles à l'opinion de leurs pairs qu'à celle des politiques, dont la validité du discours est « réduite » d'emblée, dans le cadre d'affrontements répétitifs et stéréotypés — que l'on a voulu manifestement reproduire à Honolulu, aux mêmes fins... Comment, en tous les cas, peut-on encore soutenir qu'en de telles circonstances, se réfugier derrière le principe de la neutralité politique ne soit pas avant tout un geste fondamentalement politique ?

● *Comment peut-on expliquer l'inadéquation entre l'attitude de certains des délégués officiels et celle des congressistes, et, plus profondément encore, celle des « psychiatres de base », telle qu'on peut la connaître ?*

Pour ne parler que de la France, il s'est avéré que sur dix voix que détenaient ses délégués officiels (représentant au total huit cent cinquante psychiatres), deux ont condamné les abus politiques de la psychiatrie, deux se sont portées contre la motion, et six sont restées indécises jusqu'au bout, mais ont été vraisemblablement également contre. Or les trois grands syndicats représentant l'ensemble des psychiatres de France (plus de trois mille) ont pris position quasi unanimement pour la condamnation.

» Ce problème est lié à la structure de l'A.M.P., association de sociétés scientifiques adhérentes, quelle que soit leur importance propre : or, en France, contrairement aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou à l'U.R.S.S., pour ne parler que des « grands », il n'y a aucun lien structurel entre la représentativité assurée par les syndicats et l'action scientifique poursuivie par des sociétés savantes à effectif restreint. Il faudra bien liquider un jour cette dissociation, par bien des points contestable, surtout en ce qui concerne la psychiatrie pour laquelle on peut difficilement disjoindre ce que l'on fait de la manière dont on le fait — en créant par exemple la grande association française de psychiatrie qui nous manque.

● *Que faut-il penser du rôle prêté par les Soviétiques aux « groupuscules » et « forces obscures » à l'œuvre pour circonvenir les délégués de l'A.M.P. et emporter la décision en son sein ?*

Le docteur Sydney Bloch, du « Working Group » anglais, s'est demandé avec flegme si l'Association américaine de psychiatrie (18 800 membres) ou le Collège royal de psychiatrie anglais (4 450 membres) pouvaient être considérés valablement comme des « groupuscules », et si leur action avait été tellement obscure : « *Ces milliers de psychiatres ne sont quand même pas tous des fascistes de droite ?* », s'est-il interrogé.

Il reste néanmoins vrai qu'une « récupération » politique, au moins partielle, est toujours possible, ici comme en d'autres cas. D'autre part, on pourra toujours regretter que la réponse sur un point d'éthique fondamental ait été fournie sur le mode de la politique des blocs, de type onusien, et non selon d'exclusifs critères de conscience professionnelle : mais pouvait-il en être autrement, compte tenu des systèmes en cause ?

● *Ceux qui se sont institués juges — pays, systèmes ou sociétés — sont-ils eux-mêmes à l'abri de toutes critiques sur le plan de l'éthique professionnelle ?*

Certainement pas. Mais tout du moins, comme l'ont rappelé certains, les manquements, quand ils existent, sont invariablement dénoncés, tôt ou tard, à commencer par les psychiatres eux-mêmes, sans qu'on les envoie pour autant apprendre le conformisme dans un camp de travail forcé...

● *Comment analyser la tactique des Soviétiques et leur absence de réaction majeure après le vote de la motion ?*

On peut discerner quelques lignes de force dans la position soviétique :

— Dévaloriser, sans contre-preuves véritables, les témoignages fournis et leurs auteurs. A cet égard, fut édifiante la conférence de presse du 31 août : le professeur Nadzharov, par exemple, y expliqua les difficultés qu'on avait à trancher dans le cas de M. Pliouchtch entre personnalité paranoïde et schizophrénie, cependant que le professeur Snejnevsky évoquait le « show hystérique » (sic) du même à l'occasion du congrès ;

— Contester radicalement — et préventivement — la validité du vote de l'A.M.P., en prônant la seule représentativité par nations, quel que soit le nombre effectif des psychiatres dans chaque société adhérente ;

— Faire front — presque égal — à une décision sans valeur morale ni juridique, au prix de protestations de principe, dans une dignité à peine offensée.

En fait, les Soviétiques n'ont-ils pas admis, à quelque moment, que mieux valait renvoyer le problème à un comité de l'A.M.P. dont la composition ne les incitait pas à la crainte, tout en dévalorisant par avance toute la procédure ?

* * *

C'est en tout cas pour cela qu'il n'est pas question que les psychiatres « de base » en France relâchent leur action, que ce soit au travers de leurs syndicats ou du Comité contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques. C'est pour cela que, dès Honolulu, ce comité, se refusant à nourrir des illusions démobilisatrices, et avant tout soucieux de conférer une portée concrète au mouvement international qui vient de s'affirmer avec éclat, proclamait sa résolution à poursuivre un inlassable combat, tant qu'il restera un seul exemple d'utilisation frauduleuse, abusive, de la psychiatrie comme moyen de répression politique, où que ce soit, sous quelque forme que ce soit — et tant qu'il restera un seul praticien emprisonné qui, comme le docteur Sémion Glouzman, ait sacrifié sa liberté personnelle à son indépendance professionnelle et à la défense des libertés fondamentales de l'homme.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des psychiatres privés, membre du Comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

AUJOURD'HUI

loterie nationale

Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	.831	tous groupes	200
	1 481	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	3 381	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 661	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	9 031	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	07 421	tous groupes	5 000
2	2	tous groupes	50
	2 772	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	4 352	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 732	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	07 422	tous groupes	5 050
3	03	tous groupes	100
	393	tous groupes	200
	0 243	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	2 793	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	3 233	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	07 423	tous groupes	5 000
4	164	tous groupes	200
	234	tous groupes	200
	07 424	tous groupes	5 000
5	245	tous groupes	500
	07 425	tous groupes	5 000
	69 505	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
	78 885	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
6	76	tous groupes	100
	356	tous groupes	200
	686	tous groupes	200
	6 686	groupe 2	5 200
		autres groupes	700
	07 426	tous groupes	5 000
	19 116	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
7	7	tous groupes	50
	57	tous groupes	150
	2 607	groupe 5	5 050
		autres groupes	550

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
7	3 357	groupe 4	5 150
		autres groupes	650
	5 067	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	6 097	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	8 587	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	8 737	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	07 427	tous groupes	5 050
	17 227	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
8	1 008	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 128	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 088	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	9 248	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	07 428	tous groupes	5 000
	3 438	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
9	89	tous groupes	100
	1 119	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 809	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 339	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	07 429	groupe 5	1 500 000
		autres groupes	15 000
0	50	tous groupes	100
	840	tous groupes	200
	110	tous groupes	500
	9 270	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	07 420	tous groupes	5 000
	7 290	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	70 770	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000

TRANCHE DE LA PECHE
TIRAGE DU 7 SEPTEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 14 SEPTEMBRE 1977
à DECAZEVILLE (Aveyron)
77 — 41e

LOTO TIRAGE No 36

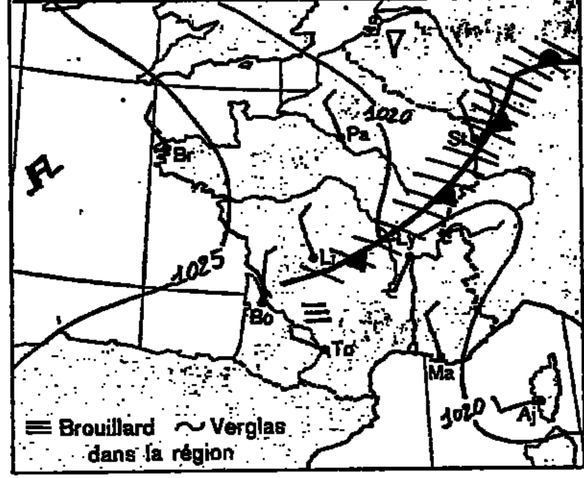
7 — 27 — 30 — 32 — 34 — 37

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 14 SEPTEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE 1977 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8-9-77 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 septembre à 0 heure et le vendredi 9 septembre à 24 heures :

Vendredi 9 septembre, des côtes de l'Atlantique aux Pyrénées et à la Méditerranée, le temps sera assez bien ensoleillé, après la disparition de quelques brouillards ou nuages bas matinaux. Ailleurs, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des pluies ou des averses auront lieu sur le Centre, l'Est et le Nord-Est, en début de journée principalement. Les éclaircies se développeront par l'ouest l'après-midi.

Jeudi 8 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 28 et 16 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 18 et 13. Clermont-Ferrand, 25 et 12. Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille, 29 et 15 ; Nancy, 23 et 16 ; Nantes, 23 et 16 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 15 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 31 et 15 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 26 et 17 ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 31 et 16 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 20 et 12 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 7 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 33 et 19 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 31 et 16 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi, 22 (max.) ; New-York, 24 et 18 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 17 et 4 ; Téhéran, 29 et 19.

Journal officiel

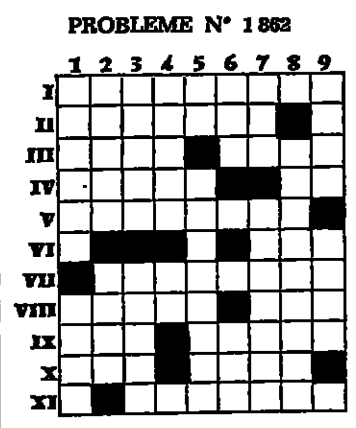
Est publié au *Journal officiel* du 8 septembre 1977 :

UN DECRET :

● Relatif à l'aménagement des prêts consentis aux rapatriés en vue de leur réinstallation dans une activité non salariée en France et pris pour l'application de l'article 46 de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 862



HORIZONTALEMENT

I. Peut pondre en toutes saisons. — II. Leur champ n'est pas borné. — III. Permet de réfléchir ; Abri. — IV. Figure du répertoire ; S'opposent. — V. Ont des moments de détente. — VI. Coule en France. — VII. Part ailleurs. — VIII. Etablis des relations ; Abréviation. — IX. Versée dans un pub ; Sont impétueuses. — X. Offert à un indigent chinois ; La discussion est close ! — XI. Port étranger.

VERTICALEMENT

1. L'impolitesse des rois ; Ne manque pas d'objectifs. — 2. A un rôle peu enviable ; Feuille de couverture. — 3. Diminue la valeur d'un iben ; Ont des mouvements fort regrettables. — 4. Les premiers arrivés ; Cœur de veau. — 5. Abréviation ; Désirai ardemment. — 6. Possessif ; Coule en Suède. — 7. Implique le nivellement ; Tiennent donc moins de place. — 8. Appuient. — 9. Peuvent être gros mais ne sont jamais larges ; Inscrites sur un registre de l'état civil.

Solution du problème n° 1 861

Horizontalement

I. Rois ; Amou. — II. Eu ; Osiers. — III. Vraiment ? — IV. Beaux ; Ue. — V. RG ; Ailées. — VI. Bains. — VII. En ; Tea ; La. — VIII. Terreau. — IX. Eve ; Etait. — X. Sots ; Uns. — XI. Surtaxe.

Verticalement

1. Réverbères. — 2. Ouragan ; Vos. — 3. Au ; Têtu. — 4. Soixante ; SR. — 5. SM ; Isère. — 6. Aïeul ; Art. — 7. Menées ; Eaux. — 8. Ort ; Laine. — 9. Us ; Assauts.

GUY BROUTY.

JUSTICE

L'ENLÈVEMENT DE M. ROLAND SIMON

Les enquêteurs marquent le pas

Les ravisseurs de M. Roland Simon, l'homme d'affaires enlevé mardi soir 6 septembre dans la cour de sa maison, située rue Georges-Lyvet, à Couzon-au-Mont-d'Or, une commune de la banlieue lyonnaise (le Monde du 8 septembre), ne se sont toujours pas manifestés.

Les policiers de la police judiciaire de Lyon, qui agit sur commission rogatoire délivrée par le magistrat instructeur, M. Georges Bastier, affirment n'avoir trouvé aucune trace de la voiture à bord de laquelle a été emmené M. Simon, une Peugeot 504 bleu turquoise immatriculée en Saône-et-Loire.

Le signalement de l'un des ravisseurs, fourni aux enquêteurs par l'épouse de M. Roland Simon, Mme Dorothée Simon, témoin du rapt, a été confirmé mercredi 7 septembre par une voisine, Mme Legrand, qui avait vu cet homme au volant de la 504 dans la rue George-Lyvet dès le lundi 5 septembre. « Déjà lundi cette voiture a effectué plusieurs allers et retours », a-t-elle déclaré.

Selon ce témoin, mardi dans la matinée, la « 504 » stationnait à côté d'un poteau télégraphique placé contre le mur d'enceinte de la villa des Simon. Debout contre la portière, un homme mince, de taille moyenne (1,70 mètre environ), qui paraissait âgé de trente-cinq ans, semblait attendre quelqu'un. Un cyclomotoriste s'est arrêté à sa hauteur. Après une courte conversation, il est reparti, suivi par l'automobile. « L'après-midi, c'est-à-dire mardi vers 16 h. 30, conclut cette voisine, j'ai à nouveau remarqué le véhicule sur le chemin, mais au moment de l'enlèvement je n'ai rien vu. »

L'enclave

Lyon. — *« C'est une épine très grave et très profonde au cœur même de la ville de Villeurbanne »*, avait dit, en mai dernier, le préfet de région, M. Pierre Doueil, devant le conseil général du Rhône en parlant du quartier Olivier-de-Serres. Quartier ? Plutôt une enclave, sinon un ghetto. Les six immeubles (trois cent trente-six logements en tout) qu'a fait construire entre 1959 et 1964 la famille Simon ont d'abord accueilli, comme d'autres programmes immobiliers de l'époque, des rapatriés d'Afrique du Nord.

Peu à peu, parce que, dit-on, les loyers étaient élevés pour des services médiocres, des familles d'immigrés les ont remplacés, en s'entassant à plusieurs dans ces cages de béton empilées sur huit ou dix étages. *« Huit personnes en moyenne par logement »*, rappelait un conseiller général lors du débat, au printemps dernier, sur le programme pluriannuel en faveur des immigrés du Rhône. Aujourd'hui, parce que plus d'une centaine d'appartements ne sont pas loués, c'est tout de même mille huit cents à deux mille personnes — dont 90 % de Maghrébins — qui habitent la cité. Parmi eux, mille trois cents

De notre correspondant

jeunes de moins de vingt ans, presque toujours en rupture de famille et d'école, souvent en rupture d'emploi. Ceux-ci partent rarement en vacances, connaissent déjà le chômage, ou tout au moins celui de leurs parents, et n'ont d'autre modèle de société que celui fondé sur la violence des rapports qu'engendre immanquablement la promiscuité.

S'étonnera-t-on qu'ils fassent la loi ici, que les couloirs de caves soient leur royaume ? Malgré les efforts des éducateurs, de l'Association socio-éducative de Villeurbanne, la délinquance, la prostitution, se sont installées. De la cité partent des groupes qui « cassent » un magasin par-ci, « désossent » un cyclomoteur par-là, ou, plus grave, délestent un chauffeur de taxi de sa sacoche ou dépouillent une personne âgée des maigres économies qu'elle vient de toucher au bureau de poste. Autant de délits qui contribuent à creuser le fossé du racisme quotidien. Le secteur est si peu sûr que les pompiers préfèrent se faire accompagner par les C.R.S. lorsqu'ils interviennent et que les policiers ne pénètrent dans la cité qu'en cas d'urgence, et en force.

Comment faire éclater ce ghetto ?

M. Jean-Louis Simon, l'un des membres de la famille propriétaire de l'ensemble immobilier, soutient que celui-ci n'est pas *« insalubre »*. Pas insalubre peut-être, mais est-il pour autant agréable de vivre dans ce béton triste, couvert de graffiti, aux escaliers sans vitres et aux portes délabrées, ouvrant sur des espaces gris de bitume et de poussière ?

Comment faire éclater ce ghetto et revenir à un mélange de population compatible avec le seuil de tolérance généralement admis ? En donnant aux pouvoirs publics le maintien de la gestion de l'ensemble immobilier, par le biais d'un office H.L.M. ? Tout le monde semble en être d'accord. Le coût de l'opération, selon la solution retenue — de la simple remise en état des lieux à la démolition suivie de la reconstruction d'un nombre de logements plus restreint — varie de 21 à 43 millions de francs.

Sans révéler la teneur précise du projet, les nouveaux élus villeurbannais, conduits par M. Charles Hernu (P.S.), affirment que, ayant repris *« l'étude du dossier à l'état embryonnaire »*, ils ont abouti depuis leur élection, « *avec l'aide et le soutien de la préfecture, à une solution qui, sur le plan humain et économique, permet de résoudre le problème* ». Reste à déterminer sur quelles bases le rachat au propriétaire actuel pourra s'effectuer. La somme de 20 millions de francs d'indemnité aurait été considérée comme trop élevée. *« C'est l'estimation faite par les Domaines pour les 22 000 mètres carrés de surface habitable »*, précise M. Jean-Louis Simon. « *Il faudra veiller*, avait, pour sa part, souligné le préfet de région, en mai dernier, *à éviter la concurrence entre les offices H.L.M. pour ne pas faire trop monter les prix et favoriser le propriétaire actuel qui n'a pas tous les mérites, comme chacun sait.* »

BERNARD ELIE.

MM. Aristy et Villalon demandent leur mise en liberté.

M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction à Paris, a confronté, le 7 septembre, MM. Hector Aristy et Hector Villalon, écroués tous deux pour l'enlèvement de M. Lucchino Revelli-Beaumont. Les inculpés, qui semblent l'un et l'autre parfaitement d'accord sur tous les points, ont ensuite demandé chacun leur mise en liberté.

Au nom de M. Aristy, son client, Me Pierre-André Renaud a confié à la presse une déclaration écrite annonçant *in fine* l'intention de l'ancien ministre dominicain de refuser son traitement à l'insuline (pour lui vital) et d'entamer une grève de la faim au cas où la liberté lui serait refusée.

La confrontation s'était déroulée dans une atmosphère détendue, les deux inculpés s'étant cordialement serré les mains avant d'entrer dans le cabinet du magistrat instructeur.

FAITS ET JUGEMENTS

Instruction ouverte après la mort d'un ressortissant portugais.

M. Raymond Gazan-Vilar, juge d'instruction à Grasse, a entendu mercredi 7 septembre un témoin de la scène au cours de laquelle, le 17 août dernier, un inspecteur de police du commissariat de Golfe-Juan, M. Jacques Gonzalès, aurait mortellement blessé un ressortissant portugais originaire des îles du Cap-Vert qu'il poursuivait, M. Emilio Gonçalvès, âgé de vingt-cinq ans. M. Gonçalvès, qui avait déjà eu affaire à la justice, était soupçonné d'être l'auteur de deux viols successifs commis à Cannes et à Golfe-Juan (*le Monde* du 7 septembre).

Le magistrat doit établir dans quelles conditions le coup de feu a été tiré par le policier et si la balle de fort calibre qui a atteint l'immigrant provient bien de son arme. M. Jacques Gonzalès, à qui il manque trois doigts à la main droite, affirme que le coup est parti accidentellement avant qu'il ait eu le temps de lever son pistolet pour tirer un coup de semonce. Il affirme également que M. Emilio Gonçalvès a poursuivi sa course et a disparu dans un bois voisin, là où son cadavre devait être découvert par un promeneur le 21 août. Le policier a ajouté qu'il était parti à sa recherche, pensant qu'il ne l'avait pas atteint, et qu'il avait essayé en vain de le retrouver. M. Gonzalès, qui a déjà été entendu par la police judiciaire, sera présenté prochainement à M. Gazan-Vilar. — *(Corresp.)*

● *Ouvrant ce jeudi 8 septembre, les entretiens de Nanterre* qui ont lieu dans cette ville jusqu'au 10 septembre, à l'Université, M. Denis de Ricci, président de l'Association nationale des avocats de France (ANA), a commenté la récente publication des projets de gouvernement en matière de gratuité des procédures civiles (*le Monde* du 3 septembre). Il a déclaré : *« Je dois vous dire, notamment, que s'il s'avérait qu'existe enfin une volonté d'aller loyalement au cœur des problèmes essentiels sans esprit de caste, sans exclusive, sans mesquinerie technocratique, nous serons sans réserves, avec enthousiasme, aux côtés de ceux qui veulent que ce pays ait une justice digne de lui. »*

Un mois d'emprisonnement pour M. Walter Folie.

Inculpé le mardi 16 août du double crime du Royal-Canadel, puis mis hors de cause deux jours plus tard grâce à deux témoignages, dont celui d'une jeune femme qui assura ne pas l'avoir quitté la nuit où furent tués les époux Broderick (*le Monde* des 18 et 20 août), M. Walter Folie, âgé de vingt-neuf ans, a été condamné mercredi 7 septembre par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Nice à un mois d'emprisonnement ferme pour infraction à un arrêté d'expulsion. Pour expliquer sa présence en France, M. Folie, qui exerce habituellement la profession de cuisinier à San-Leonardo (Italie), déclara au tribunal qu'il croyait que la mesure qui le frappait depuis le 24 décembre 1971 s'éteignait au bout de trois ans.

Incarcéré depuis le jeudi 11 août, M. Folie, contre qui la peine minimum a été demandée, quittera, samedi 9 septembre, la maison d'arrêt de Nice ; il ne regagnera pas cependant son village : la publicité que lui a value cette affaire, explique son avocat, lui a fait là-bas une trop mauvaise réputation. — *(Corresp.)*

Expulsion à l'usine Gervais-Danone.

La cours d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné, mercredi 7 septembre, l'expulsion (dans les vingt-quatre heures à compter de sa signification) des salariés de l'usine Gervais-Danone de Marseille qui occupent les locaux depuis le 19 juillet. Cent quarante employés, ouvriers, cadres font actuellement l'objet d'une mesure de licenciement collectif, la direction jugeant que l'activité de l'usine n'est *« pas assez performante »*. Après cette décision, M. Gaston Defferre, maire de Marseille (P.S.), a indiqué : *« Pour Marseille, cette fermeture aggrave la situation de l'emploi, notamment de l'emploi féminin. Je déclare, d'ores et déjà, que je m'opposerai à toute opération de spéculation immobilière sur les terrains de l'usine. »* Tandis que la C.G.T. juge la décision *« scandaleuse »*, le groupe Gervais-Danone estime que cette affaire est terminée pour ce qui la concerne. — *(Corresp.)*

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Brésil et Mme Antonio Delfim Netto, ont offert une réception mercredi 7 septembre.

Naissances

— M. et Mme Georges Bibas ont la joie d'annoncer la naissance de Marine.
4, boulevard Settimelli-Lazare, ...ranche-sur-Mer.

Mariages

— Annie Urbanik et Hadi Rizk se sont mariés le 3 septembre à Honfleur.

— Les docteurs Jacques et Hélène Dorlhac de Borne ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Corinne Dorlhac de Borne avec Alain Quere.
Le mariage a été célébré à Nîmes (Gard) dans l'intimité le 26 août 1977.

Décès

— Mme Avit Arnould,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Avit ARNOULD,
ancien bâtonnier,
survenu le 6 septembre 1977.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 8 septembre 1977, à Eloyes (88).

— Tunis, Palaiseau.
Mme Irène Belaïsch,
Docteur et Mme André Belaïsch et leurs enfants,
M. Emile Belaïsch,
M. et Mme Rincourt,
Les familles Belaïsch, Halat, Hababou, Memmi, Humberdot, parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de
M. Joseph BELAISCH
(Bellaïsch et Gozlan),
survenu le 4 septembre 1977, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 9 septembre.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.
Cet avis tiant lieu de faire-part.
37, rue de Paris, Palaiseau.

— M. et Mme Pierre Le Royer-Delanoe et leurs enfants,
M. et Mme Francis Biesel et leurs enfants,
M. et Mme Gérald Biesel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymonde BIESEL,
survenu le 31 août 1977, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 2 septembre 1977.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Georges N. BLOCH,
survenu à son domicile le 1er septembre 1977.
De la part de :
Mme Georges Bloch, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Daniel Picard,
M. et Mme André Lagarde, ses enfants,
Laurence, Denis, Agnès, Eve, Ludovic, ses petits-enfants,
Ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs et toute sa famille.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— Mme Eugène Cortial,
M. et Mme Henri Cortial et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pardigon et leurs enfants,
M. et Mme Georges Jaskulké et leurs enfants,
Mlle Clémentine Servage,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Eugène CORTIAL,
croix de guerre 1914-1918,
leur époux, père, grand-père, beau-frère et parent, survenu le 6 septembre 1977, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Boulogne.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation au cimetière de Billancourt ont eu lieu le jeudi 8 septembre dans l'intimité familiale.
62 bis, avenue Jean-Baptiste-Clément, 92100 Boulogne.



— Claude et Pascaline, ses filles,
J. Simon et A. Trialle, ses gendres,
O. Simon et L. Trialle, ses petits-fils,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Odette DEBLED,
avocat à la cour,
survenu le 4 septembre 1977.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Branko Dragovic, son épouse,
M. et Mme Milan Dragovic,
M. et Mme Marc Serkine, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Branko DRAGOVIC,
survenu le 2 septembre 1977 à Belgrade.
Njegoseva 90
11000 Belgrade III (Yougoslavie).

— Ses amis de Paris font part du décès de
Eddy DUBOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu subitement en son domicile.
Service à l'église Saint-Philippe-du-Roule (sa paroisse), le vendredi 9 septembre 1977, à 10 h. 30, où l'on se réunira.
Ni fleur ni couronne.
Inhumation au cimetière de Dampierre (78), à 13 heures.
25, avenue de Marigny, 75008 Paris.

[Né le 13 septembre 1899 à Lausanne (Suisse), Eddy Dubois fonde, en 1923, la revue « Adam », qu'il dirige jusqu'en 1963. Il collabore ensuite à plusieurs journaux. Eddy Dubois est, par ailleurs, l'auteur de plusieurs ouvrages — « Vu pendant la libération de Paris », « Paris sans lumière », « Aux quatre coins des souvenirs », — dont trois consacrés à la chasse — « Chasses de France », « Images de chasse », « A propos de chasse à tir », — spécialité dans laquelle il s'était fait une solide réputation.]

— Mme André Grappotte, son épouse,
M. et Mme Claude Grappotte,
M. et Mme Yves Grappotte,
M. et Mme François Grappotte, ses enfants,
Isabelle, Anne, Thierry, Bruno, Marc, Xavier et Laure, ses petits-enfants,
Mlle Maria Lacan, sa dévouée gouvernante,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. André GRAPPOTTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le dimanche 4 septembre.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale à Reims.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

— Mme Kurtz, née Leyer, et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André KURTZ,
ébéniste décorateur,
survenu accidentellement à soixante-cinq ans à l'hôpital de Chalon-sur-Saône le 5 septembre.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 septembre, à 14 h. 30, au cimetière parisien de Bagneux, dans la sépulture de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean-Guy Labarbe et sa famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Guy LABARBE,
directeur départemental des impôts,
premier maire adjoint de Nogent-sur-Marne,
survenu le mercredi 7 septembre 1977.
Les obsèques auront lieu le samedi 10 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, 132, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Eugène Lalloum, née Inès Sarfati, son épouse,
M. et Mme Joseph Cardoso, sœur et beau-frère,
M. et Mme Marcel Janklevic et leurs enfants,
Le docteur Jean Laloum et Mme et leurs enfants,
Le docteur Claude Laloum et Mme et leurs enfants,
Le docteur Armand Bajer et Mme et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Eugène LALLOUM,
survenu le 31 août 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

— M. et Mme Marcel Leuba, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Gilbert Leuba et leur fille Marion,
M. Fernand Leuba,
M. et Mme Charles Pellaton et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Tonnin, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Leuba, Grossen, Huguenin
Tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean LEUBA,
née Bertha Grossen,
survenu à Salins, le 31 août 1977, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques protestantes ont eu lieu le samedi 3 septembre 1977, à 14 h. 30, en l'église Saint-Maurice de Salins.

— Jean-Pierre Delarge et ses collaborateurs ont le regret de faire part du décès de leur auteur et ami,
Michel MOURRE,
survenu au début du mois d'août, dans sa quarante-neuvième année, à l'issue d'une brutale maladie.
(*Le Monde* du 9 août.)

— Mme Clotilde Parnaud,
Mme Jeanne Mequet,
Mme Renée Mequet,
Le docteur et Mme Ernest Parnaud,
Mlle Catherine Parnaud,
M. et Mme Gérard Lavanchy,
Leur famille, leurs parents, leurs alliés et leurs amis
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Jacques PARNAUD,
ingénieur chimiste,
diplômé E.T.H.,
survenu accidentellement à Zurich, le 26 août 1977, dans sa trente et unième année, au cours de son travail de doctorat.
L'inhumation a eu lieu à Hendaye, le 2 septembre 1977, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Erna VAN de WINCKEL,
endormie dans la paix du Seigneur, le 3 septembre 1977, à l'hôpital Foch, dans sa soixante-sixième année.
Une messe sera célébrée à Paris dans le courant du mois d'octobre.

Remerciements

— Mme Max Perelberg et ses enfants, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de
M. Max PERELBERG,
prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
En mémoire du défunt, Mme Max Perelberg serait reconnaissante aux personnes qui le désireraient d'offrir leurs dons à la Ligue nationale française contre le cancer, 90, rue d'Assas, 75006 Paris. C.C.P. Paris 561 13.

— Mme Félix Pinto et ses enfants, très touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Félix PINTO,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus émus.

— M. et Mme René Bolloré, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Bolloré, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gwen-Ael Bolloré, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Cloteaux, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bolloré, Thubé, Soulas et Failliot,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de
Mme André SOULAS,
survenu le 26 août 1977, adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Paris, Néris-les-Bains, Crez-sur-Loing.
Pour le quatrième anniversaire du décès de
M. Edmond GIMON,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a treize ans disparaissait
Paule Tyta GABRIEL
(Danielle dans la Résistance).
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Louis PATRY,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.
Une messe d'anniversaire sera célébrée le vendredi 9 septembre 1977, à 11 h. 30, en l'église Saint-Augustin.

Prières

— Des prières seront dites à la mémoire de
M. Mouche CHEMLA,
le samedi 10 septembre 1977, à 11 heures, en la synagogue de la rue Saint-Georges (numéro 17), Paris-9e.

Communications diverses

— Le Salon international Art et Loisirs, qui est ouvert aux travaux des handicapés physiques et au personnel hospitalier, se tiendra dans les salles de l'Ecole d'infirmières de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine), du samedi 24 septembre au dimanche 2 octobre. Les visiteurs peuvent acquérir les œuvres exposées (sculptures, tableaux, photographies et objets divers.

Rectificatif

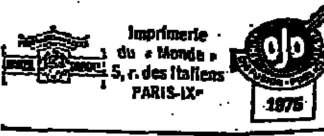
— Dans l'avis de décès de
M. André MICHONNEAU,
paru dans notre numéro portant la date du 7 septembre, il fallait lire : commandeur des Palmes académiques.

Visites et conférences

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins ».
15 h., gare rive gauche (Invalides), Mme Bouquet des Chaux : « Connaissance de Versailles : le potager du roi et le jardin Balbi ».
15 h., entrée, avenue de Paris, M. Guillier : « Le château royal de Vincennes, trois époques d'architecture ».
15 h., métro Georges-Clemenceau, Mme Pennec : « L'avenue des Champs-Elysées : de Le Nôtre aux caf' conc' du dix-neuvième siècle et aux expositions universelles ».
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zujovic : « Exposition : Les débuts du chemin de fer en France » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., devant le 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).
15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Souterrains et vestiges de la montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
14 h. 30, Versailles, 5, rue de l'Indépendance-Américaine : « Le ministère des affaires étrangères de Louis XV » (Syndicat d'initiative).
15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle ».
15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Le Musée de la préfecture de police » (Paris et son histoire).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde DES LIVRES

Et si Denis de Rougemont ne rêvait pas...

● *Une Europe des régions pour que l'avenir soit notre affaire.*

J'EN ai approché certains en des temps très anciens. C'étaient les combattants du *futur*. *L'un mourut jeune* (Arnaud Dandieu) ; d'autres devinrent, tôt ou tard, académiciens (Daniel-Rops, Robert Aron). C'étaient, avec Denis de Rougemont, déjà, les animateurs de la revue *l'Ordre nouveau* (fondée en 1933), dont le titre fut, depuis, usurpé et dénaturé. Et c'étaient, autour d'Emmanuel Mounier et de Georges Izard, les personnalistes de la revue *Esprit* (fondée en 1932 et toujours présente).

Quatre paramètres sur cinq aboutissent à cette conclusion : l'humanité serait victime d'une catastrophe entre 2020 et 2060. Tels sont les résultats des calculs de J. W. Forrester, qui devaient aboutir, en 1970, au rapport confidentiel, dit du club de Rome. Nous avons tous, depuis, été mis dans la confidence.

Encore que la prospective ne soit pas une science sûre, ces prévisions donnent à réfléchir. Selon J. W. Forrester, le seul espoir d'échapper au désastre serait une réduction de 20 % à 75 %, selon le cas, de la natalité, de la production, de la consommation, des investissements, de la pollution et du pillage des ressources naturelles.

Ce serait peut-être raisonnable, mais il est déraisonnable d'y compter. Pour Denis de Rougemont, si peu évitable qu'on nous l'annonce, l'avenir peut être pourtant changé. Il s'agit moins, selon lui, de calculer et de prévoir que de déterminer les conditions de l'action qui conduira aux objectifs espérés. C'est en ce sens que *l'avenir est notre affaire*. Il y a plusieurs années que Denis de Rougemont travaille à cet essai. Livre important et qui aidera, peut-être, à notre salut.

Un espoir nous est donné, qui manquait autrefois à ceux, dont était Denis de Rougemont, qui voulaient changer un trop sûr avenir. Les écologistes sont là, partout, de plus en plus efficaces et nombreux. Rougemont nous rappelle que par leurs luttes contre la pollution « ils ont fourni à la révolution régionaliste le *levier politique* qui avait fait défaut aux mouvements personnalistes des années 30, puis aux fédéralistes européens ou mondialistes de l'après-guerre ».


(Dessin d'ORLIC.)

Révolution régionale, unique révolution désormais digne de ce nom pour Denis de Rougemont. Seul un conseil fédéral européen formé des chefs d'agences fédérales constituées à partir des régions et, d'abord, les communes, peut prendre les mesures *conservatoires*, salvatrices, qui s'imposent. Un grand coupable : l'Etat-nation. Une seule voie pour le salut : celle qui va « des petites communautés à la fédération du continent, première base d'un ordre mondial ».

Denis de Rougemont rêve ? Mais c'est d'un rêve, devenu réalité, que nous nous réveillons.

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 14.)

Eros, Logos et Thanatos

● *Trois femmes, trois Républiques, trois musiques, se mêlent dans* le Manteau de cuir, *premier roman de Marc Paillet.*

VINGT ans, lorsqu'en 1938 la vieille Troisième République vit ses derniers jours avant de s'effondrer sous les coups de l'armée allemande ; quarante ans en 1958 quand la décevante Quatrième République s'évanouit devant les menaces de l'armée française ; cinquante ans en *mai 1968, pour la fête un peu* révolution, la révolution un peu fête ; soixante ans bientôt, alors que tire à sa fin la transition assurée par la Cinquième République entre un passé déjà mort et un avenir qui n'est pas encore né. Une vie, plus de changements qu'en trois siècles. « *Peut-être sommes-nous l'une des dernières générations*, dit l'un des personnages, *à voir la terre comme ça.* » Et quelle époque, quelle aubaine pour un militant politique, même s'il ne peut s'empêcher parfois de regretter « *c'est maintenant qu'il faudrait avoir vingt ans* », même s'il en a finalement tant vu qu'il est revenu de tout !

Thanatos, Logos, Eros. Trois *femmes* : Gabrielle, sœur, mère plus que compagne, perdue et inlassablement guettée. Erika, Walkyrie experte, passionnément goûtée, vite oubliée. Dorothée, grande cavale au corps dur, le bon copain pour tirer des bordées et monter des coups. Trois leitmotives : la mort, le discours politique, l'amour. Mais deux hommes, deux seulement, contrepoint au rythme ternaire, et dont un seul existe vraiment — Pierre, celui qui parle — tandis que l'autre, muet, absent et dont on ne saura rien, Marc, reçoit ses paroles comme le mur aveugle renvoie la balle.

L'histoire ? Oui, il y a une histoire naturellement dans ce roman de Marc Paillet, *le Manteau de cuir*. Disons par exemple que le narrateur, Pierre Avelenne, universitaire, militant de gauche depuis l'adolescence, rencontre sa vie à la Noël 1969 alors qu'il frissonne à La Havane sous la bise aigre du communisme tropical. Un demi-siècle de sa vie, qui lui saute au visage, le prend à la gorge, et tout s'effondre. Rentré à Paris, il plonge pour se reconquérir dans les marécages de lui-même.

Et alors tout remonte à la surface par bribes, en désordre : les barricades de mai au quartier Latin et les souvenirs, chauds et cruels à la fois, faits de faim, d'ombre, de sang et d'exaltations ambiguës, de la Résistance à Lyon ; les années bourgeoises avec leurs séductions et l'ivresse militante avec ses espérances sans cesse déçues, *toujours recommencées* ; l'adolescence marseillaise, l'initiation à l'engagement à travers le baptême de février 34 et la confirmation de 1936, mais aussi la grise attente, sous le ciel éclatant, du fascisme qui monte, de la déroute qui s'annonce. Fantômes, déceptions, obsessions, la quête à rebrousse-*temps* restitue soudain les yeux de ce « traître » qu'on tue, les silhouettes de militants, de responsables tout à leur affaire, des rires qui s'achèvent en sanglots et des sanglots qui explosent en rires.

Voilà l'histoire, s'il y en a une, s'il faut l'entendre ainsi. *Le Manteau de cuir*, érotique et commode, c'est Dorothée qui le porte et, bien sûr, elle est nue dessous. Mais on peut aussi penser que le narrateur a voulu saisir pour nous le moment décisif et romantique où une civilisation millénaire bascule, où son destin hésite. Ou autre chose encore. Car il peut y avoir aussi trois lectures de ce livre, comme on y trouve trois femmes, trois vies, trois Républiques, trois musiques qui se mêlent et se dénouent au gré des humeurs, des sentiments et des péripéties. Un récit où tout est clair sans que rien soit dit, une rhapsodie de notations, un chassé-croisé — cela aurait pu être le titre du roman — qui retrouve finalement à travers l'enchevêtrement des images et le bouillonnement des idées, dans le désordre apparent, mais le déroulement savant des séquences, l'ordonnance *harmonieuse* d'un beau jardin romantique.

Militant d'extrême gauche, résistant, journaliste à *Combat*, puis à l'Agence France-Presse, où il dirige aujourd'hui, avec rang de rédacteur en chef, le service économique, auteur de plusieurs essais d'analyse critique sur le marxisme, dont il s'est écarté dans sa recherche d'un renouveau socialiste, Marc Paillet a — presque — l'âge de son héros et il a — presque — suivi la même route. Si l'imaginaire, la poésie, la sensualité, *ont toute leur part*, c'est à coup sûr l'expérience vécue qui donne leur exactitude aux descriptions et leur vérité aux portraits, tracés d'une main sûre avec une grande économie de moyens. Et ainsi, au livre tout entier, une force, une violence parfois, qui font tout le prix de cette première œuvre romanesque.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ « Le Manteau de cuir », de Marc Paillet, Albin Michel, 224 p., 33 F.

BOURNIQUEL, ROBLÈS

Destins à l'ancienne

IL n'y a pas, d'un côté, la rentrée littéraire, une de plus, et de *l'autre, la vie. L'air* du temps imprègne la façon d'acheter les livres et de les lire. Même si l'auteur est candidat à l'éternité des chefs-d'œuvre — et quel écrivain n'y postule en secret ! — lâcher un roman dans le public, c'est se mesurer, plus que jamais, à un ensemble de contingences. *En cette fin d'été 1977, c'est affronter les crises* diverses, un climat d'irréalité et d'incertitude proche de la psychose, l'hégémonie de l'instantané et de la télévision sur la vie culturelle, l'illusion que l'actualité et les débats d'idées doivent primer l'art, et, en matière de création, une méfiance *systématique envers tout héritage, l'horreur du moindre ordre*, la perte et le fracas obligatoires...

L'attachement au récit clair, à la psychologie courante et à l'humanisme admis il y a encore vingt ans relève, dans ces conditions, de la gageure suicidaire. Ce sont pourtant de ces *destins à l'ancienne* qu'en *ouverture* de la saison persistent à peindre deux romanciers traditionnels, d'âge et de poids comparables : Camille Bourniquel, cinquante-neuf ans, ancien directeur littéraire d'*Esprit*, auteur du très proustien *Lac* (1964), prix Médicis 1970 pour *Sélinonte ou la Chambre impériale*, attentif aux magies de la mémoire ou des rencontres,

par Bertrand Poirot-Delpech

et Emmanuel Roblès, soixante-trois ans, académicien Goncourt, dont une douzaine de romans — *les Hauteurs de la ville* (Femina 1948), *la Mort en face, la Croisière, le Vésuve* — et plusieurs pièces — *Montserrat* — ont imposé le stoïcisme « *méditerranéen* » proche de son ami et compatriote d'Algérie Albert Camus.

C'EST peu dire que Bourniquel se méfie des théories et des techniques modernes. Un de ses personnages exprime à coup sûr sa propre irritation quand il s'indigne subitement du tort fait aux créateurs par les « intellectuels », avec leur « prurit langagier », leur « sentencieuse opacité » et leur laideur.

Tempo paraît se conformer à ces répulsions. L'auteur y raconte avec la logique et la langue de tout le monde l'ascension pittoresque d'un être d'exception parti de rien. Enfant trouvé, comme le *Jeune Homme vert* de Déon, Aram Mansour devient champion d'échecs et patron d'une chaîne suisse de palaces par testament du fondateur, qu'il a fait mat naguère alors qu'à onze ans il accompagnait un illusionniste en tournée. Par un retour du sort dont le genre est coutumier, c'est une mystérieuse fillette qui, en le battant aux échecs, scellera le déclin et la mort du héros. Si on ajoute à ces coups de théâtre bon poids de personnages fantasques et de passions brûlantes, toutes les recettes du vieux feuilleton semblent réunies.

Mais ce n'est qu'une apparence, qu'un jeu. Les silhouettes d'écrivain irlandais, de peintre italien ou d'actrice américaine visent seulement à camper l'époque finissante des dingues de luxe et à permettre des réflexions d'auteur, le plus souvent judicieuses : sur les mentalités comparées des Européens, le *terrorisme, déjà évoqué, des théoriciens, l'étonnement* des Français de n'être plus pris au sérieux, la condamnation des homosexuels au « *ghetto de la jeunesse* » ou le rythme de l'attente amoureuse, que le musicologue Bourniquel rapproche, comme dans *le Lac*, des battements du tempo.

MÊME le portrait de joueur d'échecs reste intentionnellement flou. On n'en sait pas plus, après trois cents pages, sur la singularité mentale et affective qui semble caractériser les émules de Botvinnik et de Spassky. L'enquête freudienne sur les fausses mères du héros bâtard *tourne court. Il est juste indiqué, comme on pouvait s'en* douter, que son don combine l'intelligence pure, la chance et une forme aiguë de télépathie permettant de « voir » se former la décision de l'adversaire. Son refus de se qualifier pour la finale mondiale, comparable à la dérobade fameuse de l'Américain Morphy au début du siècle, n'est expliqué que par la crainte, un peu courte, de passer, comme tout challenger emportant le titre, de l'offensive à la défensive crispée.

(Lire la suite page 13.)

Une célébration du corps culinaire

● *La voie royale de l'alimentation parcourue par Noëlle Châtelet.*

NOUS avons eu déjà l'occasion de l'observer (1). La place éminente que tient l'alimentation dans la vie humaine est bien loin de trouver l'écho qu'elle mérite dans la psychanalyse ou la sociologie. On dirait que, le sexe s'y étant taillé la part du lion, grâce notamment au prestige que lui assurent ses mystères et ses *tabous*, l'acte alimentaire — trop familier et rassurant peut-être — s'en trouve réduit à la portion congrue.

C'est pourquoi il faut saluer avec chaleur le livre profond, courageux, plein de drôlerie et merveilleusement écrit que Noëlle Châtelet consacre au corps à corps culinaire, à ses pompes et à ses œuvres. Il y a l'histoire individuelle, qui va de l'enfance à la vieillesse, et d'autre part l'histoire tout court, qui traverse nombre de siècles. Or, comme c'est souvent le cas dans des matières *essentielles*, le phénomène considéré aujourd'hui chez l'homme adulte moyen révèle des traces — et comme des sédimentations — en rapport d'élucidation directe avec un passé proche ou lointain. C'est ainsi que la dialectique alimentation-défécation est du domaine de l'enfance, comme le sexe relève de l'adolescence et l'argent de l'âge adulte. Mais l'enfant reste présent au cœur de l'adolescent et de l'adulte, et la célébration du corps culinaire est de tous les âges.

Mais en même temps des échos séculaires nous reviennent dans l'exploration du corps culinaire que Noëlle Châtelet appelle très justement le *corps grotesque*. Car, *d'une part, ce qui compte en* l'occurrence, ce sont les grottes creusées dans le corps — depuis la cavité buccale jusqu'aux fosses intestinales — et, d'autre part *la célébration alimentaire* appelle la grosse et bouffonne jovialité rabelaisienne. Rabelais — ce « poète du ventre », comme l'appelle Victor Hugo — marque *en effet la revanche de la corporéité* fondamentale sur les mépris imposés par la spiritualité chrétienne (Fondement : 1. raison, cause, motif 2. orifice du rectum). Toute l'esthétique de Rabelais se ramène à un certain usage du gigantisme. Avec lui, la scatologie prend toujours des dimensions cosmiques (urine = mer, excréments = terre). Et la signification historique de son œuvre ne peut être négligée, car la grande liesse qui s'y déchaîne *avec ses beuveries et ses* gallimafrées n'est que l'envers onirique d'une époque de disette, de maladie et de peur.


(Dessin de PLANTU.)

Cette voie royale alimentaire, *qui va du sphincter* buccal au sphincter anal constamment rapprochés et confondus, devient un sentier tortueux quand, changeant d'époque, on passe de Rabelais à Sade. On échange alors une corporéité cosmique contre une corporéité pervertie, une recherche de l'homme originel débouchant sur le cosmos contre un libertinage cruel et carcéral. Non seulement cette clef alimentaire nous fait admirablement comprendre deux époques, mais elle nous éclaire sur nous-mêmes dans la mesure où en face de l'acte alimentaire nous pouvons nous reconnaître en Rabelais ou en Sade, alternative à laquelle Georg Groddeck ajoute un troisième volet, etc.

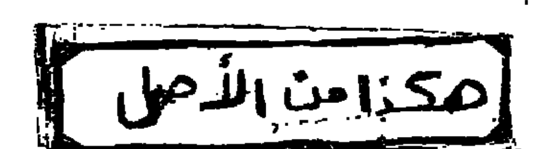
Dans une perspective non plus historique mais spatiale ou géographique, l'auteur nous montre dans notre corps le temple digestif où des constantes de la vie, qui existent ailleurs sous une forme diminuée et comme profane, reçoivent un statut exalté et comme sacré. Soit par exemple le modelage ou la sculpture. *Ces activités importantes* en elles-mêmes trouvent leur apothéose dans le pétrissage de la pâte boulangère, où elles gagnent une dimension alimentaire, c'est-à-dire physiologique et sociale en même temps. De même la chimie attire et déçoit l'enfant, comme une cuisine de l'incomestible. Ses expériences évoquent de façon trompeuse et toxique les heures délicieuses passées dans l'atmosphère pleine de mijotements et de fumets où se prépare le dîner. De même encore la distribution de la maison en pièces *différentes répond* à un damier physiologique, la cuisine-salle à manger occupant un lieu central à mi-chemin de la bibliothèque et des W.C.

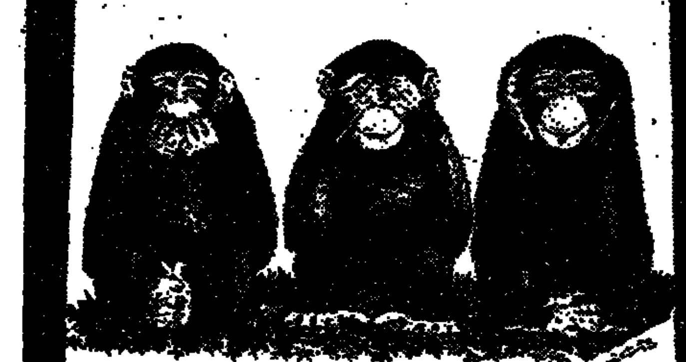
Par la nourriture, le corps impose au monde entier — et à la terre comme au ciel — une grille de déchiffrement qui explique tout, justifie tout. L'Ancien Testament se ramène en grande partie à un vaste code alimentaire fait d'interdits et de distinctions. La révolution chrétienne bouleverse cet édifice et le transcende avec la Cène et la communion.

MICHEL TOURNIER.

★ « Le Corps-à-corps culinaire », de Noëlle Châtelet, Editions du Seuil, 184 p., 35 F.

(1) A propos de Frédéric Lange, *Manger ou les jeux et les creux du plat* (Seuil). Voir « le Monde des livres ».





la vie littéraire

De quoi en faire tout un plat.

Destiné à récompenser un ouvrage en langue française exaltant, au plus haut niveau, le rôle contemporain ou historique de la gastronomie et plus généralement de l'art de vivre, le prix Epicure couronnera, chaque année, à la fin du mois d'octobre, un auteur qui aura déposé dix exemplaires de son œuvre à l'hôtel P.L.M. Saint-Jacques, où un jury, composé pour moitié de maîtres de la plume et pour l'autre moitié de maîtres queux, en débattra entre la poire et le fromage.

Un chèque de 5 000 F viendra honorer le lauréat qui pourra, à bon escient, en faire tout un plat.

Enfin, un prix qui n'aura pas à se défendre de dégager une odeur de cuisine

Vingt ans de philosophie en France.

Le Magazine littéraire (sept. 77) propose de multiples promenades philosophiques, qui conduisent tantôt à Sartre, à Foucault, à Althusser, à Lacan, tantôt à Maurice Clavel et à ses petits neveux, les « nouveaux philosophes ». Soyez sans crainte, vous ne vous égarerez pas : le territoire est balisé.

Comme il fallait s'y attendre, E.-M. Cioran n'existe pas — malgré la volonté d'éclectisme qui a présidé, assure J.-J. Brochier, à la constitution de ce dossier. André Glucksmann, J.-P Dollé, J.-M Benoist et Catherine Clément, parmi d'autres, figurent au sommaire de ce numéro qui comprend, en outre, une bibliographie et une chronologie d'une incontestable utilité.

George Sand n'est plus introuvable.

A cause des « Introuvables », justement, collection lancée par les Editions d'aujourd'hui (27, rue Saint-André-des-Arts), qui tentent de remettre à la disposition du public des textes de qualité que les éditeurs classiques estiment ne plus pouvoir amortir. A l'occasion du centenaire, cette collection a réédité les titres les meilleurs et les plus introuvables de George Sand : en tout trente volumes, présentés par Georges Lubin.

Du bougre à l'inverti.

Claude Courouve, auteur des *Homosexuels et les autres*, secrétaire du Centre international d'information et de documentation sur l'homosexualité Aleph et membre de l'association des auteurs auto-édités, entreprend à ses frais la publication d'*Archives de l'homosexualité*, dont le premier tome, *les Procès de sodomie en France du quatorzième au dix-huitième siècle*, paraîtra début mars 1978. Un prix de souscription, valable jusqu'au 28 février 1978, permettra d'acquérir l'ouvrage au prix de 45 F au lieu de 65 F. Un second tome en préparation traitera de l'homosexualité en France au dix-neuvième siècle, sous le titre « *Du bougre à l'inverti*.

Arrivé avant d'être parti.

Michel Arrivé, spécialiste de Jarry, ne pourra pas se plaindre de la course aux prix. Son roman *les Remembrances du vieillard idiot* a obtenu le prix du Premier Roman, le 1er septembre, alors qu'il n'est pas encore sorti de chez son éditeur, Flammarion. Il est vrai que Jarry lui-même était un virtuose du vélo. Son exégète a dû lui emprunter le secret des... arrivées au sprint.

Le « Chat perché ».

La Fontaine et Perrault poursuivent une carrière paisible. Les voici à nouveau publiés aux Editions du « Chat perché » (Flammarion). Du neuf pourtant, pour le livre d'enfant, puisque le « Chat perché » fait part de sa naissance en annonçant d'un coup six collections et trente-six titres pour l'automne. Un programme chargé, poursuivi en 1978 : deux nouvelles collections s'ajouteront aux précédentes, et une production de soixante livres est prévue !

« Chat perché », pourtant, n'est pas révolutionnaire : des titres classiques « de tous les temps », mais une formule fondée surtout sur un bon rapport qualité-prix. Un souci rare dans le domaine de l'édition pour les jeunes. La première collection « Clair de Lune » est destinée aux tout-petits (à partir de trois ans). Chaque volume — au prix raisonnable de 6,50 F — évoque les jolis livres des célèbres « nursery rythmes ». Quelques titres, qui constitueront la première bibliothèque : *les Trois Petits Cochons, les Trois Ours, Cendrillon*. Rien de bien nouveau, comme on peut le constater, mais une illustration et une typographie de charme ! Citons parmi les autres collections *Mon ami le...*, pour ceux qui aiment les animaux : chaque volume, 12 F. *Reportage*, pour les plus grands (à partir de dix ans) : chaque volume, 15 F.

L'Histoire vécue, pour les amateurs d'histoire et de récits d'autrefois : 32 F le volume.

vient de paraître

Romans

ANTONINE MAILLET : *les Cordes-de-Bois*. — Dans les années 30, l'aventure d'un village d'Acadie partagé entre le rigorisme hypocrite des veuves et des marchands, et la violence évangélique des pauvres, approuvée par un jeune vicaire en conflit avec son curé. (Grasset, 253 p., 36 F.)

DIDIER DECOIN : *John l'enfer*. — Le huitième roman de l'auteur de *Abraham de Brooklyn*, qui est salué comme une réussite. L'odyssée d'un Indien cheyenne devenu laveur de vitres à New-York. (Le Seuil, 320 p., 45 F.)

PIERRE-JEAN REMY : *Si j'étais romancier...* — Un roman sur le roman par l'auteur du *Sac du Palais d'été*. Dans la savoureuse collection : « Si j'étais... » (Garnier, 208 p., 25 F.)

ROGER BORDIER : *Demain l'été*. — Le nouveau Bordier... Une aventure militante, dans le temps contemporain de la violence et de l'espoir, amplifié par les relais audio-visuels. (Albin Michel, 310 p., 39 F.)

ALAIN GERBER : *le Plaisir des sens*. — Après *la Couleur orange*, *le Ballet de la gare*, un roman de passion, sensuel, cruel. (Robert Laffont, 390 p., 49 F.)

NICOLE AVRIL : *le Jardin des absents*. — Le troisième roman de cette romancière douée, qui sait conjuguer le mystère et la réalité. (Albin Michel, 220 p., 35 F.)

FRANÇOIS SALVAING : *Pays conquis*. — Après *Mon poing dans la gueule*, ce journaliste de *l'Humanité-Dimanche* a écrit un roman en forme de western cocasse sur les conquêtes coloniales (Robert Laffont, 260 p., 39 F.)

CATHERINE CAUBERE : *Amen, dit le diable*. — Le monde un peu fou, fou, fou, d'une petite ville de province. Par l'auteur de *la Digue du cœur*. (La Table ronde, 275 p., 48 F.)

FERDINAND FREED : *le Prix d'une mère*. — Le premier roman de cet auteur guadeloupéen à la jeunesse tumultueuse qui s'était fait remarquer par un récit autobiographique : *L'histoire criminelle de Raphaël Mendoza*. (Ramsay, 270 p., 38 F.)

Critique littéraire

MICHEL CHARLES : *Rhétorique de la lecture*. — Des analyses de textes théoriques et littéraires : de Rabelais, Platon à Lautréamont, Montaigne, etc. (Le Seuil, coll. « Poétique », 360 p., 59 F.)

Littérature étrangère

MESA SELIMOVIC : *le Derviche et la Mort*. — Première œuvre traduite en français de cet écrivain serbo-croate qui a participé, dès 1941, au Comité national de libération. Trad. par M. Begic et S. Meuris. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 400 p., 55 F.)

Sciences humaines

TAHAR BEN JELLOUN : *la Plus Haute des solitudes*. — Sur la misère affective et sexuelle des travailleurs maghrébins en France. Un document implacable (Ed. du Seuil, coll. « Combats », 171 p., 32 F.)

Essais

ANNIE KRIEGEL : *les Juifs et le Monde moderne*. — Essai sur les logiques d'émancipation — Une comparaison du mouvement d'émancipation juif avec celui des Noirs, une analyse de la rencontre manquée entre les logiques juives de l'émancipation et la logique socialiste (Le Seuil, 260 p., 42 F.)

DANIEL MORGAINE : *le Journal dès l'école*. — L'auteur, P.-D G. des éditions de Montsouris, et ancien rédacteur en chef de *Paris-Jour*, *Paris-Presse* et *France-Soir* préconise l'étude du journal dans les classes. Préface d'Edgar Faure. (Ed. Alain Moreau, 177 p., 29 F.)

MICHEL CROZIER - ERHARD FRIEDBERG : *l'Acteur et le Système*. — Les contraintes de l'action collective — Un essai sur la sociologie de l'action organisée par l'auteur du *Phénomène bureaucratique* associé à un chercheur autrichien spécialisé dans les travaux sur les administrations publiques, française et allemande. (Le Seuil, coll. « Sociologie politique », 450 p., 65 F.)

Religion

HADRIEN BOUSQUET : *Oui, je suis révolutionnaire si...* — Après *Ce siècle qui m'a vu naître* (1976), le premier prêtre-ouvrier de France, admirateur du Père Bruckberger publie ce livre de souvenirs et de réflexions sur « un monde profondément malade et en danger de mort » (En vente à Rodez (12), Maison du livre, et Millau (12), Librairie Trémolet, 30 F.)

Médecine

LOUIS THOMAS : *le Bal des cellules*. — Un recueil de notes d'un biologiste américain sur les sujets les plus variés, reliés par cette notion que la vie de l'homme est indissociable de la terre-cellule. Préface de Jean Hamburger (Stock, coll. « Monde ouvert », 235 p., 42 F.)

HENRI PRADAL : *le Marché de l'angoisse*. — Par l'auteur du *Guide des médicaments les plus courants* et des *Grands Médicaments*. Cette étude de l'angoisse contemporaine qui fait vivre plus de gens qu'elle n'en tue. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

Présenté cette semaine

● *Denis Roche* par Christian Prigent — Une monographie qui s'attache à révéler la radicalité de l'œuvre de Denis Roche (*le Mécrit*, *Louve Basse*, etc.) (Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 191 p., 19,50 F.)

en bref

● **LE CONCOURS DE POESIE DE LA REVUE « SURVIVRE » est ouvert jusqu'au 30 septembre. S'adresser pour tous renseignements à Evelyne Schutz, Résidence Andréa, bâtiment B, 27, rue Morel-Ladeuil, 63000, Clermont-Ferrand.**

● **LE CONCOURS DE POESIE DE LA « RENAISSANCE AQUITAINE » propose, jusqu'au 1er décembre 1977, plusieurs prix aux candidats : entre autres, le prix de la « Renaissance Aquitaine », le prix « Urbis Palladium », couronné par le maire de Pau, et dans la section « recherche », le prix de la « Mandragore ». Cette section vise à encourager l'expression de l'insolite, l'innovation rythmique et tout ce qui peut permettre le renouvellement du langage poétique.**

Demander le règlement du concours à Suzanne Vincent, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau.

● **LE DICTIONNAIRE, OUTIL DE L'ECRIVAIN, sera le thème de la « table ronde » organisée à l'occasion de la nouvelle édition du « Petit Robert » pour le dixième anniversaire de sa parution, le mardi 13 septembre 1977, à 11 heures, à la salle d'actualité de la Bibliothèque publique d'information (Centre Georges-Pompidou), sous la direction de Pierre Bouteiller, avec la participation de Lucien Bodard, Jean Chalon, Andrée Chedid, Michel Cournot, Geneviève Dormann, Max Gallo, Armand Lanoux, Irène Monési, Yves Navarre, Michèle Perrein, Bertrand Poirot-Delpech, Michel Tournier.**

● **L'AMITIE CHARLES-PÉGUY célébrera le soixante-troisième anniversaire de la mort de Péguy, à Villeroy (Seine-et-Marne), le dimanche 11 septembre prochain. Une messe aura lieu à 9 h. 30, elle sera dite par M. l'abbé Duranton, directeur de l'école Sainte-Marie de Meaux, qui prononcera une homélie. Au cours de l'hommage qui suivra, à la Grande Tombe, à 11 h. 30, M. Georges Favret prendra la parole au nom de l'Amitié Charles-Péguy. Un déjeuner amical réunira ensuite les participants. Pour tous renseignements, téléphoner, l'après-midi, au 579-31-38.**

poésie

Marcel Thiry et le « merveilleux moderne »

● ***Le poète belge Marcel Thiry vient de mourir à Liège (1).***

SENSIBLE au « merveilleux moderne », aux « nouvelles mythologies » envahissant le siècle l'auto, l'avion, etc., Marcel Thiry éprouve, avec Marinetti, Cendrars, Valery Larbaud et d'autres, le vertige devant un univers fourmillant d'activités, de passions, de désirs. Il aima les nuits électriques des grandes cités, les déserts et les savanes, les fleuves et les faubourgs agités. Un peu comme le tendre Jules Supervielle, il avait don de se promener par-dessus les équateurs. Il fut longtemps le poète d'un recueil, et d'un vers : « *Toi qui pâlis au nom de Vancouver* » qui, comme le « *Entends ma chère la douce nuit qui marche* » de Baudelaire, ou « *l'étrange nuit s'effiocha sur Paris* » de Robert Desnos, demeurent à jamais ancrés dans les mémoires, sans qu'on arrive à savoir vraiment pourquoi, au nom de quelle magie insaisissable.

Chez ce poète fougueux, avide d'espaces et d'horizons, il y avait une blessure secrète que la jouissance éblouie des « biens de ce monde » n'aura jamais cicatrisée. A l'égal de ses amis Michaux, Franz Hellens, Robert Goffin, Norge, Edmond Vandercammen, Albert Ayguesparse qui — avec les surréalistes Paul Nougé, Camille Goemans, Marcel Lecomte, Achille Chavée, etc., — incarnèrent, durant ces années « folles » et « fiévreuses », la *poésie vivante* en Belgique, Marcel Thiry possédait ce pouvoir d'enracinement dans l'épaisseur chaleureuse des choses, des objets. Mais sa poésie était aussi une fenêtre ouvrant sur la « face cachée et nocturne » du monde. Capable de chanter le négoce, la marchandise, la banque, la Bourse — c'est une capacité assez répandue chez les poètes belges, qui sont souvent, tel Géo Libbrecht, des hommes d'affaires, des commerçants, des constructeurs, — Marcel Thiry n'en était pas moins une âme inquiète, en relation avec le frémissement ténu de l'invisible.

S'il s'enivra de vitesse, de machines, il ne commit pas la faute de sombrer dans un culte « moderniste ». C'est pourquoi, avec l'âge, ses recueils de poèmes donnaient à entendre une voix de plus en plus vaste, de plus en plus compacte, de plus en plus assurée pour accomplir les noces de la matière et de l'esprit.

Toute l'œuvre antérieure à 1957 a été rassemblée en un gros volume (1958) aux Editions universitaires, dont cette superbe « Prose des forêts mortes » — Thiry a été forestier — extraite des *Trois longs regrets du lis des champs*, qui commence comme un coup d'archet :

« *Tous les arbres que j'ai tués se mettront quelque jour à revenir — Non tels que je les aurai mutés par commerciales métamorphoses — Non pas distribués comme ils le sont par mes contrats et mes factures — Au large du grand monde avide et réceptif...* »

Et cette « Prose », longue, houleuse, où passent les merveilles du monde, les parfums innombrables, les écumes et les feuillages, les rêves et les feux du désir, s'achève par ce vers tellement émouvant aujourd'hui :

« *C'est la vaste vie qu'en la vivant j'aurai changée en éternité.* »

L'auteur de *Statues de la fatigue*, de *Marchands*, avait publié, en 1957, un de ses meilleurs recueils chez Armand Henneuse, récemment disparu lui aussi, *Usine à penser des choses tristes* :

« *Changé en usine à penser des [choses tristes,*
Je produis toutes les nuits à [partir d'une heure,
Quand me réveille la sirène [ultra-sonore.

Cet écrivain, honoré d'un *Poète d'aujourd'hui* signé par un autre grand poète belge, Roger Bodart, siégait à l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, où il défendait la vocation d'écrire des « vers antiques » sur des « pensers nouveaux ». Il fut toujours attentif aux nouvelles voix, critique sourcilleux mais fraternel, conteur aussi plein de saveur. Avec Marcel Thiry mort, la poésie perd un de ses plus précieux officiants.

ANDRÉ LAUDE.

(1) Voir *le Monde* du 6 septembre.

rie littéraire

en bref

merveilleux moderne

romans

Destins à l'ancienne

(Suite de la page 11.)

Seule intuition neuve : que le génie des échecs ne représente peut-être pour le champion qu'un prodigieux moyen de *s'occuper l'esprit et de tromper l'angoisse*, que la stratégie d'un éternel enfant « replié sur soi et un peu sournois ». Mais la psychologie n'est ici que le masque et la traduction symbolique d'une curiosité plus vaste, d'ordre philosophique. Ce qui attire manifestement l'auteur, dans la vie d'un joueur d'échecs, c'est la lumière qu'elle jette sur les mécanismes de toute destinée, sur les rapports obscurs entre le hasard et la volonté.

PLUS précisément encore, on le sent hanté par la manière dont la puissance se transmet d'un être à l'autre : roi, père ou Dieu. Ce mystère était déjà au cœur de *Sélinonte ou la Chambre impériale*, par-delà les secrets de l'assyriologue Atarasso. A la tentation de ne rien léguer, telle que l'éprouvent les souverains de Montherlant, Bourniquel semble préférer le testament absurde d'un Pic de la Mirandole en faveur de ses carpes, ou mieux, une soumission shakespearienne du champion au challenger le plus doué, c'est-à-dire à l'enfant, éternel maître du jeu.

Le mode de dévolution du pouvoir et de la séduction qui s'y attache lui paraît en tout cas assez fondamental pour justifier le passage du réalisme à une sorte de symbolisme baroque. Par un glissement insensible qui rappelle les changements à vue d'opéras, les parties d'échecs où se joue le destin d'Aram et qui encadrent le livre se déroulent dans des endroits fabuleux, grotte romantique et tente de Mille et Une Nuits ; comme si seuls le merveilleux et un certain exotisme de pacotille pouvaient suggérer l'indicible des hasards et des nécessités qui composent un destin.

Est-ce parce que *Tempo* se passe beaucoup à Montreux, où Nabokov vient de finir ses jours ? On songe à l'auteur d'*Ada* et à son romanesque en trompe-l'œil. Il ne manquerait à Bourniquel qu'à prendre moins au drame ses malices, qu'à vaincre le préjugé bien français que l'humour nuirait au sérieux, quand c'est l'inverse, évidemment.

EMMANUEL ROBLES, lui non plus, n'a jamais brillé par l'ironie, mais plutôt par la gravité. Le tragique espagnol de ses origines oranaises l'a emporté sur ce qu'on croit être la gaieté « méditerranéenne ». Comme Camus et Jules Roy, il est obsédé par l'absurde de l'existence et par la recherche d'une fraternité seule à même d'apaiser le désespoir.

Les Sirènes pourraient être l'occasion d'une parenthèse amusée puisque, après tant de fictions situées sur les rives de la Méditerranée, et notamment *la Croisière*, l'auteur aborde au royaume de l'humour. Nous sommes en effet en Angleterre, non loin de l'Irlande, au cours d'une escale technique où il est d'usage que l'alcool aide à tuer le temps et à noyer les chagrins.

Mais le narrateur, venu surveiller la réparation d'un cargo de sa compagnie, est témoin, puis victime, de violences qui le ramènent à ses interrogations tenaces. Où commence l'enchaînement du mal ? D'où vient la jubilation mauvaise des rats, dont Camus s'étonnait déjà dans *la Peste* ? A qui imputer la rage du chômeur ou le sadisme des poissons de combat ? Dieu est-il neutre dans cette affaire, au sens où Ponce Pilate pensait l'être, et où la Suisse s'y croit ?

ET que dire du mal suprême qu'est la mort ? Quel sens lui donner quand manque la si consolante foi chrétienne dans la réversibilité des mérites ? Le narrateur émerge à peine de cette épreuve, puisque sa femme vient d'être emportée par une crise cardiaque, après vingt ans d'un amour sublime.

Tout en cultivant la discrétion des Orientaux sur ce genre de douleur intime, il ne peut cacher le chaos où l'a plongé cette disparition. Etres et choses ont perdu pour lui le peu de signification que le bonheur projetait sur leur absurdité. Les souvenirs ne font que corroder davantage son âme, qu'affaisser son énergie.

En fin de compte, cette vie par procuration n'aura duré que quelques mois. L'appétit du bonheur sera le plus fort. Surmontant le sentiment de trahison posthume, le narrateur se prendra à désirer, puis à aimer une autre femme. Mais on dirait que l'auteur veut ainsi conjurer sa propre désespérance après une expérience vécue. Cet *happy end* sonne, en tout cas, moins juste que l'impression d'effondrement intérieur qui le précède et qui fait du livre un pendant romanesque aux récents souvenirs de Marc Bernard sur le drame des couples ravagés par la mort.

Comme Bernard, Roblès compte sur l'écriture non pour réveiller un passé qui avive la peine, mais pour se consoler à l'idée, camusienne et roblésienne, de « partager » quelque chose. Même pas une idée : une simple « illusion » de se trouver des frères en désespoir, la chaleur des bêtes à l'étable, *le regard d'avant l'abattoir*.

Tant d'humilité, comme c'est devenu rare, et pourvu que seulement on l'aperçoive, en nos temps de m'as-tu-vu !

★ **TEMPO**, de Camille Bourniquel, Julliard, 332 pages, 45 F.
★ **LES SIRENES**, d'Emmanuel Roblès, Le Seuil, 222 pages, 39 F.

Jacques Teboul, alias Vermeer

● ***Le génie de l'aléatoire dans une exceptionnelle allégresse.***

DES que, au cours d'une lecture toujours haletante, on imagine saisir le sens — ou l'un des sens possibles — de *Vermeer*, le nouveau roman de Jacques Teboul, l'auteur s'esquive : il ne doit pas y avoir de signification précise, et tout choix, dans la multiplicité des rapports, doit être écarté, que ces rapports concernent l'auteur et ses personnages ou les personnages et le lecteur. Seuls quelques indices existent : le narrateur, qui dit « je », et qui peut aussi bien être assimilé à un autre personnage, nommé n° 5, encore qu'ils ne coïncident pas tout à fait, est en train de conter un voyage en auto entre Paris et Toulouse. Ce voyage est une fuite hors du réel, des servitudes *d'une vie qu'il prétend* banale, bien qu'il regrette, en l'évoquant sans cesse, Ursule, femme aimée et détestée à la fois, selon le moment de l'imagination. N° 5 conduit la voiture, parfois, jusqu'au jour — il faudrait dire : jusqu'au chapitre — où divers signes d'une mort prochaine, ou l'épuisement du texte qui l'annonce, les emporte au sein de l'angoisse, de l'incohérence et de l'oubli. Les deux amis, l'un pouvant toujours être l'autre, ne sont pourtant pas seuls : le peintre Vermeer les accompagne.

Là aussi, il y a fusion et confusion des identités : le narrateur sait parfaitement bien que l'on ignore à peu près tout de la vie de Vermeer. Il la reconstitue donc, selon un principe que, curieusement, *il ne mentionne pas*, et qui a été employé par Salvador Dali : à force de songer à ce que Vermeer a pu, ou aurait pu être, il s'enivre à se substituer à lui ; cette *paranoïa-critique*, selon l'expression de Dali, se complique du fait qu'elle agit dans les deux sens : Vermeer, devenu un personnage du livre, essaie à son tour de se mettre à la place de celui qui l'a créé, le narrateur.

Une humeur pantagruélique

Le refus du choix dans tout rapport psychique se double d'un autre refus : Jacques Teboul ne considère pas son livre comme un fait accompli, sauf pour les dix-huit dernières pages qui vont de l'écriture articulée à l'écriture désintégrée. Tous les autres chapitres s'intitulent, avec beaucoup de prudence, *Premier essai d'entrée dans le texte*, jusqu'au *Septième essai d'entrée dans le texte*, ce qui suggère que l'auteur considère toutes les données de temps, d'espace et d'identification, comme purement spéculatives ou, si l'on préfère, comme préparatoires à un texte définitif dont il ne nous livre qu'un échantillon, volontairement larvé, en fin de volume.

C'est qu'il n'est pas, lui non plus, maître de son imagination ou de son écriture : ses personnages le *poussent*, *et il est* aussi poussé par le lecteur qu'il apostrophe à intervalles réguliers. Sollicité ainsi, le lecteur devient à son tour un personnage du livre, mais un personnage muet qui n'aide pas l'auteur à achever la structure de son livre, ou à lui apporter quelque lumière sur ses intentions obscures.

Est-on jamais allé plus loin dans le domaine du refus, de l'aléatoire, du relatif, de l'éclipse psychique, *du fragment qui*, tout à coup, éclate comme une grenade mais se contredit aussitôt ? D'habitude ce genre de littérature s'écrit avec oppression et douleur. Le mérite insigne de Jacques Teboul est d'y mettre une incroyable allégresse, comme si tous les complexes et tous les malentendus de la littérature actuelle le mettaient dans une humeur pantagruélique. Il dévore, avec une joie immense, l'ensemble des doutes qui, depuis Kafka, *se sont ainsi saisi de nous. A cet* égard ce livre qui se construit sans cesser de se détruire est un phénomène exceptionnel.

ALAIN BOSQUET.

★ **VERMEER**, de Jacques Teboul. Le Seuil, « Fiction et Cie » ; 348 p., 49 F.

Chérubin chez les sauvages

LA fraîcheur des fins d'été convient au petit roman brûlant que Jean-Michel Gardair a consacré, sous une couverture couleur chair du plus galant effet, au personnage si tendrement subversif de *Chérubin*.

Délices et malice de la transposition. Une transposition qui se fait moins dans le temps ou qui est beaucoup moins sensible dans le temps que dans l'espace. Beaumarchais débarque chez Bernardin de Saint-Pierre : « *Comme un essaim de notes s'envolant d'un orgue, des myriades d'oiseaux en folie jaillissent des bosquets de bambous, tourbillonnent dans le ciel rose, vrillant l'air de leurs cris suraigus, s'apaisent soudain, et c'est la nuit.* »

Changement de climat, et de température. Ce qui ne va pas sans conséquences, on s'en doute, sur des tempéraments déjà bien disposés. Dans la moiteur des siestes équatoriales, et par un chassé-croisé des plus plaisants, ce n'est pas Chérubin qui poursuit la comtesse, c'est la comtesse elle-même, devenue sa belle-mère, qui quémande en vain ses faveurs. Faveurs que cet Hippolyte fort peu farouche, et beaucoup plus amateur de chiennes que de chevaux, n'accordera qu'à lui-même — au moins pour la première fois. A vous, lecteur, de découvrir qui joue Suzanne et qui joue Figaro.

En petits paragraphes haletants et narquois, une éducation sentimentale prestement troussée, sur le mode parodique d'aujourd'hui. Sentimentale ? Restons sage et rappelons-nous Flaubert : « Erection : ne se dit qu'en parlant des monuments. » Et admirons qu'il existe encore quelques écrivains en France (il est vrai que Jean-Michel Gardair habite l'Italie) pour ne pas confondre l'érotisme avec la pornographie.

JACQUES BERSANI.

★ **CHERUBIN**, de Jean-Michel Gardair, le Sagittaire, 110 pages, 24 F.

Le dernier couloir d'un sprinter

● ***Dans son second roman, Guy Lagorce raconte une prise d'otages.***

GUY LAGORCE, qui fréquentait autrefois les pistes d'Europe et d'Amérique, et faisait partie avec Delecour, Piquemal et Genevay du 4 × 100 mètres national, a réussi son départ dans la compétition littéraire, puisqu'il obtint l'an passé le prix des Maisons de la Presse, avec son premier roman *Ne pleure pas*.

Le voici de nouveau dans la course, ou plutôt dans la cohue. Son deuxième roman, qui s'intitule *la Vitesse du vent*, emporte le lecteur à bonne allure dans une histoire de prise d'otages. Lagorce, qui fut longtemps journaliste à *l'Equipe* et à *France-Soir*, avant d'entrer à *Paris-Match*, a gardé le style du reportage sportif : il mène son récit comme on décrit un combat, faisant alterner habilement l'action elle-même, et les incursions du héros, Jean Loubignac, dans son passé.

Celui-ci, un ancien sprinter comme Lagorce, trouve dans l'aventure qui lui arrive — il fait partie des otages — l'occasion de voir, en pleine lumière, l'homme médiocre, désastreux qu'il est devenu, ce « *type gris... enlisé dans toutes les conventions d'un métier raté, d'un mariage en ruine* ». Il prend conscience du naufrage de son amour, devenu le voyage morose de deux solitudes. Il découvre, dans cette ambassade de Thaïlande où le retient un commando palestinien, qu'il était depuis des années le prisonnier de ses mensonges : « *Lorsque j'ai tué un jour l'enfant que j'étais, je l'ai enterré très loin... Le voici cette nuit assis au bord de la route. Il me regarde passer. De son orbite creuse et de sa bouche de terre jaillissent des serpents.* »

Au début de son livre, Lagorce a placé un extrait de Giono : « *Il ouvrit, comme d'habitude, la boîte de cigares, et il sortit pour fumer. Seulement, ce soir-là, il ne fumait pas un cigare : il fumait une cartouche de dynamite.* » Jean Loubignac, en effet, va se jeter dans une action de desperado, contre les terroristes. Héros dérisoire, il aura le néant pour seul complice. La mort sera sa ligne d'arrivée. « *Le voyage est fini. Je sais ce que j'aurais aimé : que le monde et les gens ressemblent à mes émotions.* »

Ce héros fatigué manifeste à l'égard de ses adversaires des sentiments pour le moins douteux. On découvre à la fin qu'il éprouve de la haine envers les Palestiniens. Jean Loubignac n'est d'ailleurs pas le seul personnage du livre à tenir des propos racistes. L'auteur paraît malheureusement s'y complaire. A chacun sa littérature. Celle-ci ne manque pas de qualités, mais elle ne prend guère de distance lorsqu'elle dépeint la bêtise.

FRANÇOIS BOTT.

★ « **La Vitesse du vent** », de Guy Lagorce, Julliard, 245 pages, 38 F.

essais

Et si Denis de Rougemont ne rêvait pas...

(Suite de la page 11.)

Cette République Une et Indivisible pour laquelle nos pères ont tout donné, si bien qu'il faut nous faire violence pour la remettre en question. Barère s'écriait à la tribune de la Convention : *Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton (...) et le fanatisme parle basque...*

Et nous, nous commençons enfin d'admettre, il était temps (est-il temps ?), que l'Europe ne se fera pas sans les Bretons et sans les Basques. Denis de Rougemont prend les endormis par les épaules, il les secoue doucement, il leur parle de la Corse et d'Euskadi, il leur dit :

Désastre pur ? Mais demandez-vous ceci : qu'est-ce que les habitants de l'Hexagone ou de la Peau de Vache ibérique auraient à perdre si la France et l'Espagne se voyaient divisées chacune en une dizaine de régions linguistiques autonomes ?

Et il les nomme : pour la France : Alsace, Flandres, Bretagne, Pays basque, Roussillon catalan, Limousin, Toulousain, Provence, Corse et la France proprement dite (Ile de France, Normandie, Bourgogne, Bourbonnais). Pour la péninsule ibérique : les trois provinces du Portugal, l'Andalousie, la Castille, la Catalogne, Euskadi, la Galice.

Oui, l'avenir est aux « petites unités intelligibles » (E.F. Schumacher) et à une Europe éclatée et recomposée dont la carte a été dressée par C.N. Parkinson, pour qui l'Europe de demain ne sera viable que si elle se construit sur la base de cent quarante régions autonomes.

Et là, une aide inattendue, encore, et prodigieuse, celle de la télévision :

L'évolution de la TV reproduit le phénomène dialectique des régions fédérées s'opposant aux Etats-nations par l'intérieur et par l'extérieur. Or, la formule des circuits fermés favorise les communautés locales tandis que les relais par satellites permettent une communication mondiale : dans les deux cas on échappe aux contrôles de l'Etat-nation, dont les monopoles classiques se trouvent débordés et vidés tant par en bas (quartiers) que par en haut (continents).

Ces références à des réalités incontestables mais encore mal connues donnent à ces prédictions leur lest. Elles compensent celles, délirantes (mais d'un délire contrôlé), du genre :

Rien n'empêchera que ces agences, dispersées dans nos divers pays — c'est-à-dire dans des villes distantes en moyenne d'une heure un quart d'avion — ne tiennent des réunions hebdomadaires, afin de concerter les options politiques propres à sauvegarder les mouvants équilibres entre l'Homme, la Cité et la Nature, dans l'ensemble de nos pays. Dans le cadre de cette politique générale, rien n'empêchera, bien au contraire, que les conclusions, expertises, recommandations et directives émises par chacune des agences ne soient reçues par les régions de la même manière que les ordonnances du médecin par celui qui l'a consulté.

Pour finir par : « *Un beau jour, on s'apercevra que l'Europe est virtuellement faite...* » Mais Denis de Rougemont lui-même y croit moins qu'il ne le souhaiterait, puisque, allant aussi loin dans l'autre sens, il s'écrie quelques pages après :

« *Tout ou presque tout semble indiquer à l'observateur objectif que rien ne se fera, ni ne convaincra, ni ne s'imposera, au vingtième siècle en temps utile.* » Cette « *politique du pessimisme actif* » était proposée, dès 1934, par Denis de Rougemont. La réalité risque de nous imposer ce que nous nous refusons à faire. *Pédagogie de la catastrophe*, dont l'auteur nous dit sagement, tristement, à la fin de cet essai : « *Je ne vois rien de plus probable. Je ne prédirai rien d'autre comme certain.* »

CLAUDE MAURIAC.

★ **L'AVENIR EST NOTRE AFFAIRE, de Denis de Rougemont, Stock, 375 p., 45 F.**



L'Éros noir dans les lettres européennes

● ***Cet important essai italien de Mario Praz, enfin traduit en français, a bouleversé les idées sur le romantisme.***

ON doit au critique et historien des lettres Mario Praz un ouvrage qui, lorsqu'il parut pour la première fois, en italien, dans les années 30, fut aussitôt salué comme étant à la fois un essai novateur et une thèse fondamentale. *La Chair, la Mort et le Diable*, en effet, bouleversait les catégories reconnues (ainsi le sacro-saint partage entre « classicisme » et « romantisme ») et prônait une nouvelle approche thématique. Pour Mario Praz, le « romantisme » n'est pas susceptible d'être défini par une pseudo-opposition au « classicisme ». Praz écrit : « *Il y a un mouvement romantique, et le classicisme n'en est qu'un aspect. Le pôle opposé de* romantique *n'existe pas, tout simplement parce que romantique indique un certain état de la sensibilité qui est différent de tout autre et ne peut être comparé, que l'on procède par rapprochement ou par opposition.* »

Or, ce qui révèle plus fortement cet état particulier de la sensibilité est la sensibilité érotique. L'ouvrage de Mario Praz est la mise au jour de l'Eros noir dans les littératures européennes (et principalement l'anglaise, la française et l'italienne) depuis le « pré-romantisme » du dix-huitième siècle jusque dans les expressions de la décadence, à la fin du siècle dernier et au début du nôtre. On comprendra, dès lors, que Praz analyse avec un soin spécial les œuvres de cette dernière époque, ce moment où, parce qu'il agonise, le « romantisme noir » se dévoile. Swinburne et D'Annunzio servent, ici, d'illustrations privilégiées.

Mais une telle approche éclaire dans le même temps deux auteurs masqués, généralement désavoués : Chateaubriand et Sade, qui, cependant, travaillent le siècle et le marquent fortement. Le dix-neuvième siècle, excepté Petrus Borel, renie Sade, *mais le lit* — et attentivement. On parle peu de Chateaubriand, mais *René* est partout. La littérature « romantique » est aussi un regard porté sur certaines toiles : la *Liberté* de Delacroix, la *Méduse* des Offices, les *Salomé* de Moreau, la *Joconde* de Léonard... Ce regard devient lecture, puis écriture : il dit l'amour et la mort, le plaisir et la douleur, le sexe et le sang. L'androgyne devient une hantise ; la femme décapitée, un mythe !

La Byzance « fin de siècle » est autre chose qu'une mode faisandée ou qu'un bric-à-brac : c'est une plongée dans les zones troubles, où déjà *la Tentation de saint Antoine* et la *Salammbô* de Gustave Flaubert avaient déployé leurs fantasmes. Jean Lorrain et Octave Mirbeau, Joris-Karl Huysmans et Renée Vivien, dans ce vertige « louche » où ils s'engluent, ne disent pas autre chose : une perversité qui est un aveu...



★ *Illustration figurant sur la couverture du livre.*

Il serait possible, sur tel ou tel point, de reprendre et de corriger Mario Praz, de nouvelles lectures ayant succédé à la sienne. Cependant, tel qu'il est, ce périple à travers les domaines du « romantisme noir » vaut par les nombreuses analogies et les étranges correspondances qu'il met en valeur. Cet essai est, indéniablement, un classique du genre. Après avoir attendu de si nombreuses années sa publication en langue française, on ne peut qu'être désagréablement sensible à certains défauts de traduction et d'impression. Il est, par exemple, dommage d'avoir à lire « *sables mobiles* » pour « *sables mouvants* », ou bien : « *place de la Grève* » pour « *place de Grève* ». On trouve ailleurs « *la morte* » pour « *la mort* » ; « *sommet* » pour « *sonnet* » ; « *peint* » pour « *feint* ». Enfin, dans les notes, trouver « *le* Hautréamont *de Sue* », en place du *Latréaumont* de Sue, irrite le lecteur.

Cette réserve faite, il reste que *la Chair, la Mort et le Diable* de Mario Praz est un grand livre, qui a pour mérite de nous restituer tout un pan de la bibliothèque, et de nombreux ouvrages trop facilement négligés et décriés. Si l'audace de cette œuvre s'est un peu estompée aujourd'hui, on admirera en revanche la sûreté de son information et l'originalité de son propos.

HUBERT JUIN.

★ **LA CHAIR, LA MORT ET LE DIABLE - LE ROMANTISME NOIR, de Mario Praz. Traduit de l'italien par Constance Thompson-Pasquali. Editions Denoël, 488 p., 90 F.**

psychanalyse

Un regard politique

● ***Pour Elisabeth Roudinesco, les dissidences psychanalytiques ont une signification politique.***

LES psychanalystes français semblent affligés d'une singulière cécité dès lors qu'il est question de leur histoire et, plus précisément, des diverses scissions qui, depuis vingt-cinq ans, en constituent le symptôme majeur. Pourtant, dans un livre récent (1), François Roustang jetait déjà un pavé dans la mare en tentant de décrire et de dénoncer le fonctionnement « religieux » des sociétés psychanalytiques, principalement de celle dont il fait partie, l'Ecole freudienne.

Elisabeth Roudinesco partage avec Roustang la conviction que la psychanalyse est par nature « asociale » et qu'elle meurt dès qu'on l'institutionnalise. Mais c'est dans une perspective plus politique qu'elle aborde les luttes, les conflits, les excommunications qui aboutirent en 1964 à la création de l'Ecole freudienne et à la mise en cause d'un certain savoir médical et psychiatrique.

Par ailleurs, Elisabeth Roudinesco ne dissimule pas la sympathie que lui inspire l'antipsychiatrie, qui, même peu armée sur le plan théorique, concourt, selon elle, à soutenir la vérité de l'inconscient. A cet égard, l'expérience de Bonneuil, lieu de rencontre de la théorie freudienne et de la pratique antipsychiatrique, lui paraît exemplaire. Elle lui consacre quelques-unes des pages les plus fortes de son livre, marquant justement les effets de cette surprenante alliance de l'enseignement lacanien, de la clinique winnicottienne et de la pratique relationnelle de Laing et de Cooper.

En revanche, la révolte libertaire de Thomas Szasz, ce « Saint-Just de l'antipsychiatrie », la laisse perplexe. Le portrait sarcastique qu'elle trace de ce « héros de western », de même que le résumé qu'elle propose de ses théories, ne sont pas à la hauteur d'une réflexion par ailleurs exigeante et originale.

ROLAND JACCARD.

(1) *Un destin si funeste*, de François Roustang, Ed. de Minuit.

★ **POUR UNE POLITIQUE DE LA PSYCHANALYSE, d'Elisabeth Roudinesco. Ed. François Maspero, 180 p., 35 F.**

enquête

LA BANDE DESSINÉE AU-DELA DE L'ENFANCE

Un genre aussi prospère que menacé

● *Comment sortir d'une crise de croissance et d'une législation d'un autre âge.*

LA bande dessinée est un art prospère ; et en même temps un art menacé. Depuis dix ou quinze ans, une B.D. pour adultes, ambitieuse et parfois novatrice, s'est développée *à côté de la B.D.* populaire pour enfants. Elle produit des albums qui peuvent être des chefs-d'œuvre. Et pourtant ces succès sont fragiles.

D'abord, la B.D. peut être *dévoyée*, et, en un sens, elle l'a toujours été. Comme elle coûte cher à imprimer, elle est vouée aux gros tirages et aux albums courts. A cela s'ajoute que la B.D. est un art double, graphique et littéraire, et par suite un art collectif, comme le cinéma : la plupart des œuvres sont le fruit d'une collaboration entre un scénariste et un dessinateur, sans parler du coloriste et du lettreur. Peu de dessinateurs sont en même temps scénaristes ; ce sont généralement les meilleurs (Forest, Reiser, Gébé, Wolinski, Bretécher, Gotlib, Mandryka, Druillet, Mœbius, Tardi, etc.) et le plus souvent des spécialistes de la bande humoristique. Or, les scénaristes étaient traditionnellement sous-payés (parfois moins de 10 % de l'« enveloppe » auteur) et travaillaient à la chaîne ; rares sont ceux qui, comme Lob, ont mis le meilleur d'eux-mêmes dans leurs créations. Ils ont d'ailleurs obtenu une revalorisation de la condition du scénariste, qui désormais touche jusqu'au tiers de l'enveloppe. Mais un nouveau danger menace : beaucoup de jeunes dessinateurs, soucieux de s'exprimer complètement, s'improvisent scénaristes sans avoir toutes les qualités requises et, le goût de la déconstruction aidant, produisent des bandes qui sont purement et simplement inabouties. Nous sommes ici en pleine crise de croissance.

Plus graves sont les agressions extérieures. La bande dessinée peut être *censurée*, notamment depuis la loi de 1949 réglementant les publications destinées à la jeunesse. On n'en est plus aux années 50, où *Tarzan* était interdit, mais la commission de surveillance garde tous ses pouvoirs. Le 8 août 1976, le ministre de l'intérieur, s'appuyant sur son avis, a encore interdit à la vente aux mineurs *Surprise*, une publication du groupe Hara-Kiri, et *Métal hurlant*, la meilleure revue de B.D. de science-fiction. Le tout sans motiver son avis, car il n'y est pas obligé ; la composition de la commission est d'ailleurs tenue secrète. Le ministre n'est même pas tenu de suivre les recommandations de la commission : depuis l'interdiction, *Surprise* a suspendu sa parution, mais *Métal hurlant* a demandé la levée de l'arrêté, et nous croyons savoir que la commission, revenant sur sa décision, s'est prononcée en sa faveur à une large majorité ; le ministre de l'intérieur a ignoré ce deuxième vote. C'est l'arbitraire parfait et à la limite la cryptocratie.

Difficultés plus supercheries

On dira que l'interdiction de vente aux mineurs ne saurait gêner une revue qui, par vocation, s'adresse aux adultes. Ce serait vrai si le législateur n'avait prévu quelques supercheries qui la mettront en difficulté de toute façon ; la publication incriminée perd son exonération de la T.V.A. parce qu'elle n'est plus réputée « d'intérêt général » ; les dépositaires peuvent refuser de la diffuser et certains organes importants (la S.N.C.F., la R.A.T.P., Air France, etc.) usent quasi automatiquement de cette faculté, ce qui diminue la vente d'au moins 30 %. C'est l'asphyxie économique, à laquelle le groupe *Métal hurlant* (les Humanoïdes associés) a répliqué en diversifiant ses activités : albums, livres et d'une *curieuse revue de B.D.* faites par des femmes : *Ah ! nana*. La situation est d'autant plus absurde que *Métal hurlant* est par ailleurs une revue de haut niveau dont les planches feront tôt ou tard l'objet d'une exposition au Centre Pompidou (où les élèves des C.E.S. en voient bien d'autres) et qui a *depuis quelques mois son édition* américaine : *Heavy Metal*. Combien de revues françaises peuvent en dire autant ?

En attendant la nécessaire refonte d'une législation d'un autre âge, il faut s'interroger sur une autre agression contre la B.D. : la *subversion*. Beaucoup d'idéologues et d'éducateurs, enfin conscients de l'impact énorme que le genre a sur la jeunesse, ont entrepris de le coloniser : on a pu lire le marxisme en B.D., la communication en B.D. (par Godard) et maintenant l'histoire de France en B.D. Tentatives généralement navrantes, qui se ramènent à des *résumés* accompagnés de vignettes alors que toute B.D. est un *développement* ; le plus souvent d'ailleurs le sujet choisi n'est pas moins maltraité que le médium utilisé, et l'histoire de France, pour s'en tenir à elle, est traitée dans un esprit qu'Ernest Lavisse n'aurait pas



Zil Zelub, de *Guido Buzzelli*.

désavoué. On dit que cette série est un grand succès et que beaucoup d'enseignants la recommandent aux enfants : preuve qu'il y a plus d'enseignants conservateurs, du moins dans leur discipline, qu'on ne le croit. Pourtant la B.D., comme l'écrit, garde une vocation informative et pédagogique : chaque semaine, dans *Charlie-Hebdo*, les reportages de Cabu et les leçons de choses de Reiser en administrent les preuves les plus convaincantes. Même dans le genre didactique, il ne messied point d'avoir du talent.

JACQUES GOIMARD.

UN ANCÊTRE NOMMÉ NADAR

APRES soixante-dix ans dans la manière enfantine et codifiée, on commence à revenir aux primitifs du genre. Et c'est pour voir que, souvent, ils étaient mille fois plus inventifs que leurs successeurs immédiats, en un mot : modernes. Les *érudits qui les ont retrouvés — un François Caradec, un Pierre* Couperie — ont bien mérité de la B.D.

Citons d'abord une bande de Nadar (eh oui !), datant de 1849 et intitulée *Mossieu Réac* (Pierre Horay, éd.). Avec un titre et une date pareils, elle est, comme il se doit, politique, retraçant d'un coup de crayon digne de Daumier les mésaventures d'un bourgeois opportuniste en pleine révolution. Dessinée au jour le jour comme un feuilleton, elle oscille au gré de l'événement comme le fait l'anti-héros qui en est le sujet. Cabu, dans *Mon beauf*, a sans doute créé un type plus puissant, plus charpenté ; il n'a pas vécu l'histoire de son temps comme le faisait Nadar.

Avec Winsor McCay, l'auteur de *Little Nemo*, nous quittons le domaine réputé sérieux pour la culture enfantine ; mais *Le petit Sammy éternue* (Ser, éd.), qui remonte à 1904, n'a pas pris une ride. Sammy éternue vingt-sept fois dans cet album, et toujours de la même manière : en six images, où cet événement des plus brefs est si bien décomposé que, lorsqu'il arrive à son terme, il provoque un effet de catharsis extraordinaire, laissant loin derrière lui toute la tragédie grecque. Jamais sans doute on n'a tant tiré *d'un sujet aussi mince.*

Lovekins et Muffaroo

Mais la merveille des merveilles, c'est *Dessus-dessous*, de Gustave Verbeek (Pierre Horay, éd.), contemporain du précédent et comme lui destiné aux enfants. Chaque épisode d'une page nous conte en six dessins les aventures de la petite Lovekins et du vieux Muffaroo, qui se terminent invariablement par une catastrophe. Le lecteur n'a plus qu'à retourner l'album, et les six dessins, à *l'envers*, lui racontent l'heureuse issue de l'histoire. Circonstance aggravante : dans cette deuxième partie, Lovekins est devenue Muffaroo et réciproquement. Le thème des miroirs, qui fascine tant d'artistes et d'écrivains, n'a jamais sans doute créé un tel malaise — ni donné lieu à un tel tour de force.

Un mot encore pour signaler *La bête est morte*, de Calvo (Futuropolis, éd.). Conçu pendant l'occupation, paru à la libération, il raconte la guerre mondiale en style disneyen : Hitler est un loup, de Gaulle, une cigogne ; Churchill, un bouledogue ; Staline, un *ours, etc.* Rien de plus conventionnel en apparence ; or il apparaît, à trente ans d'intervalle, que cette bande extraordinaire est nettement moins conventionnelle que la guerre qui l'inspira.

J. G.

Histoire et théorie

L'ETUDE de la B.D. se développe dans trois directions : l'histoire, la théorie et... le croisement de l'histoire et de la théorie.

Côté histoire, les Editions Jacques Glénat nous livrent une nouvelle collection, « B. Documents », série de petits volumes commodes et sans prétention : *l'Ecole d'Hergé*, par François Rivière, *les Années cinquante*, par Henri Filippini et *Portraits à la plume et au pinceau*, un recueil d'interviews de Numa Sadoul.

Côté théorie, Pierre Fresnault-Deruelle, toujours débordant d'activité, nous livre une nouvelle série d'études : *Récits et discours par la bande* (Hachette) et *la Chambre à bulles* (10/18). Parti de la sémiologie narrative, il tend à l'élargir vers l'histoire de la B.D. et l'analyse des codes plastiques (dans le premier volume), vers l'analyse idéologique et politique (dans le second).

A l'intersection de la théorie et de l'histoire, nous trouvons la tentative la plus originale : *la Bande dessinée de science-fiction américaine* de Daniel Riche et Boris Eizykman (Albin-Michel). Sur le principe, c'est exemplaire : un historien, ou plutôt un bon connaisseur du genre, rencontre un théoricien, et ils collaborent en toute pluridisciplinarité. Sur le résultat, c'est... moins exemplaire : la thèse exposée impressionne par son radicalisme et agace par son simplisme (la B.D. de papa est toujours mauvaise et la B.D. éclatée toujours bonne, le tout pour des raisons de principe). Depuis deux ou trois ans, la B.D. de science-fiction américaine échappe largement aux catégories posées dans ce volume. Après tant d'années passées à penser l'Apocalypse, il faudra bien en arriver à une pensée post-apocalyptique. — J. G.

Quelques façons d'être moderne

● *Les tendances, les genres et leurs chefs de file.*

Partie de l'univers des adultes (avec les Marx Brothers et quelques autres), la dérision a débouché dans la B.D. avec l'œuvre d'Harvey Kurtzman aux Etats-Unis et l'équipe d'*Hara-Kiri* en France. Du premier, on lira *Hé les mecs !* (éditions Audie), un album où le rire n'a rien d'inoffensif ; chez les seconds, toujours très productifs, signalons *Cactus Joe*, de Wolinski, et les célèbres *Fiches bricolage du professeur Choron* (Editions du Square), qui relèvent non de la veine « politique » de la maison, mais de sa veine « absurde », s'il est possible de distinguer des courants qui s'interpénètrent constamment.

Mais la grande génération de la dérision, c'est celle de 1968. Son *chef de file est Gotlib, qu'on saisit* à l'époque de sa mutation dans *Trucs-en-vrac* (Dargaud), un recueil de bandes anciennes opportunément rééditées. Chez lui, au moins à cette époque, le glissement de l'absurde au politique ne s'opère pas : derrière des choses qui prêtent à rire, il y a d'autres choses qui prêtent à rire, et ainsi de suite à l'infini.

La parodie est naturellement le genre favori d'une telle école, et tout spécialement la parodie des romans-feuilletons aux multiples épisodes : la *Blanche Epiphanie*, de Lob et Pichard, en est à son tome III (*la Croisière infernale*, aux Humanoïdes associés), *l'Adèle Blanc-Sec*, de Tardi, à son tome II également (*le Savant fou*, chez Casterman), *la Paulette*, de Wolinski et Pichard, à son tome VI (*le Cirque des femmes*, aux Editions du Square). Nous avons un penchant pour ce dernier volume, où les auteurs sortent de la parodie *stricto sensu* et se laissent aller plus franchement que de coutume à ce qu'en d'autres temps on aurait appelé leur naturel pervers.

Les Frustrés

Sans doute la dérision est-elle arrivée à une impasse. Entre sa composante satirique et sa composante perverse, il est de plus en plus difficile de circuler, et désormais Wolinski est seul, ou presque, à concilier les deux. Ailleurs, on choisit plus nettement : la satire, comme Bretécher dans *les Frustrés*, et Lauzier, dont les remarquables *Tranches de vie* (Dargaud) en sont à leur tome III ; ou la perversité, comme Danie Dubos — toujours avec la complicité de Pichard — dans *Caroline Choléra* (Editions du Fromage). D'autres éléments, comme le féminisme, interviennent dans cette bande ; elle est surtout caractéristique de cette tendance récente, et surtout repérable jusqu'ici dans les revues, où la dérision se fond dans l'insolite.

● INSOLITE ET SCIENCE-FICTION. — Ces dernières années encore, le *Valérian*, de Mézières et Christin, résumait parfaitement le drame de la B.D. : dessin splendide, scénario habile mais puéril et bourré de stéréotypes. Tout change avec le dernier épisode de la série, *Sur les terres truquées* (Dargaud) : le dessin est toujours aussi beau, mais le scénario est devenu subtil, complexe et raffiné ; l'album s'impose sans peine comme le chef-d'œuvre de ses auteurs. Il est vrai que, dans l'intervalle, Christin a écrit un roman ; ceci *explique-t-il cela ?*

Loin du *space opera*, Forest a imposé depuis longtemps une science-fiction pénétrée d'insolite. *La Revanche d'Hypocrite* (Serg) est une histoire parfaitement délirante, où l'auteur se sert de sa plume comme d'un instrument d'expérimentation. *Tiroirs de poche* (Pierre Horay) est un recueil de chansons illustrées, ou plutôt un recueil où les chansons verbales s'épanouissent en chansons graphiques ; en vrai poète qu'il est, Forest repose en termes neufs, presque à chaque page, le mystérieux problème des rapports du texte et de l'image, que les auteurs de B.D. n'ont jamais vraiment résolu depuis que la B.D. existe.

Docteur Mœbius et Mister Gir

A côté de ces choix très clairs, l'itinéraire de Mœbius est plus complexe : tout en gagnant sa vie (sous son vrai nom de Giraud ou sous le pseudonyme de Gir) avec des B.D. d'aventures, il produisait pour se faire plaisir, mais plus rarement, des dessins et des bandes de S.F. *Docteur Mœbius et Mister Gir* : ainsi Numa Sadoul a-t-il baptisé le livre qu'il *lui a consacré. Nous dirions plutôt* le contraire. Maintenant que Mœbius l'a emporté sur Gir, il s'est soucié de réunir ses anciennes bandes en les classant par genres : humour dans *John Watercolor*, récits « réalistes » dans *Cauchemar blanc*, science-fiction dans *l'Homme est-il bon ?* (les trois albums aux Humanoïdes associés). Si les histoires sont souvent remarquables, en particulier celles qui donnent leur titre aux deux derniers recueils, le plus extraordinaire est certainement la variété, tant dans l'inspiration que dans le graphisme : Mœbius est l'auteur le plus complet de sa génération.

Le quatrième mousquetaire

Druillet, quatrième mousquetaire de la B.D. de science-fiction, était au départ le plus obsessionnel : au temps de son premier *Lone Sloane*, récemment réédité (les Humanoïdes associés), il ne savait faire qu'une chose, un peu comme Hugo. Avec le temps, il perfectionna son registre. Puis il apprit à le parodier : ce fut *Vuzz*. Et tout à coup, à partir de 1974, l'épanouissement : son style, reconnaissable entre tous, se diversifiait ; il s'essayait à des registres variés, dont on prendra la mesure dans *Mirages* (les Humanoïdes associés). Chose étrange, l'épanouissement venait avec la mort : non la mort d'une fille (comme pour Hugo), mais la mort d'une femme. Le produit de ses souffrances, Druillet nous le livre dans *la Nuit* (les Humanoïdes associés) : dans une société qui ne sait plus ritualiser la mort, elle ne peut engendrer que des cauchemars, et c'est bien ce qui se produit — chez un auteur à vrai dire prédisposé. Un univers de désespoir et de haine, où par instants flotte l'image de la disparue : telles sont les *Contemplations* de Philippe Druillet.

● LES ITALIENS. — Plus d'insolite, moins de science-fiction : telle est l'originalité de l'école italienne, aujourd'hui l'une des toutes premières.

Il y a longtemps qu'on connaît Crepax, ses mises en pages fragmentées, son délire érotique, qui vient encore de se manifester dans *Histoire d'O* (coédition Pauvert et Livre-Essor), adaptation baroque d'un roman tout classique. Mais le vrai Crepax est celui de *Valentina*, dont vient de paraître un nouvel épisode, *la Loi de la pesanteur* (Editions du Square) ; ici c'est lui qui écrit ou plutôt rêve ses scénarios ; le morcellement des images souligne la solitude, l'emprisonnement, les hallucinations de l'héroïne enfermée dans sa folie.

Les cauchemars de Crepax engendrent toujours une harmonie ; ceux de Buzzelli, au contraire, sont transcrits comme des ruptures. Il est lui-même son propre héros : dans *Zil Zelub* (Editions du Square), anagramme transparent de son nom, son corps se morcelle, ses membres se dispersent, et l'événement paraît d'autant plus choquant que le graphisme est plus terre-à-terre ; non moins incongru est l'homme qui a des ailes et veut se les faire enlever. Tout veut se détacher, ou risque de se détacher. Il y a de la monstruosité dans l'air, et les taches d'encre envahissent l'image, comme si tout à coup l'univers était fait de ratures.

Au regard de ces inquiets livrés à leurs fantasmes, la sérénité de Hugo Pratt étonne ; dans une simple œuvre de genre comme *les Scorpions du désert* (Casterman), il met autant de lui-même que dans les meilleures pages de *Corto Maltese*. Les images hiératiques soulignent l'immobilité jusque dans le mouvement ; tout est plus ou moins hors du temps, même l'aventure, même la deuxième guerre mondiale. Seul compte l'instant privilégié où de beaux personnages ont fait de belles choses. Pratt est à la B.D. ce que l'opéra italien est à la musique.

● DEUX BANDES POLICIERES. — Il y a peu de bonnes bandes policières, mais elles sont le plus souvent du côté de la modernité : de la Série noire, elles ont surtout développé le



La Loi de la pesanteur, de *Guido Crepax*

sens de la caricature et de la parodie, et cela depuis *Dick Tracy*, qu'il faudra bien rééditer un jour.

En attendant, voici deux chefs-d'œuvre : *Spirit*, de Will Eisner, dont deux volumes viennent de paraître aux Humanoïdes associés (en attendant la suite), et *Alack Sinner*, de Muñoz et Sampayo (Editions du Square). Le premier remonte aux années 40, époque des grandes films noirs, dont il développe jusqu'à l'hyperbole l'ambiance à la fois grimaçante et fantastique. Le second, tout récent, est plus difforme encore, et ouvre aux problèmes politiques un genre qui les avait longtemps considérés par le petit bout de la lorgnette. Deux superbes cauchemars, qui témoignent qu'en B.D. au moins l'inspiration de la Série noire survit encore.

J. G.

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Bouffes du Nord, 21 h. : la Colline.
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone; 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : Zut.

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 : Quatuor Villanova (Beethoven).
Théâtre Récamier, 20 h. 30 : E. Chosnacka, clavecin (Idées d'aujourd'hui pour instruments d'hier).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 8 septembre

Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Tango ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.M. Thibault. — II, 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Amalgam ; 22 h. : Tendresse.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : la Naissance.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Bain, 21 h. : Ce soir, je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent... de loin.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Quatre Cent Coups, 22 h 30 : Clovis ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Tout-à-la-joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes; 22 h. 15 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : Anita Picchiarini. — II, 20 h. 30 : Rocheman chaud ; 21 h. 45 : Bernadette Rollin.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas, avec J.-L. Gil, orgue et Ph. Pelissier, hautbois (Haendel).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Horo Ansata, musique d'Argentine.
American Center, 20 h. 30 : Mahjun.
Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne ne vois-tu rien venir ?

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT, 15 h. : Moana, de R. Flaherty ; Ombres blanches, de R. Flaherty et W. S. Van Dyke ; 18 h. 30 : Tabou, de F. W. Murnau ; 20 h. 30 : l'Enquête de l'inspecteur Morgan, de J. Losey ; 22 h. 30 : An American Romance, de K. Vidor.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Les Images, 18e (522-47-94).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à V., 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) jusqu'à V., Quintette, 5e (033-35-40), à partir de Sam.: Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
DONALD ET DINGO AU FAR-WEST (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e 544-57-34), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23)
LE MAESTRO (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES NAUFRAGÉS DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
OMAR GATLOATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des glaces, 10e (607-49-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSÉ SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heures spéciales.
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : les Templiers, 4e (272-94-56).
ROCKY (A., vf.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
ROOTS, ROCK REGGAE (Angl., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SS REPRESAILLES (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SWASTIKA (Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (754-10-68).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).



SPECTACLES

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AU FIL DES TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Jusqu'à vendredi.
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LOVE ME TENDER (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LOVE STORY (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). — V.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Caprice, 2e (508-11-69).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) . Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sauf S et dimanche).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
L'ESCALIER INTERDIT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h., vendredi à 23 heures.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S. et D.).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S et D).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 heures.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 heures.
POINT LIMITE ZERO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 heures.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 24 h.
TRISTANA (Esp., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h. (sf S et D).
UN ANIMAL DOUE DE DERAISON (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 heures.
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. 5 et 24 h.



Sous-titré anglais.

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE HALL, film américain de Woody Allen. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

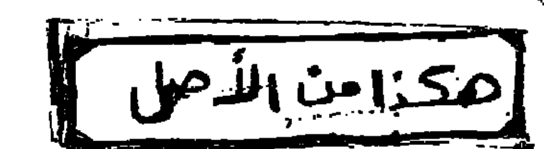
DES ENFANTS GATES, film français de Bertrand Tavernier : Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNE JOURNEE PARTICULIERE, film américain d'Ettore Scola. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'IMPRECATEUR, film français de Jean-Louis Bertucelli : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-63), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-70), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VALENTINO, film anglais de Ken Russel (*). V.o : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

L'AMOUR EN HERBE, film français de Roger Andrieux : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



ARTS ET SPECTACLES

Musique

Le concours des jeunes chefs d'orchestre

(Suite de la première page.)

A vingt-six ans, on ne peut avoir l'aisance d'un vieux routier, mais ses gestes encore rudimentaires, athlétiques, avec des bras curieusement a r q u é s, faisaient éclore peu à peu, dans les « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, orchestrés par Ravel, une musique pleine de fraîcheur neuve et de juste caractère, à travers des pages violemment contrastées que banalisent trop souvent des exécutions uniquement spectaculaires. Et la main gauche, très expressive, relevait sans cesse la finesse de détail de cette partition ciselée par un orfèvre.

Les interprétations de l'Iranien Ali Rahbari étaient d'un style tout différent. Bien campé sur ses jambes, le gesté rond et plein d'aisance, il parle avec son corps comme les Orientaux et témoigne, à vingt-neuf ans, d'une véritable habitude de l'estrade (l'an passé, à Besançon, il avait atteint les demi-finales). Dans la « Burlesque », de Strauss, il ne craignait pas d'exprimer un lyrisme plus débridé, un peu désordonné parfois, mais chaleureux, et s'installait en maître dans les « Tableaux d'une exposition », déchaînant tonnerres et éclairs avec une virtuosité et un bonheur contagieux, sans peut-être la pointe de subtilité poétique du jeune Tchèque.

Le concours de Besançon a en tous cas confirmé son haut niveau ; on n'oubliera pas ce qu'il doit à l'Orchestre des Pays de la Loire, irréprochable de bout en bout, et au pianiste Jacques Delannoy, qui interprétait la « Burlesque ». Une petite déception : que deux chefs seulement aient accédé à la finale au terme de ce marathon, ce qui risque de décourager les futurs candidats — et les spectateurs qui aiment la compétition. Peut-être faudrait-il étaler cette finale sur deux jours, avec six concurrents, comme dans la plupart des concours. Un regret aussi : celui d'avoir vu disparaître, dès le premier tour, Naoto Tanaka, dont la félinité rappelait celle d'Ozawa et qui avait montré lui aussi dans « Béatrice et Bénédict », de Berlioz, que la musique du cœur et de l'esprit est un trésor universel.

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« L'IMPRÉCATEUR », de Jean-Louis Bertuccelli

New-York, et puis Paris : au-dessus d'un cimetière, une tour de verre et d'acier, immense, solitaire et funèbre. C'est dans cette tour que la filiale française de la société multinationale Rosserys and Mitchell a son siège. Des bureaux, des machines, des employés, des cadres, un état-major et, dominant l'ensemble, le P.-D.G. Une organisation modèle, une termitière bureaucratique, un royaume dont les sujets et les princes sont au service de la technocratie et de l'argent.

Ce que racontait René-Victor Pilhes dans son livre, ce que décrit Jean-Louis Bertuccelli dans son film, c'est le mal étrange qui va s'abattre sur ce royaume, provoquant peu à peu sa décomposition et sa destruction. La mort accidentelle d'un directeur, une fissure découverte dans les soubassements de l'immeuble, et, plus encore, ces missives anonymes que chacun trouve, le matin, sur sa table de travail sont les premières manifestations d'un mystérieux complot, de l'inexplicable anathème. Alors apparaît la fragilité du temple. Alors commence à souffler sur l'entreprise un vent de folie qu'activent les jalousies et les haines. Qui conspire ainsi à la ruine de Babel Où se cache le coupable? Quel but poursuit-il ? Les principaux responsables croient trouver la réponse dans les carrières et les catacombes sur lesquelles est construite la tour. C'est l'apocalypse qui les attend.

Fidèle aux grandes lignes du roman, le film en reproduit les cris, la fureur, le tumulte. Tout à la fois peinture de mœurs, satire sociale, énigme policière, récit fantastique, *l'Imprécateur* est une fable protéiforme qui prend racine dans le réel pour s'épanouir dans la pure fiction. Bien réelle est la tour, bien réelle l'hydre économique qu'elle recèle, bien réels sont ces directeurs et ces sous-directeurs affairés, ponctuels, sûrs d'eux-mêmes, fiers de leur pouvoir, prêts à tout pour satisfaire leur ambition, et qui, soudain, parce qu'un grain de sable s'est glissé dans leur belle mécanique, abandonnent leurs masques et cèdent à l'hystérie. Mais l'aventure elle-même ? Cauchemar, fantasme, vision prémonitoire du plus lucide des cadres, le spécialiste des « relations humaines » ? Jean-Louis Bertuccelli le laisse entendre à la dernière image du film. Comme il laisse entendre que la fin de la société Rosserys and Mitchell n'est que le signe annonciateur d'un autre désastre, d'une autre catastrophe, celle qui guette non seulement les empires de ce monde, mais également (peut-être) notre civilisation post-industrielle tout entière.

Vaste sujet que cette sombre prophétie. Et dont il était difficile de maîtriser en deux heures de projection l'enchevêtrement romanesque. Ayant beaucoup à dire, beaucoup à faire voir pris dans une tempête de mots et d'images, Jean-Louis Bertuccelli pare au plus pressé, ce qui ne va pas sans ismplifications et outrances contestables. Caustique et drôle dans la première partie du film, habile à créer le mystère et à faire dériver vers l'insolite, peignant avec brio la panique qui s'empare du personnel de l'entreprise, le réalisateur sombre dans la confusion et la grandiloquence quand approche le dénouement et qu'il lui faut emboucher les trompettes du jugement dernier. Malgré leur caractère hautement spectaculaire, les dernières séquences de *l'Imprécateur* ne provoquent ni stupeur indignée ni effroi sacré. Est-ce à cause de ces vapeurs, de ces squelettes, de cette rivière souterraine : dans cette crypte qui s'effondre la mort du capitalisme ressemble à un épisode des *Mystères de Paris*.

Sourire en coin, humour à fleur de peau, Jean Yanne rend presque sympathique son personnage de directeur des « relations humaines ». Michel Piccoli (en P.-D. G. impénétrable), Jean-Claude Brialy (un féroce arriviste), Jean-Pierre Marielle, Michel Lonsdale composent une belle galerie de monstres froids. Sur le pouvoir qu'ils représentent, Jean-Louis Bertuccelli tire à boulets rouges. Avec force et conviction. Mais sans jamais réussir à vraiment nous convaincre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « Les films nouveaux ».



Qu'est-ce qu'une « multinationale » ?

Dans l'esprit du public, les firmes « multinationales » sont en passe de remplacer les deux cents familles cibles du Front populaire. Il n'est guère de jours où leurs méfaits ne soient publiquement dénoncés.

On ne prête qu'aux riches, dit-on. Riches et puissantes, les « multinationales » le sont au point que des grandes instances internationales s'en sont préoccupées. L'ONU s'est ainsi saisie du dossier et dernièrement l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a même élaboré un code de « bonne conduite » à l'usage de ses entreprises.

Qu'est-ce qu'une « multinationale » ? Les experts en ont longtemps débattu sans parvenir à une définition précise qui soit totalement satisfaisante si bien qu'aujourd'hui est considéré comme « multitional » tout groupe industriel disposant d'un nombre important de sociétés filiales à l'étranger. Une « multinationale » peut excercer son activité dans un seul secteur (I.B.M., Coca-Cola) ou au contraire dans des domaines fort diversifiés (I.T.T.).

Ces filiales peuvent être totalement contrôlées par les maisons-mères, mais il arrive aussi que des capitaux autochtones y soient investis. Il n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre l'intérêt de ces implantations « tous azimuts ». Maîtresse de la technologie, la « multinationale » dilue ses riques tout en occupant le terrain, contrôle la matière première, transforme au meilleur prix — en exploitant au maximum les différences de salaires, — vend à ses conditions lorsqu'elle s'est assuré la mainmise, sinon le monopole, d'un marché, est enfin en mesure de dégager les bénéfices les plus juteux, là où le système fiscal est le plus avantageux... Bref, elle dispose d'un pouvoir considérable.

Ce sont les cadres supérieurs d'une de ces filiales que faisait vivre René-Victor Pilhes dans l'Imprécateur. *Le sujet était neuf. De surcroît, le Tout-Paris pouvait jouer au délicieux jeu des portraits, et mettre dans la bouche de quelques* « brillants sujets » *fréquentant le* « monde » *les phrases si* « vraies » *prononcées par les héros du livre. Il était tentant d'en faire un film. Mais ce que suggère le roman, l'image le fige. Le trait de la caricature est trop appuyé. Jean Yanne, Michel Piccoli, Jean-Pierre Marielle, Jean-Claude Brialy, restent ce qu'ils sont : des acteurs qui jouent. Pourtant,* « l'événement cinématographique de la rentrée », *comme le proclame la bande annonce, aura peut-être du succès. N'a-t-il pas été lancé comme un produit de consommation fabriqué... par une « multinationale » ?*

PHILIPPE LABARDE.

■ *Le* compositeur suisse Paul Burkhard est mort le 6 septembre à Zell, près de Zurich. Il était âgé de soixante-cinq ans.

■ Lors des toutes dernières fouilles sous le quartier juif de la vieille ville de Jérusalem, la découverte d'une inscription a permis d'identifier un bâtiment souterrain voûté, de vastes proportions, comme étant la fameuse église byzantine « la Néa ». L'inscription, en grec, dédie l'église à l'empereur Justinien, qui, selon l'historien du sixième siècle Procope, avait voulu que l'édifice religieux soit bâti sur la plus haute colline de Jérusalem.

Des traces présumées de la Néa, consacrée en 573, puis détériorée trois siècles plus tard par un tremblement de terre, avaient été retrouvées ces dernières années par le professeur Naham Avigad.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été annoncé dans le tableau de la rentrée théâtrale (« le Monde » du 8 septembre), le programme du Théâtre Oblique, pour la saison 1977-1978, est ainsi composé : grande salle, « Rodogune », « 1915 », de Jean-Jacques Varoujean ; « la Lève », de Jean Andureau ; « Blaise Pascal », par le Rideau de Bruxelles ; « l'Ignorant et le Fou », de Thomas Bernhardt ; « la Turista », de Sam Sheppard ; « la Sorcière », par la Compagnie Friloux-Gedanken ; « Bajazet ». Petite salle, « les Gros Chiens », par le Théâtre Hypocrite de Bruxelles ; « les Derniers Hommes », par la Compagnie de l'Elan ; « S. comme Strindberg », par les Théâtre des Habitants.



ARTS ET SPECTACLES

Culture

Les théâtres de la décentralisation à la fête de « l'Humanité »

« La fête de l'Humanité *opère un tournant qui correspondant à l'évolution et au développement du P.C.F., à sa politique, à la profondeur des réponses apportées aux questions que se pose le peuple français. »* C'est ainsi que Roland Leroy a défini, au cours d'une conférence de presse, le 7 septembre, la manifestation désormais traditionnelle qui se tient à La Courneuve les 10 et et 11 septembre.

La grande scène centrale accueillera des vedettes — dont Myriam Makeba, les chœurs et l'orchestre du Bolchoï, — et en même temps, dans le parc divisé en espaces régionaux, seront présentés spectacles et débats. L'espace Nord met l'accent sur les expositions avec les œuvres de vingt-trois peintres, sculpteurs, tapissiers. On verra également comment, depuis Galilée, l'homme réalise son antique rêve d'exploration du cosmos. Le Sud, lui, donne une grande place au théâtre avec *les Paysans*, histoire d'une famille d'agriculteurs depuis 1789, par la troupe de l'Olivier, avec *les Fourberies de Scapin* par les Tréteaux du Midi, avec deux pièces de Dario Fo, *On expédie les cadavres, on déshabille les femmes*, et *Un mort à vendre* par le Théâtre du Rocher, puis *Mort et résurrection de M. Occitania* par la Carriera.

L'Ouest organise une très importante exposition se rapportant à toutes les activités liées à la mer, fait venir les masques et les marionnettes de l'atelier d'Arcouest, Rufus et le Ballet-Théâtre contemporain d'Angers, qui dansera sur *Nuits*, de Xenakis, et sur la musique pop, avec une chorégraphie de Dirk Sanders. L'Est a fait participer les habitants de la région à une exposition sur *les Soldats de l'industrie*, qui s'ajoute à une présentation d'images d'Epinal. Les Percussions de Strasbourg donneront un concert, le Théâtre populaire de Lorraine jouera les *Histoires de l'oncle Jacob*. Le Centre, région mal délimitée, englobe La Rochelle, d'où vient le Théâtre de l'Utopie, avec *les Sept Jours de la semaine*. Mais, situé face à la grande scène, il est surtout consacré, pour ne pas gêner les chanteurs et les musiciens, aux débats sur les problèmes aigus de l'industrie. L'Ile-de-France, en revanche, rassemble un grand nombre de formations jazz, rock, pop, invite le Théâtre des Amandiers de Nanterre avec *les Farceurs*, l'Ensemble chorégraphique de Vitry et une exposition-spectacle sur Goya.

Et, surtout, grande originalité, initiative insolite en ces temps d'inflation : le prix de la vignette qui sert de billet d'entrée a baissé. Il est de dix francs au lieu de douze. — C. G.

LES DÉBATS

Samedi 10 septembre, à 15 heures, six débats sont prévus dans les « espaces régionaux » de la fête de « l'Humanité ». Ils portent sur l'information et le pluralisme (avec Wolinski), le nucléaire, les femmes, la nationalisation de la sidérurgie; la région et l'agriculture. A 18 heures, chaque « espace régional » s'intéressera à l'actualisation du programme commun.

Dimanche 11 septembre, à 11 heures, les débats prévus sont consacrés à l'écologie, aux relations entre chrétiens et communistes, à la défense et à l'aérospatiale. A 14 heures, un débat est prévu sur la liberté et, à 14 h. 30, des débats sont annoncés sur le P.C.F. et sur la jeunesse.

LA DESSERTE DU PARC DE LA COURNEUVE

La R.A.T.P. indique que la desserte du parc de La Courneuve, où se déroulera, les 10 et 11 septembre prochains, la fête de *l'Humanité*, sera assurée dans les conditions suivantes :

Porte de Paris (ligne 13, station Saint-Denis-Porte-de-Paris). — Service de navettes directes entre la porte de Paris et le parc de La Courneuve. Ligne 153 : terminus Saint-Denis-Cité Floréal.

Porte de La Villette (ligne 7, station Porte-de-La-Villette). — Ligne 149 (certaines voitures assureront un service direct jusqu'au parc de La Courneuve) ; ligne 250 A : arrêt Roger-Salengro.

Porte de la Chapelle (ligne 12), station Porte-de-la-Chapelle). — Ligne 250 B : arrêt Saint-Denis-Cité Floréal ; ligne 302 : terminus Six-Routes - Général-Leclerc). (Cette ligne sera exceptionnellement exploitée le samedi 10 jusqu'à 0 h. 30, et le dimanche 11 de 9 heures à 0 h. 30.)

Porte de Clichy (ligne 13 bis, station Porte-de-Clichy). — Ligne 177. arrêt La Courneuve-Général-Leclerc.

Un liaison sera également assurée entre le parc public de stationnement du Bourget (boulevard Lénine, à Dugny) et le parc pendant ces deux jours (tarif : 1 F).

LE PETIT ÉCRAN LE POUVOIR ET LA CRÉATION

Les raisons et les suites de la longue grève menée cet hiver par les artistes-interprètes travaillant pour le petit écran feront l'objet de deux débats publics organisés à La Courneuve sous le chapiteau de la fédération de Paris. Des chanteurs et des acteurs (Marc Ogeret, Rufus, Francesca Solleville, Catherine Ribeiro, Leny Escudero, Jean-Marc Thibault, *etc.*) participeront à ces rencontres qu'« animeront Eddy Kenig, directeur de *Paris-Hebdo*, et Jean Rocchi, journaliste à *l'Humanité*, sur le thème de « La télévision et le pouvoir » (samedi 10 septembre, 18 heures) et « La télévision, foyer de création » (dimanche 11 septembre, 18 heures).

Théâtre

Laneuville-au-Rupt, 1900

L'atelier d'Andreas Voutsinas, *qui compte aujourd'hui presque* cent cinquante actrices et acteurs, à maturité ou en devenir, occupe (sans violence) le Théâtre des Bouffes-du-Nord pendant deux semaines, du 7 au 20 septembre.

Soit dit en passant, cette salle de théâtre, après les travaux de remise en état qu'y ont faits Peter Brook et Micheline Rozan, est devenue l'une des plus attachantes de Paris ; elle a une personnalité, un caractère de poésie et de sérieux ; et l'échange entre acteurs et public y est exceptionnellement fort. Aussi est-il peut-être regrettable d'avoir gardé à ce théâtre son ancien nom de « Bouffes », puisque ce mot, dans le métier, indique *« ce qui appartient au genre lyrique léger »*. Ce nom ne convient ni à cette salle ni aux choses que l'on y joue. Or, les mots, cela pèse beaucoup.

Revenons à Voutsinas : il a eu l'idée cet été de partager l'effectif de l'atelier en trois sections à peu près égales d'environ cinquante quidams, avec mission, pour chaque petite troupe, de monter un *spectacle, pas forcément achevé*, mais quelque chose.

Tout le monde a pris pour point de départ des improvisations et des recherches le livre d'Edgar Lee Masters, célèbre aux Etats-Unis, *Spoon River*, anthologie de chants et témoignages des paysans du Sud, et la dernière œuvre de Tennessee Williams, *Camino Real*.

Voutsinas lui-même n'est pas intervenu, il a laissé faire les bleus (il y a parmi eux des aînés, mais qui restent bleus de cœur). Aujourd'hui, chaque section va jouer quatre soirs de suite son spectacle et, comme ces élèves-acteurs n'ont pas été payés, l'entrée est gratuite (l'explication *que voilà est un raccourci, mais* juste).

Le premier spectacle a pour titre le nom d'un village de la Meuse, proche de Commercy : *Laneuville-au-Rupt, 1900.* Il a été dirigé par Bernard Rousselet.

C'est un montage de tableaux, les uns muets, les autres « parlants », qui ont trait à la vie des paysans pauvres. Réalité des travaux, asservissements domestiques, maladies des bêtes, maladies des gens, coût de l'argent, religion et superstitions, liens glacés avec l'Etat, qui se manifeste surtout par ses collecteurs du fisc ou ses officiers de recrutement (quand vient la guerre), tout cela est profilé sobrement, mêlé aux désarrois privés (drames passionnels par exemple).

Le dialogue, concis, est fort. Les idées de mise en scène sont souvent très curieuses. Le constat penche à gauche. Deux écueils, celui du mélo et celui du manifeste, sont subtilement évités par le jeu des acteurs, assez difficile à cerner : ils jouent « à côté », ont des gestes raides, des voix décalées.

C'est un bon travail, bien informé (les acteurs ont lu beaucoup de documents et ont étudié sur place les campagnes d'aujourd'hui). Le style d'ensemble fait penser à l'écriture de Charles-Louis Philippe dans *Charles Blanchard*, l'un des textes les plus forts sur la damnation des champs.

Les deux prochains spectacles de l'atelier Voutsinas seront moins amers. Ils s'appellent *Prends garde aux zeppelins* et *le Select Hôtel*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Bouffes-du-Nord, 21 h., *Laneuville-au-Rupt, 1900*, du 7 au 10 septembre ; *Prends garde aux zeppelins*, du 12 au 15 ; *le Select Hôtel*, du 16 au 20 (mais pas le dimanche 18). Entrée gratuite.

RADIO-TÉLÉVISION

NOMINATIONS DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES DE FR 3

Des mutations viennent d'intervenir dans les stations régionales de la troisième chaîne. M. Bernard Griveau, qui dirigeait la région Bretagne-Pays de Loire, est nommé à la direction de Provence-Côte d'Azur-Corse, où il remplacera M. Robert Bellair, responsable de la région Marseille depuis 1964. M. Bellair est chargé d'une mission d'inspection générale à la direction de l'ensemble des régions dont le siège est à Paris.

C'est M. André Lhomme, actuel conseiller technique auprès du directeur des régions, qui remplacera M. Griveau à Rennes.

Ancien collaborateur à *Paris-Match* et au *Nouveau Candide*, M. Bernard Griveau entre en 1963 à la radio-télévision française, où il dirige bientôt les services de politique intérieure. Rédacteur en chef des actualités télévisées régionales pour l'Ile-de-France en 1969, il est nommé directeur régional à Rennes en avril 1971.

Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. André Lhomme a occupé le poste de conseiller technique successivement au cabinet du ministère de l'information et à la direction de la Société française de production avant d'assumer les mêmes fonctions à la direction des régions de FR 3.

VU

Terne justicier

Aux Etats-Unis, où les séries se fabriquent à la chaîne au rythme d'un épisode par semaine, à l'intention de trois sociétés de télévision férocement rivales, on s'efforce — concurrence oblige — de lancer régulièrement sur le marché un nouveau modèle de policier. Et d'attirer, de fixer l'attention de la clientèle sur une personnalité, une singularité : la calvitie brutale de Kojac, la négligence débraillée de Colombo, la vigilance paternelle du vieux Jo, la fragile blondeur du sergent Anderson.

Chez nous, rien de pareil. Souplex et Jean Richard exceptés, personne ne s'est encore identifié à un rôle de héros justicier ; l'éphémère exposé d'une série tente plutôt de nous faire pénétrer, de mois en mois, — je pense aux Cinq Dernières Minutes, *— dans des milieux différents, en déplaçant le lieu du crime : salon de coiffure, champ de courses, boulangerie de quartier. Ou d'élargir le terrain de chasse du gendarme en l'autorisant à sortir des bas-fonds — rappelez-vous,* Un juge, un flic *— pour traquer le voleur dans les hautes sphères de la société.*

Exemple type d'une cote mal taillée, l'enquête trop facile menée, mercredi soir, sur TF 1 par le commissaire Moulin, un homme quelconque, un certain Yves Rénier, sans aucun signe particulier, un de ceux dont le nom vous échappe systématiquement au moment critique des présentations. On lui signale un cadavre au volant d'une voiture. Dans son portefeuille, sa carte d'identité. Il s'agit d'un grand promoteur véreux. Accident ? Non. Crime donc ? Qui pouvait vouloir sa mort ? Inutile de chercher bien loin : l'une des victimes de ses escroqueries, des petits propriétaires grugés, dépouillés au détour de sombres transactions immobilières. Le coupable, on a vite fait de le deviner, c'est le plus malheureux, le plus désespéré, le plus à plaindre.

Et, pourtant — telle est la règle du jeu — on ne souhaite qu'une chose : le voir coffrer. Quand c'est fait, on n'en tire pas le plaisir escompté. Et c'est avec un léger malaise, une certaine déception qu'on appuie sur le bouton de la fin.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 25, Documentaire : Voyage aux îles du grand océan, de G. de Caunes ; 22 h. 15, Magazine : Allons au cinéma, d'A. Halimi.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, FILM : DE LA PART DES COPAINS, de T. Young (1970), avec C. Bronson, J. Mason, L. Ullman, J. Ireland, M. Constantin, G. Ferzetti.

Un Américain établi à Villefranche-sur-Mer est victime de chantage de la part d'anciens complices dans une vilaine affaire. On s'en prend à sa femme et à sa fille.

D'après un roman noir de Richard Matheson, un suspense bien conduit et qui joue fortement sur les nerfs des spectateurs.

22 h., Magazine médical : Attention, médicaments, de P. Desgraupes. Avec le professeur Jean Bernard.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : L'IBIS ROUGE, de J.-P. Mocky (1975). Avec M. Simon, M. Serrault, M. Galabru, J. Le Poulain, E. Buyle, F. Boucher.

A Paris, dans le quartier du canal Saint-Martin, un étrange tueur de femmes et quelques personnages ayant chacun une idée fixe se rencontrent par hasard, ce qui produit des situations extravagantes.

Humour, sarcasme et tendresse à l'égard d'un petit monde en folie. Une comédie extrêmement drôle où scénario et mise en scène s'ajustent parfaitement. Michel Simon y tint son dernier rôle.

21 h. 45, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Théâtre : Maison de Poupée, d'Ibsen. Réal. : B. Horowicz. Avec P. Chaumette, L. Mikael, C. Winter. (Rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac. (rediffusion) ; 23 h., Libre parcours jazz ; 23 h. 50, Poésie : Paul-Louis Rossi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. L. Segerstam, avec J. Termergerian, violon : « Trois pièces pour orchestre » (A. Berg), « Patria » (L. Segerstam), « Concerto pour violon n° 1 » (Bartok) ; 22 h. 10, France-Musique la nuit... le clavecin contemporain ; à 23 h. « Chasin the trane », à 0 h. 5, Les fouleurs de paroles : à 0 h. 10, Bye-bye blackbird.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Documentaire : La caméra au poing ; 13 h., Journal ; 14 h., Téléfilm : « les Apaches », de G. Kolditz, avec M. Beli, J. Son.

Prospection minière sur le territoire des Indiens.

15 h. 15, Sports : Championnats internationaux de tennis à Forest Hill ; 16 h. 10, Pour la jeunesse ; 17 h. 50, Visages du Canada (Les territoires du Nord) ; 18 h. 20, Série : Sandokan (rediff.) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Feuilleton : Adieu mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Semaine polonaise : Symphonie pour la Pologne.

23 h., Sports : Championnats d'Europe de boxe (en direct de Madrid).

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame : Une visite à Beaubourg ; 16 h. 50, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Documentaire : L'aventure est au Nord, de L. Rey et J.-P. Gérard ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Rétrospective : La joie de vivre (C. Aznavour) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La chasse aux hommes, d'après P. Vialar, réal. L. Iglesis, avec G. Page, M. Cassot, F. Dougnac ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Napoléon et quelques autres personnages).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : HENRY V, de L. Olivier (1945), avec L. Olivier, R. Newton, R. Asherson, Ed. Knight, L. Genn, F. Aylmer, R. Truman (v.o. sous-titrée, rediffusion).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin (L'île noire) et de Lolek et Bolek : 19 h. 40, Scènes de la vie de province : le Chasseur de vipères, de Cl. Him (FR 3 - Dijon) ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : Service public... l'hôpital, au service de qui ? réal. S. Teichner ;

21 h. 30, Portrait : Egon Schiele, de R. Moritz et M. Arnaud. Réal. J.-L. Fournier.

FRANCE - CULTURE

20 h., Vie et œuvre de John Cowper Powys, par A. Atelmann ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Kabalewsky, Tansman) ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Libre parcours jazz.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Le coin des collectionneurs (W. Furtwaengler) ; 21 h. 20, Concert par l'Orchestre symphonique de Radio Baden-Baden, dir. E. Bour : « Une barque sur l'océan » et « Menuet antique » (Ravel), « Apparitions » (Ligeti), « Concerto pour quintette à vent » (Beck), « Troisième symphonie opus 42 » (Roussel) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Jazz forum ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, La dernière image ; 1 h. 5, Theatrum instrumentarum.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 8 SEPTEMBRE

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe au magazine d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est l'invité du magazine de France-Inter, à 19 h. 30.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

— *Le recteur Henri Gauthier* répond aux questions des auditeurs concernant la rentrée scolaire, sur France-Inter, à 8 h. 45.

— *M. Edward Gierek*, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, est interviewé par Yves Mourousi, en direct de Varsovie, au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, participe en direct, de Toulouse, au journal de France-Inter, à 13 heures.

D'UNE REGION A L'AUTRE

LE XXXIIIe ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA CORSE

Les élus veulent réoccuper le terrain

Ajaccio. — Trop c'était trop. Le dynamitage du relais de télévision de Serra-di-Pigno le 13 août, le grand rassemblement autonomiste du Furiani le 14 août, la conférence de presse des « maquisards » du Front de libération nationale sur les hauteurs de Bastia le 15 août. Les plus en vue des contestataires corses avaient eu leurs « trois glorieuses ». A quelque niveau qu'ils soient, et à quelque bord qu'ils appartiennent, les responsables politiques ne pouvaient indéfiniment s'offrir le ridicule de laisser leurs adversaires occuper le terrain. D'où, pour reprendre l'initiative, une réaction à double détente : celle du président de la République, qui annonce son intention de se rendre en Corse le *« moment venu »* pour examiner avec les insulaires la *« solution de leurs difficultés »* ; celle des élus, qui organisent des manifestations de protestation contre *« le séparatisme et les violences d'où qu'elles viennent »*.

La Corse de 1977 ressemblerait-elle à l'Algérie de 1954 ? Edmond Siméoni ne serait-il qu'un Ferhat Abbas qui se cherche ? Les apparences alimentent cette comparaison : des plasticages à tout moment, des graffiti racistes à longueur de route, des traces d'armes à feu ici et là, des discours vengeurs, un climat de suspicion, une psychose de peur et, finalement, *« un pouvoir dont on ne sait si son irresponsabilité confine à l'impuissance ou à la complicité »*, note M. Nicolas Alfonsi, député radical de gauche d'Ajaccio.

Entre l'Algérie d'hier et la Corse d'aujourd'hui il n'y a en fait qu'une apparence de similitude. L'histoire ne se répète pas toujours. Edmond Siméoni en convenait récemment : *« La lutte armée de libération nationale — type F.L.N. algérien — est impossible aujourd'hui, et elle le sera demain, eu égard à l'insularité, à la faiblesse démographique, à la disproportion des forces, mais surtout eu égard au refus formel du peuple de s'y engager. »*

Jadis, en Algérie, deux communautés ethniques se faisaient face, que tout séparait : l'histoire, la culture, la langue, la religion, la manière de vivre et de sentir. En Corse, il apparaît entre autochtones et continentaux des conflits d'intérêt, des différences de tempérament. Néanmoins, les uns et les autres, avec leurs richesses propres, appartiennent, pourrait-on dire, au même monde. D'innombrables liens familiaux et affectifs réunissent ces hommes, qui ôtent toute vraisemblance aux thèses séparatistes.

De notre envoyé spécial

Les militants du Front de libération nationale savent bien qu'ils ne rallieront jamais par conviction la population à leur cause. Leur stratégie est de miser sur les erreurs du pouvoir, qui peuvent engendrer en Corse du dépit et du découragement ; sur les actes de violence, qui peuvent susciter la peur des autochtones et l'exaspération des métropolitains prêts à laisser partir l'île à la dérive au prix de leur tran-

L'autonomie interne que réclame l'Union du peuple corse (U.P.C.) serait-elle un bon compromis ? Les responsables de ce mouvement s'acharnent à démontrer que cette solution ne serait pas l'antichambre de l'indépendance. En annonçant dans son discours de Furiani la constitution d'un *« gouvernement régional »*, la création d'une carte d'identité insulaire, l'internationalisation de la question corse, Edmond Siméoni, consciemment ou non, a servi la cause de ses adversaires politiques. Pour M. Ornano, *« il est désormais on ne peut plus clair qu'autonomie et indépendance, c'est bonnet blanc et blanc bonnet »*.

L'U.P.C. n'a-t-elle pas reconnu qu'elle devait, dès à présent, prendre des *« mesures conservatoires »* ? Elle n'ignore pas qu'aucun parti politique, fût-il de gauche, n'est prêt à adopter tel quel son schéma. Sauf imprévu, l'impasse. *« Un jour ou l'autre, nous serons conduits à la fuite en avant »*, admet un responsable autonomiste. A son avis, la patience des militants a des bornes, qui reprochent déjà à Edmond Siméoni sa distinction entre *« les élus de progrès, tournés vers le changement, et les chefs de clans, serviteurs du colonialisme »*. Selon un membre du mouvement, *« cette concession au système lui coûtera très cher »*.

L'attitude des élus instruit le procès qui leur est fait. Ils donnent l'impression d'être continuellement à la traîne des événements, de vivre sur la défensive, de suivre épisodiquement les dossiers, de se préoccuper de « petite politique ». Prennent-ils des initiatives, leurs interventions n'ont pas d'écho, car ils ne savent pas les exploiter aussi bien que leurs adversaires.

Quoi qu'il en soit, ils sont en démocratie les seuls interlocuteurs valables. Invoquer le truquage des urnes pour leur nier cette qualité n'est plus un argument imparable depuis la récente suppression du vote par correspondance. Au demeurant, même sans fraude, la population ne modifierait pas de fond en comble le choix de ses représentants. En réalité, souvent, il y a de mauvais élus parce qu'il y a de mauvais électeurs : la médiocrité des uns se nourrit de l'immaturité des autres.

Dans les clameurs de Furiani il est une petite phrase d'Edmond Siméoni qui sera passée inaperçue et qui, pourtant, pourrait donner la clé de l'énigme corse : *« La responsabilité, voilà le maître mot »*, a-t-il lancé. Le leader autonomiste a dénoncé chez ses compatriotes *« le goût excessif du verbe, de l'intrigue et du faux courage »*, leur penchant pour *« les factions, les critiques stériles, les mesquineries »*. Il les a encouragé à *« préférer aux béquilles mortelles de l'assistance indue les douleurs pénibles de la rééducation civique »*.

Plus de considération, davantage de crédits, de meilleures institutions : rien n'y fera vraiment sans un changement des mentalités à la base. Œuvre de longue haleine. Tous les Corses sont-ils décidés à mettre la main à la pâte, à investir tous leurs talents, tout leur temps et tout leur argent pour sortir l'île de sa léthargie ? Pour l'heure, la réponse n'est pas évidente.

Le réveil des Corses de la diaspora ne doit pas faire illusion. Chaque été, ils assurent le succès des rassemblements autonomistes. Beaucoup défendent « la cause » avec d'autant plus de véhémence, aujourd'hui, qu'ils veulent se faire pardonner de s'être trop longtemps satisfaits de l'immobilisme insulaire. Combien d'entre eux, si on les prenait au mot, pourraient, voudraient revenir vivre au pays ?

Si les pouvoirs publics n'ont pas *« planifié de tous temps la mort du peuple corse »*, comme le pense l'U.P.C., du moins n'ont-ils pas apporté à la solution de cette affaire le sérieux nécessaire. La relation de cause à effet qui s'est établie entre l'exercice de la violence et l'aboutissement des revendications n'a pas été le gage d'une bonne politique. En temps de crise, derrière des paroles de circonstance sur *« la sensibilité particulière de l'âme corse »* et *« la fière dignité de la Corse »*, des demi-mesures prises dans la précipitation et à contrecœur.

Pourquoi la « continuité territoriale » en matière de transports maritimes ne s'est-elle traduite que par une réforme tarifaire, alors qu'un plan cohérent eût inclus la mise à l'étude d'une politique de renouvellement et de renforcement de la flotte ? Pourquoi la Société d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER), née sur le papier au lendemain du drame d'Aléria, a-t-elle mis deux ans à devenir opérationnelle ? La bonne volonté du gouvernement ne saute pas toujours aux yeux. A M. Giscard d'Estaing de prouver que Paris ne manque ni d'imagination ni de générosité... *« le moment venu »*.

JACQUES DE BARRIN.

VIVRE SANS T.V.

(De notre correspondant.)

Bastia. — Depuis que le 12 août un commando du *F.L.N.C.* a plastiqué le réémetteur de Bastia, la Haute-Corse est privée de télévision. Cet attentat a d'abord suscité la réprobation générale ; puis on s'est habitué à vivre loin du petit écran. En ville, des solutions de remplacement ont été vite trouvées : la vente de certains magazines a monté, de même que l'affluence dans les salles de cinéma. La grande place Saint-Nicolas de Bastia a retrouvé son animation des soirs d'autrefois, et, dans les grands ensembles périphériques, on a enfin eu l'occasion de faire la connaissance des voisins.

Outre les élus, les seuls qui ont élevé une protestation officielle sont les revendeurs et professionels de radio-télévision, qui se sont constitués en syndicat. Ils laissent entendre que, à brève échéance, quatre-vingts emplois seront compromis dans leur profession et ils ont adressé un télégramme au premier ministre pour lui demander de prendre des mesures d'urgence en vue du rétablissement des émissions.

Cette résignationt momentanée de la population peut s'expliquer par deux raisons : les soirées sont encore douces, parfois chaudes, et incitent volontiers aux sorties ; selon certaines informations les deux premières chaînes seraient rétablies avant la fin du mois.

TONY GRAZIANI.

POINT DE VUE

Nous n'avons jamais connu le racisme

par JEAN BISGAMBIGLIA (*)

IL convient de ne pas se méprendre. Il y a, en premier lieu, et loin en tête, la quasi-majorité de la population corse. Puis les autonomistes, dont les rangs, clairsemés au départ, sont grossis, chaque année davantage, des erreurs et des demi-mesures parisiennes. Enfin, les clandestins du Front de libération corse, qui, eux, ont nettement annoncé la couleur : la pratique du « nihilisme » dans la meilleure tradition des grands prédécesseurs algériens et vietnamiens.

Lorsqu'on écrit, que l'on dit ou que l'on pense : « Les Corses sont en train d'accabler les pieds-noirs installés chez eux après tant de drames et de souffrances », c'est faux, injuste, cruel et dangereux.

La politique jusqu'auboutiste du F.L.N.C. est unanimement réprouvée par les Corses (y compris les autonomistes). Pour des raisons d'ordre moral et logique. On admettrait, à la rigueur, que, selon leur dialectique, les « dinamiteros » considèrent comme objectifs prioritaires des installations militaires ou policières, de grands consortiums, voire des affairistes dont les ambitions et les calculs sont sans frontières. On n'admet pas qu'en fait la sélection de la plupart des objectifs du F.N.L.C. se fasse surtout en fonction des origines de la victime et non en vertu du « mal » qu'elle serait sensée faire à la cause du nationalisme terroriste.

Ce nihilisme n'est pas pratiqué par les autonomistes dont certaines revendications ne peuvent qu'emporter l'adhésion de la population : le droit à la différence, l'enseignement de la langue des anciens, le développement des modes de culture traditionnels, la mise en valeur prioritaire de l'intérieur, la préservation jalouse des parcelles du terroir trop souvent livrées au gigantisme touristique ou à la « baléarisation », l'emploi des jeunes sur place, les pouvoirs de décision transférés en Corse dans les domaines socio-culturels et économiques, etc. Mais certains mots d'ordre sont ignorés ou condamnés. Ni l' « internationalisation » du problème corse ni la fabrication de boucs émissaires en la personne des agriculteurs rapatriés (présentés comme des « accapareurs » de terres qu'ils ont soit achetées, soit louées à bail emphytéotique de cinquante ans) n'emportent l'adhésion.

Objectivement, reconnaissons à la contestation autonomiste un effet d'entraînement positif. Malgré soi dans bien des cas. Mais sous ces coups d'accélérateur répétés, souvent violents, Paris n'a-t-il pas pris plus d'une fois des décisions bénéfiques qui étaient, jusque là, en suspens ou différées ?

On s'accorde à reconnaître qu'il y a environ 17 000 à 18 000 rapatriés en Corse dont la moitié sont de souche insulaire. Sur le nombre, à peu près 2 000 à 2 500 personnes, soit 500 familles, vivent du produit de la terre dans des conditions qui ne sont pas toujours comparables à l' « aisance californienne » dénoncée par les autonomistes et trop souvent vantée par certains envoyés spéciaux. Les enquêtes sérieuses conduites sur place démontrent à l'évidence que l'amalgame du colon-qui-fait-suer-le-burnous et du rapatrié en général est une vue de l'esprit et un procédé susceptible d'envenimer les choses.

Que les pieds-noirs soient, surtout dans la région d'Ajaccio (à vocation commerciale et touristique), commerçants (43,8 %) avant d'être agriculteurs (20,8 %) ; que, dans la région de Bastia (à vocation presque essentiellement agricole qui s'étend au sud de la ville), les pieds-noirs agriculteurs (57 %) ne doivent pas faire oublier les commerçants (21,5 %), les artisans et cadres techniques (15 %) et les membres de professions libérales (6,5 %), cela n'intéresse pas ou intéresse peu ceux qui se font aujourd'hui les chantres du pseudo-martyrologue pied-noir en Corse.

Cernons la situation de plus près. Lorsqu'un pied-noir est cafetier ou hôtelier, employé municipal ou préposé des postes, médecin ou architecte, il est amené par la force des choses à pratiquer avec la population dans son ensemble un échange enrichissant et assimilateur. Lorsqu'un pied-noir est agriculteur, sa tâche quotidienne, ses problèmes, son horizon, se bornent à son seul milieu de préoccupations, à sa seule famille travaillant sur la propriété, à ses seuls ouvriers (nord-africains pour la plupart, ici comme ailleurs en France). Cette contraignante nécessité de vivre en autarcie est le propre du travailleur de la terre. Qu'il vienne du Sersou ou de la Mitidja, qu'il vive depuis plusieurs générations dans le Berry ou l'Auvergne.

Le cloisonnement se produit sous la forme de stratifications sociales et non « ethniques ». Il y a davantage d'atomes crochus entre le dentiste pied-noir et l'avocat corse de vieille souche qu'entre le premier et le technicien des P.T.T. venu d'Oran. On se retrouve entre bourgeois, entre ouvriers, entre petites gens, entre cadres, que l'on soit indistinctement corse, pied-noir ou continental. Depuis quinze ans, les associations commerciales, les mariages, l'école et le lycée, les soucis budgétaires dus au handicap de l'insularité ou à l'entêtement technocratique ont parfait cette assimilation. Son achèvement n'est qu'affaire de temps.

La génération de 1962 conduite au tombeau, il n'y aura plus que des Corses en Corse. Et là, on ignore ou on feint d'ignorer que l'île a toujours « digéré » les étrangers au terroir Italiens et continentaux d'hier, Corses d'aujourd'hui. « Pieds-noirs » d'aujourd'hui, Corses de demain. Les précédents abondent. Consultons les listes de l'état civil, les conseils municipaux, les annuaires téléphoniques. Profondément façonnée par son histoire, la Corse n'a jamais connu le racisme, même sous sa forme verbale la plus anodine, celle qui, ailleurs en Méditerranée, permet de brocarder gentiment le « youpin » ou le « métèque ». Il ne faut pas confondre méfiance et hostilité, susceptibilité et agressivité, chauvinisme et racisme, campanilisme et sectarisme.

Voilà ce qu'à distance il conviendrait de comprendre. Mais le veut-on vraiment ? La quête permanente de l'émotion spectaculaire recherchée par certains journalistes, la sollicitude intéressée et cyclique de certains hommes politiques (on est toujours entre deux élections en France), me paraissent de mauvais aloi. Et finalement porteurs d'un vent mauvais qui risque d'emporter ceux-là mêmes que l'on prétend défendre aujourd'hui. Avec force maladresse.

(*) Journaliste à Ajaccio, pied-noir et Corse.

PRESSE

LE SYNDICAT DES JOURNALISTES PORTUGAIS ALERTE L'OPINION CONTRE LES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Le Syndicat des journalistes portugais, après les mesures de restructuration de la presse annoncées la semaine dernière, a décidé de demander audience au président de la République, au Conseil de la révolution et au président de l'Assemblée de la République. Il vient également d'alerter la Fédération internationale des journalistes, dont le siège est à Bruxelles, et l'Organisation internationale des journalistes (Prague).

Le syndicat considère que ces mesures d'austérité *« décidées au prix de licenciements massifs »*, la fermeture de deux quotidiens, la restitution de certains au capital privé visent en fait à instituer *« un contrôle politique sur la presse étatisée »*.

Réunis mardi 6 septembre en assemblée générale, les journalistes portugais ont adopté une motion dans laquelle ils estiment que sont violés les principes constitutionnels d'indépendance de la presse à l'égard du gouvernement. Ils dénoncent *« les critères de nature politique suivis par les administrations des journaux nommées par le gouvernement, et qui aboutissent à des favoritismes partisans ou à des tentatives d'asphyxie de certains quotidiens »*.

D'autre part, le syndicat dénonce *« l'absence de mesures claires contre la presse qui fait l'apologie des idées fascistes »* et l'admission dans les organes de presse de personnes qui ne sont pas journalistes alors que beaucoup d'entre eux sont au chômage et qu'un millier sont menacés par les mesures d'assainissement.

● *La direction du groupe Hachette*, par l'entremise de M. Bernier, après avoir reçu, mercredi 7 septembre, une délégation syndicale de la Néogravure, a confirmé que l'objectif de l'ensemble des actionnaires était de consolider la position de Néogravure sur le marché de l'imprimerie lourde par la mise en œuvre de procédés et d'investissements nouveaux susceptibles de restaurer la compétitivité de cette entreprise.

Le représentant du groupe a confirmé que la négociation du plan de redressement de Néogravure devait être conduite par les responsables de cette entreprise.

● *Le conflit du « Daily Express » toujours dans l'impasse.* — Six heures de négociations, mercredi 7 septembre, entre la direction et les syndicats du groupe de presse britannique Beaverbrook n'ont pas suffi à résoudre le conflit qui empêche depuis le week-end dernier la parution de trois journaux du groupe : le *Sunday Express*, le *Daily Express* et l'*Evening Standard*.

Le conflit résulte de revendications de cent soixante et un ouvriers d'entretien de la typographie qui réclament le paiement d'heures supplémentaires. *« Nous ne céderons pas devant l'anarchie : c'est le syndicat qui a retiré sa main-d'œuvre samedi et non la direction »*, a déclaré le porte-parole du groupe.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	258 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RÉOUVERTURE DES JEUX AU CASINO DE MENTON

(De notre correspondant.)

Nice. — Les jeux ont repris mercredi après-midi 7 septembre au Sun Beach Casino de Menton, le juge des référés de Nice ayant accordé la mainlevée de la saisie conservatoire qui avait interrompu l'activité de l'établissement et de la saisie-arrêt qui bloquait les avoirs disponibles de la société exploitante (*le Monde* du 8 septembre). Cette décision ne règle en rien cependant la situation du casino, dont la gestion est lourdement déficitaire. A cet égard, les chiffres fournis par M. Lusetti, directeur responsable des jeux et du comité de direction du casino de Menton, sont lourds de menaces, le déficit d'exploitation après quatre années s'élevant à 4 259 623 francs, soit les trois quarts du capital social (5 millions), et les pertes enregistrées au cours de l'exercice 1976-1977 à 462 654 francs.

La direction de la société exploitante juge les charges « écrasantes » : paiement de l'indemnité d'éviction de l'ancien propriétaire, 2 177 000 francs ; travaux de rénovation de l'établissement, 3 700 000 francs ; loyer annuel, 200 000 francs. « *Ces charges*, a indiqué M. Lusetti *sont ges*, a indiqué M. Lusettir, *sont supporter un très grand casino, ce qui n'est pas le cas du Sun Beach de Menton, qui subit la concurrence des casinos de Monte-Carlo et de San-Remo.* — M. V.

A PROPOS DE...

UNE EXPÉRIENCE PRÈS DE MARSEILLE

Le soleil au secours du téléphone

Le téléphone « solaire » sort du laboratoire. Quatre bornes téléphoniques d'urgence fonctionnant grâce au soleil sont en service près de Marseille, sur une autoroute à fort trafic, depuis le mois de septembre 1976.

L'idée n'est pas neuve puisque, dès 1960, le Centre national d'études des télécommunications (CNET) s'était intéressé aux énergies « nouvelles ». En effet, les installations de télécommunications sont très dispersées. Elles ne consomment que peu d'énergie. Par exemple, un relais hertzien de trente voies consomme dix fois moins de courant qu'une ampoule de 100 watts et trois cents fois moins qu'une machine à laver.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas équiper certains appareils de mini-centrales solaires d'une puissance allant de quelques dizaines de milliwatts à quelques watts ? Les postes téléphoniques de secours de couleur orange, espacés de 2 kilomètres sur les autoroutes, offraient un bon terrain d'expérience. Comme l'explique le dernier numéro de la Revue française des télécommunications, *le CNET essaie actuellement un système qui remplace les piles sèches traditionnelles.*

Le sommet des quatre postes expérimentaux est équipé d'un générateur solaire qui, pendant les périodes d'ensoleillement, alimente à la fois la borne téléphonique et une batterie d'accumulateurs. D'une capacité variant entre 5 et 10 ampères-heures, celle-ci prend le relais lorsque le rayonnement solaire fait défaut.

Le CNET a également mis au point une station solaire et éolienne qui fonctionne, depuis 1971, à La Turbie (Alpes-Maritimes). Celle-ci a permis la définition d'une station « aérosolec » capable de fournir 200 watts permanents sous 48 volts, puissance suffisante pour alimenter la plupart des relais hertziens.

Le coût de la station s'élève à 380 000 F. Les panneaux solaires représentent 65 % de ce total, l'ensemble éolien 10 %, le stockage de l'énergie 6 %, l'armoire de commande 12 % et le montage-câblage 7 %.

Maintenance réduite, fiabilité élevée, autonomie complète : ces stations solaires ou éoliennes, grandes ou miniatures, promettent de résoudre les problèmes d'alimentation électrique du téléphone de façon écologique et économique lorsque l'utilisation généralisée de ces sources d'énergie en aura abaissé le coût. — Al. F.



La traversée du désert des boxeurs professionnels

III. — LA FIN DES NÉGRIERS

Depuis l'augmentation de la taxe sur les spectacles et la création de la taxe additionnelle olympique, les grands combats de boxe organisés en France se raréfient (« le Monde » des 7 et 8 septembre). Cet aspect de la crise se double d'une régression constante des effectifs professionnels.

par GÉRARD ALBOUY

« *Les vrais amateurs, ce sont nos professionnels.* » M. Bernard Restout, président de la Fédération française de boxe (F.F.B.), ne craint pas de manier le paradoxe. Il s'explique : « *La boxe réclame une discipline de vie extraordinaire. Il faut vraiment l'aimer pour accepter de suer tous les soirs à l'entraînement, sans aucune garantie de l'emploi. Les seuls revenus d'un boxeur professionnel, ce sont les bourses qu'il perçoit pour ses combats. Or, dans ce domaine, les boxeurs sont livrés, poings liés, au marchandage de l'offre et de la demande et au bon vouloir des organisateurs.* »

« *Songez,* ajoute M. Restout, *que, jusqu'en 1972, les boxeurs professionnels, qui exercent pourtant une activité où les blessures, voire les accidents, sont fréquents, n'avaient même pas droit à la Sécurité sociale ! Ce sont les managers qui étaient considérés comme leurs employés en prélevant 30 % des bourses... Croyez-moi, bien des professionnels aimeraient bénéficier des mêmes « avantages » que les « amateurs » de l'Europe de l'Est.* »

Ce dernier avis est partagé par Aldo Cosentino. Champion d'Europe amateur chez les poids plumes en 1973, c'était peut-être un des meilleurs stylistes français. Il a pourtant toujours refusé de passer professionnel. « *Même pour un bon boxeur,* explique-t-il, *le professionnalisme n'est pas viable dans les catégories de poids inférieure. En restant amateur, la Fédération m'a aidé à apprendre un métier, celui de photographe puis à trouver un emploi dans cette profession. Aujourd'hui, je suis même conseiller technique départemental.* »

Marqué par la haine

Sur les cent vingt-trois boxeurs professionnels français, un seul n'exerce pas d'autre activité : Gratien Tonna. L'archétype du boxeur analphabète et exploité. Toute son enfance dans les rues de Tunis avec une mère italienne et un père maltais décédé très jeune. A six ans, il était déjà employé dans une boulangerie pour livrer les pains dès l'aube. De cette époque, il reste fasciné par un film qu'il a vu plus de dix fois : *Marqué par la haine*. L'histoire du boxeur Rocky Graziano.

Malgré une cinquantaine de combats dont deux championnats du monde contre Rodrigo Valdès et Carlos Monzon, Gratien Tonna est toujours fauché. Il dépense aussitôt l'argent des bourses que son manager, M. Marcellin Martin, lui remet en liquide, de la main à la main. Une nuit de 1976, il a écrasé un agent de police. En état d'ébriété avancé, il avait emprunté le tunnel sous le vieux port de Marseille, fermé à la circulation pour travaux. Condamné à seize mois de prison, dont douze avec sursis, il a fait appel. Plus récemment, le 15 mars, il a été blessé de trois balles en sortant d'un bar de Pigalle au petit matin. Ces « péripéties » ne l'empêchèrent pourtant pas de disputer, le 21 septembre, à Milan, un nouveau championnat d'Europe contre le Britannique Alan Minter.

A la Fédération, on n'ignore pas que les frasques de Gratien Tonna ajoutent à la mauvaise réputation de la boxe professionnelle. Le comité directeur s'était même réuni, à Grenoble, à l'occasion des championnats de France amateurs pour étudier son cas. « *Nous avons envisagé de lui retirer sa licence,* explique M. Bernard Restout. *Mais si nous l'avions fait, nous l'aurions définitivement condamné. Nous avons voulu lui donner une dernière chance de se sortir de son milieu... même si nous n'y croyons pas beaucoup.* »

Ce n'est pas, en effet, dans la fréquentation du « milieu » marseillais ou dans son propre entourage qu'il trouvera l'aide nécessaire. Une anecdote : avant le grand combat de la soirée entre Gratien Tonna et Jean Matéo, organisé en mai 1976 à la porte de Pantin, un autre « protégé » de M. Marcellin Martin, le Tunisien Chedki Tebourski, était en difficulté face à Gilbert Cohen. Surclassé et groggy, il implorait du regard son professeur, M. Micelli, pour qu'il jette l'éponge. Aucune réaction. Tebourski leva alors le bras en signe d'abandon. Quand il revint dans son coin, M. Micelli, furieux, lui cracha au visage avant de l'injurier. Trop longtemp négriers, les managers ne peuvent pas se transformer subitement en éducateurs.

« *C'est une profession en voie de disparition* », indique-t-on à la Fédération où on recense encore soixante-dix-huit managers. *Peu à peu, les « grands » comme Philippe Filippi, prennent leur retraite. Les autres seront progressivement remplacés par des conseillers techniques régionaux ou départementaux.* »

L'indépendance des pays du Maghreb qui fournissaient jusqu'à 60 % des effectifs de la Fédération, l'élévation générale du niveau de vie et l'amélioration de la condition ouvrière dans des régions comme le Nord et l'Est, autres grands réservoirs de boxeurs, ont en définitive tari les sources de leur recrutement. Ainsi la F.F.B. qui comptait dix mille amateurs dans les années 50 n'en recensait plus que 2 674 en 1964. Aujourd'hui, si les effectifs des professionnels continuent de décroître, le nombre des licences amateurs est remonté à 3 961 et progresse chaque année de quelques centaines.

Depuis 1969, la Fédération s'intéresse, en effet, en priorité au secteur scolaire, où elle tente de promouvoir la boxe éducative. « *Quand un jeune boxeur va voir un manager,* explique M. Bernard Restout, *il se retrouve aussitôt sur un ring et dispute rapidement ses premiers combats avant même d'avoir le minimum de bases techniques.* » La boxe éducative permet aux jeunes de passer, entre 11 et 16 ans, par trois phases : l'initiation technique, puis l'initiation à l'assaut, et enfin la préparation à la compétition.

Plus de trois mille jeunes fréquentent actuellement ces nouvelles écoles de boxe. Tous ne prendront pas une licence, mais les plus anciens apparaissent déjà dans les phases ultimes des championnats de France amateurs.

Confrontés au succès de la boxe éducative dont les éléments leur échappent, quelques managers se livrent à des combats d'arrière-garde. Certains préféreraient voir monter des rings aux portes des usines. « *Jamais les championnats de France amateurs n'ont été aussi faibles* », estime le manager Jean Bretonnel.

« *Comment ose-t-il critiquer ?* rétorque M. Bernard Restout. *Depuis cinquante ans que Bretonnel est manager, il n'a jamais formé un seul international amateur.* »

Le président de la Fédération n'ignore pas que des années seront encore nécessaires pour faire oublier les dizaines de boxeurs aveugles, voire morts sur un ring ou peu de temps après un combat. « *Cette époque est révolue,* prétend-il. *La boxe est désormais en France le sport le plus surveillé médicalement. Notre commission médicale comprend quatorze médecins, dont huit agrégés. Tous les ans, tous nos licenciés doivent présenter un dossier médical complet. Après chaque défaite par K.-O., les boxeurs doivent se livrer à des tests. Nous ne pourrons jamais éviter quelques accidents, comme dans tous les sports, mais, dès à présent, nous en comptons moins que le football, le rugby ou le ski.* »

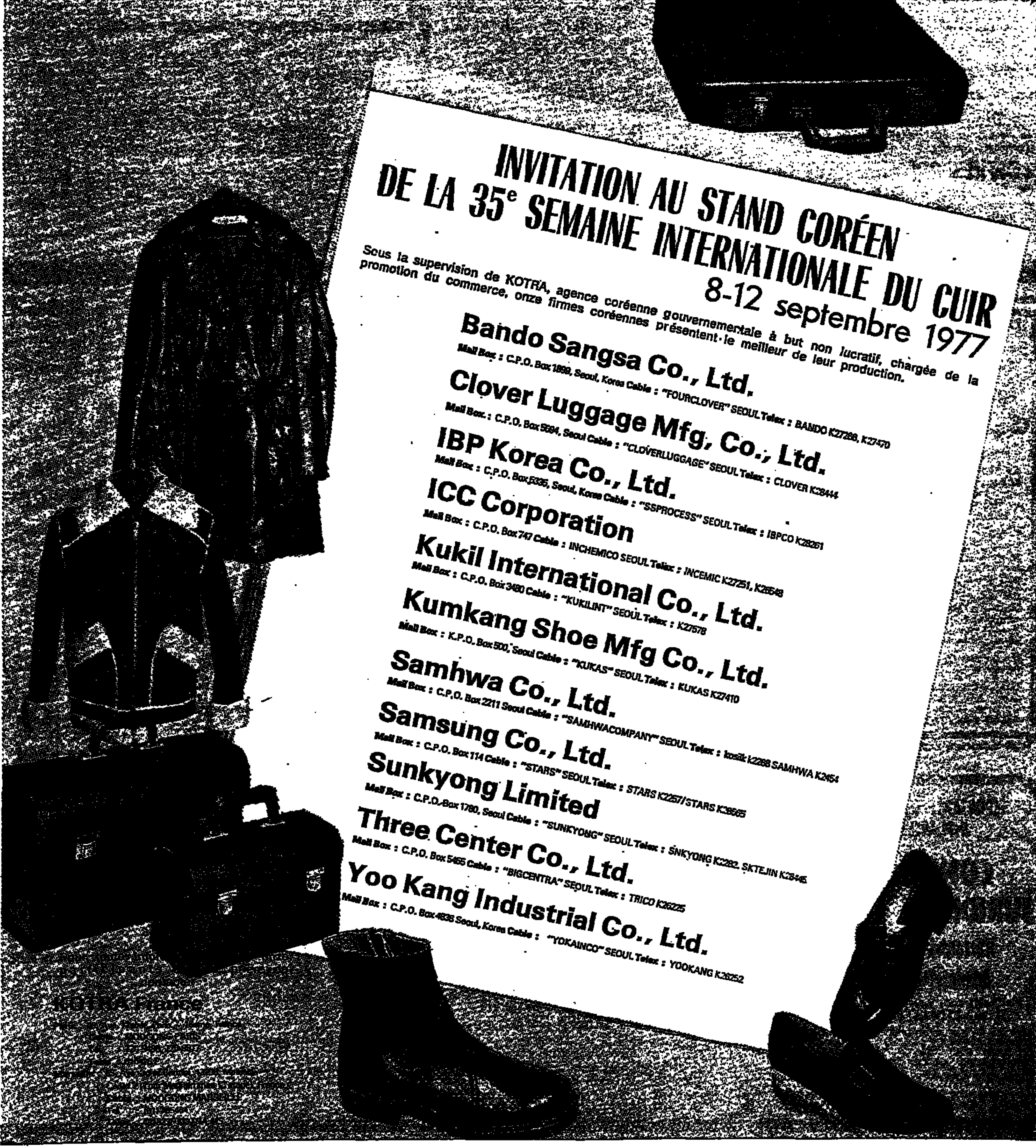
Peut-on néanmoins, en 1977, dans une société évoluée, défendre encore un sport où le seul but du pratiquant, en montant sur le ring, est de détruire ou de diminuer les facultés de son adversaire ?

« *A vous de juger,* répond M. Bernard Restout. *Pour ma part, je continuerai à défendre la boxe, mais pas n'importe laquelle. Celle que nous pourrons parfaitement contrôler.* »

FIN.

LES EFFECTIFS PROFESSIONNELS

1950	749
1960	354
1965	316
1970	275
1973	155
1974	139
1975	137
1976	136
1977	123





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi

Offrons pour premier emploi poste

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

POUR SUIVRE OPERATIONS ADMINISTRATIVES ECHANGES COMMERCIAUX.
Conviendrait à diplômé 25 ans minimum.
Anglais obligatoire - Allemand souhaité.
Ecrire à n° 26.536 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

POUR UN 1er EMPLOI

LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE (B.H.E.)

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (I.E.P., DROIT, SCIENCES ECO.) ou équivalent

Libérés des O.M.

pour poste

ATTACHÉ DE DIRECTION

à pourvoir auprès de son siège social (PARIS-5e)
Envoyer C.V., photo et prétentions à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (référence L 73), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE quartier Saint-Lazare recherche JEUNE UNIVERSITAIRE niveau DUEG pour poste

ATTACHE SERVICE FINANCIER

Connaissances bancaires apprec. 1er EMPLOI
Env. C.V. et prét., à M. BERT, 3, r. du Dr-Lancereaux, Paris-8e

---

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES

296-15-01

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette nouvelle rubrique dans les pages d'annonces classées :

<OFFRES PREMIER EMPLOI>

Cette rubrique regroupe les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

groupe pierre fabre

Avec un C.A. de plus de 400 Millions, avec les 2000 personnes - dont 210 cadres - employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe FABRE est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Le Directeur Général de la Division Cosmétologie cherche SON

ASSISTANT MARKETING

C'est un homme de 30 ans minimum, de formation commerciale, ayant à la fois une expérience de la vente et des études commerciales en cosmétologie ou dans un secteur voisin.

Il élabore avec le D.G. la stratégie commerciale de la Division, propose un plan de développement dans le cadre des prévisions budgétaires du Groupe.

Il se voit progressivement confier des fonctions hiérarchiques.

Résidence à CASTRES (Tarn).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à :

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

Entreprise industrielle autonome 250 personnes proche grande ville universitaire, région Est cherche son :

DIRECTEUR DE PRODUCTION

INGÉNIEUR A. et M. ou ÉQUIVALENT

FORMATION COMPLEMENTAIRE EN METALLURGIE SOUHAITEE
possédant une expérience confirmée de l'organisation et du commandement

Techniques de production : procédés de pointe en fonderie d'alliages spéciaux. Usinage lourd de précision. Soudage. Techniques connexes de parachèvement.
Moyens : matériel de production performant dans une gamme dimensionnelle élevée.
Personnel qualifié et expérimenté.
Clientèle : Industries françaises et étrangères exigeant un haut niveau de qualité et de contrôle : Marine. Energie hydraulique, thermique, nucléaire. Mécanique. Sidérurgie. etc.

Env. C.V. manuscrit au n° 704.048 REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BANQUE RÉGIONALE DYNAMIQUE

Massif Central

recherche

DIRECTEURS D'AGENCES

(Classes IV et V)

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit à : HAVAS REGIE - 136, avenue du Général-de-Gaulle, 92220 NEUILLY-SUR-SEINE - N° 76.726.

LABORATOIRE FRANÇAIS filiale d'un très important groupe chimique en pleine expansion. recherche

UN JEUNE SCIENTIFIQUE

spécialisé en chimie biologique et bactérienne

Ce poste à pourvoir en région lyonnaise s'adresse à un diplômé d'études supérieures pouvant faire état d'une expérience professionnelle et fortement motivé pour animer une petite équipe de recherche.

Env. votre C.V. sous n° 26.186 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Ministère de l'Education

Académie de REIMS. D.A.F.C.O.

recherche

Animatrice de formation contractuelle pour action de développement d'Education permanente en milieu urbain dans l'agglomération de TROYES.
Forte motivation.
Expériences en formation d'adultes ou animation sociale.

Adresser d'urgence, C.V. dét. à M. le Délégué académique à la Formation continue, 34, bd Lundy, 51100 REIMS. Tél. : 88-01-79.

Recherchons Animateur établissement socio-éducatif. Envoyer C.V. et photo C.R.A.D., B.P. 133, 61203 ARGENTAN.

Manufacture de vêtements homme recherche très bon Chef d'atelier pour fabrication 250 costumes peignés par jour.
Ecrire HAVAS n° 22.178 SETE, qui transmettra.

Institution Saint-Pierre, 70, chemin des Blés, 59610 FOURMIES, recherche PROFESSEURS en Sciences physiques, mathématiques, anglais. Tél. (20) 60-11-41.

Transitaire important, recherche pour agence Marseille

EMPLOYÉ TRANSIT

Très qualifié, préférence donnée candidat parlant anglais. Libre immédiatement.

Env. C.V., diplômes, photo à HAVAS MARSEILLE 47868.

Nous recherchons

UN AGENT COORDONNATEUR

Responsable de Centre social Formation et expérience d'action sociale globale. Adress. C.V. d'urgence à la Fédération des Centres sociaux de la Loire, 11, rue de la République, 42000 St-Etienne. T. (77) 32-61-91.

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE N° 2

S'il y a plusieurs postes à pourvoir, précisez celui qui vous intéresse et mettez en valeur les aspects de votre formation et/ou de votre expérience qui sont en rapport avec l'emploi proposé ou avec le style de l'entreprise que vous percevez dans l'annonce.

Il est préférable de se limiter à des informations factuelles. Exprimez à votre correspondant votre intérêt pour le poste à pourvoir sans pour autant entrer dans des considérations trop personnelles, moralisantes, ou faire des déclarations d'intention.

Dans la mesure où l'employeur le demande dans l'annonce, vous l'informerez sur certains éléments de votre candidature tels que : rémunération brute actuelle et/ou fourchette de salaire désirée, date de disponibilité, lieu de travail, mobilité géographique, etc.

Ces conditions seront ensuite négociées au cours de l'entretien avec le responsable de recrutement. Il est souhaitable que les raisons de vos départs des postes successivement occupés soient exposées lors de cette rencontre.

Il est préférable d'envoyer la lettre de candidature et de ne pas téléphoner auparavant : même pour un responsable de recrutement scrupuleux il est difficile de répondre à un grand nombre d'appels téléphoniques surtout s'il a plusieurs postes à pourvoir. Pour les mêmes raisons il est souhaitable également de ne pas se présenter.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Importante société française métallurgie transformation des métaux en feuille

recherche

UN DIRECTEUR d'ETABLISSEMENT

pour usine située au MOYEN-ORIENT

Ce cadre aura pour mission de coordonner et contrôler les activités de :
- production
- entretien
- études, ventes et administration,
en fonction d'objectifs définis.

Disposant d'une large délégation, il mettra en oeuvre les moyens techniques et humains nécessaires à leur réalisation et rapportera à la Direction française.

Ce poste peut être confié à un cadre confirmé de formation supérieure ayant une expérience industrielle, de 8 à 10 ans et possédant de bonnes connaissances de contrôle de gestion.

Il devra parler et écrire couramment l'anglais.

Les candidatures seront adressées avec C.V., photo et prétentions à No 26.215 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE IMPLANTÉE EN TUNISIE

recherche

CONSEILLER (E) JURIDIQUE ET FISCAL

Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier

Une préférence sera donnée à une candidate de **NATIONALITÉ TUNISIENNE** âgée de 25 ans minimum et diplômée de l'enseignement supérieur.
Ce poste peut être le point de départ d'un développement de carrière intéressant.

Très bonne rémunération — Nbx avantages sociaux

Adresser C.V. et prétentions à n° 25.617 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris 1er qui transm.

Nous recherchons des collaborateurs intéressés par les problèmes

d'ÉVALUATIONS

Ils seront amenés à effectuer des évaluations immobilières et des évaluations d'entreprises industrielles et commerciales.

Ils doivent avoir l'un des diplômes suivants : Licence Sciences Economiques, Sciences Po (Ecofi), Ecole Supérieure de Commerce, Licence droit + diplôme de gestion.

Formation adaptée, dans le cadre d'une société de Conseils avec intéressement ultérieur.

Les postes sont à pourvoir à **LILLE** (où il faut un candidat originaire du Nord), à **ROUEN**, au **MANS** et à **PARIS**.

Ils s'adressent à des spécialistes, à des débutants ou à des candidats ayant une expérience bancaire de 1 à 3 ans.

Adr. C.V. et photo (retournée) en indiq. prétent., résidences préférentielles à **C. Jacotey**, 10, rue Domat à PARIS 75005

Le Cabinet Claude Vitet

vous communique sa nouvelle adresse : 30, rue Croix des Petits Champs 75001 Paris

Téléphone : 261.31.88 261.34.88 - 261.32.27

Importante Société du Secteur Tertiaire proche du Pont de Neuilly

recherche

JEUNES HOMMES

MINIMUM 22 ANS

DIPLOMÉS I.U.T.

OPTION — Gestion.
— Informatique appliquée.

— Dégagés des obligations militaires.
— Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 26.506 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE Banlieue Ouest engage

PROGRAMMEURS

Niveau BAC - D.U.T.
Langage ASSEMBLEUR

INGÉNIEURS ANALYSTES

Débutants et 1 an d'expérience
I.D.N., I.S.E.N. ou équivalent.
Connaissant mini-calculateurs (MITRA-125 de préférence)
Temps réel - Langage ASSEMBLEUR.
Déplacements en province à prévoir.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 5.337, SIPEP - 3, rue de Choiseul, Paris (2e), qui transm.

REVUE MEDICALE

cherche

MEDECIN REDACTEUR

poste mi-temps stable.
Il est indispensable de savoir bien rédiger.
Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous N° 41081, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.
Discrétion assurée.
Documents retournés.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE CHAINE HOTELIÈRE

recherche

DIRECTEUR

pour HOTEL ** PARIS**

Conditions indispensables :
— 35 ans minimum.
— Expérience poste comportant même responsabilité.
— Parfaite connaissance problème de gestion, organisation, et direction du personnel.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à LAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.

Discrétion assurée.

Nous sommes la filiale française de distribution d'articles parapharmaceutiques d'un groupe international leader dans sa spécialité.
Notre gamme est importante (10 000 articles), notre implantation forte, mais notre marché statique et dispersé.
Nous souhaitons intégrer à notre équipe (bureaux à Paris)

un directeur commercial 150 000 F +/an

Sa mission : conduire la politique de développement (prix, produits, etc.), diriger les succursales implantées sur le territoire français, animer le réseau de vente.
C'est un cadre de 35 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, **ayant 10 ans d'expérience de la distribution de produits de consommation** (cosmétiques, alimentaires, parapharmaceutiques), dont 5 ans au moins à la tête d'une équipe importante (il sera le patron d'une quarantaine de directeurs de succursales et représentants).
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER ss réf. 3233 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

PARFRANCE PUBLICITÉ

recherche pour son service PETITES ANNONCES

UNE TÉLÉPHONISTE DACTYLO

connaissant cette spécialité.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions : Guy BENAT - PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, PARIS (8e).

Nous recherchons un

EXPERT AGRICOLE et FORESTIER

pour l'intégrer à notre équipe de spécialistes en EVALUATIONS

Adr. C.V. et photo (ret.) à J. BRAVARD, 50, rue Périer, 92120 MONTROUGE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,85
AGENDA	20,00	22,86

offres d'emploi

BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche

JEUNE CADRE CHEF DE PERSONNEL

— expérience de la fonction dans le secteur 3 ans minimum,

— connaissances approfondies du service paye, organismes sociaux...,

— sens du commandement,

— assumera la gestion d'une centaine de personnes.

Envoyer C.V. + photo + prétent. :
B.P. 452-08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

La division TRANSFORMATION des MATIERES PLASTIQUES de l'un des premiers Groupes industriels français, propose un poste à un

jeune ingénieur

De préférence mécanicien, ayant 2/5 ans d'expérience de la vie industrielle (fabrication grandes séries) et désireux d'accéder, à moyen terme à une fonction de

directeur d'usine

Cet ingénieur recevra une formation pratique complémentaire de 2 à 3 ans dans une unité performante du Groupe (260 pers.) située dans la région de LYON.

La mobilité géographique complète est expressément requise.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 4192 A

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

MAISON D'EDITION

recherche

pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

confirmé
(mathématiques, physique, chimie, technologie)

RÉDACTEUR

ayant importante expérience rédaction fabrication et bonne culture générale.

Envoyer C.V. détaillé à n° 704.967.
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société internationale en pleine expansion fabriquant périphériques d'ordinateurs et mini-computers, recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour région parisienne, ayant quelques années d'expérience et de succès en Informatique, notamment dans la vente de mini-computers équivalents au System/3.

Nous offrons d'exceptionnelles opportunités de carrières et des revenus importants.

Les personnes intéressées doivent écrire à :
DECISION DATA
42-52, rue de l'Aqueduc,
75010 PARIS.

DECISION DATA Computer S.A.

COMPAGNIE AÉRIENNE ORLY

recherche

ANALYSTES ORGANIQUES

De haut niveau pour encadrement de projets, formation supérieure.
Expérience minimum 3 années dans la fonction exigée.
Temps réel apprécié.

— Sécurité d'emploi assurée.
— Nombreux avantages sociaux.

Adres. C.V. et photo s./réf. 3749 à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, q. tr.



FROMAGERIES BEL

recherchent pour leur siège social à PARIS - quartier Saint-Lazare

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Comptabilité Analytique et Contrôle de Gestion

Formation supérieure, 2 ans d'expérience souhaitable - Possibilité d'évolution.

Envoyer curriculum vitae et prétentions,
FROMAGERIES BEL 4, rue d'Anjou, PARIS 8e.

ORGANISME PROFESSIONNEL DU BATIMENT
gérant établissement d'enseignement technique. - 400 élèves. rue Saint-Lambert, Paris-15e
recherche

INTENDANT GESTIONNAIRE

Connaissances exigées : comptabilité, établissement de budget, appels d'offres, étude de devis, passation des marchés. Sens des relations humaines. Logement de fonction.
Adresser C.V. manus. + photo à M. le Directeur de la Chambre d'Apprentissage de la Maçonnerie, 10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17

BANQUE INTERNATIONALE petite taille Paris-8e recherche

GRADÉ (E) III ou IV
CREDITS DOCUMENTAIRES
Bonne connaissance d'anglais lu et parlé. Excellentes conditions et perspectives si 3/4 ans d'expérience et ambitieux.

Ecrire à TAS sous référ. G3/RB 77, rue de La Boétie, Paris-8e ou tél. au 261-51-07

Société d'
ASSURANCES
rech pour 1er emploi
JEUNE COLLABORATEUR
dégagé O.M.
BAC ou niveau 1er cycle
Droit ou Economie.
Possibilités d'avenir.

Adresser candidature à
M. G. F. A. Recrutement
17/21, Faubourg Saint-Honoré,
75383 PARIS CEDEX 08

STE D'EDITIONS recherche

COLLABORATEUR
HABITUE A REDIGER
Connaissant bien technique et matériels Hi-Fi

Ecr. av. C.V. et prétentions n° 26.194 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

Importante Société
(Paris-La Défense)
recherche pour son Informatique de Gestion
des ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(DUT ou équivalent)
Ecrire : M. CHARPENTIER
Boîte Postale 97
92405 Courbevoie Cedex

MITSUBISHI FRANCE
Quartier Etoile, rech.
libre immédiatement
CHEF COMPTABLE
5 ans d'expérience. Anglais parlé. Téléphon. pour R.-V. : 755-97-24 (Poste 519)

Grosse situation à TECHNICO-COMMERC. ou VRP connaissant bien l'intérim.
Téléphone : 293-58-64

I. B. G.
recherche
2 JEUNES CADRES
fortement motivés par la formation et l'animation
— 1 ou 2 ans d'expérience ;
— Acceptant déplacements ;
— 50.000 à 65.000 F par an selon expérience, ayant solides compétences ;
— L'un comptabilité et gestion ;
— L'autre psychologie et sociologie en entreprise.
Env. C.V. à I.B.G., 14, place de France - 95200 Sarcelles

Clinique Chirurgicale rech.
PERSONNEL DE BUREAU QUALIFIÉ
ayant expérience de clinique.
Appel. : 642-89-46 ou 47.

GROUPE EN EXPANSION
rech. pour son service INFORMATIQUE
OPÉRATRICE EXPÉR.
sur 3741 et IBM 32.
Bon sal. Env. C.V. manuscrit av. ph. à M. Laurent, TRA, 255, route des Petits-Ponts, 93420 VILLEPINTE

Importante Société proche banlieue Sud rech.
TECHNICO-COMMERCIAL
Connaissance fabrication circuits imprimés.
Tél. : 644-80-83 pr rendez-vous.

« LE MONDE DE L'ÉDUCATION »
cherche
ÉTUDIANTS
pour vente promotionnelle à Paris
Durée 3 jours (14-15 et 16 sept.)
Se présenter les lundi 12 et mardi 13,
5, rue des Italiens (9e),
entre 9 heures et 12 heures.

Pr MAISONS-LAFFITTE rech.
RÉPÉTITEUR
pour 2 enfants rentrés en 6e, 2 h. par jour du lundi au sam.
Adress. C.V., photo et prétent. ss n° 2.632 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE DE GESTION banlieue Nord-Est recherche
COMPTABLE
expérimenté, niveau 2e échelon, ayant connaissances informatiques. Env. C.V. manuscr. avec photo à M. LAURENT, T.R.A., 255, route des Petits-Ponts, 93420 VILLEPINTE.

VOUS SOUHAITEZ
des contacts très haut niveau, une carrière évolutive, une rémunération élevée, des responsabilités.

NOUS VOUS OFFRONS
un stage de formation, une assistance totale, des garanties de départ pour devenir
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès dirigeants P.M.E. dans FILIALE d'un Groupe européen spécialiste de l'assistance aux entreprises, sur PARIS, REGION PARISIENNE.

Si vous possédez auto + téléph., appelez M. LAMON les 8 et 9 septembre au 886-11-24 ou env. C.V. sous référence DOSEL à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

URGT. La Direction des Serv. sociaux de VERSAILLES rech.
2 ANIMATEURS diplômés CAPASE
25 ans min., ayant expérience en travail social d'au moins 2 années. Adres. candidature à M. le Directeur du Centre socio-culturel, Ecole des Postes 29, rue Ecole-des-Postes, 78000 Versailles. Tél. : 953-00-32.

Responsable relations sociales F 130.000

Une société française d'électromécanique (500 personnes) recherche son Responsable de tous les aspects de la fonction personnel.

Basé en proche banlieue ouest et rattaché au Directeur Général, ce cadre de haut niveau, outre les tâches d'administrateur et de gestion, devra faire porter son effort sur l'information, les communications dans l'entreprise et les relations entre les *partenaires sociaux*.

Il définira et mettra en place les éléments d'une politique sociale: il aidera les responsables hiérarchiques à tenir leur rôle d'animateur et sera lui-même un bon négociateur.

La poste convient à un cadre de formation supérieure, ayant déjà pratiqué la fonction complète et appliqué des techniques de gestion de personnel évoluées.

Adresser C.V. détaillé sous réf. M. 4801 à JN. CRETE, Tour Maine Montparnasse 33, av. du Maine - 75755 Paris Cédex 15
Discrétion absolue.

Important Cabinet International d'AUDIT Paris (16e) propose poste de :

DIRECTEUR SPÉCIALISTE FISCAL

Le candidat devra posséder en plus d'une solide expérience fiscale en cabinet ou dans l'administration une pratique courante de la langue anglaise avec ed préférence le diplôme d'expertise comptable.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées. Aucun contact ne sera pris avec un employeur sans autorisation expresse du candidat.

Envoyer C.V. et prét. ss réf. 7.590 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

Importante Compagnie minière française

OFFRE POSTE
(permettant vie de famille)

GÉOLOGUE

HAUT NIVEAU - Dynamique.

Possédant expérience 5 à 10 ans dans les divers aspects de la prospection uranium.

Le candidat retenu se verra confier des responsabilités dans l'élaboration et le suivi de programmes d'explorations en Europe.

Ecrire avec C.V., photo récente et prét., n° 26.434, CONTESSE Publ.; 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Compagnie Française
ayant implantation internationale
recherche

INGÉNIEUR-GÉOLOGUE

justifiant de 10 ans d'expérience dans l'exploration métaux de base et de bonnes connaissances en matière de GITOLOGIE.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Basé en France, l'intéressé devra envisager de courtes missions à l'étranger, et accepter une certaine mobilité dans le cadre de son développement de carrière.

Ecr. avec C.V., photo récente et prétentions n° 26.463 CONTESSE Publicité.
20, avenue del'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Importante Société de Travail Temporaire recherche :
2 CHEFS D'AGENCE
2 AGENTS COMMERCIAUX
H. ou F., bilingues français-anglais, ayant expérience du recrutement et placement du personnel administratif, informatique, et si possible bureau d'études. - Salaire en rapport avec expérience. Env. C.V. + Photo ss réf. n° 3.125 à :
PROMOPRESSE,
39, Champs-Elysées, 75008 Paris qui est chargée de la sélection.
Discrétion assurée.

L'ASSOCIATION MARIE-LANNELONGUE
recherche, pour son Centre chirurgical du PLESSIS-ROBINSON (catégorie A) (235 lits de chirurgie spécialisée) :
UN DIRECTEUR
Rémunération et avantages sociaux prévus à la Convention Collective Nationale des Etablissements Hospitaliers *d'assistance privée*.
Indice 909 + 20 points.
Poste libre immédiatement.
Logement assuré.
Adresser candidature avec C.V. à M. le Président du Conseil d'Administration de l'Association,
133, av. de la Résistance, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
avant le 30 septembre 1977.

IMPT ORGANISME IMMOBILIER DE LA REGION PARISIENNE
rech. pour son siège quartier Saint-Lazare
ANALYSTE ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Langage COBOL

3 à 4 ans d'expérience
Connaissances comptabilité
CORIG PAC souhaitées.

Adr. C.V. et prét. à no 25.226 CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Importante société d'emballage recherche
pour son usine de l'OISE
CHEF DE SERVICE COMMERCIAL
Salaire : 4.500 F.
Position cadre.
Ce collaborateur sera responsable du personnel, de l'organisation et de la gestion administrative de ce service. Les contacts téléphoniques se feront au plus haut niveau avec les principaux clients. Envoyer C.V. et photo.
Ecr. n° 7.488 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GOUVERNANTE - NURSE
35 a. min., pouvant VOYAGER étrang. URGT. référ. demand.
CONTACTER JOURNEE
200-25-07

Société d'Edition recherche
METTEUR EN PAGES FABRICANT
Très expérim., pouvant assurer réalisation complète d'un trimestriel (cotation, mise en pages, conception, cartes et graphiques, suivi détaillé de la fabrication).

Adresser C.V. et prétentions à EPSI, 19, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS.

Importante société d'emballage recherche
pour les départements 78-92-94
UN ATTACHÉ COMMERCIAL
Minimum 25 ans.
Salaire 4.500 F.
Position cadre.
Voiture fournie.
Frais payés.
Les ventes s'effectuent à un niveau élevé et nécessitent des collaborateurs ambitieux, capables d'assimiler la technicité du produit. Env. C.V. et photo.
Ecr. n° 7.489 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GROUPE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute
DOCUMENTALISTE PROFESSIONNEL
(H. ou F.) ayant bonne connaissance des problèmes économiq. et politiques nationaux et internationaux. Pratique courante des lang. anglaise et allem. exigée.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

SOCIETE 1er ARR. RECH. :
1) Jeune femme avec expér. pour poste comptable, 1er ou 2e échelon ;
2) Jeune femme dactylo réceptionniste, bne présentat.
Téléphoner au 723-63-71
pour rendez-vous.

PROFESSEUR d'Économie
(niv. Cours probatoire D.E.C.S.)
PROFESSEUR GESTION
de production et approvisionn. (expér. profes. souhaitée)
Env. C.V. et n° tél. si possible E.S.D.E., 17, r. des Suisses, 14e.

SOCIETE INDUSTRIELLE FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNAT.

RECHERCHE PR SON SIEGE PORTE SUD PARIS

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION VENTES EXPORT

Ce poste peut convenir à un candidat bonne format. de base, ayant une expérience similaire, de préférence dans un secteur de produits industriels, capable d'animer un service chargé :
- De gérer les dem. de prix ;
- D'assurer l'administrat. des commandes ;
- De traiter les problèm. d'emballages et de transport.

SITUAT. ACTIVE ET STABLE PR CANDIDAT AYT LE SENS COMMERCIAL ET DES QUALITES DE METHODE ET DE CONTACT.
Connaiss. de l'anglais indispens. Connaissances complémentaires allemand, espagnol souhaitées.

Ecrire sous référ. LV 141 AM.

secrétaires

SECRÉTAIRE-STENODACTYLO
pour service exportation connaissance Allemand ou Anglais souhaitée. Se présenter ou écrire C.E.Ac., 16, rue de la Baume, 75008 Paris.

Sténodactylo
Maison de la culture de Nanterre rech. STENODACTYLO qualit. Ecr. ou tél. 204-53-33, M. Pinçon.

représent. offre

Laboratoire recherche homme pour visites médicales, habitant Dijon. Libéré O.M., Bac exigé. — Ecrire à LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro, 92 - Montrouge.

capitaux ou proposit. com.

Important Groupe industriel international spécialisé domaine bâtiment, recherche, pour création concession exclusive s/région parisienne et sous forme SARL associée
1 COMMERCIAL CONFIRME
Apport 50.000 F indispensable. Préférence à candidat connaissant bâtiment et gestion SARL. Importante situation pour élément dynamique et sérieux.
Ecr. 561 HAVAS STRASBOURG.

formation profession.

RENTREE SCOLAIRE 77/78
Formation professionnelle cours du jour ou du soir
— PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
— OPERATEUR PUPITREUR, D.O.S. niveau 1re ou BEPC

FAX

Ecole privée fondée en 1950
6, rue d'Amsterdam. - 874-95-69
94, rue Saint-Lazare. - 874-56-60

occasions

Pianos nfs 6.500, occas. 3.500, queue 6.000. Loc., créd. Daudé, 75, av. Wagram. WAG. 34-17.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR INFORMATICIEN INDÉPENDANT

DIPLOME E.S.C., 8 ANS EXPERIENCE
Pratique des Syst./matériels : I.B.M., C.I.I., H.B., Mini. Usage des langages : Cobol, Fortran, Fortran commercial, Basic, Assembleur.

Fonctions : Formation, Projet, Analyse, Programmation, se propose en régie, à la vacation (préférence à prestation apportant des responsabilités à la conception, à la réalisation, avec objectifs à respecter).

Ecrire « LOGICIEL CONSULTANT »,
61, rue Labrouste, 75015 PARIS.

DIPLOMÉ SCIENCES PO
29 ans

+ ENSET (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique).
Maîtrise allemand + Lic. Lettres.
Possédant première expér. Marketing + Expert.
Bonne connaissance du milieu germanique.
Allemand courant. Bonnes connaissances néerlandais et anglais.
Cherche poste à responsabilités.

Ecrire n° 1.491 « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

CADRE COMMERCIAL
(44 ans)

antérieurement Chef Promotion des Ventes et Directeur Commercial (emballage conditionnement). Chef des Ventes (forge). Responsabil. filiale française groupe européen durant 8 années, rech.
DIRECTION ou RESPONSABILITE COMMERCIALE.

Ecrire sous n° 4.608, PARFRANCE,
4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

Cadre, 42 a., form. jurid., exp. content., immob., assur., ch. sit. Paris ou province.
Ecr. n° 1.502 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chauffeur routier cherche place en FRANCE pour route MOYEN-ORIENT
M. Exter-Dorp 130, 8178 Woumer BELGIQUE.

ANALYSTE J.F. 27 ans
DUT Informatique, 7 ans expér.
ANALYSE ORGANIQUE DE GESTION, connaiss. COBOL, ch. poste équivalent.
Région Bergerac - Bordeaux
Libre sous 3 mois
Ecr. n° T 077.822 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. - 23 ans
BTS TRADUCTEUR ANGLAIS
+
BTS SECRETARIAT DIRECTION +
Proficiency - Retour GB - Rech. poste Traductrice rég. Sud-Est. Mlle Avrillon, 2a, r. du Goitard, 01120 BAGNEUX

J. Femme licence droit privé
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Expér. cciale et de Direct., rech. empl. simil. BOL. 47-33

X GREF - 29 ans
spécialiste technique de l'eau (hydraulique, irrigation...) gde expér. informatique, libre p. situat. à caractère recherche (appliquée, opérationnelle...)
Rég. Alpes Rhône souhaitée
Ecr. n° T 77837 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

JEUNE HOMME - 27 ans
cadre ds entreprise alimentaire, ayant nombreuses responsabilités, de gestion, promotion, vente, animation. Aimant contact humain. Cherche situation similaire ou poste de représentation.
Libre de suite.
Ecr. n° 6543 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Collaboratrice expér., sens organisation, initiative et adaptabilité, aptitude relations publiques échelon international, cherche situation haut niveau.
Ecr. n° 1.446, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Femme, licence lettres, dactylo, *ch. emploi rédaction, correction*, édition, librairie.
Téléphone : 707-25-15

RESPONSABLE du PERSONNEL
Organisation, lois sociales, informatique, langues étrangères. Disponible rapidement. 580-91-56

J.H. Americain, parl. français, licenc. économ., prof. angl., ch. situation. - Téléph. : 526-50-59.

Docteur en Psychologie
D.E.A. en Education
Spécialiste en enfance inadaptée
Expérience enseignement supér.
Etudie toutes propositions.
Ecrire : M. TURKMAN, 18, rue Nouvelle, 93700 DRANCY, ou téléph. : 284-08-96 ou 284-63-30

Cadre EDHEC, 38 ans, cherche emploi au Mexique.
Ecr. n° 7475 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H., 25 a., maîtrise lettres mod. stage secrét. de fab., travaux divers (correct., rédact., et doc.) pour diff. éditeurs (jeun., fam., lit. générale), notes critiques dans hebdo. litt., cherche poste dans société Edition Paris ou région parisienne.
Ecr. n° 76.322 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., posséd. BAC A, cherche emploi dans librairie parisienne. S'adresser Karine Lavigne, poste restante Paris-9e.

J. F., secrétaire direction 4 ANS EXP. du F.A.F., format. Resp. de Form. en cours, ch. poste attachée direction ds serv. de formation. Tél. : 246-78-10.

Jne fme orientale, bne éducat., 26 a., ex-corps diplomat., ch. situat. intéress. par exemple compag. de voyage. Ne parle que l'anglais. Prière de tél. : Londres (01) 458 693 1 ou d'écr. à Karleena Jasudhass, 86 1A Finchley Road, Golders Green, London NW11.

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 72 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

traductions

Demande

Excellente traductrice RUSSE, anglais, français. - NIVNA, 43, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY (747-51-83).

cours et leçons

Urgent, rech. professeur lycée ou étud. licencié (de préf.) pour donner 2 h. p/jour leçons allemand (thème, version). 265-41-51.

automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

vente

8 à 11 C.V.

DS tous modèles et toutes années. Tél. heures bureau : 270-99-43, ap. 20 h. : 857-31-38.

+ de 16 C.V.

OCCASION TOUTE BEAUTE
280 SE, 1976.
Conditions très intéressantes.
Tél. : 681-03-76.

Société vd voitures direction

JAGUAR

XJ6 - 4L2 - B.A. - 70 et 71
TEL. : 527-39-56.

divers

75 MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
72, Châtillon
655-37-37

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RANELAGH, en 1 lot 3 appts 180, 100, 20 m2 judicieux, jamais habités, imm. 1931 de stg. 4 asc., calme absolu. Vue impr. 7e et terrasse de plain-pied sur 2 apparts 100 m2. Vu urgence. Vis. sur pl. ts les jours. Clefs chez gardien, 23, av. Léopold-II, Paris-16e. Faire offre de prix chiffré direct. au propriétaire.

PHILIPPE-AUGUSTE
Dans bel imm. restauré TRES BEAU 2 P. TT CFT Cuis. équipée 145.000 F avec 30.000 F cpt + crédit. STE PROPRIETAIRE - 345-55-10

5, AV. VAN-DYCK
Pptaire vend dans hôtel part. classé duplex dans ancienne chapelle rénovée. Px 1.050.000 sur place vendredi de 14 à 19 heures.

AMSTERDAM 150 M2
5 P., cuis., bains. Impeccable. Imm. Pierre de T., asc., balc. 567-22-88.

REPUBLIQUE
Pptaire vd 4 Pces tt confort. Tél. Env. 100 m2 + chambre de service et cave. Tél. à partir de 12 heures. NOR 08-29. Prix : 380.000 F.

MAIRIE XVIIIe, 5e ét., asc. Studio, cuis., w.-c., s. d'eau. Refait neuf. 84.000 F - 255-66-18

SAINT-FARGEAU
Dans bel imm. récent. Stand. TRES BEAU 3 PCES Tt conft avec balc. Parking. 290.000 F avec 40.000 F cpt + crédit. STE PROPRIETAIRE 345-86-41.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Dans bel imm. p. de taille ravalé. Beau 2 P. refait neuf. 148.000 - 522-95-20.

Mo TEMPLE. Ds bel imm. p. de t. Stud. ref. neuf. Prix : except. 89.000 - 522-95-20.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

TROCADÉRO
49, rue de Longchamp (16e)
IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur
STUDIO, 2, 3 et 5 PIECES avec terrasses.
Habitables immédiatement.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, S.C.I. KLEBER LONGCHAMP. Téléph. 720-17-54, le matin.

TRINITE
calme 4/5 Pces, cft. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

MARAIS Dans immeuble XVIIe remarquablement restauré, 3 appts 150-200-240 m2. PASTEYER, l'Antiq. en imm., 266-35-84, LE MATIN.

Donnant sur JARDINS DU PALAIS ROYAL cachet exceptionnel duplex 250 m2 : réception, 3 chbres, 2 chbres de serv., ascenseur. MONTESFORT - 544-13-34

MARAIS - RARE
GD 4/5 P. à rénover Asc. Soleil. Tél. A saisir. 325-75-42, le matin ; 340-74-93 après 18 h.

PTE DAUPHINE - Plusieurs beaux 6 ou 7 p., 240 m2, asc., bel imm. pierre de taille. Propriét. direct., visite s/place, vendredi 14 à 17 h 30 : 16, RUE SPONTINI
Pour renseignements : 723-86-70.

11e Part. vend STUDIO neuf équipé, imm. récent, tout confort, tr. bon stand. 185.000 F. Park. dispon. Tél. 912-21-81, soir.

5 P. confort + chambre service REPUBLIQUE. 520.000 F. 233-66-06 ou 580-80-47.

20e RUE MELINGUE Imm. récent, 3 pces, cuis., bains, balcon, parking. 300.000 F - 265-22-57.

PTE d'AUTEUIL (prox.) Rénovation d'un hôtel part. sur le BOIS. liv. + 1-2 ou 3 chambres et STUDIOS. Prix définitifs. - Tél. : 357-69-36.

LES HALLES
11, RUE MANDAR
Ravissant petit 3 Pces, poutres, charme, cuis. équipée. S. de bains. Chf. cent. 235.000 F. Urgent. Vendredi 15 h. à 19 h.

ILE ST-LOUIS - ANGLE QUAI BETHUNE-DEUX PONTS
4 P. LUXUEUX, gd cft, cave, ascens. 730.000 F. Urgent. 577-96-85 - EXCLUSIVITE : LADY IMMOBILIER

RUE DE PARADIS
Imm. ravalé pptaire vd BEAU 2 Pces, tt cft, refait nf. 170.000. Tous les matins : 770-73-77

PL. ÉTATS-UNIS (Près)
ds hôtel particulier, 2 p., 60 et 70m². Très grand luxe. 734-73-88.

MÉTRO VILLIERS
dans imm. pier. de tail., 100 m², bon état, salon, salle à manger, 2 chbres, cuis., bains, 560.000 F. Sur place : 1, bd de Courcelles, 3e ét. gauche, vendr. 9 septemb. (14 h. à 17 h.). Agence s'abstien. Téléph. 704-78-83.

VILLIERS Propriétaire vend ds imm. p. de taille, asc., 2 et 4 P., balc., tt confort. Possib. prof. libér. 734-99-75, h.b.

TROCADÉRO
vue sur Seine. 6 Pièces Magnifique récept., boiseries, 3 bains, ét. neuf. 2 Parkings. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

VICTOR-HUGO
5e et 6e ét. splendide duplex liv. + chbre 55 m2 + 70 m2 terrasse, box. 567-22-88.

8e - PLACE DE L'EUROPE
Dans immeuble pierre de taille AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 4e ét. Asc. Soleil. Balcon
GD 7 PCES TRES BON PLAN 240 m2 environ 2 bains, 1 s. d'eau, 2 w-c, tt cft. JOLIMENT RENOVE POSS. PROFESSION LIBER.
PRIX : 1.200.000 F
Vis. vendr., samedi, 14 à 18 h., 2, RUE DE LENINGRAD Tél. : 292-29-92

PASSY Pour ACHETEUR avisé Ds immeuble standing 4 pièces, tt confort, occupé, asc. URGENT. TELEPH. : 225-89-19.

Paris Rive gauche

15e, 37, rue Croix-Nivert. Part. à part. vend dans imm. 1970, stand. charm. 3 pces 60 m2. Calme, soleil. nbx aménag. Très grande terrasse. 370.000 F. Tél. 567-77-15

4 pces, place d'Italie, 80 m2, état neuf, moquette, tél., cuisine équipée, parking, cave, 10e ét., soleil, calme, proximité imméd. magnifique centre commercial, vente pour cause urgence, prix exceptionnel 380.000 F. Tél. 567-20-10 (heures de bur.)

15e, MAIRIE. pptaire vend dans immeuble P. de taille, murs de boutique divisés en 3/4 bureaux luxueusement aménagés, tél., candidats locataires 1.800 mens., tr. bon placement. Tél. 531-85-56

Charles-Michels, grand 4 Pces tt cft, bel ancien. Px intéressant crédit exclusivité. - 577-31-70

MAUBERT MUTUALITE dans bel imm. ref. nf. Gd studio, caractère. Poutre, tissu mural. C. Bns. w.-c.-190.000. - 522-95-20

15e, DUPLEIX, 52 m2
Imm. gd stand. 9e ét. luxueux séjour + chbre - parking, vue imprenable. - 567-22-88

SENAT, demeure 18e siècle, très noble appt 7 pces confort belle lumière, boiseries 245 m2, 1 mil. 8, park. 742-02-44

PRES CHAMP DE MARS imm. neuf, grd séjour, 2 chbres, balc. soleil. - 705-24-10

PANTHEON
dans petit immeuble rénové restent 2 chambres-studios, 4 studios, 1 deux pces équipé. Idéal étudiants ou investisseurs. Tél. met 926-64-57 sur place cet après-midi 16, rue du Pot-de-Fer

BAC - ST-GERMAIN
AU CALME, 300 M2
DUPLEX ETAGES ELEVES + terrasse, 3 réceptions, 5 ch. 4 bains. PARKING
QUAI HENRI IV
Face jardins sur berge 7e étage, 235 m2, 3 réceptions, 4 chbres, 4 bains, garage, PASTEYER - 266-35-84 matin.

SORBONNE
part. vend SEJ. + CHAMBRE, s. de bns, cuis. équipée. Tél., balc. Lumineux. Très bon état, 5e et ss asc. S/pl. vend., sam, 15 à 19 h. 11, r. Victor-Cousin 5e

Mo ALÉSIA
Imm. récent, 6e étage SEJOUR, 2 CHBRES tt conft. balc., parking. Prix 430.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

LUXEMBOURG
Pptaires vendent directement plusieurs STUDIOS et UN 2 P Cuis. Bains. W.-C. Sur place Mercredi, Jeudi, Vendredi Samedi 13/17 heures 7, RUE ROYER-COLLARD ou tél. : 723-38-48.

14e DENFERT - 140 m2, living double + 4 chbres + bureau, cuis., 2 bains, PARFAIT ETAT. Prix 850.000 F. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

EMILE-ZOLA - Duplex 70 m2, Install. gde qualité, Imm. 1930. 400.000 F. Sur place ce jour, 14 h 30 à 18 h : 150, av. Emile-Zola - CIPA : 548-74-25.

3 PIÈCES
dans petit imm. très calme 117, rue de l'Abbé-Groult LIVRAISON AUTOMNE 77 Visite pour APPT TEMOIN sur place de 14 h. 30 à 19 h. sauf mardi et dimanche. Tél. 828-75-64 et 256-37-70.

E.-ZOLA - Joli STUDIO + chbre tout confort. Tél. Stand. Soleil. Avec 100.000 F - 579-47-99

41, BD DU MONTPARNASSE
BEAU 3 p., 86 m2, plein soleil, 6e étage, imm. récent, moquette, asc., tél. Sur place, 14 h à 18 h.

VERNEUIL 2/3 PIECES à rénover, calme, cuisine, w.-c., 60 m2. Prix intéressant. - 329-60-60.

5e SUD Balcon, soleil, imm. Napoléon-III Réception, 4 chbres, 145 m2, bon plan. 790.000 F - 229-52-98.

FELIX-FAURE
Récent, étage élevé, living dble + 1 chbre, tt cft. Balcon. Vue. MARTIN Dr Droit - 742-99-09

13e, rue des ORCHIDEES
3 p. tt cft. Vue, calme, soleil. Part. à Part. Tél. : 588-03-50

Région parisienne

MEUDON BELLEVUE
Dans très beau parc 4 P., tt cft impeccable. MARTIN, Dr Droit 742-99-09

VERSAILLES, dans résidence stand., calme verdure, liv. doub. 4 chbres, 2 bains, 2 park. sur pl. samedi 10-9 de 14 h. 30 à 18 h. 30, 50, av. de Villeneuve-l'Etang, Bt B, 1er ét. ou tél. tous les jours, Deguelt, 926-90-89.

CHOISY-LE-ROI, exceptionnel cause départ, à 100 m gare, part. cadre vend beau 4 pièces, plein sud, tout confort, parfait état, avec double box. Prix : 200.000 F visite sur rendez-vous Tél. heures bur. 346-71-08

NOISY-LE-ROI (78)
4 p., 90 m2, gd stand., loggia 24 m2 s/jard., box 2 voit. cave. tél. 460-73-65 après 18 h.

L'HAY-LES-ROSES
Part. vend 4 pièces grand standing, balcon, garage, dans parc exceptionnel avec tennis. Tél. 660-43-07

ST-CLOUD, vue exceptionnelle part. vd luxueux 125 m2, 2 bns, cuis. équip., park. + 180 m2 terrasses. Tél. 602-88-50 ou vis. 5, r. Bory-d'Arnev, samedi 10 de 10 à 18 h.

MANTES-LA-JOLIE
dans résidence avec parc, piscine, F. 4, t cft, park., cave. Etat impecc. Prix 175.000 F, dont 25.000 F.C.F. Libre mai 78. Tél. 477-57-24

CHATOU, 3e R.E.R., magnifique 5 pces luxueuse décoration dans petite résidence sur verdure, affaire exceptionnelle. 475.000 F. SA H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. - 976-38-02

BOULOGNE PORTE ST-CLOUD
BEL IMM. ANCIEN
Soleil, vue, entrée, 2 pces, cuis. sal eau, Px 140.000 F. 620-14-60

RUEIL-MALMAISON (92). Part. vd appart. déc. ds résid. stand (74), 92 m2 av. logg. Séj. 36 m2, cuis. (v.o.), office, 2 ch., s. de bns, w.-c., cave, park., gar. pos. 5' Défense. Prix 400.000 F. Pour visit. tél. 977-36-39

Constr. récente, 2e asc. loggia Parc de BECON. Vue s/tt Paris séjour + 2 chbres, cuis. 70 m2 + box, 330.000 F. 788-49-00

NEUILLY Levallois
DU STUDIO AU 5 PIECES, terrasse, 22, rue de Villiers, 92 LEVALLOIS. Tél 757-15-57

COURBEVOIE, gare même, très beau 2 Pces, ref. nf, w.-c., bns, cuis. 138.000 - 522-95-20

BECON près gare, 4e ascens. séjour 35 m2, 2 chbres, 98 m2, tt cft, 370.000 F. 788-49-00

COURBEVOIE GARE
constr. récente, 4e asc. Beau 2 pces, cuis., bains, tt cft + box. 185.000 F. 788-49-00

NEUILLY - MAIRIE
Bel immeuble pierre de taille CHAMBRE-STUDIO, 70.000 F. 227-91-45 ou 755-98-57

BOULOGNE - ÉGLISE
Séj. 2 chbres. Cuis. W.-C., bns, balc., park. Imm. récent. Tél. : 825-68-40.

CHATOU 3e R.E.R. - 1er étage Entrée, séjour 23,50 m2 + balc., chbre, s. de bains, w.-c., cuisine, salle de bains, w.-c., cuisine, cave, park. couvert. - Prix : 265.000 F.

LE VESINET 8e R.E.R. Belle résidence
Apptem. 92 m2, entrée, séjour, 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, dressing, cuis., cave, 2 parkings dont 1 couvert. Prix 500.000 F.
AGENCE CARLIER
6, pl. M.-Berteaux Chatou. 976-37-61

BOULOGNE Etage élevé, Living, 2 chbres, tt confort, 78 m2, impeccable. 380.000 F - 825-60-40.

ORSAY PRES Mo - Imm. récent, beau 2 P., cuis., bains, balcon, téléphone, garage. 170.000 F. - 307-27-60.

appartements occupés

BONAPARTE
PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS
RESTE : Dans immeuble rénové
1 APPT DE 3 PIECES et 2 APPTS DE 4 PCES OCCUPES PAR PERSONNES AGEES - PPTAIRE S/PL. VENDREDI 11 h. à 17 h.
45, RUE BONAPARTE

locations non meublées Offre

Paris

16e MUETTE Beau 200 m2 + chbre de service. KLE. 19-00.

AV. GABRIEL - Original 6-7 PCES + service, 180 m2. Tél. Garage. 5.000 F. 265-15-31.

13e 2-3 p., 8e ét., asc., confort, calme, soleil, tél., prox. Mo 1.260 F, chauf. comp. 661-20-50.

Dans le 6e arrdt, au 2e étage d'une villa sur jardin, 115 m2, 4 pces, confort. A louer à partir d'octobre, 3.200 F + charges. Visite sur place le samedi 10 septembre, de 14 h à 18 h : 10, rue Coetlogon Paris (6e)

A louer. Gambetta, b. stud. nf, 34 m2. Tr él. C. équ. Calme. 1.000 F ch. + parkg compris. Tél. : 361-11-92 (17 h à 20 h)

Région parisienne

Partic. loue, 40 km Est Paris, Pavillon F 5, garage et terrain, 1.500 F par mois (cadre rural). Téléphone : 409-40-86

BOULOGNE PRES METRO
Bel imm. récent. Sél. dble, 3 ch. cuis., bns. Box. 3.000 - 620-36-49

NEUILLY PRES BAGATELLE
Récent, sél. dble + 2 ch., park. Impeccable. 740.000 F. 266-92-15

locations meublées Offre

Paris

A LA SEMAINE QUINZAINE ou MOIS
Louez un appt meublé stand. Du stud. au 5 Pces. 577-54-04.

Rue Saint-Louis-en-l'Isle
Appt 2 pces, s. bns, cuis., neuf. Style. Téléph. : 325-53-78, matin

18e RESIDENTIEL
PETIT HOTEL PARTICULIER LUXUEUSEMENT AMENAGE. TELEPHONE. TERRASSE. VUE PANORAM. 5.500 net. 727-84-24.

Village MONTMARTRE
Terrasse, vue, gd liv. + 2 ch. tt conft. tél 2.700 F. 229-52-98

Région parisienne

CLAMART - Chambre meublée à louer pour étudiant. Téléph. : 642-14-28

locations meublées Demande

Paris

Monsieur cherche chambre chez particulier. Confort. 6e, 7e, 8e ou 16e. Ecrire no 76.323, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Région parisienne

URGENT architecte rech. en location 80 à 100 m2 pour création agence : Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine. Tél 660-71-19

bureaux

Importante société cherche à louer pour octobre 1977 dans la région havraise
300 à 400 m2 LOCAUX A USAGE DE BUREAU
Pour toutes propositions prendre contact avec M. Guichard :
941-80-20

E. Chombart propose en exclus. exceptionnel Censier-Daubenton, sans pas-de-porte, r.-de-ch. 330m² en 15 burx aménagés standard 8 lign.+6 individ. Libre immédiatement. - Deguelt 926-91-88.

Propriétaire loue 500 m² de burx ds imm. neuf de stdg, 22, av. Matignon, standard, hôtesse, parking. Tél. : 256-04-87.

6e - DUROC - 55 m²
4 burx luxueusement aménagés en rez-de-ch. - 567-22-88.

1 à 20 BURX TS QUARTIERS
Locations sans pas-de-porte.
AGENCE MAILLOT - 293-45-55+

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble gd standing sur un seul niveau
A LOUER 32 BUREAUX
293-62-52

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F/mois
APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

E. Chombart propose en exclus. affaire exceptionnelle Palais des Congrès. Confection femmes, C.A. 1.400.000 F. A saisir urgt. 3.000 F mensuels. Vitrine 10 m. DEGUELT - 926-91-88.

E. Chombart propose en exclus. exception., bd St-Germain-Odéon confection 170 m², Aménagement luxueux. Air conditionné. Prix 1.400.000 F. Deguelt 926-91-88.

A VENDRE Librairie, papeterie, journaux, cadeaux. C.A. 670.000. Quartier Sorbonne. Tél. 325-39-26 ou écrire Erel, 17, rue Saint-Séverin, 75005 PARIS.

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

fermettes

COQUETTE FERMETTE
aménag., sél., salon 40 m², cuis. chbre, s. bs., wc., ch. c. fuel, gren. 80 m² en équerre, grange 180 m², cave. Tr. b. état. Excep. Crédit pos. Px. 270.000 F. C.I.N. Face Eglise Nemours. 428-26-63.

68 km Notre-Dame. Charmante fermette. Immense sél. 50 m2, cheminée, cuis., 3 chbr., bains, dépend. Jardin 1.200 m2. Beaux arbres. - Prix : 275.000F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faubg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

villas

16 km OUEST
700 m. gare et commerces
AGREABLE VILLA
construction de qualité, 3 ch., cft, garage, mazout, beau jardin 780 m². PRIX : 530.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

40 minutes PARIS-OUEST
Maison contemporaine av. pisc. dominant 2 ha. de gazon et bois. Cadre unique, dégagé, solitaire. RHODES 976-33-84 - 958-19-28.

A 5 KM. VERSAILLES, en bordure forêt de MARLY, magnifique villa de standing, belle réception + 6 chambres, 3 bains + serv., sous-sol tot., nombreuses annexes, garage 3-4 voitures. Jardin 2.000 m² - Total 1.600.000 F. - 969-85-35.

viagers

LIBRE HARAS DU PIN 175 km. 5 ha. permis construire 12.000+ 1.300 rente. LODEL 355-61-58.

MONTROUGE - CENTRE
Pav. 4 pces, tt conft., beau jdin clos murs 360m². LIBRE + deux boutiques louées à Bail. Bon rapport. Compt. 230.000 F + rte. ACHIN. 236-76-04.

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35, boul. VOLTAIRE - 700-00-99.

LIBRE Sur 1 tête Beau pavillon
ANTONY 4 pièces, bains, joli jard. 560 m2. Garage. 228.000 F comptant + rente 2.000 F mens. VOL. 33-97

maisons individuelles

TOURETTES-SUR-LOUP (06)
URGENT cause départ, partic. vend maison village, 6 pièces, cuisine, 2 bains, chauffage central, 2 terrasses. 450.000 F A DEBATTRE. Téléphone : (93) 59-36-14.

propriétés

ANCIEN MANOIR
NON RESTAURE
sur 1 hectare, possibilité plus
COLLINES DU PERCHE
près NOGENT-LE-ROTROU
3 cheminées d'époque, dont l'une dans une pièce de 65 m² environ, vaste grenier, cave voûtée aménagée, salle de bains. Prix sur 1 hectare, y compris acte enregistrement et agence : 365.000 F.

HERBAGE 15 HA
eau sous pression et source électr. en limite. Prix TOUS FRAIS COMPRIS : 565.000 F.

Agence A. BUISSONNIER. Téléph. jusqu'à 9 h. 30 et après 20 heures : (37) 29-77-26.

15 km PARIS - SUD
120 M2 X 3 NIVEAUX
demeure XIXe avec tout conft, grande pièce, parc 950 m². Emplacement idéal pour profession libérale. Prix 1.500.000 F. CABINET POULAIN, 920-00-69.

Près Rambouillet
JOLI CASTEL D'EPOQUE
état impeccable, réception, salon 120 m², 6 ch., s.-de bs, c., arrière-cuis., cellier, cave, s-sol, garages, sur 1 ha. de terrain + maison de gardien 5 p. princ. A SAISIR - 1.500.000 F
Tél. : 461-74-43 ou 050-40-31 soir.

TOURAINE. Part. vd propriété Louis XIII, parfait état, proximité nord de Tours. 1.400.000 F T. (47) 05-57-58 heures de bur.

MAS XVIIIe dans LUBERON
proche d'un village. Vue exceptionnelle.
120 ha de bois et terres. Immobilier GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone (90) 92-01-58.

45 km. Paris, près Rambouillet, vend directement belle propté sur 4.000 m² clos de murs, 7 p., dépend. aménagées - 850.000 F. Tél. : 483-16-51.

LE VESINET. S/1.800 m², salon, s. à manger, bur., 6 ch., ss-sol complet, près RER et Cces. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-38-02.

PRES VILLEMEUX-S-EURE
maison bourgeoise plain-pied, livg, salon, bur., jard. d'hiver, 4 chambres, tout confort, parc. Roseraie 4.500 m² - 579-47-99.

DEAUVILLE Mt CANISY Maison 10 pces sur 2.400 m2. Prix 388.000 F. Interconstruction - 604-81-87.

MAISON BOURGEOISE
220 km Paris, sortie petite ville Indre, tr. belle maison entièr. en pierre, meulière et granit. Excell. état. 6 ch., hall, entrée, beau séjour, cuis., bains, w.-c., toilettes, balc., grenier, 2 caves. Parc boisé 1.366 m2. 300.000 F. Avec 11.000 m2 supplémentaires constructibles atten. : 340.000 F. Crédit possible
BCI 24, av. de Paris, 36000 Châteauroux. Tél. : (54) 34-78-09

80 km Paris Nord
ANCIEN MOULIN
aménagé, entouré d'eau sur 7.100 m2, avec
PIÈCE D'EAU
SEJOUR - SALON av. LOGGIA PETIT SALON
4 chbr., bains, w.-c., sal. été, ch. indép., gar. + dépendanc. 608.000 F
206-25-65 (Bureau) 206-98-73 (Dom.)

manoirs

Prox. LISIEUX. A louer 10 p., conf., 2 gar., 2 ha parc, dépend. M. MABILLE. Tél. (31) 62-08-23.

Dans le VEXIN, 40 min. PARIS. Très beau MANOIR de pierre authentique 16e, d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. RHODES, 976-33-84, 958-19-28.

constructions neuves

locations non meublées Demande

Paris

Couple d'enseignants recherche auprès de propriétaires 70 à 80 m2, confort moyen, soleil, dans 5e, 6e, 7e, 13e, 14e, et un studio dans les mêmes arrondissements. Téléphoner le matin : 707-25-15.

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82

appartem. achat

Particulier achète
APPART. 100/150 m2
IMMEUBLE ANCIEN
chauffage central par immeuble, 3e ou 4e étage, ascenseur, Préférence 15e, limite 7e Métro Commerce, La Motte-Picquet, Latour-Maubourg ou 17e arr. Tél. 408-10-30 heures bur

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 pièces tout cft, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pr bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

hôtels-partic.

MAISONS-LAFFITTE
sur 3 niveaux 350 m2 + dépend. parf. état, tt cft, parc 1.500 m2. Conv. Prof. libérale, médicale, Maison retraite ou Clinique. 355-24-05

immeubles

94 - SAINT-MAUR
IMMEUBLE 1962
52 studios de 32 m², 1 appart. 4 pièces de 120 m². Garage sous-sol, 1.600 m². Revenu net 471.000 F. Prix 5.200.000 F, intermédiaire accepté. GANDOLFI, 886-49-94.

18e/17e. STUDIOS et 2 PIECES, forte rentabilité, imm. rénové. M'appeler : 531-85-56.

MONTMARTRE
Petit imm. libre, entièrement rénové. Bonne rentabilité. Pptaires de 9 à 12 h. 805-63-34.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 310 F - 742-78-93.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers, LISEZ « SANS INTERMEDIAIRE » le jeudi dans les kiosques.

locaux commerciaux

RUE GRANGE-BATELIERE
cède sans pas-de-porte bail locaux 290 m² environ. Téléph. 6.500 F/mois, MARTIN 742-99-09.

17e. Mo Courcelles, 5, r. Médéric Boutiq. ou local comm. à louer.

14e - ATELIER (150 m2)
TOUS USAGES A CEDER
Conditions de cession droit au bail. Loyer intéress. - 206-05-57.

LOCAUX 130 et 160 M²
11e REFAITS NEUF, pl. soleil idéal pour ARCHITECTE, BUREAU ETUDES, etc. 265-64-11

Boutiques

E. Chombart propose en exclus. sans pas-de-porte, Centre comm. Rosny-Boissière, local commerc. aménagé 76 m², 2.200 F mensuel. DEGUELT - 926-13-12.

pavillons

Belle maison non mitoyenne RUEIL près CENTRE gd séjour + 3 chbres, cuisine., chauff. mazout, 650 m² terrain, gar., 530.000 F. - 788-49-00.

VIROFLAY, résidentiel. Récept., 5 ch., 2 s. bs, jard. 700 m². Prix 663.000 F - 027-57-48.

CORMEILLES-EN-PARISIS
Belle maison bourgeoise 6 p., cuis. 20 m², 2 bains, chauffage mazout, gar. 2 voitures, 800 m² terrain, 620.000 F - 788-49-00.

terrains

115 km Paris autoroute Sud
LE VERGER DU CHATEAU
Superbe terr. à bâtir 5.600 m² dominant gros bourg historique, vue extraord., eau, élect., tél. Prix : 165.000 F. Facilités. ROCHET, 5, r. du Longeard, 45200 Montargis, 15 (38) 85-15-57.

Société suisse terrains. Achète compt. terrains à bâtir jusqu'à 15 millions de F. - 522-20-74.

VION 7, place Vendôme (1er) 260-94-93 recherche TERRAINS à bâtir PARIS et proche banlieue.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1978

M. Barre : il est permis d'envisager un avenir un peu moins austère

M. Raymond Barre a commenté, mercredi après-midi 7 septembre, pour les journalistes de la presse économique et financière — après l'avoir fait pour les membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale, — le projet de budget 1978 approuvé quelques heures plus tôt par le conseil des ministres.

« La politique budgétaire devra tenir compte l'année prochaine d'un environnement international peu favorable, mais l'assainissement économique en France est maintenant suffisamment avancé pour nous donner une marge de manœuvre », a déclaré M. Barre. Après avoir insisté sur l'influence dépressive durable qu'exerce et qu'exercera encore sur les économies industrialisées le prélèvement pétrolier — « l'ajustement des balances des paiements à ce *phénomène a tout* juste commencé dans le monde », — le premier ministre a déclaré que les progrès enregistrés en France dans la lutte pour le rétablissement des équilibres « permettaient d'envisager un avenir un peu moins austère ». Mais M. Barre a aussitôt ajouté que la croissance escomptée (+4,5 % en termes de produit national) ne devait pas compromettre le retour aux grands équilibres, notamment celui du commerce extérieur. « Nous ne sommes pas encore équilibrés et il n'est donc pas possible de s'écarter de la ligne suivie jusqu'à présent. Les priorités restent le commerce extérieur et la tenue du franc. »

Après avoir donné au passage un coup de patte à ceux qui croient qu' « on peut résoudre le problème de l'emploi en sacrifiant le commerce extérieur et la monnaie, sans se rendre compte que cela entraînerait tôt ou tard une amputation du pouvoir d'achat des Français », M. Barre a expliqué pourquoi une croissance assez forte de 4,5 % lui semblait possible en 1978. D'une part, en Allimagne fédérale et au Japon des programmes de relance stimuleront la demande intérieure et donc les importations de ces pays ; d'autre part, l'an prochain, les entreprises françaises qui auront reconstitué leurs marges pourront apporter une contribution positive à l'expansion en investissant.

Si un tel taux de croissance peut être atteint, a poursuivi M. Barre, il y faudra trois conditions : que la hausse des prix se ralentisse et que la discipline en matière de revenu continue de jouer ; que les investissements progressent ; enfin, que le budget de l'État apporte sa contribution.

Pour la première fois, le budget de l'Etat est présenté avec un découvert, a souligné le premier ministre, faisant allusion aux 8,9 milliards de francs de déficit accepté. « Il ne faut pas, ajoute-t-il, avoir de respect domgatique de l'équilibre. En période de faible activité, un déficit budgétaire peut être accepté. Ce qui ne veut pas dire que l'équilibre ne soit pas une règle sage. »

Manifestement soucieux d'être bien compris par les cambistes, qui, sur les marchés des changes, font ou défont les monnaies, M. Barre insiste sur le côté « raisonnable et contrôlé » du déficit, qui ne représente que 0,5 % du produit national (alors qu'il est de 2,8 % en R.F.A. et de 5 % en Grande-Bretagne). Si le gouvernement peut accepter ce déficit, c'est parce qu'il sera *financé* sainement par de l'épargne (il n'y aura pas d'emprunt d'Etat) et parce que les autres manettes de régulation économique sont bien tenues en main. M. Barre cite notamment la masse monétaire et les revenus.

Mais c'est probablement pour une autre raison que *M. Barre a refusé de répondre à la* question qui lui était posée de savoir si, en 1978, seraient reconduits les principes qu'il avait retenus en 1977, à savoir le strict maintien du pouvoir d'achat dans le secteur public, assorti en fin d'année — et si la situation le permettait — d'un léger bonus. « Ces principes seront indiqués au Parlement », a seulement répondu M. Barre. Il n'y eut pas de réponse non plus à la question de savoir quand seraient augmentés les tarifs publics en 1978.

En revanche, M. Barre répondit largement — et avec précision — à une question sur l'endettement de la France : « Un pays qui connaît un déficit de sa balance des paiements peut y faire face de trois manières : en empruntant, en restreignant son activité pour rétablir sa balance extérieure (coup de frein aux importations), en dévaluant tout en accompagnant cette opération d'une politique économique très stricte. » « Lorsqu'un pays a la possibilité d'emprunter à l'extérieur grâce à la confiance qu'il inspire, poursuit M. Barre, la voie de l'endettement permet d'éviter les inconvénients de la déflation et de la dévaluation. » Au passage, le premier ministre évoque — avec amertume — l'utilisation que faisait la France de « cette bombe à oxygène » qu'était la dévaluation, faisant une allusion évidente à la politique de Georges Pompidou qui consistait à laisser glisser le franc pour stimuler les exportations.

« Nos emprunts extérieurs sont en gros compensés par des prêts que nous consentons à des pays étrangers, et les revenus de ces prêts couvrent les intérêts de ces emprunts... De plus, ce sont les entreprises qui se sont endettées pour investir, non pas l'État. Cela est important. » M. Barre ajoute : « Je suis très vigilant vis-à-vis de notre endettement. Si celui-ci représentait la moindre menace pour notre indépendance, je ne m'engagerais pas dans une telle voie. Notre gestion est prudente, et l'effort collectif du pays assure notre redressement. »

Apparemment, M. Barre est confiant. — AL. V.

DÉPENSES — Priorité à l'armée et à la justice

Le budget de 1977 ayant été rectifié en hausse à deux reprises avant l'été, il y a deux façons de lui comparer le projet de loi de finances pour 1978. Par rapport au budget initial de 1977, le projet actuel représente une augmentation des dépenses de 18,9 % (398,3 milliards de dépenses définitives, au lieu de 334,8 : + 63,4 milliards) ; c'est ce qu'indique le tableau ci-dessous. La progression est sensiblement plus forte que lors du budget précédent (+ 14,3 %), que M. Barre avait « hérité » de M. Chirac et qu'il avait dû majorer de près de 20 milliards (+ 5,8 %) en cours d'année.

Si l'on compare le projet de 1978 à ce budget réel de 1977, la progression n'est plus que de 12,5 % (398,3 milliards au lieu de 354,1 : + 44,2 milliards). Quelle que soit la façon de comparer, il est cependant évident que deux budgets — de fort inégale taille — vont profiter en 1978 de la préférence gouvernementale : celui des armées et celui de la justice.

● DEPENSES MILITAIRES : elles vont progresser en 1978 de 16,4 % sur celles qui ont été effectuées en 1977 (et de 18,1 % sur celles qui étaient inscrites dans le budget initial de cette année), pour atteindre le montant record de 80,77 milliards de francs (67,65 sans les pensions). Ce gonflement, conforme à la loi de programmation militaire, permettra de développer les forces nucléaires, la fabrication des matériels classiques, l'activité et l'entraînement des forces. Il porte le budget militaire au cinquième des dépenses de l'Etat (le sixième sans les pensions).

● CREDITS DE LA JUSTICE : ils progressent de 22 % (3,91 milliards de francs au lieu de 3,18), le gouvernement renforçant les moyens affectés aux tribunaux et aux cours d'appel de manière *à réduire la durée des procès civils*. L'effort concerne essentiellement le renforcement, jugé prioritaire, et par ampleur, sans précédent, des effectifs des personnels administratifs des tribunaux et cours d'appel, et, notamment, celui des personnels d'exécution. Les magistrats et les secrétaires greffiers pourront ainsi se consacrer entièrement à leurs tâches. Les créations d'emplois dans les services judiciaires passent de six cent douze, en 1977, à mille quatre cent soixante-deux en 1978, alors que, dans les autres ministères civils, elles ne varient guère en moyenne d'une année sur l'autre.

D'une façon plus générale, les dépenses pour 1978 comportent cinq caractéristiques principales :

1) *Le respect des vingt-cinq programmes d'actions prioritaires* inscrits dans le VIIe Plan. La dotation qui leur est accordée passe globalement de 43,82 à 48,25 milliards de francs (+ 10 %) d'une année sur l'autre ; si l'on excepte les P.T.T. (tri postal et téléphone), qui se taillent, il est vrai, la part du lion, la progression est même de 19 % (21,63 milliards au lieu de 18,17).

2) *L'augmentation des investissement publics civils*, en progrès de 12,3 % (et même 15 % si l'on compte les entreprises nationales), taux calculés sur les autorisations de programme. En crédits de paiement, leur progression est de 16,6 %, le Fonds d'équipement des collectivités locales voyant sa dotation augmenter du tiers (2 milliards au lieu de 1,5).

Fonctionnaires : simple maintien du pouvoir d'achat

3) *Un effort sensiblement moindre pour les fonctionnaires.* Les créations d'emplois seront de 36 804 (dont 10 630 titularisations ou régularisations), contre 66 032 cette année (dont 44 095 régularisations ou titularisations). Une fois ces dernières déduites, le solde net des créations sera, dans le secteur civil de 24 887, contre 21 369 cette année (voir le tableau ci-dessous).

A propos des traitements des fonctionnaires, M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré qu'ils permettraient l'an prochain « *le maintien du pouvoir d'achat* » des agents de l'Etat, leur augmentation (6,5 % prévus pour l'instant en 1978) accompagnant celle des prix. Interrogé sur le point de savoir si, en fin d'année, une « rallonge » permettrait un léger progrès du niveau de vie des fonctionnaires, M. Barre s'est contenté de répondre qu'il « *satisferait le moment venu la curiosité* » des questionneurs.

Mesures sociales

4) *Plusieurs mesures de caractère social sont prévues :*

— La fixation à 11 000 F par an (30,14 F par jour) de la retraite minimale pour les personnes âgées à partir du 1er décembre prochain et « *la poursuite de son relèvement en 1978* » conduisent à un effort considérable ; les crédits consacrés au financement de la seule allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité croîtront de 18,5 % (8,1 milliards de francs au lieu de 6,8) ;

— L'Etat maintiendra sa contribution au système dit de « compensation démographique » de la Sécurité sociale ; 5,7 milliards de francs sont inscrits à cet effet ;

[Selon la loi de décembre 1974 sur la « compensation généralisée » entre les régimes sociaux, le gouvernement a accepté jusqu'en 1978 de reverser en partie à la Sécurité sociale des salariés ce que cette institution doit accorder aux autres régimes qui n'arrivent pas à équilibrer leurs comptes. En principe, cette aide de l'Etat (6,2 milliards de francs en 1977) devait être supprimée en 1978 et être remplacée par une autre formule, ce qui aurait donné lieu à une délicate et explosive discussion au Parlement. A quelques mois des élections, le gouvernement n'a pas voulu déclencher une nouvelle bataille ; il maintient donc en 1978 son aide à la Sécurité sociale.]

— Le « complément familial », qui remplacera à partir du 1er janvier plusieurs prestations sociales (en les améliorant), coûtera à la Sécurité sociale 3,7 milliards supplémentaires ; l'incidence pour le budget de l'Etat sera de 578 millions ;

— Les crédits relatifs à l'emploi seront accrus en 1978 : l'Agence nationale sera dotés de 662 millions de francs (+ 18 %) et le Fonds national de l'emploi de 775 millions (+ 29 %) ; le Fonds national de chômage aura les mêmes crédits, le gouvernement espérant une baisse du nombre des chômeurs ; le budget de la formation professionnelle sera accru de 13 % (4,93 milliards au lieu de 4,37) ;

— Les personnes handicapées du travail verront leurs ressources garanties à 70 ou 100 % du SMIC (200 millions de francs sont prévus à cet effet) ;

[La loi du 12 juillet 1977 instituant le « complément familial » par fusion du salaire unique (ou allocation de la mère au foyer), de la majoration du salaire unique et de l'allocation de frais de garde entre en application le 1er janvier 1978. Son coût total supplémentaire est évalué à 3,7 milliards, supportés principalement par la Sécurité sociale, la part de l'Etat n'étant que d'un petit sixième (578 millions).]

— La mise en place progressive du réseau de centres assurant le paiement mensuel des pensions sera porusuivie en 1978 (deux centres supplémentaires, ce qui portera leur nombre à sept). Cela entraînera une accélération du paiement des pensions, représentant, pour la première année de fonctionnement, une charge supplémentaire d'environ 200 millions de francs par centre.

— L'effort en faveur de la santé et de la recherche médicale sera poursuivi : + 11 % pour la formation du personnel paramédical ou social, + 24 % pour la prévention sanitaire : 336 millions pour l'humanisation des hôpitaux et les centres d'accueil pour personnes âgées ; aide à la recherche médicale, pour laquelle l'Institut de la santé et de la recherche médicale et l'Institut Pasteur notamment, reçoivent des moyens nouveaux : 40 millions pour leur fonctionnement, 240 pour leurs investissements.

— Enfin, l'achèvement de l'alignement des pensions des anciens combattants 1939-1945 sur celles des anciens combattants de 1914-1918. Cela représentera pour les intéressés une majoration de leur pension de 37,5 % en 1978 et un coût supplémentaire pour l'Etat de 122 millions, qui portera à 12,9 milliards le montant budgétaire de l'ensemble des interventions dont bénéficient les anciens combattants.

[La mensualisation progressive des pensions chez les fonctionnaires a été décidée par la loi de finances pour 1975. Mise en place dès 1975 à Grenoble, elle a, depuis, été étendue aux centres de Bordeaux et de Chalon-sur-Saône. Début 1978, elle sera appliquée dans les centres de Clermont-Ferrand, Besançon, Lyon et Amiens. Au total, 550 000 pensions seront ainsi versées mensuellement, concernant le tiers des retraités. Dans le régime général des salariés, par contre, une seule expérience est en cours à Bordeaux.]

Priorités

5) *Un accent mis sur certaines catégories de dépenses budgétaires.* Citons notamment

● LES AFFAIRES ETRANGERES : elles voient leur fonctionnement et les moyens du service diplomatique substantiellement renforcés (+ 18 % et + 37 % respectivement). L'aide aux Français de l'étranger est développée (+ 52 %), en priorité en direction des six mille personnes âgées à qui cela garantira un minimum de ressources.

● L'ACTION CULTURELLE : elle sera intensifiée dans quatre directions : la lecture publique (+ 56 % d'autorisations de programme pour les bibliothèques et + 100 % de crédits de paiements), les musées (+ 130 %), les monuments historiques (+ 44 %), la qualité des constructions.

● L'ENVIRONNEMENT : les crédits qui y sont affectés progressent de 35 % avec un doublement des crédits destinés aux espaces verts.

● LA JEUNESSE ET LES SPORTS : une augmentation de 16,52 % des crédits de fonctionnement sera affectée en particulier à la promotion de l'éducation physique et sportive à l'école par la création de mille cinquante deux emplois de professeurs. Les subventions aux activités de la jeunesse progresseront de 18 %.

[Les créations de postes de professeurs d'éducation physique ont subi, ces dernières années, des variations considérables : 400 en 1975, 900 en 1976, 652 en 1977. La reprise (plus de 1 000 postes) en 1978, pour intéressante qu'elle soit, reste encore très insuffisante par rapport au programme d'action prioritaire du VIIe Plan.]

● L'AUTOROUTE VERS L'ESPAGNE : pour réaliser dès 1981 la liaison Paris-Bordeaux-Bayonne, les crédits d'acquisition foncière entre Poitiers et Bordeaux et de construction autoroutière entre cette ville et l'Espagne seront accrus.

(Lire la suite page 26.)

LES CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES

(en millions de francs)

	1977 Mis à jour (1)	1978
● ENERGIE		
E.D.F.	1 600	1 900
G.D.F.	230	550
C.D.F.	3 300	3 500
● TRANSPORTS		
S.N.C.F.	9 473	9 981
R.A.T.P.	2 056	2 098
C.G.M.	119	119
Air France	500	450
Aéroport de Paris	171	51
Air Inter	178	21
S.N.C.M.	147	158
● INDUSTRIE		
S.N.E.C.M.A.	910	1 030
RENAULT	175	175
E.M.C.	—	130
C.N.R.	130	130
● DIVERS	50	50
	18 879	20 344
● CHARGES DE RETRAITE		
S.N.C.F.	4 975	5 230
C.D.F.	3 430	3 912
	8 405	9 142
Total	27 284	29 486

(1) Après loi de finances rectificative de juin 1977.

L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR RAPPORT A LA LOI DE FINANCES PRÉCÉDENTE

Loi de finances :

1963	+ 10,68 %
1964	+ 8,81 %
1965	+ 6,85 %
1966	+ 6,59 %
1967	+ 11,08 %
1968	+ 9,26 %
1969	+ 16,10 %
1970	+ 6,33 %
1971	+ 8,43 %
1972	+ 9,21 %
1973	+ 19,99 %
1974	+ 15,9 %
1975	+ ....
1976	+ ....
1977 initialement	+ ....
actuellement	+ ....
1978	+ ....

LE DÉFICIT : 8,9 MILLIARDS

Le projet de budget pour 1978 comporte 398 260 millions de francs de dépenses pour 389 milliards et 710 millions de francs de recettes. Les premières augmentent de 12,47 % par rapport au budget de 1977 (rectifié en avril dernier), les secondes de 13 %. Cette augmentation un peu plus rapide des recettes que des dépenses permet — par une légère aggravation de la pression fiscale — de limiter le déficit budgétaire de 1978 à 8,9 milliards de francs.

Si les impôts et taxes de 1977 avaient été reconduits tels quels en 1978 — seul le barème de l'impôt sur le revenu étant modifié pour tenir partiellement compte de la hausse des prix — le déficit aurait atteint 15,8 milliards de francs (dont 4,7 milliards de francs dus au relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu). A ce découvert, se seraient ajoutés les allégements divers consentis par l'Etat (aux commerçants et artisans, aux agriculteurs, aux personnes âgées, aux travailleurs pendant leur retraite, aux bas revenus) et qui représenteront 1,5 milliard de francs en 1978. En tout donc, 17,3 milliards de francs de déficit.

Pour l'éviter, le gouvernement s'est résolu à prélever 8,4 milliards de francs de taxes et d'impôts supplémentaires, ce qui ramène l'impasse à 8,9 milliards de francs. M. Barre a, en effet, estimé qu'« un déficit à deux chiffres » en 1978 aurait eu trop d'inconvénients sur le plan psychologique (à l'intérieur du pays comme à l'extérieur), puisqu'il aurait marqué peu de progrès par rapport à 1977. Cette année le découvert budgétaire sera d'environ 16 milliards de francs.

Le projet de budget pour 1978 comparé aux précédents

(En millions de francs)

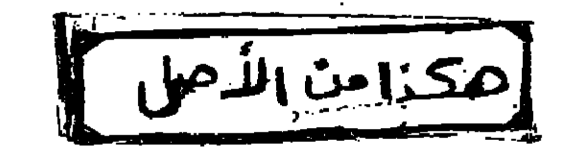
	LOI de finances de 1976	BUDGET DE 1977 — Loi de finances initiale	PROJET DE BUDGET POUR 1978 — Montant	Différence par rapport à 1977 (*) (en millions)	(en %)
I. — OPERATIONS DEFINITIVES :					
a) Dépenses ordinaires civiles :					
● Dette publique	9 016	11 536	14 412	+ 2 876	+ 24,9
● Fonctionnement	121 514	129 990	148 897	+ 18 907	+ 14,5
● Interventions	80 823	93 679	118 990	+ 25 319	+ 27
TOTAL	211 353	235 205	282 299	+ 47 794	+ 20
b) Dépenses civiles d'équipement	31 819	31 383	35 343	+ 3 960	+ 12,6
c) Dépenses militaires	50 000	68 377	80 769	+ 12 392	+ 18,1
d) Compte d'affectation spécial	— 126	— 122	— 151	— 30	—
TOTAL des charges définitives	293 046	334 843	398 260	+ 63 417	+ 18,9
TOTAL des ressources	294 244	335 368	389 710	+ 54 342	+ 16,2
Excédent des ressources (+) ou des charges (—)	+ 1 198	+ 525	— 8 550	— 9 075	—
II. — OPERATIONS TEMPORAIRES (dont F.D.E.S.). Solde des charges temporaires	— 1 191	— 520	— 350	+ 170	—
III. — EXCEDENT (ou déficit) global (solde I + solde II)	+ 7	+ 5	— 8 900	— 8 905	—

(*) Projet de loi de finances comparé à la loi de finances initiale de 1977.

RÉPARTITION DES FONCTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES

	1977	1978	Effectifs 1978
● BUDGETS CIVILS			
Travail et Santé	489	1 630	22 417
Agriculture	758	479	28 024
Economie et Finances	10 387	2 385	170 859
Education, Université, Jeunesse et Sports	36 650	10 916	947 452
Equipement, Tourisme, Transports	2 467	714	98 286
Intérieur et Rapatriés	1 006	871	135 299
Justice	1 271	2 071	37 626
Divers	437	1 932	41 143
	53 465	20 918	1 481 106
● BUDGETS ANNEXES			
Postes et Télécommunications (1)	11 999	14 597	442 720
Autres budgets annexes	—	2	433
	11 999	14 599	443 153
● BUDGETS MILITAIRES (2)			
Personnels civils et ouvriers	1 520	1 863	130 887
Personnels militaires de carrière	— 952	— 576	310 278
	568	1 287	441 165
Total	66 032	36 804	2 365 424
dont : Titularisations et régularisations	44 095	10 630	
dont : Créations nettes d'emplois	21 937	26 174	
dont : Créations nettes d'emplois civils	21 369	24 887	

(1) Emplois et crédits d'heures.
(2) Y compris AD L et PD L sous contrat.



LE PROJET DE BUDGET

(Suite de la page 25.)

● ECONOMIES DE MATIERES PREMIERES : une augmentation de 30 % des crédits pour les économies d'énergie et les recherches sur les énergies nouvelles (récupération de chaleur pour le chauffage des locaux, énergie solaire, chauffage par pompes à chaleur, avances pour l'exploitation des réserves géothermiques...) est prévue. Les fonds analogues consacrés aux économies de matières premières sont presque doublés. Les recherches sur « *une filière française du cuivre* » seront amplifiées.

ÉVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES

(En millions de francs.)

ANNEES	PREVISIONS		RESULTATS d'exécution (1)
	Déficit	Excédents	
1957	10 488		— 11 680
1958	5 995		— 6 070
1959	5 870		— 6 550
1960	6 233		— 4 670
1961	6 857		— 4 812
1962	7 060		— 7 191
1963	6 968		— 6 610
1964	4 734		— 870
1965		12	— 253
1966		6	— 4 180
1967		3	— 6 535
1968	1 841		— 11 525
1969	6 354		— 1 480
1970		5	+ 460
1971	..	2	— 1 867
1972			+ 1 767
1973		3	+ 4 840
1974		346	+ 5 780
1975		27	— 37 818
1976		7	— 17 170
1977		5	16 000 (2)
1978	8 900		

(1) Non compris les opérations avec le F.M.I.
(2) Prévisions.



RECETTES

L'effort principal est demandé

Les recettes de l'État augmenteront l'an prochain de 13 % (16 % si l'on compare à la loi de finances initiale de 1977). Ce résultat est le solde de plusieurs opérations de sens contraires.

I. - LES PERTES DE RECETTES.

● MODIFICATION DU BAREME DE L'IMPOT SUR LE REVENU. — Les limites supérieures des dix premières tranches du barème sont relevées de 7,5 %. Les deux dernières tranches ne sont respectivement relevées que de 6 % et 5 %. *(Voir le nouveau barème ci-dessous.)*

BARÈME D'IMPOSITION EN 1978 DES REVENUS DE 1977

(pour deux parts)

TAUX (en %)	TRANCHES (fraction du revenu annuel imposable)
0	0 à 14 500
5	14 500 à 15 200
10	15 200 à 18 200
15	18 200 à 28 800
20	28 800 à 37 800
25	37 800 à 47 600
30	47 600 à 57 550
35	57 550 à 66 400
40	66 400 à 114 850
45	114 850 à 158 050
50	158 050 à 201 800
55	201 800 à 238 200
60	Au-delà de 238 200

En même temps les limites d'exonération seront relevées et unifiée. Pour les contribuables âgés de moins de soixante-cinq ans la limite est fixée uniformément à 15 200 F par an (cette somme représentant le revenu net de frais).

Elle était jusqu'à présent de 13 800 F pour les salariés et de 13 100 F pour les non-salariés. Les relèvement sont donc respectivement de 10 % et de 16 %.

— Pour les contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans, la limite d'exonération est fixée uniformément à 16 600 F de revenu annuel (net de frais) contre 15 100 F jusqu'à présent pour les salariés (soit un relèvement de 9,9 %) et de 13 100 F pour les non-salariés (+ 26,7 %).

Les limites d'exonération en vigueur pour les salariés et les pensionnés sont relevées de 10 %. Les non-salariés bénéficieront des mêmes seuils d'imposition.

— Les impôts dont le montant sera inférieur à 150 F ne seront plus recouvrés. Cette mesure exonérera 650 000 contribuables.

— La limite de déduction des frais de garde est portée à 3 000 F.

La loi de finances pour 1976 avait autorisé les contribuables célibataires, veufs ou divorcés dont le revenu global est inférieur au plafond de la neuvième tranche du barème à déduire de leurs revenus professionnels, dans la limite de 1 800 francs par enfant, les dépenses nécessitées par la garde de leurs enfants âgés de moins de trois ans. Cette limite de déduction est relevée de 66,6 % et portée à 3 000 francs. La mesure intéresse cent mille contribuables.

Coût total en 1978 des mesures concernant le barème de l'impôt sur le revenu : 5 083 millions, dont 4 770 au titre de l'aménagement du barème proprement dit.

● ALLEGEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ET DES RETRAITES. — Un abattement de 5 000 francs est institué pour l'imposition du revenu des personnes qui partent à la retraite, celles-ci éprouvant généralement des difficultés pour payer leur impôt sur le revenu lorsqu'elles doivent, l'année où elles cessent leur vie active, acquitter au moyen d'un revenu diminué un impôt calculé en fonction de leurs ressources antérieures. L'abattement de 5 000 F sur le revenu imposable sera applicable une seule fois par personne et sera accordée lorsque le contribuable lui-même, ou son conjoint, part à la retraite après l'âge de cinquante-cinq ans.

L'abattement s'imputera sur le revenu de l'année précédant le départ, si celui-ci se situe au cours du premier semestre, et sur le revenu de l'année du départ, si ce dernier se situe au cours du second semestre.

Ces nouvelles dispositions prendront effet — si le Parlement les vote — à partir de l'imposition des revenus de 1977, déclarés en 1978. Afin de permettre aux personnes ayant pris leur retraite au cours du premier semestre 1977 de bénéficier immédiatement du nouveau dispositif, l'imputation de l'abattement sera opérée, à titre exceptionnel, sur les revenus de 1977 et non sur les revenus de 1976 déjà imposés.

Coût de la mesure : 450 millions de francs en recouvrements de l'année 1978.

— Les abattements prévus en faveur des personnes âgées — de plus de soixante-cinq ans ou invalides — sont augmentés pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

La déduction de 3 100 francs sera portée à 4 000 francs. Elle bénéficiera aux contribuables dont le revenu net global n'excède pas 21 000 francs (au lieu de 19 000 francs actuellement). De même, la déduction de 1 550 F sera portée à 2 000 francs et bénéficiera aux contribuables dont le revenu net global est compris entre 21 000 francs et 34 000 francs au lieu de 31 000 francs actuellement. Enfin, une déduction de 1 000 francs sera créée au profit des contribuables dont le revenu est compris entre 34 000 F et 40 000 francs.

Coût de ces mesures : 300 millions de francs.

● EXONERATION DES SALAIRES VERSES AUX APPRENTIS. — Elle s'appliquera aux salaires versés aux apprentis (munis d'un contrat d'apprentissage) pour leur fraction n'excédant pas 15 2000 francs en 1977 (frais professionnels déduits).

Coût de la mesure : 100 millions de francs.

● L'ABATTEMENT DE 20 % sur le bénéfice imposable sera accordé aux artisans et commerçants adhérant à un centre de gestion agréé (cet abattement étant jusqu'à présent de 10 %). De plus, les limites de chiffre d'affaires ou de recettes en dessous desquelles les adhérents aux centres de gestion peuvent bénéficier de l'abattement seront portées de 1 million à 1,5 million pour les entreprises de vente ou de production et de 300 000 F à 450 000 F pour les prestataires de services. Pour les professions libérales, le chiffre de recettes limite sera fixé à 425 000 F au lieu de 350 000 F.

Coût global : 120 millions.

● LE SALAIRE DU CONJOINT D'UN EXPLOITANT (commerçant, artisan, agriculteur, membre des professions libérales) pourra être déduit du bénéfice imposable dans la limite de 6 000 F par an (nous avions indiqué 5 000 F dans *le Monde* du 7 septembre, mais ce chiffre a été augmenté au cours du conseil des ministres de mercredi). Cette mesure sera accordée si les conjoints participent à la même profession et sont soumis au régime réel d'imposition.

Coût : : 100 millions de francs.

● L'ABATTEMENT SUR LES DIVIDENDES D'ACTIONS perçus par les épargnants sera relevé de 2 000 à 3 000 francs pour l'imposition des revenus de 1978 (même niveau que pour les obligations). Cet abattement est réservé aux contribuables dont le revenu imposable n'excède pas la limite de la dixième tranche du barème.

Coût de la mesure : 80 millions de francs en 1979.

Mesures concernant les entreprises

Le gouvernement a également pris en faveur des entreprises les mesures suivantes :

1. — *Les petites et moyennes entreprises qui procèdent à des augmentations de capital* par incorporation des comptes courants des associés dirigeants pourront déduire de leurs bénéfices les dividendes distribués à ces actions et cela pendant cinq ans (les entreprises faisant partie d'un groupe de sociétés ne bénéficieront pas de la mesure).

Coût : 35 millions en 1979.

2. — *Un abattement sur le bénéfice imposable des entreprises industrielles nouvelles* est institué pendant l'année de la création et les trois années suivantes. L'assiette imposable sera réduite d'un tiers pour le calcul de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés.

Coût de la mesure : 5 millions de francs en 1979.

3. — *Les entreprises qui octroieraient des prêts* à des entreprises industrielles, petites ou moyennes, fondées par des membres de leur personnel seront autorisées à constituer en franchise d'impôt une provision spéciale.

Coût : 1 million en 1978 et 15 millions en 1979.

4. — *Les coefficients d'amortissement dégressif seront relevés* pour les matériels permettant une économie de matière première.

Coût : 10 millions de francs en 1979.

5. — *Les actifs amortissables des sociétés pourront être réévalués.* — La réévaluation pourrait être pratiquée dans les écritures du premier exercice clos à dater du 31 décembre 1976 ou des deux exercices suivants.

La réévaluation des bilans, opération consistant à actualiser la valeur des actifs dont disposent les entreprises, est le cheval de bataille du patronat. L'article 61 de la loi de finances pour 1977 a autorisé la réévaluation des actifs non amortissables (terrains, fonds de commerce, etc.). Cette autorisation est aujourd'hui étendue aux actifs amortissables. Les entreprises vont donc pouvoir — et même devoir, pour celles dont les actions sont cotées en Bourse — réévaluer la valeur de leurs immeubles, de leurs machines, de leurs brevets, etc.

Les pouvoirs publics ont cependant voulu éviter que cette opération se traduise par une perte de recette pour le Trésor. En effet, une réévaluation des biens amortissables avait permis aux entreprises, si aucune mesure ne devait être prise, de faire des amortissements plus importants et, partant, de dégager de moindres bénéfices comptables. D'où une baisse de l'impôt payé par ces sociétés. Pour éviter cet inconvénient, les pouvoirs publics ont décidé que la fraction d'amortisse-

IMPOT A ACQUITTER PAR UN SALARIÉ MARIÉ

A. - Sans enfant (deux parts)

SALAIRE BRUT EN 1976	SALAIRE BRUT EN 1977 (*)	ANNEE 1977 Impôt dû (en francs)	ANNEE 1977 Taux de pression fiscale (%)	ANNEE 1978 Impôt dû (en francs)	ANNEE 1978 Taux de pression fiscale (%)
20 000	21 740	63	0,32	80	0,37
30 000	32 610	1 019	3,39	1 127	3.46
40 000	43 480	2 198	5,50	2 426	5,58
50 000	54 350	3 680	7,36	4 058	7.47
60 000	65 220	5 480	9,13	6 015	9,22
80 000	86 960	9 948	12,44	10 931	12.57
100 000	108 700	15 500	15,50	17 003	15,64
120 000	130 440	21 260	17,72	23 264	17,84
200 000	217 400	46 158	23.08	50 393	23.18
300 000	326 100	83 288	27,76	91 098	27.94
500 000	543 500	181 143	36,23	200 343	36.86

B. - Ayant deux enfants (trois parts)

SALAIRE BRUT EN 1976	SALAIRE BRUT EN 1977 (*)	ANNEE 1977 Impôt dû (en francs)	ANNEE 1977 Taux de pression fiscale (%)	ANNEE 1978 Impôt dû (en francs)	ANNEE 1978 Taux de pression fiscale (%)
30 000	32 600	94	0,31	120	0,37
40 000	43 480	986	2.47	1 103	2.54
50 000	54 350	2 026	4,13	2 277	4,19
60 000	65 220	3 296	5,49	3 639	5,58
70 000	76 090	4 736	6,77	5 205	6,84
80 000	86 960	6 420	8,03	7 065	8,12
100 000	108 700	10 298	10,30	11 322	10,42
120 000	130 440	14 921	12,43	16 397	12,57
200 000	217 400	37 650	18,83	41 157	18,93
300 000	326 100	69 236	23,08	75 589	23,18
500 000	543 500	157 714	31,54	175 369	32,27

(*) Par hypothèse, supérieur de 8,7 % à celui de 1976 (rythme d'augmentation probable de la hausse des prix), dont le pouvoir d'achat est donc resté le même cette année que l'an dernier.

Comment varieront les divers impôts

(En millions de francs)

CATEGORIES DE RECETTES	BUDGET 1977 Loi de finances initiale	BUDGET 1977 Augmentation par rapport à 1976 (1) (en %)	BUDGET 1977 Situation actuelle (en millions)	PROJET DE BUDGET 1978 Evolution spontanée	PROJET DE BUDGET 1978 Mesures fiscales	PROJET DE BUDGET 1978 Evaluations du projet de loi de finances	Augmentation du projet de loi par rapport à 1977 (2) (en millions)	Augmentation (en %)
A. — RECETTES FISCALES :								
Impôts sur le revenu	72 904	+ 9,3	77 260	+ 16 415	— 6 163	87 512	10 252	13,3
Impôts sur les sociétés	40 427	+ 2,1	42 500	+ 3 000	— 50	45 450	2 950	6,9
Autres impôts directs	29 185	+ 16,8	30 680	+ 3 910	+ 1 550	36 140	5 460	17,8
Taxes sur le chiffre d'affaires (dont T.V.A.)	178 665	+ 10	176 300	+ 22 340	+ 944	199 584	23 284	13,2
Droits de douanes et taxe sur produits pétroliers	27 445	+ 27,1	28 430	+ 1 632	+ 4 366	34 428	5 998	21,2
Bénéfices sur les tabacs et autres impôts indirects	12 872	— 2,1	12 500	+ 475	+ 445	13 420	920	7,4
Impôts sur la fortune (enregistr. timb.)	21 798	+ 16,4	22 300	+ 1 490	+ 1 004	24 794	2 494	11,2
TOTAL	383 296	+ 10,1	389 970	+ 49 262	+ 2 096	441 328	51 358	13,2
B. — RECETTES NON FISCALES : Domaine, exploitat. industr.	22 017	+ 4,9	23 793	+ 1 922	— 18	25 697	+ 1 904	8
C. — PRELEVEMENT AU PROFIT DES COLLECTIVITES LOCALES	— 25 239	(3)	— 26 198	— 2 517	—	— 28 665	— 2 467	9,4
D. — PRELEVEMENT AU PROFIT DE LA C.E.E.	— 9 500	(3)	— 10 040	— 510	—	— 10 550	— 510	5,1
E. — PRELEVEMENT AU PROFIT DU REGIME GENERAL DE SECURITE SOCIALE	— 6 206	(3)	— 2 772	— 2 907	—	— 5 679	— 2 907	106,6
Total brut (A + B + C + D + E)	364 368	+ 11,2	374 803	+ 45 250	+ 2 078	422 131	+ 47 328	12,6
F. — REMBOURSEMENT ET DEGREVEMENT	29 000	+ 3,3	— 30 000	— 2 400	— 21	— 32 421	— 2 421	8
Total net (Total brut — Remb.)	335 368	+ 11	344 803	+ 42 850	+ 2 057	389 710	+ 44 907	13

(1) Par rapport au budget de 1976 rectifié en juin puis en septembre 1976.
(2) Par rapport au budget de 1977 en son état actuel.
(3) Non calculé.

...PROJET DE BUDG... POUR 1978

...principal est demand... aux automobilistes

...ment supplémentaire que permettra la réévaluation des actifs serait compensée par une intégration équivalente, dans les profits des entreprises, de la plus-value de réévaluation.

L'Etat, cependant, se réserve la possibilité de modifier cette réglementation selon la conjoncture. En clair, si le besoin de relancer les investissements se faisait sentir, la fraction de plus-value réintégrable pourrait être diminuée. La puissance publique se dote là d'un outil de stimulation qui pourrait être efficace.

6. — *L'avoir fiscal est accordé aux sociétés d'assurances* dans les conditions de droit commun (à 50 % contre 12,5 % actuellement).

De même, pour stimuler leurs placements en actions, le gouvernement a décidé de rembourser le crédit d'impôt aux associations reconnues d'utilité publique, comme cela avait été fait l'an dernier en faveur des caisses de retraite et de prévoyance.

Le coût des deux mesures : 50 millions de francs en 1978.

7. — *Réforme de la profession de courtier d'assurances maritimes.* — Réduction du droit en cas d'apport d'une charge à une société de courtage d'assurances.

Coût : 1 million de francs.

● PLUSIEURS MESURES CONCERNENT LA FISCALITE LOCALE. — Les opérations de reprise d'établissements en difficulté bénéficient de l'exonération temporaire (pendant cinq ans au maximum) de la taxe professionnelle. L'actualisation des valeurs locatives foncières ne sera pas incorporée dans les rôles d'impôts directs au 1er janvier 1978 mais en 1980.

L'application de la dernière étape d'unification de la taxe d'habitation au sein du département ou de la communauté urbaine se fera en 1979 au lieu de 1978.

I. - MAJORATIONS DE RECETTES.

● LES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS seront augmentés de 2 % le 1er février 1978 et de 7 % le 1er juin.

Les nouveaux prix seront les suivants au 1er février (en franc par litre), puis au 1er juin (chiffres indiqués entre parenthèses) :

— Supercarburant : 2,42 (puis 2,58) ;
— Essence : 2,23 (puis 2,39) ;
— Gasoil : 1,46 (puis 1,58) ;
— Fuel domestique : 0,795 (puis 0,851).

Rendement attendu : 5 080 millions en 1978 (ces recettes supplémentaires ne subiront aucun prélèvement en faveur du Fonds spécial d'investissement routier, dont la dotation sera maintenue à 5,1 milliards de francs).

● LES PRIX DU TABAC ET CIGARETTES augmenteront le 15 mai 1978 d'un pourcentage qui reste à déterminer. Rendement escompté : 700 millions de F.

● LES TARIFS DE LA VIGNETTE AUTO sont majorés de 20 %, sauf pour les 5 à 7 CV, dont la vignette augmentera de 33 %.

Voici les tarifs applicables au 1er décembre 1978 (la vignette payable en 1977 restera à son prix actuel) :

4 CV ou moins.	120 F	(100 F)
5 à 7 CV	200 F	(150 F)
8 à 11 CV	480 F	(400 F)
12 à 16 CV....	840 F	(700 F)
17 CV et plus.	1 200 F	(1 000 F)

La règle suivant laquelle l'impôt est réduit de moitié au bout de cinq ans sera conservée. Le tarif des voitures de vingt à vingt-cinq ans d'âge sera porté de 40 F à 50 F.

● DROIT DE TIMBRE DE 3 % SUR LE LOTO. — Le loto sera soumis au même régime fiscal que le pari mutuel. Un droit de timbre de 3 % sera appliqué aux tickets du loto à partir du 1er janvier.

Cette mesure n'affectera pas la situation des joueurs, car elle sera compensée par une réduction du taux du prélèvement sur les mises (qui est destiné à couvrir les frais de gestion du loto).

Rendement : 60 millions de francs en 1978.

● ACCELERATION DU RECOUVREMENT DU PRELEVEMENT LIBERATOIRE SUR LES PRODUITS DES PLACEMENTS A REVENU FIXE. — Un décret du 12 mai 1977 avait déjà prévu que le prélèvement libératoire opéré par les banques sur les produits des placements à revenu fixe serait reversé au Trésor tous les deux mois, et non plus tous les trois mois. Le gouvernement a décidé de ramener ce délai à un mois.

Rendement : 600 millions.

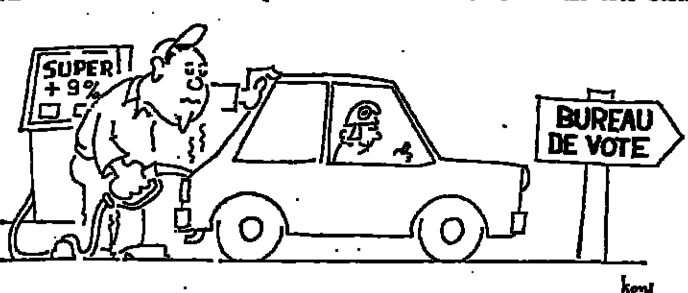
● UNE TAXE EXCEPTIONNELLE SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES EST INSTITUEE. — Elle serait égale . 1,50 % des frais généraux et des amortissements comptabilisés en 1977. Un abattement à la base de 15 000 F permettrait de dispenser les petits établissements de la contribution et d'atténuer la charge des autres. Cette contribution devrait être versée à la recette des impôts, au plus tard le 15 juillet 1978.

Rendement : 900 millions de F.

● LA TAXE EXCEPTIONNELLE SUR LES ELEMENTS DU TRAIN DE VIE EST RECONDUITE. — La loi de finances pour 1977 a institué une taxe sur certains éléments du train de vie (définis par l'article 168 du code général des impôts). Cette taxe concernait les contribuables qui avaient disposé en 1976 de trois au moins de ces éléments : résidences secondaires, employés de maison à temps complet, avions de tourisme, chevaux de course, etc.). Les résidences principales et les véhicules automobiles d'une puissance égale ou inférieure à 16 CV. n'étaient pas pris en compte dans le calcul. La taxe était égale à 2 % de la valeur retenue par l'article 168 du code des impôts, mais n'était pas exigible que si cette valeur excédait 60 000 F.

Le gouvernement a décidé de reconduire cette taxe pour un an. Elle sera assise sur les éléments du train de vie détenus en 1977. Le montant correspondant à sa limite d'application sera fixé à 65 000 F.

Rendement : 50 millions de F.



(Dessin de KONK.)

Le dogme ou l'ambition

(Suite de la première page.)

M. Raymond Barre a poussé la coquetterie jusqu'à ramener l'impasse au-dessous de 9 milliards de francs (8,9 exactement) pour faire oublier que le déficit français dépasse de loin, depuis trois ans, les 10 milliards annuels : 68 milliards de francs entre 1975 et 1977. Le budget aurait pu comporter davantage de « sucettes » électorales ; à six mois du scrutin chacun l'aurait compris. M. Barre s'en est tenu a un saupoudrage réel mais limité : majoration de la pension des anciens combattants de 1939-1945, promesse d'une nouvelle augmentation de la retraite minimale, crédits accrus pour l'environnement et la recherche d'énergies nouvelles, thèmes chers aux écologistes... Mais cela ne va pas jusqu'à relever le pouvoir d'achat des fonctionnaires : ceux-ci devront s'en tenir l'an prochain, comme cette année, au maintien de leur niveau de vie, les 6,5 % prévus de hausse nominale des traitements étant majorés en cours d'année si la hausse des prix dépasse ce taux. Pour l'amélioration, on verra *« en temps voulu »*.

Homéopathie fiscale

Les priorités parmi les dépenses restent celles qui avaient été annoncées en cours d'année : crédits militaires (+ 16 à 18 %, selon la façon de compter), budget de la justice (+ 22 %), actions recommandées par le VIIe Plan (+ 19 % sans les P.T.T., ultra prioritaire l'année précédente), dépenses d'emploi (ou plutôt d'indemnisation du chômage grandissant) et de formation professionnelle, quelques secteurs intéressant la culture et le sport... Pour faire davantage, il eût fallu rogner ailleurs ou accepter une impasse plus forte.

Pareillement, du côté des recettes, une voie moyenne a été recherchée entre la séduction préélectorale et le rendement (de peur d'aggraver le déficit). Les cadeaux aux contribuables sont réels : 10 % d'abattements supplémentaires aux 50 000 commerçants et artisans qui feront vérifier leur comptabilité par les centres de gestion agréés ; suppression totale de l'impôt sur le revenu en 1978 pour 650 000 Français qui auraient eu à payer moins de 150 F ; relèvement de 10 % du seuil d'exonération, supérieur donc à la hausse des prix attendue ; abattements spéciaux pour les actionnaires (1 000 F) ; les femmes de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, de membres de professions libérales (4 500 F) ; les personnes âgées (500 F à 1 000 F ; les personnes partant à la retraite (5 000 F) : les chefs d'entreprise, ont en partie satisfaction sur la réévaluation de leurs bilans...

En revanche, le barème de l'impôt sur le revenu, modifié d'un taux inférieur à celui de la hausse des prix, accroîtra légèrement la pression fiscale sur les revenus, tandis que l'impôt sera majoré sur l'essence et le tabac et créé sur le loto... Nous avions noté, il y a un an, que M. Barre voulait se distinguer de ses devanciers par quelques mesures symboliques d'équité fiscale : c'est encore le cas cette fois : les dernières tranches de l'impôt sur le revenu sont moins actualisées que les autres ; la taxation des signes extérieurs de richesse est maintenue ; les banques, qui ont reconstitué leur trésorerie cette année, sont mises à contribution... Homéopathie, vu les sommes dérisoires en jeu, mais qui vise à teinter le projet. La seule exception notable à cette orientation est la majoration de la vignette, plus forte pour les automobiles moyennes (5 à 7 CV) que pour les autres (+ 33 % au lieu de 20 %).

Au total, le rendement des impôts (non progressifs) sur la consommation augmentera de 30,2 milliards l'an prochain, tandis que l'impôt (progressif) sur le revenu progressera, lui, de 10,2 milliards seulement. La structure de la fiscalité française n'en sera donc pas globalement améliorée, même si quelques petites touches, ici ou là, faisaient espérer le contraire.

Le pari sur 1978

En dépenses comme en recettes, l'« ambition » que traduit le budget reste donc limitée. Est-elle plus grande s'agissant de l'impact du projet sur l'activité économique et l'emploi ? Notre budget est *« actif et sélectif »*, a déclaré, mercredi, M. Boulin. Il devrait permettre une croissance de 4,5 % l'an prochain, a confirmé M. Barre, et, par voie de conséquence, une amélioration de l'emploi. Qu'en penser ?

D'abord qu'il faut accueillir ces pronostics avec une grande prudence. Cette année, les experts gouvernementaux espéraient voir la production augmenter de 4,8 % ; en réalité, nous ferons péniblement 3 %. C'est précisément parce que ce taux est très bas que celui annoncé pour 1978 peut, par différence, paraître élevé ; le niveau espéré n'aurait correspondu qu'à un progrès d'à peine 2,5 % si l'on avait vu se vérifier en 1977 les espoirs gouvernementaux.

Incertitude

Ensuite, il n'est pas certain du tout que la réanimation économique attendue se produise. Le blocage du pouvoir d'achat de la plupart des salariés a certes permis aux entreprises de reconstituer leurs marges d'autofinancement, en réduisant les coûts de production. Mais *pouvoir* investir ne veut pas dire qu'on le *voudra*. Dans un grand nombre de secteurs, les capacités de production paraissent aux industriels dépasser largement la demande de la clientèle ; pourquoi dès lors s'équiper davantage, surtout s'il faut s'endetter pour le faire ? Chacun a pu constater au premier semestre que la stagnation du pouvoir d'achat ouvrier avait coïncidé avec celle de la consommation et de la production industrielle. La même politique, en 1978, n'aura-t-elle pas le même effet ? Cela signifierait une nouvelle aggravation du chômage.

Il y a au demeurant quelque chose de dérisoire — on en convient dans les allées du pouvoir — à discuter de ce que sera l'effet du budget en 1978, vu *l'incertitude décisive que fait* planer sur l'économie l'échéance électorale. Si la gauche gagne en mars, elle mènera une autre politique et présentera un « collectif » budgétaire qui changera profondément les données actuelles du projet. Si la majorité se maintient, nul ne sait dans quelles conditions ce sera et les conséquences économiques qu'en tirera le pays : la reprise brutale des investissements (différés cette année pour cause politique) peut se produire ; mais la stagnation de la consommation compensera largement ses effets.

Mieux vaut donc reporter de six mois les discussions approfondies sur la nature et l'ampleur de l'expansion en 1978 ; ou sur ses conséquences en matière de change et d'endettement extérieur : *« l'ambition »* des deux moitiés de la France est tellement différente...

GILBERT MATHIEU.

LES COMPTES DE LA NATION

	1976	1977		1978
	Résultats (en %)	Prévisions initiales (sept. 1976) (en %)	Prévisions révisées en juin (en %)	Prévisions (en %)
● RESSOURCES DE LA NATION :				
Produit int. brut marchand	+ 5,2	+ 4,8	+ 3,5	+ 4,5
Importations (toutes zones)	+ 19,5	+ 7,1	+ 2,8	+ 7,1
● EMPLOI DE CES RESSOURCES :				
Consommation des ménages	+ 5	+ 4,1	+ 3,6	+ 4
Investissements des entreprises non financ.	+ 4,5	+ 3,1	+ 1,4	+ 3,7
Exportations (toutes zones)	+ 9,4	+ 9,3	+ 7,8	+ 8,1
● HAUSSE DES PRIX A LA CONSOMMATION (*)	9,9	8	8	6,5
● ACCROISSEMENT DU PRODUIT INTERIEUR BRUT MARCHAND (en valeur)	12,4	13,2	11,7	12,6

(*) De décembre à décembre.

Les chiffres récapitulés ci-dessus ne sont pas parfaitement homogènes, car ils comparent les prévisions actuelles du gouvernement pour 1978 aux estimations que ses comptables nationaux avaient avancées en juin dernier pour l'année 1977. Ce décalage de trois mois dans le diagnostic fait que l'on ne peut pas comparer exactement, par exemple, les 4,5 % de croissance annoncés pour 1978 aux 3,5 % d'expression prévus en juin pour l'année en cours.

M. Barre a d'ailleurs indiqué, mercredi soir, au cours de sa conférence de presse, que le taux de croissance du PIB (marchand) à retenir pour 1977 était de l'ordre de 3 % seulement. La première prévision, en baisse des objectifs gouvernementaux, opérée en *juin*, *devrait donc être* suivie aujourd'hui d'une nouvelle diminution. Ce qui explique d'ailleurs que le gouvernement puisse annoncer pour l'an prochain un taux relativement fort (4,5 %), le niveau 1977 d'où l'on part pour ce faire étant plus. A l'inverse, la hausse des prix en 1977 a probablement lieu d'être majorée aujourd'hui, étant vraisemblablement plus proche de 9 % que des 8 % annoncés au départ.

Dans ces conditions, la progression du *PIB* en valeur a de bonnes chances d'être proche de la prévision rectifiée en juin (+ 11,7 %), les prix ayant monté plus vite, mais la production (en volume) moins vite que dans le compte rectifié d'avant l'été.

A LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Papon (R.P.R.) interroge le premier ministre sur les méthodes de prévision économique

MM. Raymond Barre et Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, ont présenté à la commission des finances de l'Assemblée nationale, mercredi 7 septembre, le projet de budget pour 1978. Le président de la commission, M. Fernand Icart (P.R.), s'est félicité de ce que la présentation du budget ait été avancée d'une semaine par rapport aux années précédentes, ce qui permettra d'allonger d'autant la discussion du projet en séance publique.

Après les exposés de MM. Barre et Boulin, M. Maurice Papon (R.P.R.), rapporteur général du budget, a soulevé le problème de la structure et de l'évolution des prix, celui des méthodes de prévision économique et celui des possibilités de financement des entreprises. Sur le second point, M. Barre a déclaré que les méthodes appliquées en France, semblables à celles qu'emploient l'O.C.D.E. et la C.E.E., restaient *« très aléatoires »*. *« Ce qui compte,* a-t-il dit, *c'est la direction et l'ordre de grandeur. »* Le premier ministre a indiqué que *« l'importance des investissements opérés par les entreprises à l'instigation des pouvoirs publics »*, le taux d'autofinancement des entreprises (qui doit passer, estime-t-il, de 53,7 % en 1976 à 59,1 % en 1977 et à 67,6 % en 1978) et enfin les mesures de relance que vient d'annoncer le Japon et que pourrait annoncer la R.F.A. permettent d'attendre, pour l'an prochain, un taux de croissance de l'activité économique française de 4,5 %. *« Il est, certes, exact qu'on ne dispose pas d'éléments précis sur les stocks et les comptes de la nation trimestriels, mais un organisme comme l'O.C.D.E. est amené lui-même à réviser ses prévisions tous les six mois »*, a ajouté M. Barre.

Après cette première séance de la commission, qui devait se réunir à nouveau jeudi 8 septembre, M. Papon déclarait que ce projet de budget *« n'est pas génial »*. *« Il était difficile,* a-t-il ajouté, *compte tenu de l'environnement international et des circonstances politiques, de présenter autre chose. »*

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a déclaré: *« Le budget pour 1978 va maintenir notre économie dans la crise et dans la récession. Alors que notre pays connaît le chômage à une échelle jamais vue, alors qu'il connaît la récession, alors que notre économie voit s'effondrer des pans entiers de son industrie, alors que la population vit dans la peur du chômage, dans la peur de la misère, le gouvernement et M. Barre, toujours sereins, ne font rien, excepté pour les grands monopoles, et prétendent donner aux uns et aux autres des leçons d'économie.*

» Les résultats du budget précédent sont pourtant significatifs du caractère néfaste qui avait été prévu, a poursuivi M. Ballanger. *Le chômage devait être jugulé, l'inflation devait être ramenée à un taux raisonnable, la croissance économique devait retrouver un rythme acceptable ; autant de promesses qui n'ont pas été tenues, mais qui pourtant sont renouvelées... »*

M. André Boulloche, principal responsable du groupe socialiste pour les finances, a déclaré : *« Quoi qu'il ne soit pas plus sincère et sérieux que ses prédécesseurs, ce budget a au moins le mérite de faire apparaître au grand jour l'existence d'un déficit que, auparavant, on cachait aux Français. (...) La vérité, c'est que, depuis 1975, il y a un déficit budgétaire structurel de l'ordre de 20 à 25 milliards en moyenne chaque année. Sur quatre ans, le déficit cumulé sera supérieur à 100 milliards de francs 1978 (...).*

» Mais la situation est encore plus grave, car l'équilibre en matière de sécurité sociale n'est que temporaire et un nouveau trou d'une dizaine de milliards se creusera l'année prochaine. Quant aux collectivités locales, elles sont de plus en plus en déficit et leur besoin de financement n'est guère inférieur à 20 milliards pour une année. Il s'agit d'équipements collectifs indispensables, et comme l'effort du projet de budget 1978 en matière d'équipements civils est en diminuton en volume, la situation ne va pas s'améliorer. On voit donc que les quatre années qui viennent de s'écouler aboutissent à une insuffisance de 40 à 50 milliards par an très préoccupante pour l'avenir. Le cadeau des gouvernements Chirac et Barre à leurs successeurs de mars 1978, qu'ils soient de droite ou de gauche, c'est donc un inquiétant délabrement des finances publiques que le pouvoir ne parvient même plus à camoufler complètement... »

LES SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE

Les éléments du train de vie qui sont pris en compte dans le calcul de la taxe sont les suivants : résidence secondaire, employés de maison à temps complet, voitures d'une puissance supérieure à 16 CV, motocyclettes de 450 cm3, bateaux de plaisance à voiles jaugeant au moins trois tonneaux, bateaux de plaisance à moteur fixe ou hors bord d'une puissance réelle d'au moins 20 chevaux-vapeur, avions de tourisme, chevaux de course, chevaux de selle, location de droits de chasse et participation dans des sociétés de chasse, clubs de golf.

Les réactions des milieux professionnels

● C.N.P.F. : aucune des mesures indispensables pour assurer le financement sain des entreprises.

« Deux remarques doivent être faites à propos du projet de budget pour 1978 :

» 1) Globalement, il se révèle cohérent avec la politique de lutte contre l'inflation et l'action menée pour le soutien de l'activité économique ;

2) Mais il ne comporte aucune des mesures indispensables pour assurer à moyen terme le financement sain des entreprises. C'est ainsi que la suppression de la double imposition des dividendes n'a pas été revue, alors que les grands pays industrialisés s'orientent tous dans cette voie. L'épargne acceptant de s'investir restera pénalisée, ce qui contraindra les entreprises à continuer à s'endetter.

» La réévaluation des bilans, telle qu'elle est prévue, est dépouillée de tout effet économique et financier.

● Chambres de commerce : un résultat incertain.

« Le projet de budget qui va être soumis au Parlement ne pourra avoir d'effet sur l'activité économique, et par conséquent sur l'emploi, que si le double pari d'une croissance économique plus forte en 1978 et d'une hausse des prix moins importante qu'en 1977 est tenu », estime l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie.

» Ce résultat est incertain. (...)

● *Le Syndicat national autonome de la direction générale des impôts* voit, dans le projet de budget, la confirmation de *« l'orientation antidémocratique de la politique fiscale du pouvoir »*.

● *Les Clubs automobiles :* une proie fiscale privilégiée. — La Fédération française des clubs automobiles (F.F.C.A.) déplore que, *« une fois de plus, l'automobile et les automobilistes constituent une proie fiscale privilégiée »*. Les Automobiles Clubs, indignés de *« l'augmentation abusive de 33 % de la vignette qui frappera les propriétaires de voitures de 5 à 7 CV, qui constituent la plus large fraction du parc automobile posent de revenus modestes français »*, soulignent que *« le gouvernement pénalise lourdement ceux des citoyens qui disposent de revenus modestes. »*

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : Raymond Barre s'est bien tiré d'affaire.

« Raymond Barre s'est bien tiré d'affaire, d'autant plus qu'il risquait — pour chacune des dispositions prises — d'être soupçonné de vouloir avant tout allécher l'électeur. Le premier ministre donne l'impression d'avoir réussi à échapper aux tentations multiples qui le guettaient. »

(ANTOINE-PIERRE MARIANO.)

L'HUMANITE : continuité dans l'austérité.

« MM. Giscard d'Estaing et Barre persistent. Aucune des dispositions de l'épais document budgétaire ne vient contredire les règles d'or de la politique de la droite : sacrifices pour les travailleurs, profits assurés pour le grand capital, injustices accentuées.

» (...) Dans ces conditions, on peut prédire un alourdissement du chômage, une nouvelle régression du niveau de vie, la poursuite de l'inflation et du déficit extérieur. »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LA LETTRE DE LA NATION : un budget de transition.

« Ce budget est, par la force des choses, un budget de transition. Quel que soit le résultat des élections législatives, il exprimera un nouvelle volonté nationale qui entraînera une nouvelle politique pour l'économie.

» Aussi, la discussion budgétaire doit-elle s'engager sans préjugé défavorable au sein de la majorité parlementaire. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas des critiques légitimes et des rectifications, mais, dans les circonstances présentes, il serait difficile de réclamer au gouvernement une lune que personne ne saurait décrocher. »

(PIERRE CHARPY.)

ROUGE : austérité dans la continuité.

« Ce budget « électoraliste » (...) ne modifiera, en rien, l'injustice fondamentale du système fiscal français. Les recettes de l'Etat continueront à être alimentées, pour environ les deux tiers, par les impôts indirects, et notamment la TVA qui frappe de la même manière le porte-monnaie du P.-D. G. et du smicard (...). La réalité est celle d'un budget d'austérité dans la continuité de la politique de Giscard et Barre depuis un an. »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SYNDICATS

« Nous n'abandonnerons pas le terrain syndical pour nous consacrer à la compétition électorale »

déclare M. Edmond Maire à Strasbourg

« Si le gouvernement et le patronat espèrent que nous allons abandonner le terrain syndical pour nous consacrer exclusivement à la compétition électorale, ils se trompent », a déclaré M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., dans son discours de « rentrée », lors d'un important meeting à Strasbourg, le 7 septembre dans l'après-midi.

Avant de lancer un appel à l'action revendicative, M. Maire, réaffirmant l'indépendance de sa centrale en toutes circonstances, a sévèrement critiqué le P.C. et le P.S. sur les faiblesses et les imprécisions de leurs positions.

Les propositions du P.S., a-t-il dit, sont trop « timorées », et celles du P.C. risquent de conduire à une certaine forme de « nationalisme économique ». Elles ne tiennent pas assez compte de l'autogestion sans laquelle la C.F.D.T. estime qu'il n'y aura pas de véritable changement de la société. Celui-ci ne peut être accompli qu'avec une profonde prise de conscience de la classe ouvrière. Il faut une mobilisation de toutes les « forces populaires » dans l'unité. La « plate-forme » de la C.F.D.T., à laquelle M. Maire a consacré une bonne partie de son discours, est « une arme aux mains des travailleurs » avec, notamment, la création des « conseils d'atelier ».

« *M. Barre a caché depuis le début son véritable jeu. Il ne visait en aucun cas à améliorer l'emploi, au contraire. (...) Quand le gouvernement intervient, c'est pour distribuer aux maîtres de forges des milliards, afin qu'ils licencient des milliers de sidérurgistes.* » Sur cette lancée, M. Maire n'a pas été moins sévère envers la violence des pouvoirs publics et du patronat à l'encontre des syndicalistes et des manifestants.

Abordant ensuite les rapports entre les syndicats et les partis, M. Maire a déclaré que, « *sans une mobilisation sociale impulsée* [par les premiers], *la gauche politique ne saurait remporter la victoire et, plus encore, elle ne saurait surmonter les énormes difficultés qu'elle rencontrera pour sortir de la crise, changer la condition salariale et le mode de développement, socialiser le pouvoir. L'union des forces populaires pour des changements profonds entamant la marche au socialisme autogestionnaire ne peut se limiter à l'union des partis de gauche* ».

Reprenant certaines de ses déclarations au *Monde* (*le Monde* du 17 août), M. Maire a poursuivi :

« *Nous ne pouvons pas subordonner notre action au programme commun des partis de gauche, si bien actualisé soit-il.*

» *Le parti socialiste met l'accent sur le coût important des mesures sociales, sur la difficulté de les financer sans inflation, sur le risque d'une perte de compétitivité de l'économie française. Il semble s'orienter vers une modération de son action sur les inégalités et sur un plus grand étalement dans le temps dans leur mise en œuvre. Il reste discret et flou sur ses propositions, notamment concernant la fiscalité sur les hauts revenus et l'éventail des salaires. Ce faisant, il donne prise à de faux procès de la part de ceux qui ont intérêt à affirmer que le parti socialiste ne changera rien à rien. Mais il donne prise aussi à une inquiétude réelle chez de nombreux travailleurs pour qui ses propositions apparaissent trop timorées et sa mise en cause de la logique économique capitaliste actuelle insuffisante. Le parti socialiste se doit de lever cette inquiétude.*

» *Le parti communiste propose des mesures plus ambitieuses concernant les bas salaires et les bas revenus. Mais, du même coup, ses propositions pour financer ces mesures apparaissent insuffisantes. Il compte sur l'impôt sur le capital et les fortunes et sur la lutte contre le gaspillage que permettront les nationalisations.*

» *La C.F.D.T. est d'accord avec ces propositions. Mais elles sont insuffisantes. Or le parti communiste ne formule pas de proposition attaquant les inégalités de revenus par le haut, dans la logique de sa stratégie antimonopoliste qui réduit la domination du capital sur notre pays à celle de vingt-cinq monopoles.* »

« Une dynamique sociale est indispensable »

M. Maire a ensuite abordé la question de « l'union des forces populaires ».

« *Nous ne pensons pas qu'elle soit suffisamment forte, suffisamment préparée aux tâches qui l'attendent. Dès 1972, nous avions émis des réserves sur l'insuffisante prise en compte de la dimension autogestionnaire dans le programme commun de la gauche politique. Or, depuis 1972, la crise s'est accélérée, et la logique du programme commun, s'attachant en priorité à des réformes structurelles centrées sur l'appareil économique et politique de l'État pour impulser d'en haut une meilleure gestion de l'économie, avec des retombées sociales positives, apparaît plus encore souffrir d'un manque.*

» *Changer la société, changer la vie, ne peut pas s'opérer uniquement d'en haut. Pour surmonter la crise, une dynamique sociale est indispensable.*

» *Le développement d'une telle dynamique suppose une prise de conscience très large de la nature des difficultés à surmonter et des conditions du changement. Masquer les problèmes les plus difficiles à résoudre, c'est laisser croire aux travailleurs et aux citoyens qu'il suffira pour dépasser la crise et entamer la transition au socialisme de s'en remettre aux gouvernants de gauche. C'est la voie de l'échec. Si les travailleurs et les citoyens ne sont pas appelés à être des protagonistes du changement, s'ils ne voient pas clairement les transformations du mode de vie indispensables à la réussite, le succès de la gauche sera très partiel, les divisions renaîtront et les impasses apparaîtront vite. C'est aujourd'hui qu'il faut dire et agir.* »

M. Maire estime que l'élargissement des droits des travailleurs et des organisations syndicales « *est insuffisamment pris en compte dans le débat des partis de gauche. Nous sommes pleinement d'accord sur la nécessité d'exproprier et de nationaliser quelques monopoles. Mais attention à ne pas en faire un but en soi et attention à l'erreur de croire que c'est un moyen suffisant pour lutter contre les gaspillages et changer le type de développement.*

» *(...) La transition au socialisme, c'est justement une longue marche où le pouvoir de la base s'élargit peu à peu* », a ajouté M. Maire.

A L'ÉTRANGER

● *Le président Carter* va recommander, jeudi 8 septembre, au Congrès la construction d'un gazoduc à travers le Canada pour amener le gaz de l'Alaska vers les centres de consommation. Cette décision sera annoncée après l'entretien que le président américain doit avoir jeudi à la Maison Blanche avec le premier ministre canadien M. Trudeau. Si le Congrès ne s'oppose pas à la proposition de M. Carter, le gazoduc descendra de Prudhoe Bay jusqu'à Fairbanks, puis obliquera vers le Canada, où il se divisera en deux branches, l'une vers le nord-ouest des États-Unis et l'autre vers les Grands Lacs (*le Monde* du 12 juillet). — (A.F.P.)

AGRICULTURE

M. GISCARD D'ESTAING : il est logique que la collectivité vienne en aide d'une manière particulière aux sinistrés du Sud-Ouest.

M. Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), a été reçu pendant plus d'une heure, mercredi 7 septembre, en fin d'après-midi, par M. Giscard d'Estaing. Ce dernier aurait indiqué, selon M. Debatisse, qu'il « *était logique que l'ensemble de la collectivité nationale vienne en aide, d'une manière particulière et en dehors du fonds « calamités », aux agriculteurs sinistrés des régions du Sud-Ouest* ».

M. Debatisse a évoqué avec le président de la République la question des revenus agricoles, les problèmes laitiers et l'éventualité de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Selon le président de la F.N.S.E.A., le gouvernement « *pourrait éventuellement envisager des mesures monétaires pour doter les agriculteurs des capacités nécessaires pour faire face aux problèmes posés par l'exportation des produits agricoles* ».

MATIÈRES PREMIÈRES

LE BRÉSIL POURRAIT RÉDUIRE LE PRIX DU CAFÉ EXPORTÉ

Le gouvernement brésilien pourrait prochainement diminuer le prix minimum du café à l'exportation pour « *l'ajuster au prix du marché* », a déclaré le 5 septembre le président de l'Institut brésilien du café. Le Brésil, contrairement à la Colombie, s'est jusqu'à présent refusé à réduire le prix minimum de son café (3,20 dollars par livre), qui demeure nettement supérieur aux cours pratiqués sur les marchés mondiaux, notamment à New-York et à Londres. Cette politique visant à soutenir les cours a entraîné un effondrement des exportations brésiliennes depuis le mois de mai. En août, elles n'ont pas dépassé 55 millions de dollars, chiffre extrêmement bas comparé à la moyenne mensuelle atteinte au cours du premier semestre (400 millions de dollars environ). Première conséquence du blocage des exportations, l'une des principales sociétés exportatrices de Sao-Paulo vient de déposer son bilan.

EMPLOI

MONTEFIBRE : La C.G.T. demande que l'usine de Saint-Nabord soit reprise par C.-d.-F.-Chimie

La direction de Montefibre, filiale du groupe italien Montedison, ayant confirmé, mercredi 7 septembre, qu'elle n'entendait pas revenir sur son « plan de sauvetage », le conflit de l'usine de Saint-Nabord est dans l'impasse. Les syndicats, qui rejettent unanimement ce plan, demandent aux pouvoirs publics de trouver une solution. La C.G.T., appuyée par une grande partie du personnel, suggère que l'usine soit reprise par C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France. Vendredi, une délégation devait se rendre à l'hôtel Matignon.

Le gouvernement français, qui n'a pas renoncé à faire changer d'avis les dirigeants du groupe Montedison, va poursuivre ses démarches auprès de Rome. Trouver une solution industrielle s'avère, en effet, difficile en raison de la crise qui sévit dans le secteur des fibres synthétiques.

De notre correspondant

Épinal. — L'amertume et la déception ont succédé à la colère soudaine qui s'exprima mercredi après-midi dès que fut connue à Saint-Nabord la décision des patrons italiens de la S.A. Montefibre de ne pas revenir sur le « plan de sauvetage » annoncé lundi 5 septembre. La C.F.D.T. envisagea d'occuper les locaux. « *Action prématurée* », répondit la C.G.T. L'annonce de l'arrêt des livraisons de fuel, alors qu'il n'en reste que pour quatre ou cinq jours, ne change pas grand-chose. C'était prévu dans le « plan » de la Montefibre. D'ailleurs les trois cent quarante-six personnes qui doivent produire du polypropylène n'en ont pas besoin. On peut donc prévoir l'arrêt prochain des colonnes de polymérisation.

« *Dans le fond, on espérait sans trop y croire un revirement des dirigeants de la Montefibre S.A.* », explique un responsable syndical. « *Il faut continuer à se battre pour sauver Montefibre et ses mille trente-neuf emplois* », répètent les membres de l'intersyndicale depuis le début du conflit. Leurs déclarations ne varient pas. Seulement, aujourd'hui, le problème se pose différemment. Pour les mille trente-neuf salariés, la direction de Montefibre « n'existe pas ». « *Aux pouvoirs publics de trouver une solution.* » Cette réflexion de M. Jean-Pierre Ferry, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T., est partagée par l'ensemble du personnel, mais aussi par les partis de gauche. Vendredi, une importante délégation doit se rendre « en force » à l'Hôtel Matignon, à Paris. Le lendemain, à Remiremont, chez M. Poncelet, secrétaire d'État auprès du premier ministre. Demander ou proposer quoi ?

« *Après l'abandon par sa direction de l'unité de Saint-Nabord, la collectivité en devient en quelque sorte propriétaire, et la nationalisation s'impose donc* », note la C.G.T. Selon quelles modalités ? Réponse de M. Ferry : « *Avec le rachat par C.D.F.-Chimie, une entreprise nationale. Celle-ci fabriquera à Saint-Nabord des fibres synthétiques que la France est obligée d'acheter actuellement à l'étranger.* » Les pouvoirs publics n'ont jamais donné leur sentiment sur cette solution proposée il y a quinze jours par M. Colpin, membre du bureau politique du P.C.F. Quant au personnel de l'usine de Saint-Nabord, il l'a bien accueillie : « *Elle a au moins le mérite d'exister.* »

« Ils ont les mêmes difficultés que nous »

Y a-t-il d'autres solutions ? les « Montefibre » sont disposés à les accepter toutes à la condition qu'elles garantissent l'emploi et le salaire de tous.

On pense au rachat par de grands groupes chimiques européens ou américains. Des contacts ont été pris par les pouvoirs publics mais n'ont pas abouti. « *Pas étonnant*, répond M. Varalda, administrateur de la S.A. Montefibre. *Ils ont les mêmes difficultés que nous.* » Ont-ils contacté Montefibre, qui affirme être disposée à céder tout ou partie de son unité vosgienne ? « *Aucun client vraiment sérieux ne s'est manifesté jusqu'à présent* », indique M. Casali, directeur général de Montefibre. M. Varalda confirme. Le sort de Montefibre reste donc très incertain.

Les pouvoirs publics ne peuvent guère compter sur une aide du gouvernement italien. La S.A. Montefibre a pris une décision. Rien, semble-t-il, ne la fera changer d'avis ni même modifier son comportement. Montefibre oppose « *à la position démagogique des pouvoirs publics français les impératifs économiques et financiers commandés par la crise que traversent les fibres synthétiques, et dont elle ne voit pas le terme avant 1980-1981* ».

Le gouvernement français n'a pas officiellement réagi après les déclarations de M. Varalda. Pour l'heure, il n'ajoute rien au dernier communiqué du préfet des Vosges : « mise en garde » adressée aux dirigeants de Montefibre. On sait comment ces derniers en ont tenu compte.

Et pourtant nul ne peut imaginer que la crise de Montefibre s'éternise. Dans les Vosges, où les demandes d'emploi non satisfaites dépassent les six mille, on s'attend d'ailleurs à d'autres fermetures d'usines : dans le textile, notamment, l'avenir de Boussac est inquiétant. Il faut donc faire vite. Compter sur un enlisement de la situation ou sur un pourrissement du conflit serait une erreur. A Montefibre, les syndicats sont bien implantés et fort actifs.

La garantie du salaire à 90 % pendant un an pour l'ensemble du personnel en chômage partiel ou total ne constitue pas, aux yeux de l'intersyndicale, une véritable solution.

La marge de manœuvre des pouvoirs publics est d'autant plus étroite que les « Montefibre », qui bénéficient d'un large appui au sein de la population vosgienne, « *n'accepteront jamais le gâchis économique et social que constituerait la disparition de l'usine ultra-moderne de Saint-Nabord* ».

YVAN COLIN.

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., dans une lettre adressée au premier ministre, lui demande de tout mettre en œuvre pour « *maintenir la totalité des emplois* ». Si le gouvernement français voulait « *se dégager de ses responsabilités pour les reporter notamment sur le gouvernement italien* », la C.F.D.T. en appellerait à l'opinion publique.

PROCÈS...

Le ton risque de monter encore entre Paris et Rome dans l'affaire Montefibre. Le gouvernement français, en effet, n'entend pas renoncer à exercer des pressions sur les responsables politiques italiens afin d'obtenir un infléchissement de la position adoptée par les dirigeants du groupe Montedison, dont l'État est le principal actionnaire. Mardi — déjà — renonçant aux tractations secrètes, M. Raymond Barre a fait convoquer l'ambassadeur d'Italie, et, dans un communiqué, le groupe italien a été publiquement dénoncé.

La démarche est inusitée. Il est vrai que l'attitude adoptée dans cette affaire par Montedison est effarante. La fermeture brutale de l'usine de Saint-Nabord dans les Vosges et l'abandon à leur triste sort de mille trente-neuf travailleurs dans une région déjà touchée par le chômage sont inacceptables. D'abord parce qu'on ne saurait traiter aussi cavalièrement des salariés. Ensuite parce que cette unité de production est récente. Enfin parce que le dossier économique présenté par la direction pour justifier cette fermeture n'est pas totalement convaincant.

Certes, Montefibre-France a enregistré des pertes, mais la société est totalement intégrée au groupe Montedison. Elle n'est pas maîtresse de ses prix d'achat et ne dispose même pas d'un réseau de vente propre. Comment expliquer, si les choses allaient si mal, que l'on ait investi 200 millions de francs dans cette usine ces deux dernières années ?

Dans cette affaire, Montedison a agi avec une brutalité condamnable, mais, sur le fond, son comportement n'est guère différent de celui de bien des multinationales. A-t-on oublié qu'en 1975 le groupe américain Standard avait retraversé discrètement l'Atlantique en plantant là sa filiale Ideal-Standard et ses trois mille cinq cents salariés ? Qui ne se souvient des propos tenus à la même époque par certains grands patrons français qui déploraient ne pouvoir licencier, comme la possibilité leur en était laissée en Allemagne ?

Faire le procès de Montedison ne suffit pas. Il faut aussi instruire celui d'un secteur. Au début des années 70, les fabricants de fibres synthétiques, tablant sur une croissance indéfinie — ils n'étaient pas les seuls, — ont tous, ou presque, investi massivement, multipliant ainsi les capacités de production. Le quadruplement du prix du pétrole et le ralentissement économique qui l'a suivi ont balayé ces prévisions optimistes. Conséquence : les usines tournent aujourd'hui aux deux tiers environ de leur capacité et l'on ferme. En France, en Italie — où cependant une nouvelle unité du groupe Montedison devrait prochainement entrer en fonction — et ailleurs. Tous les grands producteurs de fibres ont annoncé des plans de réduction d'effectifs. Gâchis considérable.

La Commission de Bruxelles s'est saisie du dossier. D'ores et déjà elle a interdit au gouvernement de subventionner tout investissement de production dans ce secteur. Un plan de sauvetage est à l'étude. Bref, le libéralisme s'organise. Bien tardivement et au détriment des salariés.

Ph. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIALE

EMPLOI

TEFINIRE : La C.G.T. demande que l'usine … Nabord soit reprise par C.-d.-F.-Cha…

PROCÈS…

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 SEPTEMBRE

Etale

La Bourse de Paris a connu mercredi une séance beaucoup plus calme après le net repli de mardi. L'indice instantané des valeurs françaises n'a cédé que 0,1 % et les hausses et les baisses se sont équilibrées dans un marché peu actif.

Le budget alimente toujours l'essentiel des conversations. Autour de la corbeille, on évoquait la possibilité d'un — petit — cadeau fiscal de la part du ministère de l'économie et des finances. Le montant de l'abattement sur les dividendes des actions émises en France serait ainsi porté de 2 000 F à 3 000 F dans le cadre de la loi de finances pour 1978. Les opérateurs attendaient cependant d'avoir la confirmation officielle de l'information avant de s'engager. Beaucoup restaient sceptiques quant à l'impact réel qu'une telle mesure pourrait avoir sur le comportement des petits épargnants.

Parmi les principales hausses, allant de 2 à 7 %, on a relevé celles des Machines Bull, de la Compagnie Electro-Mécanique, de Meci, de Schneider, de Thomson-CSF et des Presses de la Cité, dont le marché a été particulièrement animé. Baisse des Chargeurs Maritimes, des laboratoires Roger-Bellon, de Creusot-Loire, Mumm et les Galeries Lafayette.

Bonne tenue en général des valeurs étrangères, où Imperial Chemical, la Deutsche Bank et Norsk Hydro se mettent en vedette. Par contre, en liaison avec le léger recul de l'or à Londres, les mines d'or perdent en général quelques points.

Sur le marché de l'or, le lingot répète ses cours de la veille à 23 945 F, ainsi que le napoléon (247 F). Les transactions sont revenues de 5,2 millions de francs à 3,9 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/9	8/9
1 dollar (en yens) ...	267 40	266 90

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/4 %

LONDRES

La séance de jeudi du Stock Exchange s'est ouverte dans une excellente ambiance. L'indice des valeurs industrielles gagne 8,2 points à l'ouverture à 542,4, s'approchant ainsi à 1,2 point seulement du record absolu de mai 1972. Les milieux financiers commentent favorablement la décision des syndicats de modérer leurs revendications salariales. Hausse des Fonds d'Etat et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 147 65

VALEURS	CLOTURE 7/9	COURS 8/9
Beecham	636 1/2	643 ...
British Petroleum	932 ...	940 ...
Courtaulds	128 .	131 ...
De Beers	284 1/2	283 ...
Imperial Chemical	426 1/2	438 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	233 ..	234 ...
Shell	614 1/2	617 ...
Vickers	217 ...	225 ...
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	34 1/8
*West Driefontein	22 ..	23 ...
*Western Holdings	19 1/4	20 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

C.I.I. - HONEYWELL - BULL. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier semestre 1977 s'élève à 1 651 millions de francs, dont 895 millions de francs en locations et services. Ce chiffre a été réalisé pour 55,5 % hors de France et pour 44,5 % en France.

Après imputation de 235,4 millions de francs de subventions et après provision pour impôts, le bénéfice net consolidé pour la période atteint 42 millions de francs. La marge brute d'autofinancement (« cash flow ») s'élève à 292,5 millions de francs.

AUGMENTATION DE 20 % DES EMISSIONS DE VALEURS MOBILIRES EN FRANCE

Les émissions de valeurs mobilières en France se sont élevées, au premier semestre, à 34,3 milliards de francs (émissions permanentes exclues) soit une progression de plus de 20 % par rapport à la même période de 1976, indique une étude du Crédit lyonnais. Cette progression est due à l'émission, au cours du deuxième trimestre 1977, d'un emprunt national pour les petites et moyennes entreprises et l'artisanat de 2 milliards de francs et d'un emprunt d'Etat de 8 milliards, alors qu'au premier semestre 1976 on n'avait enregistré qu'un emprunt d'Etat de 2 milliards de francs.

NEW-YORK

Optimisme

Insensiblement, le climat change à Wall Street. Voilà cinq séances consécutives que le marché clôture sur un gain. Certes, la hausse reste minime, puisque mercredi l'indice Dow Jones des valeurs industrielles n'a gagné que 3,12 points à 878,39. Mais les observateurs ont enregistré avec plaisir l'accroissement du volume des transactions (18,07 millions d'actions contre 16,23 millions mardi) et l'aisance avec laquelle le marché a absorbé en cours de séance les prises de bénéfice.

Cette meilleure ambiance s'appuie sur un certain nombre d'informations jugées positives par les milieux financiers. Selon le département du commerce, les intentions d'investissement des industriels sont plus importantes que prévues, et on s'attend maintenant à une croissance de 13,3 % des dépenses d'investissement en 1977. D'autre part, les crédits à la consommation ont augmenté de 2,32 milliards de dollars en juillet (contre 2,28 milliards en juin), prouvant ainsi qu'il n'y a pas eu d'essoufflement de l'activité au début de l'été.

Bonne tenue de General Motors à la suite des déclarations optimistes de son président, M. Murphy, quant à l'évolution prévisible du marché en 1978.

VALEURS	COURS 6/9	COURS 7/9
Alcoa	47 1/2	47 7/8
A.T.T.	61 ...	61 3/8
Boeing	56 1/8	55 1/4
Chase Manhattan Bank	31 3/8	31 3/8
Du Pont de Nemours	112 1/8	112 3/4
Eastman Kodak	61 1/2	61 3/4
Exxon	49 1/8	49 7/8
Ford	43 3/4	44 ...
General Electric	54 5/8	55 ...
General Foods	33 3/4	34 ...
General Motors	68 3/8	68 7/8
Goodyear	19 1/8	19 1/8
I.B.M.	288 3/8	287 7/8
I.T.T.	32 1/8	32 1/4
Kennecott	24 7/8	25 1/8
Mobil Oil	62 3/4	63 1/2
Pfizer	26 3/4	27 ...
Schlumberger	68 3/8	69 ...
Texaco	28 ...	27 7/8
U.A.L. Inc.	19 3/7	19 1/4
Union Carbide	47 1/8	47 ...
U.S. Steel	33 7/8	33 5/8
Westinghouse	19 1/2	19 5/8
Xerox	53 5/8	53 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	6 sept.	7 sept.
Valeurs françaises ..	90,5	90,4
Valeurs étrangères ..	102,3	102,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,4	59,4

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

BOURSE DE PARIS - 7 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

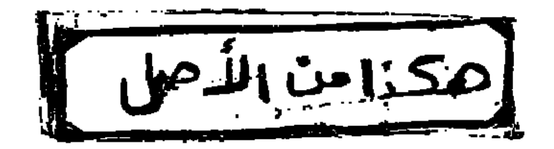
● : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; ● : droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 916	4 907	4 878
Allemagne (100 DM)	211 560	211 550	211 ..
Belgique (100 F.)	13 753	13 756	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	200 290	200 260	286
Danemark (100 krd)	79 620	79 700	79 000
Suède (100 krs)	101 040	101 040	100 500
Norvège (100 k.)	89 980	90 180	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 583	8 652	8 550
Italie (1 000 lires)	5 571	5 583	5 600
Suisse (100 fr.)	205 320	205 470	204
Autriche (100 sch.)	29 733	29 748	29 850
Espagne (100 pes.)	5 818	5 808	5 750
Portugal (100 esc.)	12 100	12 110	12 .
Canada ($ can. 1)	4 580	4 589	4 535

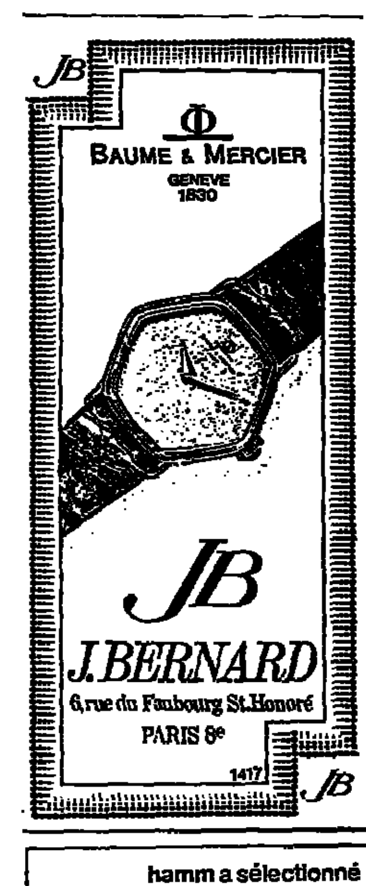
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	23850	[illegible]
Or fin (kilo en lingot)	23945	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	247	[illegible]
Pièce française (10 fr.)	207	[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	217 90	[illegible]
Union latine (20 fr.)	207 50	[illegible]
Souverain	221 80	[illegible]
Pièce de 20 dollars	1132 ..	[illegible]
Pièce de 10 dollars	659 ..	[illegible]
Pièce de 5 dollars	300 ..	[illegible]
Pièce de 50 pesos	962 ..	[illegible]
Pièce de 10 florins	218 ..	[illegible]



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





L'offensive du parti radical

M. J.-J. Servan-Schreiber : je suis contre la continuité de la majorité parlementaire actuelle

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber nous a fait jeudi matin 8 septembre la déclaration suivante : « *Je confirme ici et je clarifie ce que j'ai dit. Il se constitue par un travail régulier un front que l'on appelle dans ces discussions le Front démocratique et qui est destiné à présenter un candidat unique par circonscription. Tout le monde en est d'accord ; il n'y a pas de secret. Tout le monde considère comme logique qu'il y ait des primaires raisonnables et non pas des primaires sauvages (...).*

» *J'ai donc dit que le vrai débat n'était plus sur des problèmes d'organisation. Tout cela se met en place très normalement.*

» *M. Chirac dit essentiellement — je schématise — qu'il s'agit de battre le programme commun ; qu'il faut rassembler les Français pour battre le programme commun. D'un côté la liberté, de l'autre la bureaucratie... Nous, nous voulons dire aux Français d'abord la vérité, difficile, sur les années qui viennent et non pas simplement que le programme commun est à rejeter.*

» *Il faut leur dire la vérité sur la révolution mondiale du pétrole, des autres matières premières, la concurrence généralisée sur toutes les industries traditionnelles. Il faut leur dire la vérité rude. Nous abordons une période de plusieurs années de reconstruction de la France. (...)*

» *Est-ce que oui ou non l'on est prêt à donner aux élus régionaux, locaux, de vrais pouvoirs et de vraies ressources pour traiter les problèmes ? On parle de l'emploi. Nous proposons que le pouvoir public en fasse sa responsabilité, en particulier pour l'emploi des jeunes. Il y a près de 600 000 jeunes chômeurs. C'est une responsabilité publique. Va-t-on créer un programme public d'entraînement ? On parle, toujours dans le manifeste inspiré par M. Chirac, de justice fiscale. Alors : qu'a-t-on fait depuis vingt ans ? Est-ce que oui ou non l'on accepte de créer un impôt sur les grandes fortunes, annuel et déclaratif ? Est-ce que oui ou non on veut réformer les droits de succession de manière que les grandes succession ne créent pas un pouvoir héréditaire privé et que l'on rétablisse une véritable égalité des chances à cet égard pour les Français ? (...).*

» *Pourquoi n'y a-t-il pas un débat public sur ces grands problèmes qui touchent à la vie concrète des Français ? Pourquoi a-t-on peur d'exposer ces difficultés ? Pourquoi se cache-t-on derrière une seule idée : il faut battre le programme commun ?*

» *Il s'agit de tout autre chose : obtenir l'adhésion des Français sur des projets constructifs et précis. Il faut donc en débattre.*

» *Qu'est-ce qu'une campagne électorale dans laquelle nous n'aurions pas dit toute la vérité, et dans laquelle on n'aurait pas proposé à l'avance les projets à mettre en œuvre et les sacrifices pour que les Français se prononcent ?*

» *Je serai clair : je ne me suis jamais mis en dehors de la majorité présidentielle. J'ai pris mes responsabilités en faisant voter pour M. Giscard d'Estaing en 1974, mais je suis contre la continuité de la majorité parlementaire actuelle qui a freiné et surtout bloqué les tentatives de réforme. Il faut donc transformer la majorité parlementaire et c'est notre objectif clair et précis.*

» *Oui, il faut une autre majorité pour que les élans de 1974 deviennent enfin, et il est bien tard, des projets réalisables.* »

M. SOISSON : ne pas relancer la polémique.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, mercredi 7 septembre en fin de soirée : « *Je reste fidèle à la politique que j'ai définie pour la majorité dès ma prise de fonction : « Oui à la différence, non à la querelle ». Je n'ai donc pas l'intention de conclure une alliance qui serait dirigée contre une autre formation de la majorité quelle qu'elle soit. Je respecterai naturellement l'accord que le parti républicain a signé lundi avec ses partenaires, et je m'interdis toute déclaration qui relancerait une quelconque polémique au sein de la majorité.* »

Le secrétaire général du P.R., qui s'était entretenu le même jour pendant une heure trente avec le président de la République, avait affirmé, au terme de cette entrevue : « *L'entente que vient de retrouver la majorité est tout à fait réelle et irréversible. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir de retour en arrière. Je crois aussi que cette entente suppose la diversité à l'intérieur de la majorité. Nous affirmerons de plus en plus avec le parti républicain un courant libéral et réformiste au sein de la majorité.* » Le secrétaire général du P.R. a également indiqué qu'à son avis le manifeste de la majorité « *est une préface qui reste à compléter* », et que son parti « *proposera un projet républicain dans un proche avenir* ».

M. MITTERRAND : le P.C. adopte un ton dogmatique.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, déclare dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* que les communistes « *ont une propension fâcheuse à adopter un ton dogmatique, comme s'ils avaient été chargés de toute éternité de donner des leçons aux autres* ».

L'Humanité du 8 septembre relève ces propos et note : « *On regrettera qu'une fois de plus, et conformément à une propension fâcheuse, François Mitterrand préfère la polémique au débat, les épithètes à l'argumentation, et qu'il s'en tienne aux condamnations sommaires au lieu d'exposer tranquillement, comme nous le faisons nous-mêmes, les questions de fond.* »

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉFENSE

M. Debré dénonce les « surprenantes hésitations » et l' « attitude ambiguë » des dirigeants actuels

« *La dissuasion est notre sécurité, c'est-à-dire qu'elle est à la base de notre stratégie* », écrit M. Michel Debré dans le dernier numéro de *la Lettre de Michel Debré*, mais l'ancien ministre de la défense de Georges Pompidou note aussitôt : « *Il semble que ce choix ne soit pas clair à l'esprit de tous.* »

« *Certains, notamment, évoquent l'insuffisance de nos unités conventionnelles en rappelant la fatalité d'une « bataille de l'avant ». D'autres renchérissent, au nom de la « défense de l'Europe ». Brochant sur le tout, on constate aujourd'hui une tendance à faire de l'arme atomique un moyen de « bataille ». Après avoir douté de la valeur de notre effort atomique, il serait même question de lui donner, grâce à la mirobolante trouvaille de la « dissuasion élargie », une mission de « couverture européenne » (1). Un ancien ministre des affaires étrangères n'a-t-il pas déclaré, sans hésitation ni précision, que nos armes atomiques tactiques devaient assurer la sécurité de l'Allemagne occidentale ! (2).*

» *Si, du côté des dirigeants actuels, on note de si surprenantes hésitations que traduisent un vocabulaire imprécis, une attitude ambiguë et une planification incertaine, que dire du côté de l'opposition ? Certains ont compris la stratégie nécessaire. Mais d'autres... Nous avons récemment entendu proposer un référendum sur la force de frappe. Qu'est-ce que cela peut bien signifier, sinon une démission politique, intellectuelle et morale qui est la négation de l'Etat, donc de la France.*

» *Nous ne sommes plus en mesure de supporter une « bataille de l'avant ». Ce type d'orientation militaire appartient à une stratégie qui ne peut plus être la nôtre. Ni matériellement ni psychologiquement, nous ne pouvons fonder la sécurité de la France sur le choc des soldats et des armements dans une grande bataille. Il en ira peut-être autrement dans cinquante ans. Mais tel n'est pas le cas présentement.*

» *Ne nous laissons donc pas égarer par des stratégies étrangères. Ni la stratégie anglo-saxonne ni la stratégie germanique ne sont identiques à la stratégie française. Pour les premiers, la bataille de l'Europe épargne leur territoire ; pour les seconds, elle est l'espérance d'une reconquête à l'Est. Nous n'avons pas à nous aligner sur une politique militaire qui traiterait, dans un cas, la France comme un champ de bataille et, dans l'autre, nos unités comme des auxiliaires. L'alliance atlantique est une association qui ne doit pas nous absorber. Nous devons garder le commandement de notre destin.* »

L'ancien premier ministre du général de Gaulle conclut :

« *Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas d'intervention extérieure qui puisse être automatiquement appuyée par notre armement nucléaire tactique ! Penser autrement, agir autrement, en face notamment d'une puissance nucléaire, c'est déclencher la riposte atomique sur notre territoire. Les Américains l'envisagent, car il s'agit de l'Europe. Mais nous, il s'agit de nous-mêmes ! Il ne faut jouer ni avec les objectifs de la France ni avec son armement.* »

(1) L'éventualité d'une participation de la France à la « *bataille de l'avant* » (sur le sol de l'Europe centrale en avant de l'Allemagne fédérale) a été évoquée, en mars 1976, par le général Guy Méry, chef d'état-major des armées. La conception de la « *dissuasion élargie* » a été exposée, en juin 1976, par le président de la République à l'I.H.E.D.N. — (N.D.L.R.)

(2) En juillet 1975, M. Jean Sauvagnargues avait jugé « *concevable* » le transfert outre-Rhin des missiles Pluton si la France consentait à intervenir dans une opération défensive sur le sol ouest-allemand. — (N.D.L.R.)

(*) *La Lettre de Michel Debré*, n° 6, 5, rue de l'Université, 75007 Paris.

LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE ONT AUGMENTÉ DE 313 MILLIONS DE FRANCS EN AOUT

Au cours du mois d'août, les avoirs officiels de change de la France ont augmenté de 313 millions de francs. Au 1er septembre, ils s'élevaient à 101,9 milliards de francs. En un an, les réserves de change se sont accrues de 3,7 milliards de francs.

En août, indique un communiqué du ministère de l'économie et des finances « *les avoirs en or, qui s'élèvent à 73 141 millions de francs, sont demeurés inchangés. Les avoirs en devises — 22 910 millions de francs — ont augmenté de 281 millions de francs. Les avoirs de la France auprès du F.M.I. qui s'élèvent à 5 849 millions de francs ont augmenté de 32 millions de francs en raison de la participation de la France au financement d'un prêt consenti à la Grande-Bretagne dans le cadre des accords généraux d'emprunt* ».

Les consultations de Mme Pelletier

LE P.C. SE PRONONCE POUR LE « MAINTIEN DE L'INTERDIT DE TOUTES LES DROGUES »

L'Humanité du 8 septembre publie le texte d'une déclaration que M. Georges Marchais avait faite à la fin du mois d'août pour exposer les positions du parti communiste sur le problème de la toxicomanie, lors d'une rencontre avec Mme Monique Pelletier, chargée par le président de la République d'une mission sur la drogue, à l'occasion d'une série de contacts que cette dernière prend actuellement avec les formations politiques. M. Marchais avait été reçu à la demande de Mme Pelletier.

« *Nous pensons*, avait déclaré le secrétaire général du P.C.F., *que le problème de la drogue tel qu'il se présente aujourd'hui est une des manifestations de ce malaise à vivre, ressenti par tous et en particulier par les jeunes. (...) Créer les conditions pour s'en prendre vraiment à ce problème, c'est donc d'abord changer véritablement de politique pour changer vraiment la vie. (...)* »

Le parti communiste, expliquait-il encore, propose de « *maintenir l'interdit de toutes les drogues quelles qu'elles soient* » et estime nécessaire « *d'engager les moyens d'une véritable répression des trafiquants* ». M. Marchais propose aussi de « *cesser de traiter toutes les personnes qui ont consommé de la drogue comme des délinquants* » et souhaite que soient créées « *des structures légères d'accueil afin de donner un soutien psychologique à tous les jeunes qui en ont besoin* ».

● *Les championnats du monde de judo*, qui devaient avoir lieu à Barcelone du 21 au 24 septembre, ont été annulés par la Fédération internationale de judo en raison de la décision de Taïwan de se présenter sous le nom de République de Chine *(nos dernières éditions)*.

● *Les cheminots rencontreront de nouveau la direction de la S.N.C.F.* le 19 septembre. Ils répondront à son projet d'accord, prévoyant, comme dans les autres grandes entreprises nationalisées, une faible progression du pouvoir d'achat liée notamment à la « spécificité ». La C.G.T. et la C.F.D.T. ne signeront pas.

LE DOUBLE MEURTRE DE VILLEFORT

Les recherches dépendent de l'identification d'un troisième homme

De notre envoyé spécial

Privas. — Sur les trois hommes qui ont participé le 24 août dernier au hold-up de Villefort (Lozère), l'un est, à ce jour, formellement identifié et un deuxième avec quasi-certitude. Il s'agit, respectivement, de MM. Pierre Conty et Jean-Philippe Mouillot, âgés de trente et un ans et de vingt-cinq ans. L'identité du troisième homme — celui qui serait complice de M. Conty dans le double meurtre de MM. Cyprien et Roland Malosse, le 24 août vers 19 heures, à Niègles (Ardèche) — reste une inconnue.

On indiquait au parquet du tribunal de Privas, le 7 septembre en fin d'après-midi, que « *toute l'enquête tourne à présent autour de l'identification de ce troisième homme* ». Les recherches menées, véritable « *travail de patience* », pourraient conduire à « *un rebondissement* », selon l'expression de M. André Tour, procureur de la République de Privas, mais ce dernier précise que cet élément nouveau peut aussi bien intervenir « *d'une heure à l'autre que dans un an* ». Les policiers du S.R.P.J. de Montpellier respectent la plus stricte discrétion sur la manière dont ils mènent leurs investigations. Cependant, certaines données de l'enquête sont désormais clairement établies. Outre les empreintes digitales de M. Conty sur une paire de lunettes de soleil trouvée dans le véhicule abandonné après le double meurtre (*le Monde* du 7 septembre), la présence de la voiture de M. Mouillot à proximité de Saint-André-Lachamp a été signalée par un témoin.

D'autre part, les services techniques de la police ont établi que les assassins ont ouvert le feu sur les deux gendarmes de la brigade de Joyeuse avec un pistolet mitrailleur de calibre 7,65 court et un pistolet mitrailleur (modèle 1938) de calibre 7,65 long. Selon M. Elie Bonhomme, armurier-horloger à Saint-Martin-de-Valamas, M. Conty, il y a un peu plus d'un an, avait cherché à se procurer chez lui trois cents cartouches de 7,65 long et deux cents de 7,65 court. Pour le faire parler, M. Bonhomme lui avait alors « *donné une vingtaine de cartouches de 7,65 long d'un vieux stock d'avant-guerre* ». MM. Cyprien et Roland Malosse ont été tués par des balles de 9 mm provenant d'un des deux pistolets mitrailleurs volés aux gendarmes.

De plus, ce jeudi 8 septembre, le parquet de Privas précisait que les armes trouvées lors de la perquisition au domicile de M. Pierre Conty le mercredi 31 août étaient au nombre de trois : une carabine 5,5 22 long rifle et deux fusils de chasse. Au cours de cette même perquisition, les enquêteurs ont trouvé des munitions de 7,65 long, ainsi que des munitions pour la chasse.

Enfin, le procureur de la République de Privas a de nouveau lancé un appel au « *conducteur du véhicule utilisé lors du vol qualifié commis à Villefort* » pour que ce dernier prenne « *contact au plus tôt avec M. le juge d'instruction de Privas* ». Cet homme, qui ne serait autre, selon les enquêteurs, que M. Jean-Philippe Mouillot, n'aurait pas participé aux fusillades et au double meurtre. Le procureur a une nouvelle fois précisé, pour justifier son appel, que le deuxième meurtrier présumé n'avait toujours pas été identifié.

LAURENT GREILSAMER.

A Tahiti

LES MEURTRIERS PRÉSUMÉS DE M. D'ANGLEJAN-CHATILLON ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

A Tahiti, les services de police et de gendarmerie qui enquêtent sous l'autorité du haut commissaire de la République sur le meurtre de M. Pierre d'Anglejan-Chatillon, directeur de la société l'Air liquide pour l'Extrême-Orient, tué dans la nuit du 26 au 27 août (*le Monde* du 31 août) ont arrêté, mardi 6 septembre, quatre hommes. Marcel Tahutini, âgé de vingt-cinq ans, son frère Jonas et William Tuira, tous deux âgés de vingt et un ans, ainsi que Manes Tefana, âgé de vingt-deux ans, seraient, selon les enquêteurs, les auteurs de ce meurtre, ainsi que de l'attentat à l'explosif contre la poste centrale de Papeete commis dans la nuit du 12 au 13 août (*le Monde* du 16 août).

L'enquête n'a pas encore pu déterminer si ces hommes appartiennent à une organisation terroriste connue. Ils affirment que M. d'Anglejan-Chatillon a été choisi comme victime par hasard. Le mobile de ce crime n'apparaît pas clairement dans leurs déclarations, mais des inscriptions retrouvées sur les lieux du crime laissaient supposer qu'il pouvait s'agir d'un geste à caractère politique destiné à lutter contre la présence française. Un climat de tension est d'ailleurs apparu au sein de la population européenne, ce meurtre survenant après une série d'agressions dont des Européens ont été victimes.

D'autre part, M. Francis Sanford, vice-président du conseil de gouvernement de la Polynésie française, ancien député, chef de file du Front pour l'autonomie interne, a reçu une lettre de menaces, en français, signée, en tahitien, « *Le sang des ancêtres* ».

Cette lettre exigeait le paiement d'une somme de 5 millions de francs (C.F.P.) (275 000 F.F.) pour qu'un attentat ne soit pas commis contre lui-même ou un membre de sa famille. L'auteur de la lettre donnait à M. Sandford huit jours pour réunir cette somme.

LE VOL DE SPACELAB EN 1980

Une Française et quatre Français candidats astronautes

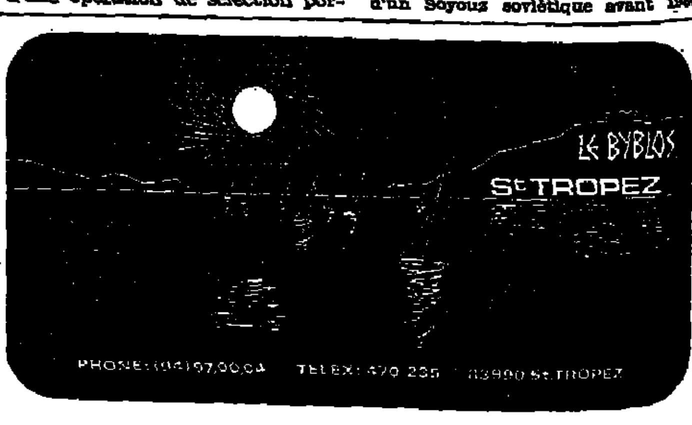
Cinq candidats français pour le poste de premier astronaute européen (1) ont été retenus par le directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Yves Sillard. Il s'agit de Mme Anny-Chantal Levasseur-Regourb, trente-deux ans, agrégée de mathématiques et maître-assistante à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris, 6e), et de MM. Jean-Jacques Dordain, trente et un ans, ingénieur à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) ; Philippe de Guillebon, quarante-trois ans, capitaine de corvette au groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale ; Laurent Stieltjes, trente et un ans, du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), et Jacques Susplugas, trente-sept ans, ingénieur à la société privée Matra.

L'un d'eux volera, peut-être, en compagnie de quatre Américains, quand la navette spatiale emportera en 1980, pour la première fois, dans l'espace le laboratoire orbital Spacelab que construit l'Europe.

Les cinq élus sont les rescapés d'une opération de sélection portant sur cent trente-trois candidatures et engagée en mars dernier quand le CNES fit une prospection dans divers laboratoires ou organismes touchant au secteur aérospatial. Les cinq Français vont rejoindre quarante-huit collègues choisis dans onze autres pays pour aborder la deuxième phase des sélections qui sera faite par l'Agence spatiale européenne. Fin 1977, ils ne seront plus que six. Un semestre plus tard, trois d'entre eux recevront un engagement définitif ; un seul volera, les autres étant suppléants. S'agira-t-il d'un Français ?

En fait, la République fédérale d'Allemagne est le principal constructeur du Spacelab. Elle contribue à la dépense pour 52,5 % du total, l'Italie pour 18 % et la France pour 10 %. Quand viendra l'heure du choix final, si aucun candidat n'est visiblement supérieur aux autres, le poids financier, et donc politique, de l'Allemagne pourrait être le critère majeur du choix. — M. A.

(1) Du moins, premier astronaute de l'Europe occidentale. Il paraît, en effet, probable qu'un ressortissant de l'Est européen volera à bord d'un Soyouz soviétique avant 1980.



A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1977 a été tiré à 549 248 exemplaires.